

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

---

BULLETIN  
DE  
L'INSTITUT NATIONAL  
D'HYGIÈNE

---

TOME 17

N° 2. — MARS-AVRIL 1962

PUBLICATION PÉRIODIQUE BIMESTRIELLE

---

*VIRTUTE DVCE CO-  
MITE FORITVDINE*



COLLEGIUM CIVILE  
AD SANITATEM

MASSON & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS  
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN  
===== PARIS (VI<sup>e</sup>) =====

SOMMAIRE

MALADIES SOCIALES

TUBERCULOSE.....	161
Mortalité par tuberculose en France en 1960. Répartition départementale et répartition par formes cliniques, par âge et sexe .....	161
Mortalité par tuberculose en France au cours des trois premiers trimestres 1961 .....	187
CANCER.....	189
L'enquête permanente cancer (E. P. C.). Pronostic et évolution du cancer de la langue .....	189
VÉNÉRÉOLOGIE.....	203
Statistiques épidémiologiques et activité des dispensaires antivénéériens en France métropolitaine (au cours du troisième trimestre 1961) .....	203

NUTRITION

Enquête sur la consommation des boissons auprès des mineurs du bassin de la Loire (1960) .....	217
--	-----

PÉDIATRIE

La mortalité des enfants âgés de 1 à 14 ans et la mortalité des adolescents de 15 à 19 ans (1958-1959-1960) .....	267
---	-----

ÉPIDÉMIOLOGIE

Statistiques épidémiologiques (sept.-oct.-nov.-déc. 1961).....	281
Evolution générale des maladies épidémiques en France en 1961.	301

HYGIÈNE GÉNÉRALE

Enquête sanitaire rurale. Département de l'Hérault .....	321
--	-----

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Mortalité générale dans un certain nombre de villes de France (quatrième trimestre et année 1961) .....	353
---	-----

*Les chiffres de base des articles portant sur la Mortalité, et provenant des déclarations de décès, sont fournis par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.*

MASSON & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS - PARIS

MALADIES SOCIALES

TUBERCULOSE

MORTALITÉ PAR TUBERCULOSE EN FRANCE EN 1960

Répartition départementale  
et répartition par formes cliniques, par âge et sexe.

Dans le tome 16, n° 3, du *Bulletin de l'Institut national d'hygiène*, nous avons publié les chiffres provisoires (trimestriels et annuels) de mortalité tuberculeuse pour l'ensemble de la France, pour la Seine et pour Paris.

Nous pouvons maintenant faire état des chiffres définitifs établis après addition des bulletins de décès retardataires; ces chiffres, par conséquent, sont légèrement plus élevés que ceux précédemment publiés.

En 1960, 10 086 décès ont ainsi été rapportés à la tuberculose. Ces décès se répartissent de la façon suivante :

	Nombre de décès	Taux pour 100 000 habitants
Tuberculose toutes formes .....	10 086	22
Tuberculose de l'appareil respirat..	9 078	20
Tuberculose non respiratoire .....	1 008	2,2
dont :		
tuberculose méningée .....	274	0,6
tuberculose ostéo-articulaire ...	176	0,4
tuberculose intestin et péritoine.	85	0,2
tuberculose autres formes .....	473	1

Ces chiffres « définitifs » de mortalité par tuberculose ne sont pas non plus rigoureusement exacts : il existe en effet, chaque année, un certain nombre de décès de « cause indéterminée » dont certains devraient être

rapportés à la tuberculose. Le nombre des décès de causes inconnues est de 44 776 en 1960, auxquels il faut ajouter 30 452 décès dits par « *sénilité* ». L'ensemble de ces décès de cause mal précisée représente 8,6 % des décès de toutes causes survenus au cours de l'année. Mais il n'est pas possible de connaître parmi ces décès de cause mal précisée la part,

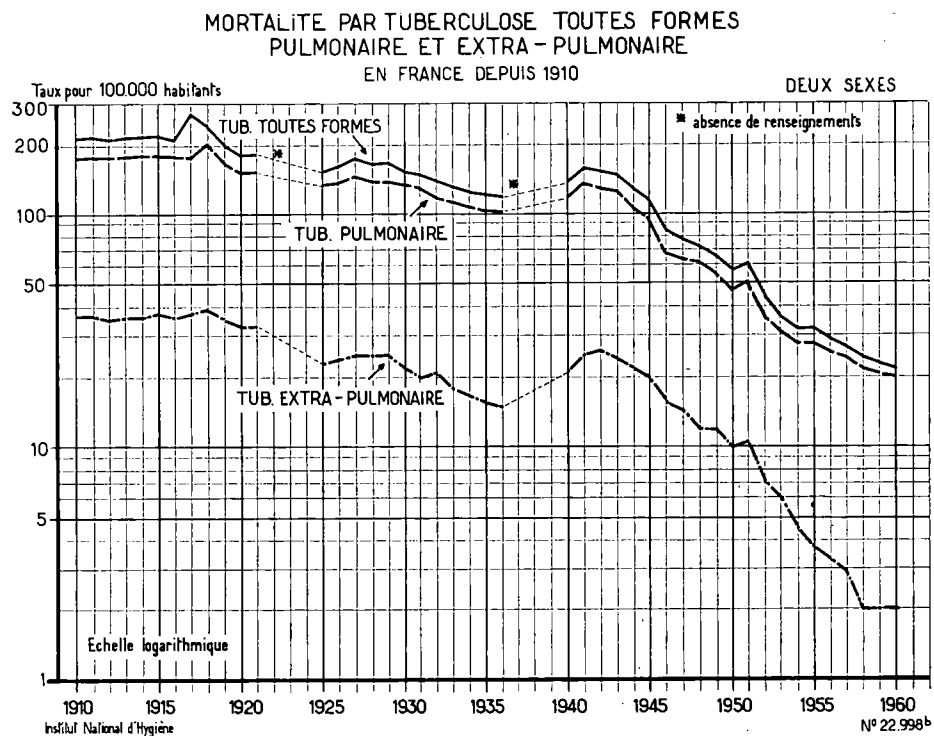


Fig. 1.

probablement assez faible, de ceux qui auraient dû être imputés à une affection de nature tuberculeuse.

La fréquence, par rapport à la mortalité générale, des décès de cause mal précisée est à peu près semblable chaque année (8,6 % en 1960, 8,5 % en 1959, 8,8 % en 1958); aussi est-il possible de comparer valablement la mortalité par tuberculose d'une année par rapport à l'autre, puisque le taux d'indétermination demeure sensiblement constant.

La mortalité par tuberculose a diminué en 1960 par rapport à 1959. La diminution observée est de 4,3 %. Elle est un peu moins accentuée que celle qui existait entre 1958 et 1959 (—6,1 %) ou entre 1957 et 1958 (—10,9 %). Cependant, qu'il s'agisse des formes respiratoires ou extra-

respiratoires de la maladie, la mortalité poursuit une courbe continuellement descendante et les chiffres notés cette année sont les plus bas qui aient été observés jusqu'à présent (fig. 1).

La tuberculose de l'appareil respiratoire est toujours responsable de la grande majorité des décès par tuberculose (90 %), alors que la tuberculose

MORTALITE GENERALE ET MORTALITE TUBERCULEUSE (Tub. toutes formes)  
TAUX POUR 10000 HABITANTS

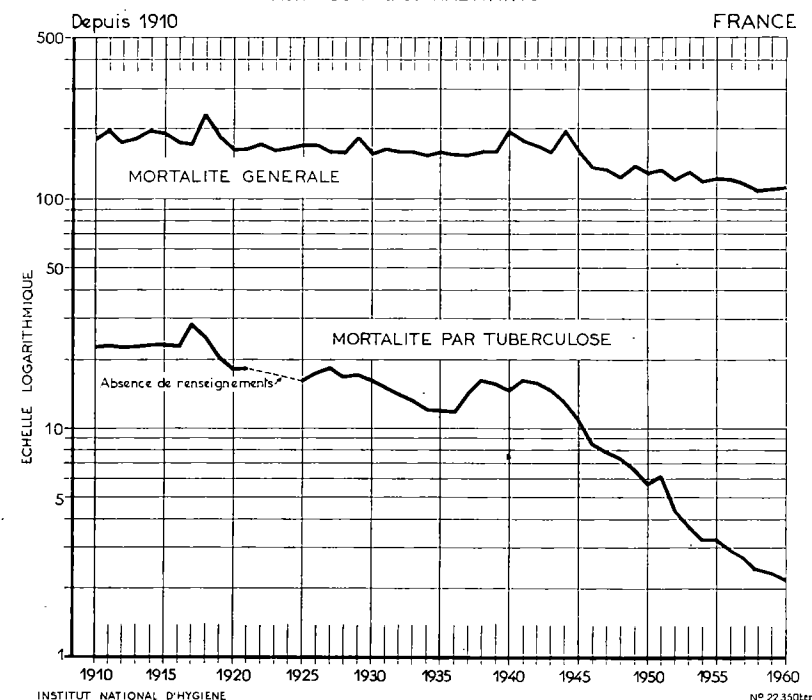


Fig. 2.

méningée, la tuberculose ostéo-articulaire, la tuberculose intestino-péritonéale et les autres formes extra-respiratoires ne représentent respectivement que 2,7 %, 1,8 %, 0,8 %, 4,7 % des décès par tuberculose. Ces pourcentages sont très comparables à ceux des années précédentes.

La figure 2 met en parallèle les nombres montrant l'évolution de la mortalité générale et celle de la mortalité par tuberculose. La pente de ces deux courbes est différente : la régression de la mortalité par tuberculose est plus rapide que la régression de la mortalité générale. Pour 1960, les décès par tuberculose représentent seulement 1,9 % des décès de toutes causes (contre 2,1 % en 1959, 2,2 % en 1958, 3,3 % en 1957, 4,6 % en 1950 et 6 % en 1946).

RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE  
DE LA MORTALITÉ TUBERCULEUSE

(tableaux I et II, fig. 3 et 4).

L'appréciation des différences départementales de la mortalité tuberculeuse est rendue difficile du fait de l'existence d'un *coefficient d'indétermination* (dû aux décès de cause mal précisée) très variable selon les départements. Ce coefficient est, nous l'avons vu plus haut, de 8,6 % pour l'ensemble de la France, mais il n'est, en fait, compris entre 5 et 9,9 % que dans 18 départements; dans 34 départements, il est compris entre 10 et 14,9 %; dans 37 départements, il dépasse 15 % et même 20 % dans 14 d'entre eux; dans l'un, par contre, il est inférieur à 5 %. Les pourcentages extrêmes notés en 1960, sont de 0,9 % dans le Tarn-et-Garonne et de 50 % en Corse.

Les chiffres départementaux de mortalité par tuberculose nous sont fournis chaque année par deux séries de statistiques : l'une rapportée au lieu du décès, l'autre rapportée au domicile du décédé (tableau I et II, fig. 3 et 4). Certains départements, riches en établissements de soins qui reçoivent des tuberculeux originaires de divers départements, ont leur chiffre de mortalité indûment augmenté du fait des décès de certains de ces malades. Ainsi, par exemple, pour les 3 départements suivants, la mortalité départementale est très différente selon que l'on considère le taux des décès par tuberculose rapporté au lieu du décès ou au domicile du décédé :

	Taux (pour 100 000 habitants) des décès par tuberculose en fonction	
	du lieu du décès	du domicile du décédé
Basses-Pyrénées .....	24	17
Oise .....	25	21
Seine-et-Oise .....	25	20

Aussi les statistiques en fonction du domicile du décédé sont-elles plus intéressantes à étudier, car elles donnent une idée plus exacte de la fréquence des décès dans les différentes régions.

Dans 29 départements, les taux de décès par *tuberculose toutes formes* (taux pour 100 000 habitants) sont supérieurs au taux moyen de la France (22). Dans 10 d'entre eux, cependant, ce taux ne dépasse pas 24. Mais la mortalité tuberculeuse affecte particulièrement tout un secteur de l'Ouest de la France (départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, de la Manche, du Morbihan, de l'Orne) et quelques départements du Nord et de l'Est (Pas-de-Calais, Bas-Rhin, Ain); dans tous ces départements, ainsi que dans la Creuse et l'Ariège, le taux des décès est égal ou supérieur à 30. Le taux le plus élevé s'observe dans le Morbihan (37).

On note les taux de mortalité les plus bas dans la Vendée (10 pour 100 000 habitants), la Lozère (11), le Jura et le Gard (12), le Lot-et-Garonne, les Deux-Sèvres, l'Yonne (13), la Charente-Maritime (14). Dans tous ces départements, la précision apportée à la déclaration des causes de décès est satisfaisante (moins de 15 % de décès de cause indéterminée, sauf dans les Deux-Sèvres : 19 %); l'on peut ainsi supposer que les taux

MORTALITÉ PAR TUBERCULOSE TOUTES FORMES  
EN FRANCE, EN 1960

TAUX POUR 100 000 HABITANTS

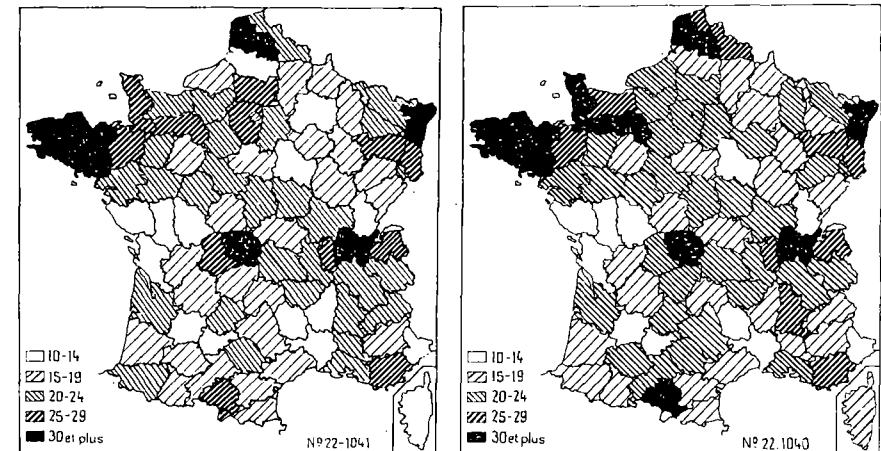


FIG. 3.

Statistique établie en tenant compte  
du lieu du décès.

FIG. 4.

Statistique établie en tenant compte  
du domicile du décédé.

observés correspondent bien à une faible fréquence des décès par tuberculose.

Dans tous les départements, la *tuberculose pulmonaire* est responsable de la majorité des décès : le pourcentage des décès dus à cette localisation représente 72 à 98 % des décès par tuberculose toutes formes. La mortalité par tuberculose extra-respiratoire est toujours relativement basse : les taux se situent généralement entre 1 et 2 pour 100 000 habitants; les taux les plus élevés s'observent dans la Creuse (5,6 pour 100 000 habitants), l'Aveyron, le Lot (5,5), la Manche (5), et les taux les plus faibles dans les Pyrénées-Orientales (0,4), les Hautes-Pyrénées, le Tarn-et-Garonne (0,5).

Les décès par tuberculose comptent pour 0,8 % à 3,4 % dans la mortalité générale des divers départements.

La régression de la mortalité par tuberculose se manifeste dans plus de

la moitié des départements. Dans certains départements, par contre, la mortalité est notablement plus élevée en 1960 qu'en 1959 : taux de 34 dans l'Ain cette année au lieu de 24,5 l'année précédente; 30 dans l'Ariège au lieu de 22; 31 dans la Creuse au lieu de 18; 27 dans la Drôme au lieu de 19,5; 30 dans l'Orne au lieu de 21,5; 22 dans le Territoire de Belfort au lieu de 9,5.

Cependant, la répartition régionale de la mortalité tuberculeuse demeure, à l'intensité près, sensiblement la même chaque année.

RÉPARTITION DE LA MORTALITÉ TUBERCULEUSE  
SELON LE SEXE ET L'ÂGE

(tableaux III à XI, fig. 5 à 11).

a) SUJETS DE TOUS ÂGES

Le tableau ci-après indique la répartition des décès par tuberculose selon le *sexe* et selon la *forme clinique* de la maladie. On y a indiqué également les chiffres concernant les décès de *toutes causes* et les décès par « *causes inconnues* » et par « *sénilité* ».

	Sexe masculin		Sexe féminin	
	N. A.	Taux pour 100 000 h.	N. A.	Taux pour 100 000 h.
Tuberculose toutes formes .....	7 209	33	2 877	13
Tuberculose de l'appareil respirat. ...	6 632	30	2 446	11
Tuberculose non respiratoire .....	577	2,6	431	1,9
dont :				
tuberculose méningée .....	163	0,7	111	0,5
tuberculose ostéo-articulaire .....	83	0,4	93	0,4
tuberculose intestin et péritoine ..	49	0,2	36	0,2
tuberculose autres formes .....	282	1,3	191	0,8
Décès de toutes causes .....	263 648	1 195	253 535	1 085
Décès causes inconnues .....	23 287	106	21 489	92
Sénilité .....	10 641	48,2	19 811	85

Ce tableau fait ressortir la *prédominance de la mortalité par tuberculose chez l'homme*. Cette prédominance est très marquée pour la tuberculose de l'appareil respiratoire, alors que les autres localisations de la maladie affectent chacun des sexes avec une fréquence à peu près semblable.

Pour les deux sexes, la tuberculose de l'appareil respiratoire est toujours responsable de la majorité des décès par tuberculose (92 % pour le sexe masculin, 85 % pour le sexe féminin).

Par rapport à 1959, le nombre des décès a diminué, bien que légèrement, pour les deux sexes, et pour toutes les formes de tuberculose. Rapportée à 100 000 sujets de chaque sexe, cette diminution des nombres absolus n'entraîne une diminution des taux que pour le sexe masculin

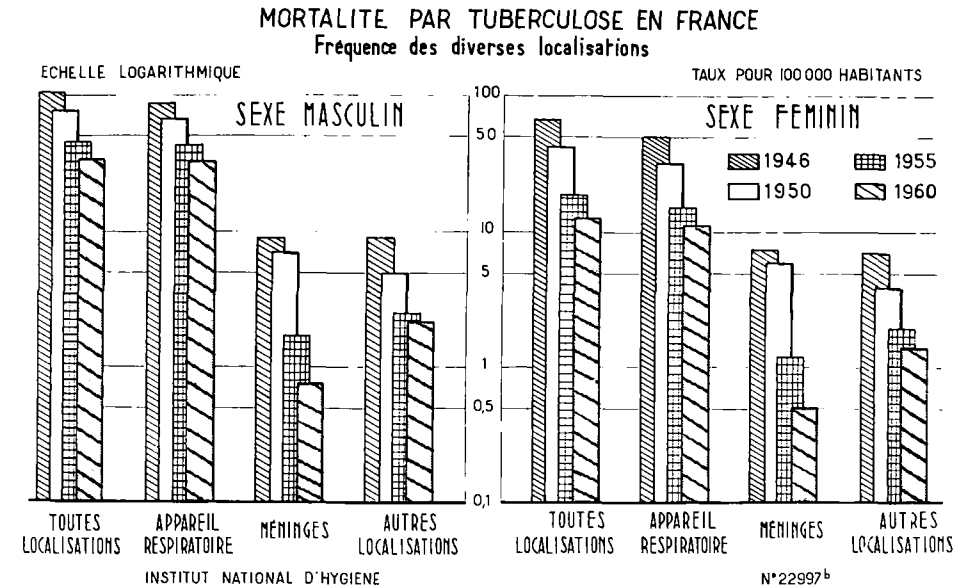


Fig. 5.

(2,9 % en ce qui concerne la tuberculose toutes formes, 3,2 % en ce qui concerne la tuberculose de l'appareil respiratoire et 7 % en ce qui concerne les formes extra-respiratoires). Pour le sexe féminin, les taux sont pratiquement restés semblables à ceux de l'année précédente. Cependant, si l'on se réfère à des années plus éloignées, on voit que la régression de la mortalité est, pour chaque sexe et pour toutes les formes de tuberculose, extrêmement importante depuis 15 ans et, notamment, extrêmement nette depuis l'apparition de la streptomycine (1946-1947), et plus encore de l'isoniazide (1951-1952) (fig. 5). Néanmoins, il semble qu'au cours des quelques dernières années, un certain ralentissement dans la chute de la mortalité tuberculeuse tende à se manifester.

Les décès par tuberculose représentent 2,7 % de la mortalité générale chez l'homme et 1,1 % seulement chez la femme. Ces chiffres sont très

voisins de ceux de l'année précédente (2,9 et 1,2 %), mais bien inférieurs à ceux notés il y a 5 ou 10 ans (5,7 et 3,4 en 1950).

Par rapport à 1959, le nombre des décès a diminué, bien que légèrement, pour les deux sexes et pour toutes les formes de tuberculose.

b) MORTALITÉ PAR GROUPES D'ÂGE ET PAR SEXE

La courbe des décès par tuberculose, en fonction de l'âge et du sexe, affecte pour chacune des formes cliniques de la maladie une allure très

MORTALITE GENERALE ET MORTALITE PAR TUBERCULOSE EN FRANCE  
Année 1960

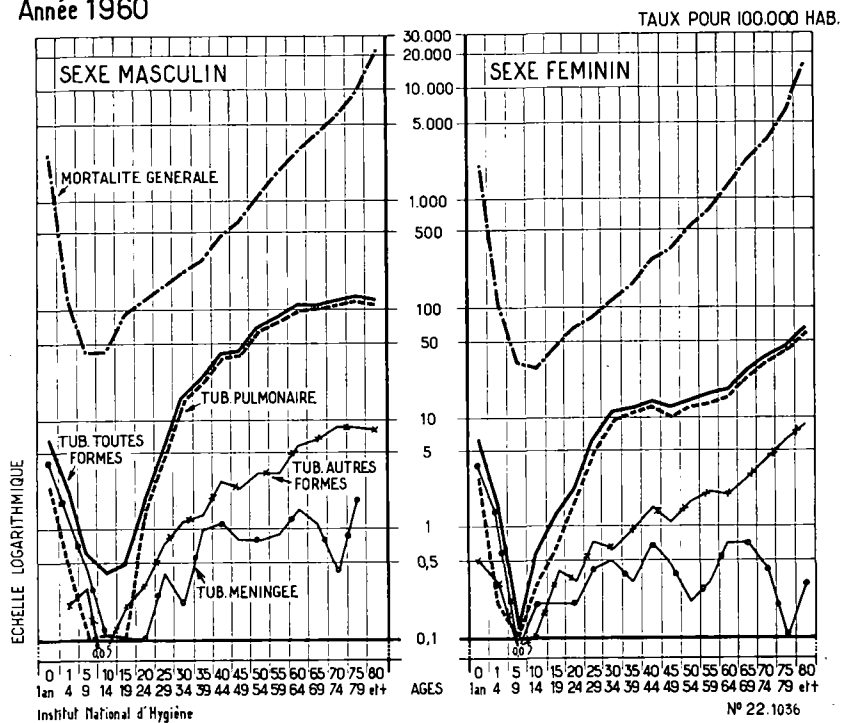


FIG. 6.

caractéristique. La figure 6 représente, pour l'année 1960 et en échelle logarithmique, les courbes selon l'âge et le sexe relatives à la mortalité générale, à la mortalité par tuberculose toutes formes, tuberculose pulmonaire, tuberculose méningée et autres formes extra-respiratoires de tuberculose. Notable chez les jeunes enfants, garçons ou filles, puis minime à l'âge scolaire, la mortalité par tuberculose pulmonaire augmente très

rapidement au cours de l'adolescence; cette recrudescence rapide du nombre des décès se manifeste plus tôt chez les jeunes filles que chez les jeunes gens. Après avoir présenté un clocher vers l'âge de 30 ans chez la femme, la mortalité n'augmente ensuite notablement qu'après l'âge de 65 ans. Chez l'homme, par contre, la mortalité par tuberculose pulmo-

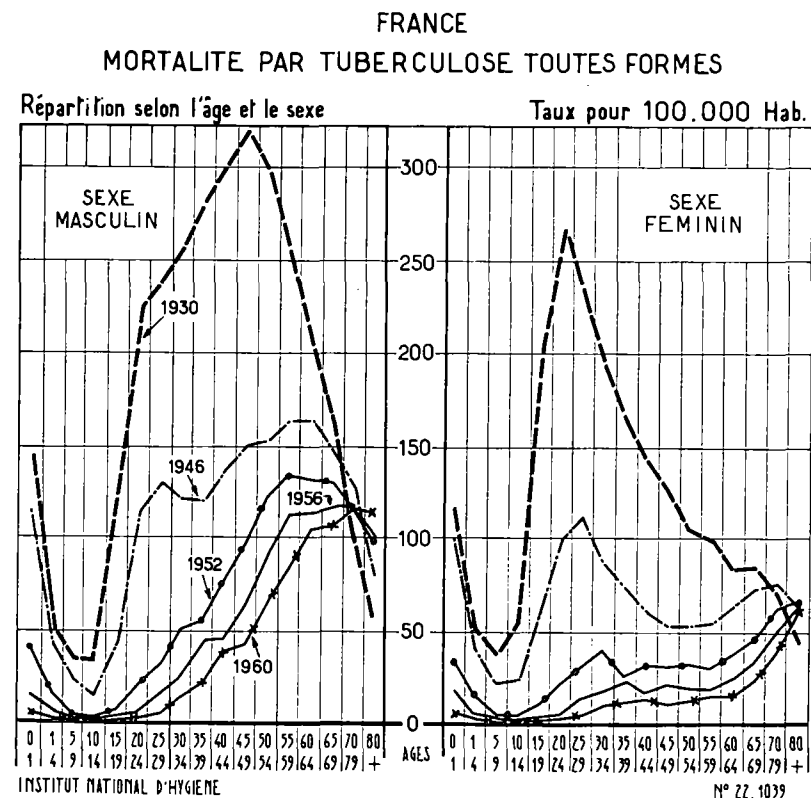


FIG. 7.

naire ne cesse d'augmenter depuis le début de l'adolescence pour atteindre son maximum aux âges avancés. A partir de l'âge de 30 ans environ, les taux de mortalité par tuberculose chez l'homme sont considérablement plus élevés que chez la femme.

Les courbes représentant la répartition selon l'âge de la mortalité par tuberculose extra-respiratoire, méningée ou autres formes extra-respiratoires, offrent une allure bien différente. Ces courbes sont à peu près semblables dans les deux sexes et la mortalité prédomine chez les très jeunes sujets où les localisations extra-pulmonaires (essentiellement

méningites et miliaires) sont responsables d'autant de décès que la tuberculose respiratoire. Presque nulle à l'âge scolaire, elle remonte à partir de la puberté, mais demeure toujours incomparablement plus faible que la mortalité par tuberculose pulmonaire et reste assez semblable dans les deux sexes.

La régression de la mortalité tuberculeuse par rapport à 1930 se mani-

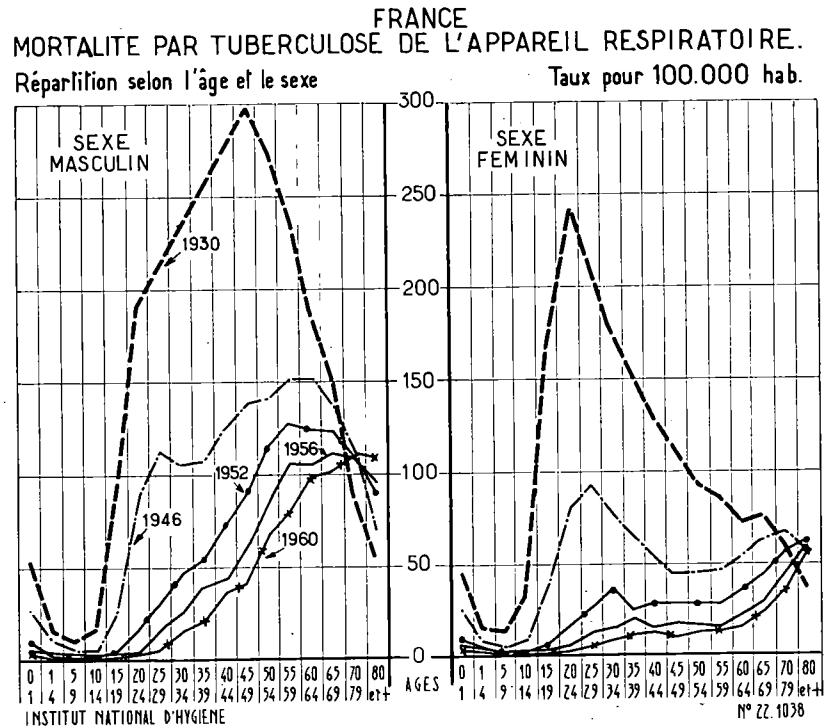


FIG. 8.

feste de façon différente selon les groupes d'âge, mais d'une manière générale les taux se sont peu modifiés en une année; une diminution nette s'observe toutefois en ce qui concerne la mortalité par tuberculose pulmonaire chez les sujets, hommes ou femmes, de 20 à 30 ans, et on observe par contre une tendance à l'augmentation des taux chez les sujets âgés.

Les figures 7, 8 et 9 représentent, en échelle arithmétique, les courbes de mortalité par tuberculose (toutes formes) (*fig. 7*), tuberculose pulmonaire (*fig. 8*) et tuberculose méningée (*fig. 9*) pour un certain nombre d'années depuis 1930. Le recul observé dans les deux sexes, à tous les

âges, et pour toutes les formes de tuberculose, a dans l'ensemble été plus accentué chez la femme que chez l'homme, et chez les enfants et adultes jeunes que chez les sujets plus âgés. Ceci explique le déplacement vers la droite du sommet de la courbe de mortalité par tuberculose pulmonaire et tuberculose toutes formes. Les sujets âgés de plus de 60 ans sont, relativement aux adultes plus jeunes, plus atteints actuellement qu'ils ne

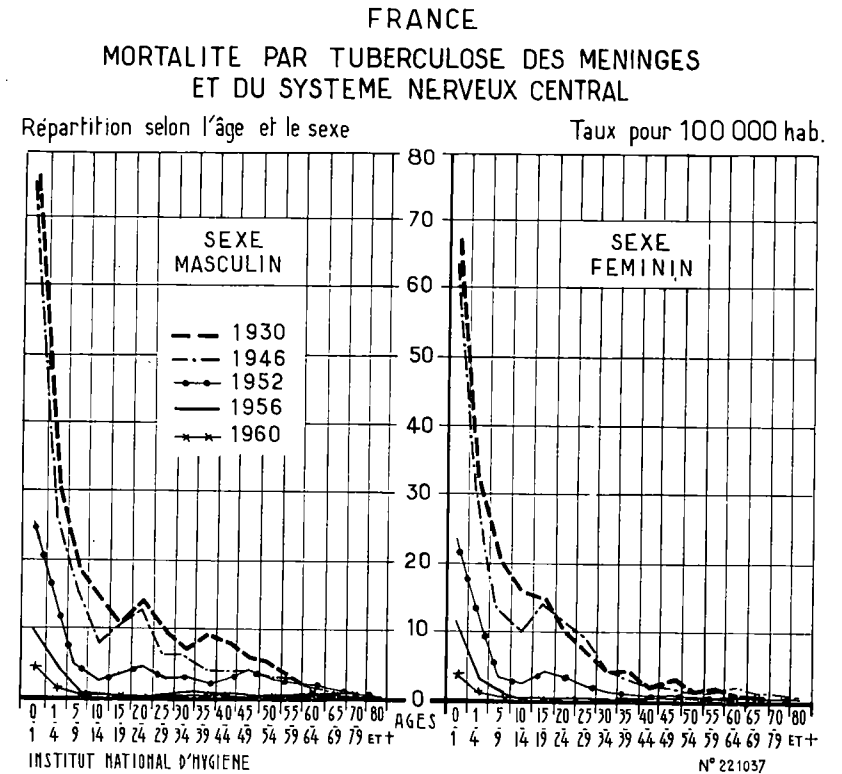


FIG. 9.

étaient en 1930, ou en 1946. En ce qui concerne la tuberculose méningée, la courbe a conservé son même aspect caractéristique, mais les décès chez les petits enfants sont beaucoup moins nombreux qu'ils ne l'étaient il y a plusieurs années.

La régression de la mortalité tuberculeuse n'a pas non plus été régulière dans le temps. Elle est beaucoup plus rapide depuis 1946 (utilisation de la streptomycine) et 1952 (utilisation de l'isoniazide). Ces diverses constatations sont concrétisées par les figures 10 et 11.

MORTALITE PAR TUBERCULOSE DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE EN FRANCE  
Taux pour 100.000 habitants de chaque groupe d'âge et sexe

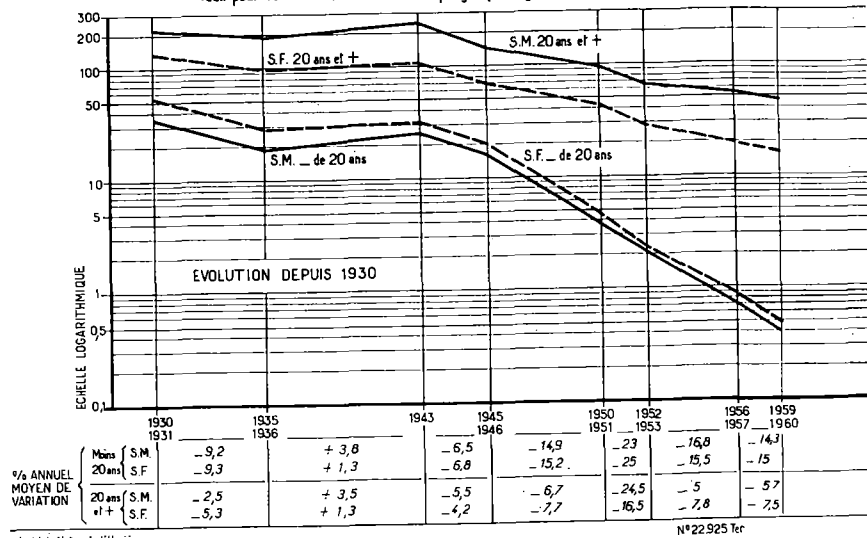


FIG. 10.

MORTALITE PAR TUBERCULOSE MENINGEE EN FRANCE  
Taux pour 100.000 habitants de chaque groupe d'âge

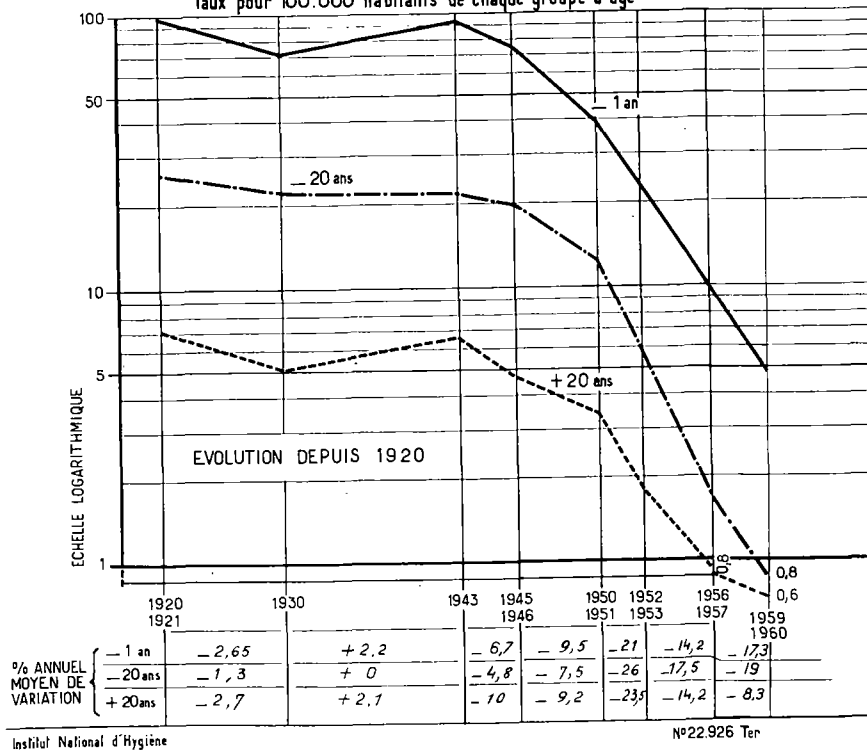


FIG. 11.

CONCLUSION

Les décès par tuberculose ont été moins nombreux en 1960 qu'ils ne l'étaient en 1959 (10 086 décès cette année contre 10 467 l'année précédente). Cependant, la diminution observée n'est pas très notable, elle est un peu moins importante que celle qui existait entre les années 1959 et 1958, ou 1958 et 1957.

La mortalité tuberculeuse est deux fois et demie plus élevée chez l'homme que chez la femme. La différence se manifeste surtout à partir de l'âge de 30 ans et elle est très marquée à partir de 45 ans. Cette surmortalité masculine est essentiellement le fait de la tuberculose pulmonaire.

Cette régression est cependant sensible dans de très nombreux départements, mais la répartition départementale de la mortalité tuberculeuse demeure semblable à celle des autres années, les départements de Bretagne, du Nord et de l'Est étant relativement les plus touchés.

Les chiffres de mortalité relatifs à toutes les localisations extra-respiratoires se traduisant sur le plan de la statistique par des taux très bas, il serait plus intéressant de pouvoir étudier, aux différents âges, non pas la mortalité, mais la morbidité tuberculeuse due à ces diverses formes cliniques. De même, l'étude de la morbidité totale et de la morbidité des nouveaux cas de tuberculose de l'appareil respiratoire apporterait actuellement, si elle s'avérait possible, des renseignements épidémiologiques extrêmement utiles.

Travail de la Section de la Tuberculose présenté par  
A. LOTTE et A. ROUILLON.



TABLEAU I. - Mortalité par tuberculose, en France. Année 1960. Statistique rapportée au lieu du décès.

Départements	Population évaluée au 1-1-1960	Mortalité générale		Causes inconnues et sénilité		Tuberculose toutes formes			Tuberculose de l'appareil respiratoire			Autres tuberculoses				
		N.	T. pour 100000 h.	N.	% par rap. à la mort. gén.	N.	T. pour 100000 h.	% par rap. à tub. t. form.	N.	T. pour 100000 h.	% par rap. à tub. t. form.	Méningée N.	Autres N.	Total N.	T. pour 100000 h.	% par rap. à tub. t. form.
Ain	319000	3887	122	259	6,7	107	34	2,8	97	30,5	91	2	8	10	3,1	9
Aisne	511000	5333	104	591	11	90	18	1,7	83	16	92	1	6	7	1,4	8
Allier	376000	4952	132	518	10	72	19	1,4	64	17	89	3	5	8	2,1	11
Alpes (Basses-)	85000	1047	123	265	25	15	18	1,4	14	16,5	93	1	—	1	1,2	7
Alpes (Hautes-)	89000	969	109	230	24	18	20	1,9	15	17	83	—	3	3	3,4	17
Alpes-Maritimes	572000	7007	123	2600	37	83	14,5	1,2	78	14	94	1	4	5	0,9	6
Ardèche	249000	3143	126	590	19	34	14	1,1	31	12,5	91	1	2	3	1,2	9
Ardennes	304000	3123	103	556	18	51	17	1,5	48	16	94	—	3	3	1	6
Ariège	141000	1735	123	251	14	35	25	2	33	23	94	—	2	2	1,4	6
Aube	248000	2729	110	249	9,1	42	17	1,5	37	15	88	1	4	5	2	12
Aude	271000	3184	117	525	16,5	42	15,5	1,3	38	14	90,5	1	3	4	1,5	9,5
Aveyron	290000	3283	113	420	13	45	15,5	1,4	34	12	75,5	3	8	11	3,8	24,5
Bouches-du-Rhône	1154000	12851	111	1990	15,5	229	20	1,8	217	19	95	6	6	12	1	5
Calvados	477000	4594	97	424	9,2	113	24	2,5	96	20	85	6	11	17	3,6	15
Cantal	176000	1803	103	299	16,6	27	15	1,5	23	13	85	1	3	4	2,3	15
Charente	325000	4045	124	623	15	58	18	1,4	50	15	86	1	7	8	2,5	14
Charente-Maritime	474000	5453	115	770	14	66	14	1,2	57	12	86	5	4	9	1,9	14
Cher	286000	3930	137	640	16	61	21	1,6	54	19	89	1	6	7	2,5	11
Corrèze	238000	2881	121	418	14,5	42	18	1,4	40	17	95	—	2	2	0,8	5
Corse	165000	1927	117	973	50	21	13	1,1	18	11	86	—	3	3	1,8	14
Côte-d'Or	380000	4064	107	535	13	62	16	1,5	52	14	84	1	9	10	2,6	16
Côtes-du-Nord	495000	6186	125	756	12	166	33,5	2,7	150	30	90	2	14	16	3,2	10
Creuse	162000	2451	151	386	16	53	33	2,2	44	27	83	3	6	9	5,6	17
Dordogne	379000	4730	125	501	11	73	19	1,5	68	18	93	3	2	5	1,3	7
Doubs	358000	3095	86	483	16	54	15	1,8	46	13	85	1	7	8	2,2	15
Drôme	292000	3281	113	427	13	70	24	2,1	64	22	91	—	6	6	2,1	9
Eure	351000	3607	103	483	13	77	22	2,1	71	20	92	—	6	6	1,7	8
Eure-et-Loir	267000	3109	116	447	14	64	24	2,1	60	22,5	94	—	4	4	1,5	6
Finistère	736000	8315	113	985	12	250	34	3	219	30	88	6	25	31	4,2	12
Gard	416000	5222	126	1255	24	54	13	1	49	12	91	1	4	5	1,2	9
Garonne (Haute-)	564000	6349	112	915	14	101	18	1,6	90	16	89	1	10	11	1,9	11
Gers	188000	1945	103	264	14	32	17	1,7	28	15	88	3	1	4	2,1	12
Gironde	943000	10629	112	1325	12,5	215	23	2	186	20	87	10	19	29	3,1	13
Hérault	491000	5949	121	883	15	91	19	1,5	79	16	87	3	9	12	2,5	13
Ille-et-Vilaine	593000	6733	113	619	9,2	157	26	2,3	131	22	83	8	18	26	4,4	17
Indre	247000	3147	127	512	16	43	17	1,4	38	15	88	3	2	5	2	12
Indre-et-Loire	384000	4423	115	801	18	81	21	1,8	71	18,5	88	6	4	10	2,6	12
Isère	681000	7066	104	1657	23	135	20	1,9	125	18	93	4	6	10	1,5	7
Jura	226000	2543	112	434	17,5	27	12	1,1	23	10	85	2	2	4	1,8	15
Landes	257000	3127	122	576	18	43	17	1,4	39	15	91	1	3	4	1,6	9
Loir-et-Cher	239000	3103	130	697	22,5	47	20	1,5	43	18	92	2	2	4	1,7	8
Loire	681000	7260	107	1461	20	139	20,5	1,9	126	18,5	91	3	10	13	1,9	9
Loire (Haute-)	210000	2829	135	661	23	47	22	1,7	42	20	89	1	4	5	2,4	11
Loire-Atlantique	794000	8845	111	1922	22	160	20	1,8	143	18	89	4	13	17	2,1	11
Loiret	381000	4448	117	667	15	66	17	1,5	57	15	86	1	8	9	2,4	14
Lot	146000	1856	128	167	9	33	23	1,8	26	18	79	—	7	7	4,8	21
Lot-et-Garonne	272000	3394	125	255	7,5	36	13	1,1	31	11	86	1	4	5	1,8	14
Lozère	80000	882	110	281	32	8	10	0,9	8	10	100	—	—	—	—	—
Maine-et-Loire	543000	6217	115	995	16	115	21	1,85	104	19	91	4	7	11	2	9
Manche	467000	4662	100	694	15	128	27	2,75	106	23	83	3	19	22	4,7	17
Marne	434000	4479	102	819	18	58	13	1,3	47	11	81	3	8	11	2,5	19
Marne (Haute-)	208000	2279	109	365	16	33	16	1,5	26	12,5	79	2	5	7	3,4	21
Mayenne	249000	2775	111	383	14	51	20,5	1,8	49	20	96	1	1	2	0,8	4
Meurthe-et-Moselle	668000	6785	101	759	11	133	20	2	120	18	90	5	8	13	1,8	10
Meuse	219000	2372	108	326	14	39	18	1,6	39	18	100	—	—	—	—	—
Morbihan	530000	6170	116	602	9,8	192	36	3,1	175	33	91	5	12	17	3,2	9
Moselle	887000	7649	86	548	7,2	176	20	2,3	162	18	92	2	12	14	1,6	8
Nièvre	241000	2945	122	363	12	52	22	1,7	46	19	88	2	4	6	2,5	12
Nord	2220000	25599	115	2474	9,7	532	24	2,1	485	22	91	16	31	47	2,1	9
Oise	486000	4808	99	678	14	121	25	2,5	110	23	91	4	7	11	2,3	9
Orne	285000	2988	104	288	9,6	82	29	2,75	70	24,5	85	4	8	12	4,2	15
Pas-de-Calais	1355000	13514	100	1269	9,4	459	34	3,4	422	31	92	15	22	37	2,7	8
Puy-de-Dôme	495000	6071	123	935	15	105	21	1,7	93	19	89	8	4	12	2,4	11
Pyrénées (Basses-)	443000	5304	120	885	17	107	24	2	102	23	95	—	5	5	1,1	5
Pyrénées (Hautes-)	211000	2275	107	485	21	31	15	1,4	30	14	97	—	1	1	0,5	3
Pyrénées-Orient.	240000	2966	123	492	17	43	18	1,4	42	17,5	98	—	1	1	0,4	2
Rhin (Bas-)	739000	8975	121	960	11	251	34	2,8	231	31	92	3	17	20	2,7	8
Rhin (Haut-)	541000	6790	126	470	6,9	139	26	2,1	126	23	91	2	11	13	2,4	9
Rhône	1036000	11709	113	1578	13,5	290	28	2,5	266	26	92	8	16	24	2,3	8
Saône (Haute-)	216000	2542	117	455	18	37	17	1,5	30	14	81	1	6	7	3,2	19
Saône-et-Loire	528000	6387	121	776	12	120	23	1,9	109	21	91	3	8	11	2,1	9
Sarthe	441000	4693	106	433	9,2	85	19	1,8	71	16	84	3	11	14	3,2	16
Savoie	271000	2682	99	408	15	54	20	2	50	18,5	93	—	4	4	1,5	7
Savoie (Haute-)	313000	3293	105	329	10	84	27	2,6	76	25	91	2	6	8	2,5	9
Seine	5652000	51926	92	6292	12	1036	18	2	923	16	89	39	74	113	2	11
Seine-Maritime	1034000	9809	95	2966	30	200	19	2	177	17	89	9	14	23	2,2	11
Seine-et-Marne	518000	5779	112	831	14	109	21	1,9	97	19	89	2	10	12	2,3	11
Seine-et-Oise	2062000	19026	92	2110	11	519	25	2,7	484	23	93	11	24	35	1,7	7
Sèvres (Deux-)	319000	3598	113	329	9,2	45	14	1,3	36	11	80	2	7	9	2,8	20
Somme	483000	5223	108	938	18	66	14	1,3	61	13	92	—	5	5	1	8
Tarn	315000	3927	124	467	12	69	22	1,8	57	18	83	3	9	12	3,8	17
Tarn-et-Garonne	178000	2076	116	18	0,9	21	12	1	20	11	95	—	1	1	0,6	5
Var	454000	4793	105	417	8,7	113	25	2,4	105	23	93	2	6	8	1,8	7
Vaucluse	294000	3553	121	386	11	62	21	1,7	54	18	87	2	6	8	2,7	13
Vendée	399000	4733	119	937	20	40	10	0,8	36	9	90	2	2	4	1	10
Vienne	331000	3789	114	615	16	44	13	1,2	38	11	86	—	6	6	1,8	14
Vienne (Haute-)	318000	4195	132	525	12,5	80	25	1,9	75	24	94	1	4	5	1,6	6
Vosges	390000	4317	110	505	12	104	27	2,4	96	25	92	2	6	8	2	8
Yonne	270000	3754	139	620	17	30	11	0,8	27	10	90	1	2	3	1,1	10
Territ. de Belfort.	109000	1070	98	101	9,4	22	20	2	20	18	91					

TABLEAU II

Mortalité par tuberculose en France, en 1960.  
Statistique annuelle rapportée au domicile du décédé.

Départements	Population évaluée au 1-1-1960	Tuberculose toutes formes		Tuberculose de l'appareil respiratoire			Tuberculose autres formes		
		N.	Taux pour 100 000 h.	N.	Taux pour 100 000 h.	% p. rapport à tub. t. form.	N.	Taux pour 100 000 h.	% p. rapport à tub. t. form.
Ain	319 000	108	34	99	31	92	9	2,8	8
Aisne	511 000	79	15	73	14	92	6	1,2	8
Allier	376 000	71	19	61	16	86	10	2,6	14
Alpes (B.-)	85 000	16	19	15	18	94	1	1,2	6
Alpes (H.-)	89 000	17	19	15	17	88	2	2,2	12
Alpes-Marit.	572 000	71	12	67	12	94	4	0,7	6
Ardèche	249 000	41	16	38	15	93	3	1,2	7
Ardennes	304 000	55	18	51	17	93	4	1,3	7
Ariège	141 000	42	30	39	28	93	3	2,1	7
Aube	248 000	49	20	43	17	88	6	2,4	12
Aude	271 000	45	17	41	15	91	4	1,4	9
Aveyron	290 000	57	20	41	14	72	16	5,5	28
Bouch.-du-Rh.	1 154 000	229	20	217	19	95	12	1	5
Calvados	477 000	122	26	105	22	86	17	3,6	14
Cantal	176 000	34	19	30	17	88	4	2,3	12
Charente	325 000	61	19	53	16	87	8	2,5	13
Char.-Marit.	474 000	66	14	56	12	85	10	2,1	15
Cher	286 000	61	21	54	19	89	7	2,4	12
Corrèze	238 000	47	20	44	18	94	3	1,3	6
Corse	165 000	28	17	25	15	89	3	1,8	11
Côte-d'Or	380 000	70	18	60	16	86	10	2,6	14
Côtes-du-N.	495 000	169	34	153	31	91	16	3,2	9
Creuse	162 000	50	31	41	25	82	9	5,6	18
Dordogne	379 000	72	19	67	18	93	5	1,3	7
Doubs	358 000	62	17	54	15	87	8	2,2	13
Drôme	292 000	79	27	72	25	91	7	2,4	9
Eure	351 000	83	24	74	21	89	9	2,6	11
Eure-et-Loir	267 000	55	21	50	19	91	5	1,9	9
Finistère	736 000	258	35	228	31	88	30	4,1	12
Gard	416 000	52	12	46	11	88	6	1,4	12
Garonne (H.-)	564 000	115	20	102	18	88	13	2,3	12
Gers	188 000	40	21	34	18	85	6	3,2	15
Gironde	943 000	228	24	199	21	87	29	3,1	13
Hérault	491 000	85	17	74	15	87	11	2,2	13
Ille-et-Vilaine	593 000	160	27	135	23	84	25	4,2	16
Indre	247 000	36	15	31	13	86	5	2	14
Indre-et-L.	384 000	83	22	73	19	88	10	2,6	12
Isère	681 000	150	22	137	20	91	13	1,9	9
Jura	226 000	27	12	23	10	85	4	1,8	15
Landes	257 000	46	18	41	16	89	5	1,9	11
Loir-et-Cher	239 000	47	20	43	18	91	4	1,7	9
Loire	681 000	155	23	141	21	91	14	2,1	9
Loire (H.-)	210 000	50	24	45	21	90	5	2,4	10
Loire-Atlant.	794 000	164	21	145	18	88	19	2,4	12
Loiret	381 000	67	18	58	15	87	9	2,4	13
Lot	146 000	31	21	23	16	74	8	5,5	26
Lot-et-Gar.	272 000	36	13	33	12	92	3	1,1	8
Lozère	80 000	9	11	8	10	89	1	1,3	11

TABLEAU II (suite).

Départements	Population évaluée au 1-1-1960	Tuberculose toutes formes		Tuberculose de l'appareil respiratoire			Tuberculose autres formes		
		N.	Taux pour 100 000 h.	N.	Taux pour 100 000 h.	% p. rapport à tub. t. form.	N.	Taux pour 100 000 h.	% p. rapport à tub. t. form.
Maine-et-L.	543 000	118	22	105	19	89	13	2,4	11
Manche	467 000	141	30	118	25	84	23	5	16
Marne	434 000	65	15	52	12	80	13	3	20
Marne (H.-)	208 000	33	16	26	13	79	7	3,4	21
Mayenne	249 000	55	22	52	21	95	3	1,2	5
Meurthe-et-Mos.	668 000	128	19	119	18	93	9	1,3	7
Meuse	219 000	46	21	43	20	93	3	1,4	7
Morbihan	530 000	195	37	176	33	90	19	3,6	10
Moselle	887 000	197	22	181	20	92	16	1,8	8
Nièvre	241 000	55	23	50	21	91	5	2,1	9
Nord	2 220 000	551	25	504	23	91	47	2,1	9
Oise	486 000	101	21	90	19	89	11	2,3	11
Orne	285 000	85	30	75	26	88	10	3,5	12
Pas-de-Calais	1 355 000	470	35	435	32	93	35	2,6	7
Puy-de-Dôme	495 000	98	20	87	18	89	11	2,2	11
Pyrénées (B.-)	443 000	76	17	70	16	92	6	1,4	8
Pyrénées (H.-)	211 000	31	15	30	14	97	1	0,5	3
Pyrénées-Or.	240 000	42	18	41	17	98	1	0,4	2
Rhin (Bas-)	739 000	259	35	236	32	91	23	3,1	9
Rhin (Haut-)	541 000	135	25	123	23	91	12	2,3	9
Rhône	1 036 000	289	28	272	26	94	17	1,6	6
Saône (H.-)	216 000	47	22	37	17	79	10	4,6	21
Saône-et-L.	528 000	126	24	116	22	92	10	1,9	8
Sarthe	441 000	82	19	68	15	83	14	3,2	17
Savoie	271 000	64	24	61	23	95	3	1,1	5
Savoie (H.-)	313 000	87	28	79	25	91	8	2,6	9
Seine	5 652 000	1 254	22	1 154	20	92	100	1,7	8
Seine-Marit.	1 034 000	213	21	188	18	88	25	2,4	12
Seine-et-M.	518 000	120	23	106	20	88	14	2,7	12
Seine-et-Oise	2 062 000	421	20	380	18	90	41	2	10
Sèvres (D.-)	319 000	43	13	35	11	81	8	2,5	19
Somme	483 000	82	17	75	16	92	7	1,4	8
Tarn	315 000	71	23	58	18	82	13	4,1	18
Tarn-et-Gar.	178 000	23	13	22	12	96	1	0,5	4
Var	454 000	118	26	112	25	95	6	1,3	5
Vaucluse	294 000	57	19	49	17	86	8	2,7	14
Vendée	399 000	41	10	36	9	88	5	1,3	12
Vienne	331 000	44	13	38	11	86	6	1,8	14
Vienne (H.-)	318 000	76	24	71	22	93	5	1,6	7
Vosges	390 000	109	28	100	26	92	9	2,3	8
Yonne	270 000	36	13	31	11	86	5	1,8	14
T. de Belfort.	109 000	24	22	20	18	84	4	3,7	16
<b>Total pour la France...</b>	<b>45 355 000</b>	<b>10 086</b>	<b>22</b>	<b>9 078</b>	<b>20</b>	<b>90</b>	<b>1 008</b>	<b>2,1</b>	<b>10</b>

TABLEAU III

France entière : Année 1960.  
Mortalité par tuberculose toutes formes (\*).  
(Statistique annuelle.)

Ages	Masculin			Féminin			Deux sexes		
	N.	T.	%	N.	T.	%	N.	T.	%
0-1 an .....	29	6,9	0,3	27	6,7	0,3	56	6,8	0,3
1-4 ans .....	33	2,1	1,5	27	1,7	1,6	60	1,9	1,6
5-9 » .....	12	0,6	1,4	3	0,15	0,5	15	0,4	1
10-14 » .....	7	0,4	0,8	12	0,6	2,3	19	0,5	1,4
15-19 » .....	7	0,5	0,6	16	1,2	2,7	23	0,8	1,2
20-24 » .....	27	1,8	1,5	30	2,1	3,1	57	1,9	2
25-29 » .....	91	5,4	3,5	97	6,1	7,6	188	5,7	4,8
30-34 » .....	270	16	7,7	168	11	9,6	438	13,5	8,3
35-39 » .....	375	23	8,4	199	12	7,5	574	17,5	8,1
40-44 » .....	359	40	8,7	127	14	5,2	486	27	7,4
45-49 » .....	629	43,5	7,2	174	12	3,5	803	27	5,8
50-54 » .....	965	68	6,2	204	14	2,6	1 169	40	4,9
55-59 » .....	1 106	83	4,8	224	16	2	1 330	48	3,9
60-64 » .....	1 078	106	3,9	226	17,5	1,4	1 304	56,5	3
65-69 » .....	766	107	2,8	295	26,5	1,3	1 061	58	2,1
70-74 » .....	648	115	1,9	332	36	1	980	66	1,5
75-79 » .....	467	126	1,3	327	48	0,7	794	76	1
80 et + .....	339	117	0,6	389	65	0,4	728	82	0,5
N. D. ....	1	—	—	—	—	—	1	—	—
Tous âges .....	7 209	33	2,7	2 877	13	1,1	10 086	22	1,9

N. = Nombre de décès.  
T. = Taux pour 100 000 habitants. Population évaluée au 1<sup>er</sup> janvier 1960 (I. N. S. E. E.).  
% = Nombre de décès pour 100 décès toutes causes.  
(\*) N<sup>os</sup> 001 à 019 de la nomenclature internationale (révision 1955).

TABLEAU IV

France entière : Année 1960.  
Mortalité par tuberculose de l'appareil respiratoire (\*).  
(Statistique annuelle.)

Ages	Masculin			Féminin			Deux sexes		
	N.	T.	%	N.	T.	%	N.	T.	%
0-1 an .....	10	2,4	34	11	2,7	41	21	2,6	37,5
1-4 ans .....	6	0,4	18	3	0,2	11	9	0,3	15
5-9 » .....	2	0,1	17	2	0,1	67	4	0,1	27
10-14 » .....	3	0,15	43	6	0,3	50	9	0,2	47
15-19 » .....	2	0,1	28,5	8	0,6	50	10	0,4	43,5
20-24 » .....	20	1,3	74	23	1,6	77	43	1,4	75
25-29 » .....	72	4,3	79	79	5	81,5	151	4,6	80
30-34 » .....	247	15	92	151	9,6	90	398	12	91
35-39 » .....	336	20	90	180	11	90	516	16	90
40-44 » .....	326	36	91	107	12	84	433	24	89
45-49 » .....	583	40	92,5	149	10	85,5	732	25	91
50-54 » .....	908	64	94	176	12	86	1 084	37	93
55-59 » .....	1 051	79	95	190	13	85	1 241	45	93
60-64 » .....	1 006	99	93	192	15	85	1 198	52	92
65-69 » .....	713	100	93	258	23	88	971	53	92
70-74 » .....	600	106	92,5	291	31	88	891	60	91
75-79 » .....	430	116	92	282	42	86	712	68	90
80 et + .....	316	109	93	338	57	87	654	74	90
N. D. ....	1	—	—	—	—	—	1	—	—
Tous âges .....	6 632	30	92	2 446	11	85	9 078	20	90

N. = Nombre de décès.  
T. = Taux pour 100 000 habitants. Population évaluée au 1<sup>er</sup> janvier 1960 (I. N. S. E. E.).  
% = Nombre de décès pour 100 décès par tuberculose toutes formes.  
(\*) N<sup>os</sup> 001 à 008 de la nomenclature internationale (révision 1955).

TABLEAU V

France entière : Année 1960.  
Mortalité par tuberculose des méninges  
et du système nerveux central (\*).  
(Statistique annuelle.)

Ages	Masculin			Féminin			Deux sexes		
	N.	T.	%	N.	T.	%	N.	T.	%
0- 1 an .....	18	4,3	62	14	3,5	52	32	3,9	57
1- 4 ans .....	22	1,4	67	20	1,3	74	42	1,3	70
5- 9 » .....	9	0,4	75	1	0,05	33	10	0,2	66
10-14 » .....	3	0,15	43	4	0,2	33	7	0,2	37
15-19 » .....	2	0,1	28,5	3	0,2	19	5	0,2	22
20-24 » .....	2	0,1	7,4	3	0,2	10	5	0,2	8,8
25-29 » .....	7	0,4	7,7	7	0,4	7,2	14	0,4	7,5
30-34 » .....	4	0,2	1,5	8	0,5	4,8	12	0,4	2,8
35-39 » .....	17	1	4,5	5	0,3	2,5	22	0,7	3,8
40-44 » .....	10	1,1	2,8	6	0,7	4,7	16	0,9	3,3
45-49 » .....	12	0,8	1,9	8	0,5	4,6	20	0,7	2,5
50-54 » .....	12	0,8	1,2	3	0,2	1,5	15	0,5	1,3
55-59 » .....	13	0,9	1,2	5	0,3	2,2	18	0,7	1,3
60-64 » .....	15	1,5	1,4	9	0,7	4	24	1	1,8
65-69 » .....	8	1,1	1	8	0,7	2,7	16	0,9	1,5
70-74 » .....	2	0,4	0,3	4	0,4	1,2	6	0,4	0,6
75-79 » .....	7	1,9	1,5	1	0,1	0,3	8	0,8	1
80 et + .....	—	—	—	2	0,3	0,5	2	0,2	0,3
N. D. ....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tous âges .....	163	0,7	2,3	111	0,5	3,8	274	0,6	2,7

N. = Nombre de décès.  
T. = Taux pour 100 000 habitants. Population évaluée au 1<sup>er</sup> janvier 1960 (I. N. S. E. E.).  
% = Nombre de décès pour 100 décès par tuberculose toutes formes.  
(\* N° 010 de la nomenclature internationale (révision 1955).)

TABLEAU VI

France entière : Année 1960.  
Mortalité par tuberculose des intestins,  
du péritoine et des ganglions mésentériques (\*).  
(Statistique annuelle.)

Ages	Masculin			Féminin			Deux sexes		
	N.	T.	%	N.	T.	%	N.	T.	%
0- 1 an .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1- 4 ans .....	—	—	—	1	0,06	3,7	1	0,03	1,7
5- 9 » .....	1	0,05	8,3	—	—	—	1	0,02	6,7
10-14 » .....	1	0,05	14	1	0,05	8,3	2	0,05	10,5
15-19 » .....	1	0,07	14	3	0,2	19	4	0,15	17
20-24 » .....	1	0,07	3,7	1	0,07	3,3	2	0,06	3,5
25-29 » .....	1	0,06	1,1	2	0,1	2,1	3	0,09	1,6
30-34 » .....	2	0,1	0,7	—	—	—	2	0,06	0,5
35-39 » .....	2	0,1	0,5	3	0,2	1,5	5	0,2	0,9
40-44 » .....	—	—	—	1	0,1	0,8	1	0,06	0,2
45-49 » .....	3	0,2	0,5	—	—	—	3	0,1	0,4
50-54 » .....	9	0,6	0,9	3	0,2	1,5	12	0,4	1
55-59 » .....	5	0,4	0,5	1	0,07	0,4	6	0,2	0,45
60-64 » .....	6	0,6	0,6	3	0,2	1,3	9	0,4	0,7
65-69 » .....	5	0,7	0,7	7	0,6	2,4	12	0,7	1,1
70-74 » .....	5	0,9	0,8	3	0,3	0,9	8	0,5	0,8
75-79 » .....	4	1,1	0,9	3	0,4	0,9	7	0,7	0,9
80 et + .....	3	1	0,9	4	0,7	1	7	0,8	1
N. D. ....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tous âges .....	49	0,2	0,7	36	0,2	1,2	85	0,2	0,8

N. = Nombre de décès.  
T. = Taux pour 100 000 habitants. Population évaluée au 1<sup>er</sup> janvier 1960 (I. N. S. E. E.).  
% = Nombre de décès pour 100 décès par tuberculose toutes formes.  
(\* N° 011 de la nomenclature internationale (révision 1955).)

TABLEAU VII

France entière : Année 1960.

Mortalité par tuberculose des os et des articulations (\*).  
(Statistique annuelle.)

Ages	Masculin			Féminin			Deux sexes		
	N.	T.	%	N.	T.	%	N.	T.	%
0- 1 an	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1- 4 ans	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5- 9 »	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10-14 »	—	—	—	1	0,05	8,3	1	0,03	5,3
15-19 »	2	0,1	28,5	—	—	—	2	0,08	8,7
20-24 »	1	0,07	3,7	1	0,07	3,3	2	0,06	3,5
25-29 »	2	0,1	2,2	2	0,1	2,1	4	0,1	2,1
30-34 »	2	0,1	0,7	1	0,06	0,6	3	0,09	0,7
35-39 »	3	0,2	0,8	—	—	—	3	0,09	0,5
40-44 »	4	0,4	1	2	0,2	1,6	6	0,3	1,2
45-49 »	7	0,5	1,1	4	0,3	2,3	11	0,4	1,4
50-54 »	3	0,2	0,3	9	0,6	4,4	12	0,4	1
55-59 »	3	0,2	0,3	12	0,8	5,4	15	0,5	1,1
60-64 »	12	1,2	1,1	3	0,2	1,3	15	0,65	1,1
65-69 »	17	2,4	2,2	5	0,45	1,7	22	1,2	2,1
70-74 »	13	2,3	2	11	1,2	3,3	24	1,6	2,5
75-79 »	11	3	2,4	21	3,1	6,4	32	3	4
80 et +	3	1	0,9	21	3,5	5,4	24	2,7	3,3
N. D.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tous âges	83	0,4	1,1	93	0,4	3,2	176	0,4	1,8

N. = Nombre de décès.  
T. = Taux pour 100 000 habitants. Population évaluée au 1<sup>er</sup> janvier 1960 (I. N. S. E. E.).  
% = Nombre de décès pour 100 décès par tuberculose toutes formes.  
(\* N<sup>os</sup> 012 et 013 de la nomenclature internationale (révision 1955).

TABLEAU VIII

France entière : Année 1960.

Mortalité par tuberculose « autres formes » (\*).  
(Statistique annuelle.)

Ages	Masculin			Féminin			Deux sexes		
	N.	T.	%	N.	T.	%	N.	T.	%
0- 1 an	1	0,2	3,4	2	0,5	7,4	3	0,4	5,3
1- 4 ans	5	0,3	15	3	0,2	11	8	0,25	13
5- 9 »	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10-14 »	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15-19 »	—	—	—	2	0,1	12,5	2	0,08	8,7
20-24 »	3	0,2	11,2	2	0,1	6,7	5	0,2	8,8
25-29 »	9	0,5	10	7	0,4	7,2	16	0,5	8,5
30-34 »	15	0,9	5,6	8	0,5	4,7	23	0,7	5,3
35-39 »	17	1	4,6	11	0,7	5,5	28	0,9	4,9
40-44 »	19	2,1	5,3	11	1,2	8,7	30	1,7	6,2
45-49 »	24	1,7	3,8	13	0,9	7,5	37	1,3	4,6
50-54 »	33	2,3	3,4	13	0,9	6,4	46	1,6	3,9
55-59 »	34	2,5	3,1	16	1,1	7,2	50	1,8	3,8
60-64 »	39	3,9	3,6	19	1,5	8,4	58	2,5	4,5
65-69 »	23	3,2	3	17	1,5	5,8	40	2,2	3,8
70-74 »	28	5	4,3	23	2,5	6,9	51	3,4	5,2
75-79 »	15	4,1	3,2	20	3	6,1	35	3,3	4,4
80 et +	17	5,9	5	24	4	6,2	41	4,6	5,6
N. D.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tous âges	282	1,3	3,9	191	0,8	6,6	473	1	4,7

N. = Nombre de décès.  
T. = Taux pour 100 000 habitants. Population évaluée au 1<sup>er</sup> janvier 1960 (I. N. S. E. E.).  
% = Nombre de décès pour 100 décès par tuberculose toutes formes.  
(\* N<sup>os</sup> 014 à 019 de la nomenclature internationale (révision 1955).

TABLEAU IX

France entière : Année 1960.

Mortalité générale.  
(Statistique annuelle.)

Ages	Masculin		Féminin		Deux sexes	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.
0- 1 an .....	10 980	2 630	7 964	1 985	18 944	2 310
1- 4 ans .....	2 125	125	1 667	107	3 792	120
5- 9 » .....	838	41,5	603	31	1 441	36
10-14 » .....	852	43	531	28	1 383	35
15-19 » .....	1 257	91	602	45	1 859	68
20-24 » .....	1 341	120	954	66	2 795	94
25-29 » .....	2 599	153	1 275	81	3 874	118
30-34 » .....	3 494	212	1 750	111	5 244	162
35-39 » .....	4 453	270	2 632	160	7 085	216
40-44 » .....	4 115	458	2 468	270	6 583	364
45-49 » .....	8 779	606	4 959	335	13 738	468
50-54 » .....	15 721	1 100	7 942	534	23 663	810
55-59 » .....	22 940	1 715	11 105	776	34 045	1 230
60-64 » .....	27 970	2 740	15 835	1 225	43 805	1 900
65-69 » .....	27 284	3 830	22 614	2 030	49 898	2 730
70-74 » .....	33 306	5 890	32 087	3 450	65 393	4 385
75-79 » .....	36 532	9 815	43 469	6 405	80 001	7 630
80 et + .....	58 426	20 200	95 000	15 900	153 426	17 300
N. D. ....	136	—	78	—	214	—
Tous âges .....	263 648	1 195	253 535	1 085	517 183	1 140

N. = Nombre de décès.  
T. = Taux pour 100 000 habitants. Population évaluée au 1<sup>er</sup> janvier 1960 (I. N. S. E. E.).

TABLEAU X

France entière : Année 1960.

Décès de causes inconnues ou non spécifiées (\*).  
(Statistique annuelle.)

Ages	Masculin			Féminin			Deux sexes		
	N.	T.	%	N.	T.	%	N.	T.	%
0- 1 an .....	891	213	8,1	614	153	7,7	1 505	183	7,9
1- 4 ans .....	305	19	14	265	17	16	570	18	15
5- 9 » .....	55	2,7	6,6	55	2,8	9,1	110	2,8	7,6
10-14 » .....	57	2,9	6,7	43	2,2	8,1	100	2,6	7,3
15-19 » .....	87	6,3	7	59	4,4	9,8	146	5,3	7,8
20-24 » .....	153	10	8,3	84	5,8	8,8	237	7,9	8,5
25-29 » .....	217	13	8,4	124	7,9	9,7	341	10,5	8,8
30-34 » .....	324	20	9,3	169	11	9,7	493	15	9,4
35-39 » .....	389	24	8,7	247	15	9,3	636	19	9
40-44 » .....	342	38	8,4	186	20	7,6	528	29	8
45-49 » .....	738	51	8,4	346	23	7	1 084	37	7,9
50-54 » .....	1 278	90	8,1	566	38	7,1	1 844	63	7,8
55-59 » .....	1 741	130	7,6	848	59	7,6	2 589	94	7,6
60-64 » .....	2 250	221	8,1	1 208	93	7,6	3 458	150	7,9
65-69 » .....	2 175	306	8	1 754	157	7,7	3 929	215	7,9
70-74 » .....	2 777	480	8,3	2 587	279	8,1	5 364	360	8,2
75-79 » .....	3 330	898	9,1	3 660	540	8,4	6 990	668	8,7
80 et + .....	6 141	2 120	10,5	8 654	1 450	9,2	14 795	1 650	9,6
N. D. ....	37	—	—	20	—	—	57	—	—
Tous âges .....	23 287	106	8,8	21 489	92	8,4	44 776	99	8,6

N. = Nombre de décès.  
T. = Taux pour 100 000 habitants. Population évaluée au 1<sup>er</sup> janvier 1960 (I. N. S. E. E.).  
% = Nombre de décès pour 100 décès toutes causes.  
(\* ) Nos 780 à 795 de la nomenclature internationale (révision 1955).

TABLEAU XI

France entière : Année 1960.  
Sénilité sans mention de psychose (\*).  
(Statistique annuelle.)

Ages	Masculin		Féminin		Deux sexes	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.
0- 1 an .....	—	—	—	—	—	—
1- 4 ans .....	—	—	—	—	—	—
5- 9 » .....	—	—	—	—	—	—
10-14 » .....	—	—	—	—	—	—
15-19 » .....	—	—	—	—	—	—
20-24 » .....	—	—	—	—	—	—
25-29 » .....	—	—	—	—	—	—
30-34 » .....	—	—	—	—	—	—
35-39 » .....	—	—	—	—	—	—
40-44 » .....	—	—	—	—	—	—
45-49 » .....	—	—	—	—	—	—
50-54 » .....	—	—	—	—	—	—
55-59 » .....	16	1,2	11	0,8	27	0,9
60-64 » .....	63	6,2	48	3,7	111	4,8
65-69 » .....	243	34	242	22	485	27
70-74 » .....	720	127	848	91	1 568	105
75-79 » .....	1 608	433	2 433	359	4 041	385
80 et + .....	7 990	2 760	16 228	2 720	24 218	2 730
N. D. ....	1	—	1	—	2	—
Tous âges .....	10 641	48,2	19 811	85	30 452	67,2

N. = Nombre de décès.  
T. = Taux pour 100 000 habitants. Population évaluée au 1<sup>er</sup> janvier 1960 (I. N. S. E. E.).  
(\* ) N° 794 de la nomenclature internationale (révision 1955).

### MORTALITÉ PAR TUBERCULOSE EN FRANCE AU COURS DES TROIS PREMIERS TRIMESTRES 1961 (1)

Nous pouvons actuellement faire état des chiffres provisoires de mortalité par tuberculose en France pour les trois premiers trimestres de l'année 1961. Dans le tableau ci-après, nous avons fait figurer les chiffres relatifs à la France entière, au département de la Seine et à la ville de Paris, et nous les avons comparés à ceux des trimestres correspondants de 1960.

Signalons que, pour la France et le département de la Seine, les chiffres sont rapportés au domicile du décédé, alors que pour Paris ils concernent le lieu du décès, c'est-à-dire que les décès indiqués pour cette ville sur le tableau comprennent aussi bien ceux de personnes domiciliées à Paris que ceux de personnes habitant hors de Paris, mais décédées dans la capitale.

Pour 1961, comme au cours des autres années, la mortalité tuberculeuse apparaît plus élevée dans les premiers mois de l'année que lors des trimestres d'été.

Il semble que se dessine, par rapport à l'année précédente, une diminution des décès : au cours des trois premiers trimestres de 1961, les décès ont été moins nombreux qu'au cours des trimestres correspondants de 1960.

(1) Documents de base fournis par l'I. N. S. E. E.

## MORTALITÉ PAR TUBERCULOSE (1961)

	1 <sup>er</sup> trimestre				2 <sup>e</sup> trimestre				3 <sup>e</sup> trimestre			
	1961		1960		1961		1960		1961		1960	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.
<i>France :</i>												
Tuberculose toutes formes.....	2 496	22	3 083	27	2 206	19	2 250	20	1 965	17	1 980	17,5
Tuberculose de l'appareil respiratoire..	2 273	20	2 778	24,5	1 960	17	2 006	17,6	1 758	15	1 760	15,5
Tuberculose méningée .....	62	0,5	87	0,8	66	0,6	75	0,7	56	0,5	55	0,5
Tuberculose « autres formes ».....	161	1,4	218	1,9	180	1,5	169	1,5	151	1,3	165	1,4
<i>Seine :</i>												
Tuberculose toutes formes.....	285	20	336	24	236	17	247	17,5	209	15	225	16
Tuberculose de l'appareil respiratoire..	255	18	295	21	196	14	216	15	183	13	201	14
Tuberculose méningée .....	11	0,8	15	1,1	12	0,8	11	0,8	10	0,7	8	0,6
Tuberculose « autres formes ».....	19	1,3	26	1,8	28	2	20	1,4	16	1,1	16	1,1
<i>Paris :</i>												
Tuberculose toutes formes.....	178	25	211	29,5	142	20	142	20	105	15	149	21
Tuberculose de l'appareil respiratoire..	151	21	186	26	109	15	122	17	91	13	130	18
Tuberculose méningée .....	8	1,1	11	1,5	11	1,5	9	1,3	8	1,1	7	1
Tuberculose « autres formes ».....	19	2,7	14	2	22	3,1	12	1,7	6	0,8	12	1,7

*Nota.* — 1. La population utilisée pour calculer les taux est une population évaluée par l'I. N. H. La population évaluée par l'I. N. S. E. E. ne nous sera donnée qu'après dépouillement des résultats du recensement de 1962.

2. Alors que pour le département de la Seine les décès indiqués concernent les sujets qui y sont domiciliés, pour Paris les chiffres indiqués sont relatifs au lieu du décès et concernent par conséquent aussi bien les décès de sujets domiciliés à Paris que ceux de sujets habitant en dehors de Paris, mais décédés dans cette ville.



## CANCER

### L'ENQUÊTE PERMANENTE CANCER (E. P. C.). PRONOSTIC ET ÉVOLUTION DU CANCER DE LA LANGUE (1)

#### I. — FRÉQUENCE DU CANCER DE LA LANGUE

Dans l'ordre de fréquence des différentes localisations du cancer, les tumeurs linguales occupent une place relativement modeste : les plus récentes statistiques de mortalité les situent au 19<sup>e</sup> rang, immédiatement après le cancer de l'ovaire. Il semble d'ailleurs que leur fréquence ait diminué au cours de ces dernières décennies.

En 1959, les décès dus à cette localisation s'élevèrent en France à 727, dont 637 hommes et 90 femmes (tableau I). Les taux de mortalité pour 100 000 habitants s'établissent respectivement à 2,9 pour le sexe masculin, 0,4 pour le sexe féminin et 1,6 pour les deux sexes réunis (graphique I).

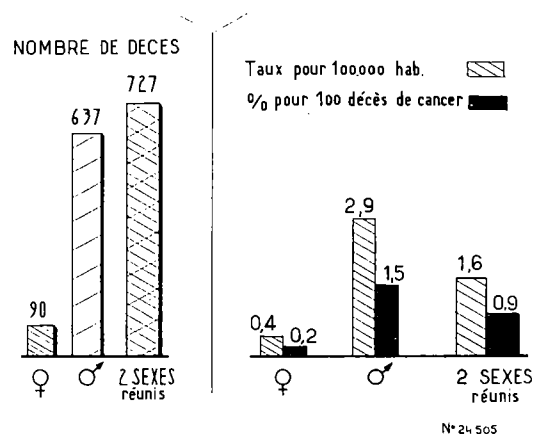
TABLEAU I

*Mortalité par cancer de la langue (141). Année 1959.*

Sexe	Nombre de décès	Taux pour 100 000 habitants	Taux pour 100 décès de cancer
Féminin .....	90	0,4	0,2
Masculin .....	637	2,9	1,5
<i>Deux sexes .....</i>	<b>727</b>	<b>1,6</b>	<b>0,9</b>

(1) Ce travail, où toutes les possibilités de l'E. P. C. n'ont pas été exploitées, est en fait destiné à une réunion internationale sur « End results in treatment of cancer ». Pour cette raison, il ne respecte pas les règles traditionnelles de présentation de l'E. P. C.

La proportion de décès dus au cancer de la langue par rapport à l'ensemble des cancers est très faible, de l'ordre de 1 %. Ce pourcentage est toutefois beaucoup plus élevé dans le sexe masculin (1,5 %) que dans le sexe féminin où il est extrêmement faible (0,2 %).



GRAPHIQUE I. — Cancer de la langue.  
Mortalité en 1959.

Les données épidémiologiques concernant la morbidité sont, en France, assez réduites : nous ne disposons que d'un seul document : l'« Essai d'étude de la fréquence d'apparition des nouveaux cas de cancer », publié en 1953 par P. F. DENOIX (1) et portant sur l'ensemble de la population d'un département, le Loir-et-Cher, en 1951-1952. Malheureusement, les chiffres recueillis pour les néoplasies linguales sont très faibles. La population de référence ne comprend en effet que 250 000 habitants, ce qui ne permet pas de recueillir un nombre de cas suffisant pour en tirer des conclusions valables quant à une estimation réelle de la morbidité rapportée à la France entière (cette restriction ne s'applique qu'aux localisations rares). Nous croyons cependant utile de présenter ces résultats à titre documentaire (tableau II) : 11 nouveaux cas ont été enregistrés, soit 8 masculins et 3 féminins. Les taux de morbidité s'établissent à 4 pour 100 000 habitants dans le sexe masculin et 2 pour 100 000 habitants pour les deux sexes réunis. De ces quelques notions épidémiologiques il ressort que, si le cancer de la langue est un cancer relativement peu fréquent chez l'homme, il est rarissime chez la femme. En effet, la sex-ratio s'élève à 7 : 1 dans les statistiques de mortalité. D'après l'enquête « Morbidité

(1) Un nouveau sondage a été entrepris en 1960 dans 3 départements : Calvados, Manche, Marne. Il portera sur un million et demi d'habitants, pendant deux années consécutives; on obtiendra ainsi des taux de fréquence valables pour chaque localisation.

Loir-et-Cher », elle ne serait que de 3 : 1. A vrai dire, cette dernière proportion est sujette à caution, le nombre de cas recueillis étant très insuffisant pour permettre d'utiles comparaisons statistiques.

TABLEAU II

Enquête morbidité Loir-et-Cher 1951-1952.  
Morbidité par cancer de la langue.

Sexe	Nombre de décès	Taux pour 100 000 habitants	Taux pour 100 décès par cancer
Féminin .....	3	1	0,4
Masculin .....	8	4	1,3
Deux sexes .....	11	2	0,8

## II. — LE CANCER DE LA LANGUE DANS L'ENQUÊTE PERMANENTE CANCER (E. P. C.)

L'Enquête Permanente Cancer dispose maintenant d'un recul de 17 années, au cours desquelles nous avons pu collecter dans les Centres anticancéreux (C. A. C.) un ensemble de 5 397 observations de tumeurs malignes de la langue.

La prédominance chez l'homme est évidemment considérable : 4 652 cas contre 668 chez la femme (sex-ratio 7 : 1).

Ce travail étant destiné à une confrontation internationale, nous avons dû nous conformer aux règles édictées en vue de cette confrontation, c'est-à-dire, en premier lieu, ne conserver que les cas pour lesquels une confirmation anatomo-pathologique du diagnostic avait été obtenue. Cette restriction ramène le total des observations disponibles à 3 843, soit pratiquement les trois quarts de l'ensemble; on a ainsi la certitude de ne faire porter les investigations que sur des tumeurs indiscutablement malignes.

Comme dans toutes les statistiques portant sur cette localisation, l'histologie apparaît assez uniforme : il s'agit, pour 90 %, de carcinomes épidermoïdes plus ou moins différenciés. Les lympho-épithéliomes, cylindromes, sarcomes, etc., sont très rares.

### A. — MODE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Pour les raisons exprimées plus haut, nous avons dû renoncer, pour cette étude, aux règles traditionnelles de présentation des résultats de l'Enquête Permanente Cancer.

La définition de l'extension tumorale paraîtra peut-être un peu atypique à ceux de nos lecteurs qui sont habitués à la présentation classique en

« stades ». L'appréciation de ceux-ci, si elle est réalisée de façon assez homogène dans le cadre des Centres anticancéreux, présente par contre de trop grandes divergences sur le plan international pour qu'il soit possible de nuancer valablement les classifications selon les 4 groupes habituels : T1, T2, T3, T4 (N<sub>0</sub> et N+ définissant l'adénopathie).

Nous avons ainsi été amenés à regrouper cet ensemble en 2 grandes catégories :

*Le groupe I*, qui concerne les tumeurs dites « localisées » et réunit les « stades » classiques I et II, mais sans adénopathie satellite et sans métastase à distance (N<sub>0</sub> et M<sub>0</sub>).

*Le groupe II*, qui concerne les tumeurs dites « non localisées » et inclut tous les autres cas (T3 et T4 auxquels s'ajoutent T1 et T2 avec adénopathie ou métastase).

Aucune distinction n'a été faite selon le siège anatomique exact : base ou partie mobile.

Précisons que nous n'avons retenu que les cancers ayant au moins 2 années de surveillance. Pour éviter de trop surcharger les tableaux, l'évolution ne sera étudiée que sur 2, 5 et 10 ans, par sexe et pour les deux sexes réunis.

Nous n'avons pas introduit la notion d'âge qui a souvent l'inconvénient d'éparpiller les résultats, rendant très incertain le calcul des pourcentages. On sait que le maximum de fréquence pour les tumeurs malignes de la langue se situe entre 50 et 60 ans. Les plus récentes statistiques américaines nous confirment cette notion.

L'évolution sera enfin présentée en fonction du *traitement*. Là encore, un choix a été effectué qui schématise simplement les plus habituelles des indications thérapeutiques.

1° *Les techniques radiothérapeutiques* dont la modalité essentielle reste la curiepointure, que ce soit par aiguille de Ra ou, beaucoup plus rarement, par gouttière vectrice. Bien que les indications en soient franchement différentes, cette rubrique inclut également les méthodes d'irradiation transcutanée par radiothérapie classique, télécobalt ou électrons de haute énergie. Les tumeurs de la base de la langue en sont plus habituellement justiciables.

2° *Les techniques chirurgicales pures* : elles sont de pratique assez restreinte en France. Nous verrons que leurs indications sont plus étendues dans les pays anglo-saxons. Elles peuvent aller de la simple exérèse à l'électrochirurgie d'un noyau limité, jusqu'aux grandes interventions mutilantes telles que la glosso-laryngectomie sus-glottique associée (ou non) à un évidement ganglionnaire en monobloc (tumeurs de la base). Sous cette rubrique ne sont comprises que les techniques chirurgicales portant sur la tumeur primitive. Les curages ganglionnaires isolés — d'ailleurs inconcevables en pratique — en sont par conséquent exclus.

3° *Les associations radiochirurgicales* présentent des indications plus étendues; elles sont surtout représentées dans l'enquête par la curiepointure associée au curage ganglionnaire.

4° *Les autres traitements* (traitements médicaux, chimiothérapeutiques, etc.) n'ont aucune visée curatrice; ils sont exceptionnellement pratiqués et leur intérêt est par conséquent mineur.

5° Enfin la dernière catégorie se réfère aux malades *non traités*.

B. — EVOLUTION EN FONCTION DU SEXE  
ET DE L'EXTENSION TUMORALE SUR 2, 5 ET 10 ANS  
(tableaux III, IV et V).

Le pronostic apparaît d'emblée assez sombre, puisque, dès la *deuxième année de surveillance*, les deux tiers des malades sont décédés. Compte tenu des 5,8 % de perdus de vue, on peut considérer que le quart des malades se maintiennent en état de guérison apparente, la survie brute étant pratiquement de 30 %. Il est intéressant de remarquer que le pro-

TABLEAU III  
Tumeurs malignes de la langue (141).  
Evolution après 2 ans de surveillance.  
Tous traitements.

Sexe	Stade	Total des cas	Cicatrisés		Evolutants		Décédés		Perdus de vue	
			Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Masculin.	Groupe I ..	641	314	48,9	40	6,3	248	38,7	39	6,1
	Groupe II ..	2 155	303	14,1	111	5,2	1 637	75,9	104	4,8
	N. P. (1)...	107	25	23,4	4	3,7	63	58,9	15	14
	<i>Total</i> ....	2 903	642	22,1	155	5,4	1 948	67	158	5,5
Féminin.	Groupe I ..	148	69	46,6	8	5,4	55	37,1	16	10,9
	Groupe II ..	252	67	26,6	16	6,4	152	60,3	17	6,7
	N. P. ....	20	2	10	2	10	14	70	2	10
	<i>Total</i> ....	420	138	32,9	26	6,2	221	52,6	35	8,3
<i>Total deux sexes.</i>	Groupe I ..	789	383	48,6	48	6,1	303	38,3	55	7
	Groupe II ..	2 407	370	15,4	127	5,3	1 789	74,3	121	5
	N. P. ....	127	27	21,2	6	4,7	77	60,7	17	13,4
	<i>Total</i> ....	3 323	780	23,4	181	5,5	2 169	65,3	193	5,8

(1) Non précisé.

nostic semble sensiblement meilleur chez les femmes, dont le tiers des cas paraissent cicatrisés à 2 ans. Ceci n'est certainement pas lié au hasard et trouve sans doute une partie de son explication dans la répartition par « stades ». Le groupe II recueille chez l'homme environ 80 % des malades, mais seulement 60 % chez la femme (et même 28 % chez les malades ayant 10 ans de surveillance). Il semble donc que la lésion linguale soit ressentie de façon plus élective chez la femme et l'amène à consulter à un stade plus précoce que l'homme. Le pronostic en est d'autant amélioré.

C'est, en fait, sur 5 années de surveillance (tableau IV) qu'il convient de juger des chances réelles de guérison. Elles sont ici assez réduites puisque, sur 2 561 malades, 80 % sont morts à la cinquième année. L'extension tumorale joue, bien entendu, dans le pronostic, un rôle capital; c'est ainsi que, pour le groupe I, on enregistre seulement 55 % de décès alors que le taux dépasse 86 % dans le groupe II (numériquement beaucoup plus important).

TABLEAU IV  
*Tumeurs malignes de la langue (141).*  
*Evolution après 5 ans de surveillance.*  
Tous traitements.

Sexe	Stade	Total des cas	Cicatrisés		Evoluants		Décédés		Perdus de vue	
			Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Masculin.	Groupe I ..	412	152	36,8	10	2,4	235	57,2	15	3,6
	Groupe II ..	1 732	166	9,6	14	0,8	1 518	87,7	34	1,9
	N. P. ....	88	16	18,2	4	4,5	61	69,3	7	8
	<i>Total</i> ....	<i>2 232</i>	<i>334</i>	<i>15</i>	<i>28</i>	<i>1,3</i>	<i>1 814</i>	<i>81,2</i>	<i>56</i>	<i>2,5</i>
Féminin.	Groupe I ..	104	47	45,2	1	0,9	50	48,1	6	5,8
	Groupe II ..	209	41	19,7	3	1,4	154	73,6	11	5,3
	N. P. ....	16	2	12,5	1	6,3	12	74,9	1	6,3
	<i>Total</i> ....	<i>329</i>	<i>90</i>	<i>27,4</i>	<i>5</i>	<i>1,5</i>	<i>216</i>	<i>65,6</i>	<i>18</i>	<i>5,5</i>
<i>Total deux sexes.</i>	Groupe I ..	516	199	38,6	11	2,1	285	55,2	21	4,1
	Groupe II ..	1 941	207	10,7	17	0,9	1 672	86,1	45	2,3
	N. P. ....	104	18	17,4	5	4,8	73	70,1	8	7,7
	<i>Total</i> ....	<i>2 561</i>	<i>424</i>	<i>16,5</i>	<i>33</i>	<i>1,3</i>	<i>2 030</i>	<i>79,3</i>	<i>74</i>	<i>2,9</i>

De même qu'après la deuxième année de surveillance, le pronostic semble meilleur dans le sexe féminin où l'on relève seulement 65,6 % de décès contre 81,2 % chez l'homme. L'influence du « stade » y est sensible, proportionnellement de la même façon que pour le sexe masculin. Dans

l'ensemble, la survie brute à 5 ans est de 18 %. A la dixième année de surveillance (tableau V), on peut considérer qu'il ne reste que 10 % de malades guéris (20 % dans le sexe féminin). Il est vrai qu'après un si long délai, une partie des malades a pu mourir d'une autre cause que de cancer, surtout lorsque l'on sait que « l'âge médian » de cette localisation approche de 65 ans (EDERER et MOSS, 1961).

TABLEAU V  
*Tumeurs malignes de la langue (141).*  
*Evolution après 10 ans de surveillance.*  
Tous traitements.

Sexe	Stade	Total des cas	Cicatrisés		Evoluants		Décédés		Perdus de vue	
			Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Masculin.	Groupe I ..	206	49	23,8	3	1,5	146	70,8	8	3,9
	Groupe II ..	932	33	3,5	2	0,2	880	94,5	17	1,8
	N. P. ....	55	8	14,6	—	—	40	72,7	7	12,7
	<i>Total</i> ....	<i>1 193</i>	<i>90</i>	<i>7,6</i>	<i>5</i>	<i>0,4</i>	<i>1 066</i>	<i>89,3</i>	<i>32</i>	<i>2,7</i>
Féminin.	Groupe I ..	107	27	25,3	—	—	74	69,1	6	5,6
	Groupe II ..	45	4	8,9	—	—	39	86,7	2	4,4
	N. P. ....	7	1	14,3	—	—	4	57,1	2	28,6
	<i>Total</i> ....	<i>159</i>	<i>32</i>	<i>20,1</i>	<i>—</i>	<i>—</i>	<i>117</i>	<i>73,6</i>	<i>10</i>	<i>6,3</i>
<i>Total deux sexes.</i>	Groupe I ..	313	76	24,3	3	0,9	220	70,3	14	4,5
	Groupe II ..	977	37	3,8	2	0,2	919	94,1	19	1,9
	N. P. ....	62	9	14,5	—	—	44	71	9	14,5
	<i>Total</i> ....	<i>1 352</i>	<i>122</i>	<i>9</i>	<i>5</i>	<i>0,4</i>	<i>1 183</i>	<i>87,5</i>	<i>42</i>	<i>3,1</i>

On voit que, dans l'ensemble, le cancer de la langue est d'un mauvais pronostic, et cette notion est en grande partie liée à sa lymphophilie marquée. Les cancers de la base sont d'ailleurs, à ce point de vue, plus redoutables que ceux de la partie mobile; leurs adénopathies sont très rapidement étendues à l'ensemble des chaînes lymphatiques du cou et l'efficacité du curage devient dès lors illusoire.

#### C. — EVOLUTION EN FONCTION DU TRAITEMENT

a) LES ÉVENTUALITÉS THÉRAPEUTIQUES. — Le choix des diverses éventualités thérapeutiques a été précisé plus haut. Il est intéressant d'examiner tout d'abord dans quelles proportions ont été utilisés ces divers modes de traitement (tableau VI). (Les différences selon le sexe ne sont

pas véritablement significatives, sauf peut-être en ce qui concerne la chirurgie isolée dont l'utilisation est 2 fois plus fréquente chez la femme.)

TABLEAU VI

Tumeurs malignes de la langue (141).  
Répartition des traitements en fonction du sexe  
(2 ans de surveillance).

Traitement	Masculin		Féminin		Deux sexes	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Chirurgie isolée .....	116	4	33	7,9	149	4,5
Techniques radiothérapiques .....	1 909	65,7	245	58,3	2 154	64,8
Chirurgie + radiothérapie (et Ra) .....	734	25,3	120	28,5	854	25,8
Autres traitements .....	37	1,3	10	2,4	47	1,4
Non traités .....	107	3,7	12	2,9	119	3,6
<i>Total</i> .....	<i>2 903</i>		<i>420</i>		<i>3 323</i>	

La chirurgie isolée est peu employée en France, et spécialement dans les C. A. C. où elle ne représente que 4,5 % des méthodes thérapeutiques utilisées. La technique chirurgicale de glossectomie avec curage est cependant d'inspiration française (POIRIER, 1902) et la classique opération de Morestin garde encore quelques défenseurs. Elle est d'ailleurs plus souvent réalisée « en monobloc » avec le curage ganglionnaire.

Aux U. S. A., les résultats d'une importante enquête, poursuivie par EDERER et MOSS (1961), témoignent d'une plus grande faveur pour les procédés chirurgicaux qui sont appliqués — isolés — dans 30 % des cas. Certains auteurs même, comme BEAHR et DEVINE à la Mayo-Clinic, considèrent que la chirurgie est le traitement de choix du cancer de la langue, tout au moins pour les tumeurs de la partie mobile.

Les techniques radiothérapiques isolées apparaissent au contraire, dans notre enquête, comme la méthode de prédilection utilisée dans près des deux tiers des cas (64,8 %). Elles sont surtout représentées par l'aiguillage de radium, plus rarement par la radio ou la cobalt-thérapie. Aux U. S. A. (EDERER et MOSS), ces techniques radiothérapiques sont évidemment moins utilisées (50 %) en raison de la tendance chirurgicale marquée.

Les associations radiochirurgicales : cette méthode excellente est surtout représentée dans l'E. P. C. par l'aiguillage suivi de curage ganglionnaire, qu'il soit systématique ou pratiqué « à la demande » ; cette technique est appliquée dans 25,8 % des cas, alors qu'elle ne représente que 10 % de l'ensemble des traitements aux U. S. A.

Enfin, les autres traitements forment un groupe hétérogène où l'on rencontre surtout des traitements médicaux chimio- ou hormonothérapiques ; leur incidence est très faible : 1,4 % des cas.

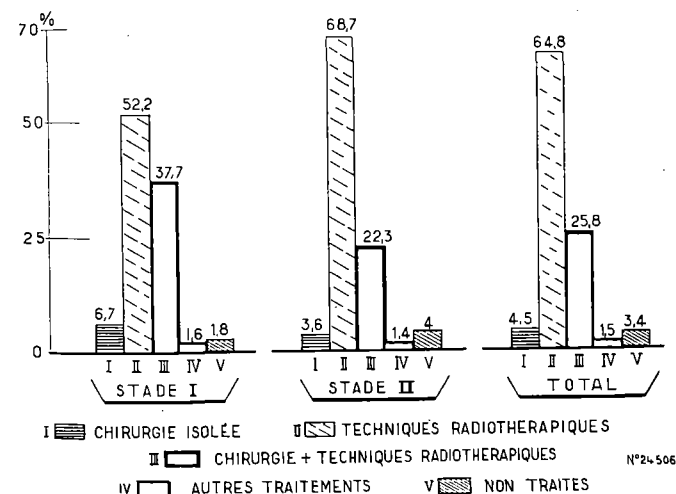
La répartition de ces différents moyens thérapeutiques en fonction du stade (tableau VII) fait apparaître — ce qui est normal — une préférence marquée pour les techniques radiothérapiques (68,7 %) dans le groupe II où la chirurgie isolée n'est plus pratiquée que dans 3,6 % des cas. De telles tumeurs sont en effet trop fréquemment au-dessus des ressources de la chirurgie.

TABLEAU VII

Tumeurs malignes de la langue (141).  
Répartition des traitements en fonction du « stade »  
(2 ans de surveillance).

Traitement	Groupe I		Groupe II		N. P.		Total	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Chirurgie isolée .....	53	6,7	87	3,6	9	36	149	4,5
Techniques radiothérapiques .....	412	52,2	1 654	68,7	14	56	2 080	64,8
Chirurgie + techniques radiothérapiques .....	297	37,7	536	22,3	1	4	834	25,8
Autres traitements .....	13	1,6	34	1,4	—	—	47	1,5
Non traités .....	14	1,8	96	4	1	4	111	3,4
<i>Total</i> .....	<i>789</i>		<i>2 407</i>		<i>25</i>		<i>3 221</i>	

Dans le groupe I, par contre, les procédés radiothérapiques sont appliqués dans un peu plus de la moitié des cas (52,2 %) et les associations radiochirurgicales (37,7 %) conservent à juste titre de nombreux partisans (graphique II).



GRAPHIQUE II. — Tumeurs malignes de la langue.  
Répartition des traitements en fonction du stade.

b) LES RÉSULTATS A 5 ANS EN FONCTION DU TRAITEMENT ET DE L'EXTENSION TUMORALE (tableau VIII). — Dans le groupe I, la chirurgie fournit — d'assez loin — les meilleurs résultats, soit pratiquement 55 % de guérisons apparentes. Il convient cependant de préciser que les cas confiés au chirurgien sont certainement ceux qui se présentent dans les meilleures conditions : tumeur bien limitée, de petit volume, de siège favorable (région de la pointe), sans adénopathie satellite. Un tel pourcentage de guérisons pour un cancer dont la malignité est bien connue est cependant fort intéressant; il repose malheureusement sur un nombre de cas assez faible (42 au total).

Les associations radiochirurgicales fournissent également un taux appréciable de guérisons : 42 %, ce qui correspond à un taux de survie brut de 45,2 %.

Ce sont les techniques radiothérapiques pures qui semblent fournir les résultats les moins favorables. Compte tenu des 5,2 % de malades perdus de vue, on arrive à un taux brut de survie avoisinant 36 %. Ceci ne nous permet pas d'assurer que les techniques radiothérapiques — et en particulier l'aiguillage de radium — soient de valeur inférieure aux méthodes chirurgicales; mais il est, par contre, à peu près certain que les malades

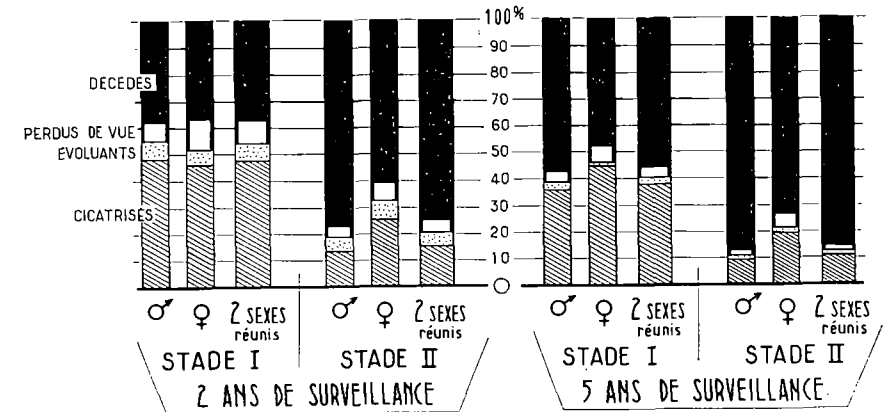
TABLEAU VIII

Tumeurs malignes de la langue (141).  
Evolution à 5 ans en fonction du traitement et du « stade ».

Traitement	Nb. total	Cicatrisés		Evoluants		Décédés		Perdus de vue		
		Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	
<b>Groupe I.</b>										
Chirurgie isolée ....	42	23	54,8	—	—	18	42,8	1	2,4	
Techniques radiothérapiques .....	272	92	33,8	5	1,8	161	59,2	14	5,2	
Chirurgie + radiothérapie .....	186	78	42	6	3,2	97	52,1	5	2,7	
Autres traitements..	10	3	30	—	—	6	60	1	10	
<b>Total des cas .....</b>	<b>510</b>	<b>196</b>	<b>38,4</b>	<b>11</b>	<b>2,2</b>	<b>282</b>	<b>55,3</b>	<b>21</b>	<b>4,1</b>	
<b>Groupe II.</b>										
Chirurgie isolée ....	75	17	22,7	—	—	56	74,7	2	2,6	
Techniques radiothérapiques .....	1 364	90	6,6	12	0,9	1 229	90,1	33	2,4	
Chirurgie + radiothérapie .....	393	94	24	4	1	287	73	8	2	
Autres traitements..	28	6	21,4	—	—	21	75	1	3,6	
<b>Total des cas .....</b>	<b>1 860</b>	<b>207</b>	<b>11,1</b>	<b>16</b>	<b>0,9</b>	<b>1 593</b>	<b>85,6</b>	<b>44</b>	<b>2,4</b>	

qui y sont soumis correspondent, dans l'ensemble, à des cas moins favorables que ceux confiés aux chirurgiens.

Les résultats sont bien plus sombres dans le groupe II où les trois quarts des malades traités chirurgicalement sont morts à la cinquième année. Il est vrai, là encore, que la proportion des malades « chirurgicaux » est très faible : 75 sur un ensemble de 1 860. Le nombre élevé de malades traités par curie- et radiothérapie (1 364) donne encore davantage de signification aux résultats particulièrement médiocres de ce mode de



GRAPHIQUE III. — Tumeurs malignes de la langue.  
Evolution en fonction du stade.

traitement : plus de 90 % de décès à la cinquième année. Il est certain qu'à ce stade les traitements par agents physiques doivent être complétés, dans la mesure du possible, par un curage ganglionnaire; cette notion est confirmée par le pronostic sensiblement meilleur pour les 393 malades traités par l'association radiochirurgicale : 25 % de survie brute (graphique III).

## CONCLUSIONS

De cette étude — volontairement plus schématique que les précédentes — semblent se dégager quelques notions essentielles sur certains aspects du cancer de la langue :

— Bien que la fréquence de cette tumeur ait, dans l'ensemble, tendance à décroître, son incidence reste élevée dans les C. A. C. qui, en 17 ans, en ont traité 5 397 cas. Ceci s'explique surtout par l'orientation thérapeutique de ces centres qui sont plus spécialement axés vers les techniques curie- et radiothérapiques.

— La « sex-ratio » donne toujours une prépondérance très marquée au sexe masculin. D'après les données de la mortalité, comme d'après les résultats de notre enquête, elle s'élève à 7 : 1. Par contre, aux U. S. A., la plus récente des enquêtes portant sur cette localisation l'évalue 3,4 : 1.

— Le maximum de fréquence par âge s'observe entre 50 et 60 ans, dans l'un et l'autre sexe. Ceci ne signifie pas que le risque diminue après 60 ans : comme dans la plupart des cancers, il croît en effet presque régulièrement avec l'âge.

— La répartition en fonction de l'extension tumorale fait apparaître une prépondérance considérable des formes évoluées, puisque le groupe I (tumeurs strictement localisées sans envahissement ganglionnaire) ne représente que le quart des cas. Il s'agit, en règle générale, d'un cancer très lymphophile dans lequel l'envahissement ganglionnaire est précoce, spécialement dans les localisations à la base de la langue.

— Dans les C. A. C. le traitement semble spécialement orienté vers les techniques radiothérapiques (radium surtout) qui recueillent 75 % des cas, 25 % étant traités par les associations radiochirurgicales et seulement 4,5 % par la chirurgie isolée.

— Toutes les statistiques publiées confèrent au cancer de la langue un pronostic médiocre. Sans tenir compte de l'extension tumorale, le pronostic global à 5 ans ne donne que 18 % de survie brute, et ce taux n'est guère dépassé dans les statistiques étrangères les plus récentes. Le degré d'extension tumorale conditionne, bien entendu, largement le pronostic. Dans les formes localisées (groupe I), la survie brute à 5 ans dépasse 40 % alors que les formes plus envahissantes n'autorisent guère plus de 12 % de survie. C'est essentiellement la présence ou l'absence d'adénopathies cervicales qui conditionne le pronostic.

— Ce dernier est sensiblement meilleur chez les femmes où l'on ne relève que 65,6 % de décès à 5 ans contre 81,2 % chez l'homme. Une telle différence a été également observée aux U. S. A. et on ne peut faire à ce sujet que des hypothèses. Il semble en tout cas avéré que les femmes consultent plus précocement, car la proportion des formes avancées est

chez elles beaucoup plus réduite. Il est possible aussi qu'il existe une différence d'ordre biologique dans le potentiel de malignité selon le sexe, les formes de l'homme pouvant être plus évolutives.

— En fonction du traitement, les résultats semblent plus favorables dans les cas traités chirurgicalement, tout au moins dans les formes localisées (55 % de guérison apparente). En réalité, si l'on considère l'ensemble des cancers, c'est l'association radiochirurgicale qui semble représenter le traitement de choix, apportant 25 % de survie brute à 5 ans pour les malades du groupe II. Les techniques purement radiothérapiques se soldent alors par une mortalité dépassant 90 %.

En conclusion, la localisation linguale apparaît comme une forme redoutable de la maladie cancéreuse. Il est cependant permis d'espérer que sa fréquence tomberait rapidement si la consommation de tabac et d'alcool diminuait dans de notables proportions — surtout dans le sexe masculin et après 40 ans.

*Travail de la Section Cancer, présenté par*

J. LEGUÉRINAIS, M. FERDOILLE et L. MAUJOL.

## VÉNÉRÉOLOGIE

### STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

et

### ACTIVITÉ DES DISPENSAIRES ANTIVÉNÉRIENS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

(au cours du troisième trimestre 1961).

Les renseignements ci-après concernent les cas de maladies vénériennes déclarés au cours du troisième trimestre 1961 et le fonctionnement des dispensaires antivénériens, au cours de ce même trimestre, dans les 90 départements métropolitains.

#### 1° Déclaration obligatoire des maladies vénériennes.

Le nombre de cas de maladies vénériennes déclarés au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 1961 a été de 4 569.

Il se décompose ainsi :

Blennorragie .....	3 630
Syphilis primo-secondaire .....	883
Chancre mou .....	56
Maladie de Nicolas-Favre .....	0

La comparaison de ces chiffres avec ceux du 3<sup>e</sup> trimestre 1960 donne les résultats suivants :

	3 <sup>e</sup> trimestre 1961	3 <sup>e</sup> trimestre 1960	Différence
Blennorragie .....	3 630	3 931	-301
Syphilis .....	883	544	+339
Chancre mou .....	56	18	+38
Maladie de Nicolas-Favre.....	0	0	

Les chiffres de ce tableau font apparaître, une fois de plus, une augmentation du nombre de cas de syphilis. Si l'on se reporte aux statistiques des dernières années, on ne peut que souligner le rythme accéléré de cette recrudescence.



On remarque également que le nombre de cas de chancre mou a augmenté d'une façon sensible, surtout dans le département des Bouches-du-Rhône, qui accuse 34 cas de plus qu'au 3<sup>e</sup> trimestre 1960.

Le tableau ci-après indique les départements où la recrudescence de la syphilis est la plus frappante. On peut remarquer que les départements du Rhône et de la Seine viennent en tête.

*Syphilis*

Départements	3 <sup>e</sup> trimestre 1961	3 <sup>e</sup> trimestre 1960	Augmentat.
Alpes-Maritimes .....	25	12	13
Bouches-du-Rhône .....	42	30	12
Basses-Pyrénées .....	15	7	8
Rhône .....	86	27	59
Seine .....	509	314	195
Var .....	22	6	16

2<sup>o</sup> Activité des dispensaires antivénéériens.

Les chiffres des dispensaires se rapportent aux 90 départements.

Ces statistiques montrent que, pendant le 3<sup>e</sup> trimestre 1961, 13 738 séances de consultations ont été données et que 228 306 consultations ou actes thérapeutiques ont été effectués.

Le nombre des examens de laboratoire a été de 92 918, comprenant :

76 001 examens sérologiques, dont 7 873 positifs.

16 917 examens microbiologiques, dont 3 564 positifs.

2 928 malades ont été traités pour syphilis par la pénicilline et ses dérivés, à la dose moyenne de 9,2 millions d'unités par malade.

694 malades ont été traités pour blennorragie par la pénicilline et ses dérivés, à la dose moyenne de 2,7 millions d'unités par malade.

937 malades ont reçu en moyenne 8,4 grammes de sulfamides.

*Travail de la Section de Vénérologie présenté par*

S. ROULE et S. GOURLIAU.

I. — Maladies vénériennes déclarées, en application de l'article L 257 du Code de la Santé publique  
au cours du troisième trimestre 1961.

1° BLENNORRAGIE

Départements	Juill.	Août	Sept.	Tot.	Départements	Juill.	Août	Sept.	Tot.	Départements	Juill.	Août	Sept.	Tot.
Ain .....	2	1	0	3	Gers .....	0	0	0	0	Puy-de-Dôme .....	0	1	1	2
Aisne .....	1	2	1	4	Gironde .....	54	41	40	135	Pyrénées (Basses-)	9	18	25	52
Allier .....	0	3	0	3	Hérault .....	1	5	1	7	Pyrénées (Hautes-)	0	0	7	7
Alpes (Basses-)	0	0	0	0	Ile-et-Vilaine .....	2	2	3	7	Pyrénées-Orientales	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	Indre .....	6	0	3	9	Rhin (Bas-)	20	11	8	39
Alpes-Maritimes .....	35	34	43	112	Indre-et-Loire .....	0	3	2	5	Rhin (Haut-)	4	3	5	12
Ardèche .....	0	0	0	0	Isère .....	5	12	11	28	Rhône .....	50	34	52	136
Ardennes .....	0	1	0	1	Jura .....	0	0	0	0	Saône (Haute-)	0	0	0	0
Ariège .....	0	0	0	0	Landes .....	0	0	0	0	Saône-et-Loire .....	3	5	2	10
Aube .....	5	5	3	13	Loir-et-Cher .....	0	0	0	0	Sarthe .....	0	1	0	1
Aude .....	0	0	0	0	Loire .....	2	3	3	8	Savoie .....	0	0	0	0
Aveyron .....	0	0	0	0	Loire (Haute-)	0	0	0	0	Savoie (Haute-)	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône .....	37	34	64	135	Loire-Atlantique .....	2	8	5	15	Seine .....	822	667	767	2 256
Calvados .....	5	13	9	27	Loiret .....	1	5	4	10	Seine-Maritime .....	44	66	72	182
Cantal .....	0	0	0	0	Lot .....	0	0	0	0	Seine-et-Marne .....	0	0	0	0
Charente .....	1	0	0	1	Lot-et-Garonne .....	0	1	4	5	Seine-et-Oise .....	8	16	9	33
Charente-Maritime .....	6	9	3	18	Lozère .....	0	0	0	0	Sèvres (Deux-)	0	1	0	1
Cher .....	0	0	0	0	Maine-et-Loire .....	3	4	3	10	Somme .....	3	0	2	5
Corrèze .....	0	0	0	0	Manche .....	3	4	1	8	Tarn .....	0	0	0	0
Corse .....	0	1	1	2	Marne .....	1	0	0	1	Tarn-et-Garonne .....	0	0	0	0
Côte-d'Or .....	0	5	12	17	Marne (Haute-)	0	0	0	0	Var .....	24	44	55	123
Côtes-du-Nord .....	0	0	0	0	Mayenne .....	0	0	0	0	Vaucluse .....	0	4	2	6
Creuse .....	0	0	0	0	Meurthe-et-Moselle .....	9	14	11	34	Vendée .....	0	0	0	0
Dordogne .....	0	0	0	0	Meuse .....	0	0	4	4	Vienne .....	2	0	0	2
Doubs .....	5	2	3	10	Morbihan .....	0	0	2	2	Vienne (Haute-)	2	1	4	7
Drôme .....	4	1	0	5	Moselle .....	4	12	10	26	Vosges .....	3	0	1	4
Eure .....	0	0	0	0	Nièvre .....	1	0	1	2	Yonne .....	0	0	0	0
Eure-et-Loir .....	0	0	0	0	Nord .....	10	15	22	47	Belfort (Ter. de) ...	1	2	3	6
Finistère .....	2	0	0	2	Oise .....	1	0	0	1					
Gard .....	2	2	2	6	Orne .....	0	0	3	3					
Garonne (Haute-) .....	4	6	8	18	Pas-de-Calais .....	0	1	1	2					
										<i>France entière.</i>	<i>1 209</i>	<i>1 123</i>	<i>1 298</i>	<i>3 630</i>

## 2° SYPHILIS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Départements	Juil.	Août	Sep.	Tot.	Départements	Juil.	Août	Sep.	Tot.	Départements	Juillet	Août	Sept.	Tot.
Ain .....	0	0	0	0	Gers .....	0	0	0	0	Puy-de-Dôme .....	0	3	1	4
Aisne .....	0	0	2	2	Gironde .....	9	6	5	20	Pyrénées (Basses-)	2	6	7	15
Allier .....	0	0	0	0	Hérault .....	0	4	1	5	Pyrénées (Hautes-)	0	0	0	0
Alpes (Basses-)	0	0	0	0	Ille-et-Vilaine .....	2	0	0	0	Pyrénées-Orientales.	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	Indre .....	2	0	3	5	Rhin (Bas-)	3	4	6	13
Alpes-Maritimes .....	9	8	8	25	Indre-et-Loire .....	0	0	1	1	Rhin (Haut-)	2	3	1	6
Ardèche .....	0	0	0	0	Isère .....	1	1	1	3	Rhône .....	34	17	35	86
Ardennes .....	1	1	0	2	Jura .....	0	0	0	0	Saône (Haute-)	0	0	0	0
Ariège .....	0	0	0	0	Landes .....	0	0	0	0	Saône-et-Loire .....	0	3	2	5
Aube .....	0	0	0	0	Loir-et-Cher .....	0	0	0	0	Sarthe .....	0	0	0	0
Aude .....	0	0	0	0	Loire .....	3	2	5	10	Savoie .....	1	1	0	2
Aveyron .....	0	0	0	0	Loire (Haute-)	0	0	1	1	Savoie (Haute-)	0	0	2	2
Bouches-du-Rhône .....	9	19	14	42	Loire-Atlantique .....	1	1	1	3	Seine .....	144	132	233	509
Calvados .....	0	1	0	1	Loiret .....	1	0	0	1	Seine-Maritime .....	3	5	7	15
Cantal .....	0	0	1	1	Lot .....	0	0	0	0	Seine-et-Marne .....	0	0	1	1
Charente .....	0	2	0	2	Lot-et-Garonne .....	0	0	1	1	Seine-et-Oise .....	5	5	6	16
Charente-Maritime .....	3	0	0	3	Lozère .....	0	0	0	0	Sèvres (Deux-)	1	0	0	1
Cher .....	3	2	0	5	Maine-et-Loire .....	0	1	0	1	Somme .....	0	0	0	0
Corrèze .....	2	0	0	2	Manche .....	1	0	0	1	Tarn .....	1	0	0	1
Corse .....	0	0	0	0	Marne .....	0	0	1	1	Tarn-et-Garonne .....	0	0	0	0
Côte-d'Or .....	0	0	0	0	Marne (Haute-)	0	0	0	0	Var .....	3	10	9	22
Côtes-du-Nord .....	0	0	1	1	Mayenne .....	0	0	0	0	Vaucluse .....	2	1	1	4
Creuse .....	0	0	0	0	Meurthe-et-Moselle .....	0	1	1	2	Vendée .....	0	0	0	0
Dordogne .....	1	0	0	1	Meuse .....	0	1	5	6	Vienne .....	0	0	0	0
Doubs .....	0	1	0	1	Morbihan .....	0	0	2	2	Vienne (Haute-)	0	0	0	0
Drôme .....	1	0	2	3	Moselle .....	1	0	3	4	Vosges .....	0	0	0	0
Eure .....	0	0	0	0	Nièvre .....	0	0	0	0	Yonne .....	0	0	0	0
Eure-et-Loir .....	0	0	1	1	Nord .....	1	3	1	5	Belfort (Ter. de)...	0	0	0	0
Finistère .....	2	0	2	4	Oise .....	0	0	4	4					
Gard .....	0	0	0	0	Orne .....	0	0	1	1					
Garonne (Haute-) .....	1	5	1	7	Pas-de-Calais .....	0	0	1	1					
										<i>France entière.</i>	253	249	381	883

## 3° CHANCRE MOU

Départements	Juillet	Août	Septembre	Total
Alpes-Maritimes .....				
Bouches-du-Rhône .....	1	0	0	1
Gironde .....	8	18	13	39
Rhône .....	0	1	0	1
Seine .....	0	1	1	2
Seine-Maritime .....	0	1	0	1
Var .....	4	1	5	10
	0	2	0	2
<i>Total</i> .....	<i>13</i>	<i>24</i>	<i>19</i>	<i>56</i>

## 4° MALADIE DE NICOLAS-FAVRE

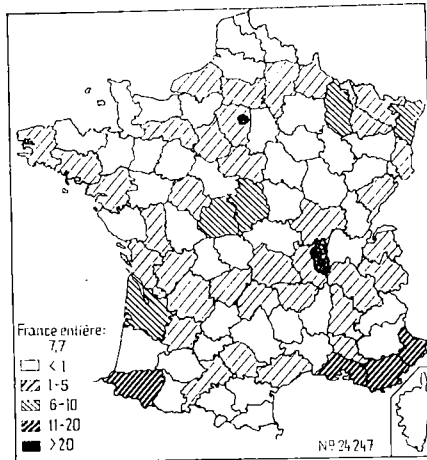
Aucun cas n'a été déclaré.

## 5° VARIATIONS DÉPARTEMENTALES DES INDICES DE MORBIDITÉ DES MALADIES VÉNÉRIENNES

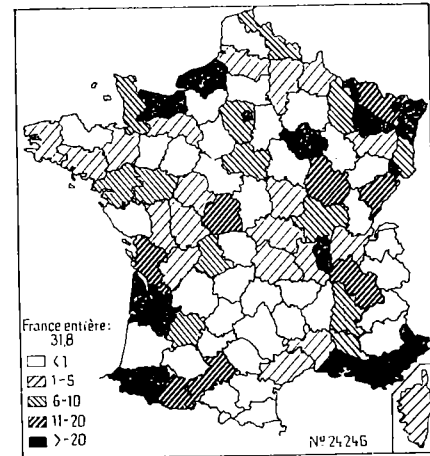
AU COURS DU TROISIÈME TRIMESTRE 1961

Indices calculés sur la base annuelle et rapportés à 100 000 habitants.

### SYPHILIS



### BLENNORRAGIE



## II. — Indice de morbidité de la blennorragie et de la syphilis

(AU COURS DU TROISIÈME TRIMESTRE 1961)

Indices calculés sur la base annuelle et rapportés à 100 000 habitants.

Départements	Blennor.	Syphilis	Départements	Blennor.	Syphilis	Départements	Blennor.	Syphilis
Ain .....	3,8	0	Gers .....	0	0	Puy-de-Dôme .....	1,6	3,2
Aisne .....	3,1	1,5	Gironde .....	57,1	8,4	Pyrénées (Basses-)	46,6	13,5
Allier .....	3,2	0	Hérault .....	5,7	4,1	Pyrénées (Hautes-)	13,2	0
Alpes (Basses-)	0	0	Ille-et-Vilaine .....	0	0	Pyrénées-Orientales	0	0
Alpes (Hautes-)	0	0	Indre .....	14,5	8,1	Rhin (Bas-)	20,9	7
Alpes-Maritimes .....	78,3	17,4	Indre-et-Loire .....	5,2	1	Rhin (Haut-)	8,8	4,4
Ardèche .....	0	0	Isère .....	16,4	1,7	Rhône .....	52	32,9
Ardennes .....	1,3	2,6	Jura .....	0	0	Saône (Haute-)	0	0
Ariège .....	0	0	Landes .....	0	0	Saône-et-Loire .....	7,5	3,8
Aube .....	20,8	0	Loir-et-Cher .....	0	0	Sarthe .....	0,9	0
Aude .....	0	0	Loire .....	4,7	5,8	Savoie .....	0	2,9
Aveyron .....	0	0	Loire (Haute-)	0	1,9	Savoie (Haute-)	0	2,5
Bouches-du-Rhône .....	46,5	14,4	Loire-Atlantique .....	7,5	1,5	Seine .....	158	35,7
Calvados .....	22,4	0,8	Loiret .....	10,4	1	Seine-Maritime .....	69,6	5,7
Cantal .....	0	2,2	Lot .....	0	0	Seine-et-Marne .....	0	0,8
Charente .....	1,2	2,4	Lot-et-Garonne .....	7,3	1,4	Seine-et-Oise .....	6,3	3,1
Charente-Maritime .....	15,1	2,5	Lozère .....	0	0	Sèvres (Deux-)	1,2	1,2
Cher .....	0	7	Maine-et-Loire .....	7,3	0,7	Somme .....	4,1	0
Corrèze .....	0	3,4	Manche .....	6,8	0,8	Tarn .....	0	1,2
Corse .....	4,8	0	Marne .....	0,9	0,9	Tarn-et-Garonne .....	0	0
Côte-d'Or .....	17,7	0	Marne (Haute-)	0	0	Var .....	108	19,2
Côtes-du-Nord .....	0	0,8	Mayenne .....	0	0	Vaucluse .....	8,1	5,4
Creuse .....	0	0	Meurthe-et-Moselle .....	20,1	1,2	Vendée .....	0	0
Dordogne .....	0	1	Meuse .....	7,2	10,8	Vienne .....	2,4	0
Doubs .....	11	1,1	Morbihan .....	1,5	1,5	Vienne (Haute-)	8,8	0
Drôme .....	6,8	4	Moselle .....	11,6	1,8	Vosges .....	4,1	0
Eure .....	0	0	Nièvre .....	3,3	0	Yonne .....	0	0
Eure-et-Loir .....	0	1,5	Nord .....	8,4	0,9	Belfort (Ter. de)...	21,8	0
Finistère .....	1,1	2,2	Oise .....	0,8	3,3			
Gard .....	5,8	0	Orne .....	4,2	1,4			
Garonne (Haute-)	12,7	5	Pas-de-Calais .....	0,6	0,3			
						<i>France entière.</i>	<i>31,8</i>	<i>7,7</i>

Le recensement officiel de la population en 1962 n'étant pas encore parvenu, les calculs sont faits sur une évaluation basée sur le recensement de l'I. N. S. E. E. au 1<sup>er</sup> janvier 1960, en fonction du mouvement naturel de la population, à l'exclusion des mouvements migratoires.

*Erratum.* — Pour les statistiques du 1<sup>er</sup> trimestre 1961 (tome 16, n° 5), il y a lieu de signaler une rectification à la page 872 « Indice de morbidité de la blennorragie et de la syphilis ». Dans le tableau il faut lire :

Département de l'Ain .....

Département de la Loire (Haute-) .....

Département de la Loire-Atlantique .....

Blennorragie : 0,8 ; Syphilis : 2,3.

Blennorragie : 0 ; Syphilis : 0.

Blennorragie : 5,5 ; Syphilis : 1,5.

**III. — Renseignements statistiques concernant le fonctionnement des Dispensaires antivénéériens  
au cours du troisième trimestre 1961.**

**1° FONCTIONNEMENT DES CONSULTATIONS ANTIVÉNÉRIENNES**

Départements	Nombre de consultations données				Nb. de séances de consul.	Départements	Nombre de consultations données				Nb. de séances de consul.
	H.	F.	E.	T.			H.	F.	E.	T.	
Ain	82	50	0	132	29	Dordogne	25	15	0	40	21
Aisne	189	226	4	419	116	Doubs	1 258	654	11	1 923	167
Allier	419	748	16	1 183	70	Drôme	372	311	33	716	29
Alpes (Basses-)	30	82	0	112	38	Eure	291	271	16	578	122
Alpes (Hautes-)	70	84	0	154	49	Eure-et-Loir	124	99	5	228	47
Alpes-Maritimes	2 648	2 997	26	5 671	319	Finistère	191	44	0	235	45
Ardèche	51	70	7	128	14	Gard	1 185	2 138	54	3 377	128
Ardennes	77	142	0	219	82	Garonne (Haute-)	2 128	2 007	128	4 263	397
Ariège	20	29	0	49	12	Gers	108	292	1	401	52
Aube	1 421	610	13	2 044	51	Gironde	1 445	2 041	42	3 528	347
Aude	252	248	8	508	60	Hérault	1 198	761	81	2 040	138
Aveyron	263	597	8	868	39	Ille-et-Vilaine	437	293	77	807	144
Bouches-du-Rhône	6 287	4 120	16	10 423	319	Indre	169	164	46	379	53
Calvados	1 085	1 497	93	2 675	131	Indre-et-Loire	987	1 264	131	2 382	134
Cantal	133	126	0	259	36	Isère	2 123	1 703	95	3 921	172
Charente	240	113	35	388	44	Jura	87	193	0	280	55
Charente-Maritime	602	1 300	63	1 965	129	Landes	168	294	0	462	65
Cher	112	34	6	152	58	Loir-et-Cher	93	87	56	236	97
Corrèze	107	199	0	306	40	Loire	854	459	13	1 326	240
Corse	103	285	0	388	61	Loire (Haute-)	174	71	0	245	34
Côte-d'Or	1 296	1 296	245	2 837	123	Loire-Atlantique	905	819	128	1 852	219
Côtes-du-Nord	125	150	205	480	47	Loiret	301	421	10	732	56
Creuse	3	5	0	8	6	Lot	161	324	0	485	71

**FONCTIONNEMENT DES CONSULTATIONS ANTIVÉNÉRIENNES (suite).**

Départements	Nombre de consultations données				Nb. de séances de consul.	Départements	Nombre de consultations données				Nb. de séances de consul.
	H.	F.	E.	T.			H.	F.	E.	T.	
Lot-et-Garonne	660	838	4	1 502	155	Saône (Haute-)	87	44	25	56	35
Lozère	12	0	0	12	20	Saône-et-Loire	481	311	25	817	84
Maine-et-Loire	512	470	889	1 871	111	Sarthe	108	10	0	118	30
Manche	107	127	18	252	74	Savoie	261	436	8	705	143
Marne	607	799	197	1 603	200	Savoie (Haute-)	349	317	29	695	44
Marne (Haute-)	158	369	0	527	52	Seine	54 258	27 069	373	81 700	3 177
Mayenne	83	4	0	87	38	Seine-Maritime	5 792	2 295	171	8 258	300
Meurthe-et-Moselle	2 410	2 098	438	4 946	406	Seine-et-Marne	1 093	1 113	47	2 253	181
Meuse	33	153	0	186	56	Seine-et-Oise	5 822	3 785	396	10 003	498
Morbihan	195	77	5	277	69	Sèvres (Deux-)	127	67	0	194	69
Moselle	1 180	1 366	119	2 665	153	Somme	1 470	1 395	38	2 903	162
Nièvre	43	10	12	65	23	Tarn	611	954	0	1 565	118
Nord	5 382	4 060	1 135	10 577	656	Tarn-et-Garonne	274	475	7	756	32
Oise	543	402	54	999	81	Var	1 737	1 928	73	3 738	380
Orne	27	71	4	102	13	Vaucluse	518	396	43	957	221
Pas-de-Calais	1 190	980	52	2 222	209	Vendée	1	1	0	2	1
Puy-de-Dôme	1 151	870	23	2 044	154	Vienne	13	55	1	69	18
Pyrénées (Basses-)	1 091	572	132	1 795	77	Vienne (Haute-)	105	77	12	194	33
Pyrénées (Hautes-)	461	575	0	1 036	48	Vosges	369	349	4	722	69
Pyrénées-Orientales	373	681	2	1 056	85	Yonne	181	153	1	335	34
Rhin (Bas-)	1 379	1 079	54	2 512	235	Belfort (Ter. de)	320	437	12	769	40
Rhin (Haut-)	928	787	35	1 750	135						
Rhône	6 748	4 201	558	11 507	313						
						France entière.	129 649	91 989	6 668	228 306	13 738

	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Nombre de personnes visitées à domicile.....	2 449	4 146	773	7 368
Nombre de personnes ramenées au traitement par le Service social.....	2 024	1 640	124	3 788
Nombre de personnes amenées aux consultations pour la première fois pour examen ou traitement (enquêtes épidémiologiques, etc.).....	1 147	1 029	182	2 358

## 3° RÉSULTATS DES EXAMENS PRATIQUÉS SUR DES CONSULTANTS NOUVEAUX ET BÉNÉVOLES

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Personnes reconnues indemnes .....	5 858	3 433	396	9 687
Syphilis :				
congénitale .....	7	11	8	26
primaire .....	327	57	0	384
secondaire .....	162	174	0	336
ancienne avec manifestations cliniques .....	126	49	0	175
sérologique cliniquement latente .....	668	275	2	945
Blennorragie .....	2 349	757	6	3 112
Chancre mou .....	47	3	0	50
Maladie de Nicolas-Favre .....	0	0	0	0
Dermatoses non syphilitiques .....	8 644	7 672	1 917	18 233
<i>Totaux</i> .....	<i>18 188</i>	<i>12 431</i>	<i>2 329</i>	<i>32 948</i>

## 4° RÉSULTATS DES EXAMENS PRATIQUÉS SUR DES SUJETS SOUMIS A UN EXAMEN SYSTÉMATIQUE

## A. — EXAMENS PRATIQUÉS AU TITRE DE LA LÉGISLATION SUR LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Examens pré-nuptiaux			Examens pré- et post-nataux				
	H.	F.	Total	H.	F.	Total	Nourrissons	Enf. de + de 2 ans
Personnes reconnues indemnes .....	8 200	8 644	16 844	552	17 107	17 659	1 965	340
Syphilis :								
congénitale .....	0	0	0	0	11	11	8	0
primaire .....	0	0	0	0	0	0	0	0
secondaire .....	0	4	4	0	1	1	0	0
ancienne avec manifestations cliniques .....	0	1	1	0	3	3	0	0
sérologique cliniquement latente .....	25	14	39	5	82	87	7	0
Blennorragie .....	0	0	0	0	3	3	0	0
Chancre mou .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Maladie de Nicolas-Favre .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Dermatoses non syphilitiques .....	0	0	0	0	6	6	9	1
<i>Totaux</i> .....	<i>8 225</i>	<i>8 663</i>	<i>16 888</i>	<i>557</i>	<i>17 213</i>	<i>17 770</i>	<i>1 989</i>	<i>341</i>

## B. — EXAMENS DE SANTÉ PRATIQUÉS AU TITRE DE LA LÉGISLATION SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Personnes reconnues indemnes .....	451	727	198	1 376
Syphilis :				
congénitale .....	0	0	0	0
primaire .....	0	0	0	0
secondaire .....	0	0	0	0
ancienne avec manifestations cliniques .....	1	1	0	2
sérologique cliniquement latente .....	19	11	0	30
Blennorragie .....	6	0	0	6
Chancre mou .....	0	0	0	0
Maladie de Nicolas-Favre .....	0	0	0	0
Dermatoses non syphilitiques .....	17	11	5	33
<i>Totaux</i> .....	<i>494</i>	<i>750</i>	<i>203</i>	<i>1 447</i>

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes		Femmes		Total
Personnes reconnues indemnes .....	2 393		2 061		4 454
Syphilis :					
congénitale .....	1		0		1
primaire .....	0		0		0
secondaire .....	0		0		0
ancienne avec manifestations cliniques .....	2		0		2
sérologique cliniquement latente .....	52		28		80
Blennorrhagie .....	46		1		47
Chancre mou .....	0		0		0
Maladie de Nicolas-Favre .....	0		0		0
Dermatoses non syphilitiques .....	0		0		0
<b>Totaux</b> .....	<b>2 494</b>		<b>2 090</b>		<b>4 584</b>

D. — EXAMENS PRATIQUÉS AU TITRE D'AUTRES LÉGISLATIONS

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Détenus		
	Hommes	Femmes	Total
	Personnes reconnues indemnes .....	12 211	816
Syphilis :			
congénitale .....	3	0	3
primaire .....	17	1	18
secondaire .....	15	7	22
ancienne avec manifestations cliniques .....	9	1	10
sérologique cliniquement latente .....	173	13	186
Blennorrhagie .....	37	1	38
Chancre mou .....	1	0	1
Maladie de Nicolas-Favre .....	0	0	0
Dermatoses non syphilitiques .....	370	20	390
<b>Totaux</b> .....	<b>12 836</b>	<b>859</b>	<b>13 695</b>

6° NATURE ET RÉSULTATS DES EXAMENS DE LABORATOIRE PRATIQUÉS

Nature des examens pratiqués	Résultats		
	Positifs	Négatifs	
Examens sérologiques.	Sang .....	7 845	67 781
	Liquide C.-R. ....	28	347
	<b>Total</b> .....	<b>7 873</b>	<b>68 128</b>
Examens microbiologiques.	Treponèmes .....	271	316
	Gonocoques .....	3 293	12 837
	<b>Total</b> .....	<b>3 564</b>	<b>13 353</b>

7° PRINCIPAUX MÉDICAMENTS ANTIVÉNÉRIENS UTILISÉS

A. — PRÉPARATIONS ARSENICALES, BISMUTHIQUES ET MERCURIELLES

Nature du produit	Mode d'emploi	Nombre d'injections faites
Préparations arsenicales.	Injections intraveineuses. Injections intramusculaires.	38 1 111
Préparations bismuthiques.	Injections intramusculaires.	43 679
Préparations mercurielles.	Injections. Autres voies.	4 942 155

B. — PÉNICILLINE ET SULFAMIDES

Nature du produit	Nombre de malades traités	Doses employées (médicaments fournis par les Dispensaires)
Pénicilline : pour le traitement de la syphilis. pour le traitement de la blennorrhagie .....	2 928 694 937	27 203,6 millions d'unités. 1 911,7 » 7 847 grammes.
Sulfamides .....		»

# NUTRITION

## ENQUÊTE SUR LA CONSOMMATION DES BOISSONS AUPRÈS DES MINEURS DU BASSIN DE LA LOIRE (1960)

---

### SOMMAIRE

#### INTRODUCTION.

#### *Chapitre I.* — L'ENQUÊTE.

Composition de l'échantillon.

Durée et étendue de l'enquête.

Déroulement de l'enquête.

Remarques des enquêteurs à propos du questionnaire.

Remarques des enquêtés et des enquêteurs au cours de l'enquête.

Conclusions.

#### *Chapitre II.* — NOMENCLATURE CHIFFRÉE DES DONNÉES DE BASE.

#### *Chapitre III.* — LES CONSOMMATIONS.

Les quantités.

Les boissons consommées.

Prestige du vin.

La consommation suivant l'activité professionnelle à la mine.

Relation entre la consommation du tabac et celle de l'alcool.

La boisson dont on voudrait augmenter la consommation.

La boisson réputée stimulante.



Chapitre IV. — ALIMENTATION DES GROS BUVEURS ET D'UN GROUPE « TÉMOIN ».

Poids réel et poids théorique.

Les maigres et les pléthoriques.

Éléments de l'apport calorique.

Rapport entre les calories « boissons » et les calories totales.

Relation entre la consommation de l'alcool et celle du sucre.

Le petit déjeuner du matin.

VUE D'ENSEMBLE ET CONCLUSION.

## INTRODUCTION

À la demande et avec l'appui financier de la Caisse Autonome Nationale de la Sécurité Sociale dans les Mines, l'Institut National d'Hygiène a procédé, en 1960, avec la collaboration du Centre de Recherches et d'Études Sociologiques Appliquées de la Loire (C. R. E. S. A. L.), à une enquête sur la consommation des boissons auprès du personnel des mines du bassin de la Loire.

518 personnes, tirées au sort sur une population minière de 13 919 personnes, ont été interrogées.

— Le chapitre I du présent rapport traite de la composition de l'échantillon, de la durée, de l'étendue et des conditions dans lesquelles l'enquête s'est déroulée; on y lira, notamment, un certain nombre de remarques des enquêtés et aussi des enquêteurs, qui, tout en sortant du cadre strict du questionnaire, éclairent par ce qu'elles ont de subjectif, de vivant ou de spontané, certaines réactions psycho-sociologiques du milieu enquêté.

— Le chapitre II est consacré à la nomenclature chiffrée des données ainsi rassemblées.

— Le chapitre III pousse les analyses en profondeur; les taux de consommation d'alcool sont, notamment, calculés en relation avec certaines données sociologiques.

— Le chapitre IV traite de l'alimentation d'une cinquantaine de gros buveurs et d'un nombre équivalent de « témoins » servant d'élément de comparaison.

Il convient de rappeler ici que la population stéphanoise avait déjà fait l'objet d'une enquête par sondage, sur la consommation des boissons en 1956, au cours de laquelle le même questionnaire avait été utilisé.

Cette enquête avait porté sur l'ensemble de la population de Saint-Etienne. Grâce à cette référence, d'utiles rapprochements avec la présente enquête ont pu être faits.

(1) MARCEL BRESARD : Présentation d'une enquête sur la consommation des boissons en France. Première partie. Saint-Etienne. *Bulletin de l'Institut National d'Hygiène*, tome 13, n° 2, avril-juin 1958, pp. 267-356.

## CHAPITRE I

### RAPPORT DES ENQUÊTEURS

#### I. — COMPOSITION DE L'ÉCHANTILLON

La zone géographique du ressort de la Société de Secours Minière de la Loire comprend huit sections :

Saint-Etienne : Beaubrun et Méons.  
 La Talaudière.  
 La Péronnière.  
 La Ricamarie.  
 Firminy.  
 Roche-la-Molière.  
 Commissariat à l'Énergie Atomique, à Saint-Priest-la-Prugne.

Pour des raisons d'ordre pratique, la section de Saint-Priest-la-Prugne a été écartée. Il s'agit en effet d'une mine d'uranium, qui soulève d'autres problèmes (formation professionnelle, niveau de vie, etc.) et qui, au surplus, est très éloignée de Saint-Etienne.

L'échantillon représentatif a été tiré au sort à l'aide du fichier du personnel « actif » des mines, à l'exclusion, par conséquent, des pensionnés, des veuves et des orphelins. Pour éviter de fausser les données de base du sondage, les fiches des Nord-Africains (1) et des étrangers, ainsi que celles des cadres, employés, médecins et ingénieurs, ont été tirées dans les mêmes conditions que les autres fiches.

Le nombre des affiliés actifs par section était le suivant, lors de la constitution de l'échantillon :

Saint-Etienne :	
Beaubrun .....	2 889
Méons .....	1 651
Firminy .....	1 669
La Ricamarie .....	3 516
Roche-la-Molière .....	2 622
La Talaudière .....	1 572
	13 919

Un premier tirage au sort (1 nom tous les 27) a permis de composer une liste A, de 518 personnes. Un deuxième tirage au sort (1 nom tous les 90) a donné une liste B complémentaire, de 154 noms, sur laquelle ont été prélevés tous les remplaçants (2).

(1) La prospection des Nord-Africains et des étrangers a été confiée à des enquêteurs connaissant bien ces milieux.

(2) Si une fiche de la liste A sortait à nouveau au tirage B, on décalait le tirage d'une unité.

## II. — DURÉE ET ÉTENDUE DE L'ENQUÊTE

L'enquête a débuté en avril 1960 et a duré pratiquement 3 mois pleins : avril, mai, mi-juin et mi-septembre. Entre le 15 juin et le 15 septembre, en effet, les enquêteurs ont dû interrompre leur travail, en raison des congés échelonnés du personnel des mines.

Au surplus, les enquêteurs résidant à Saint-Etienne avaient d'assez grandes distances à parcourir :

Le Chambon-Feugerolles .....	5 kilomètres.
Firminy .....	9 kilomètres.
Grand-Croix-Izieux .....	10 kilomètres.
La Ricamarie .....	2 kilomètres.
Roche-la-Molière .....	7 kilomètres.
Saint-Genest-Lerpt .....	7 kilomètres.
Beaulieu .....	9 kilomètres.
La Talaudière .....	5 kilomètres.
Saint-Julien-en-Jarez .....	10 kilomètres.

Le temps passé aux déplacements et les coûts de transports ont, de ce fait, été relativement importants — les mineurs, fréquemment logés par les Houillères, habitant souvent des maisons avec jardin, en dehors des agglomérations, ce qui nécessitait des déplacements en voiture.

La durée moyenne par enquête a pu être évaluée à 2 h 30 (déplacements compris et visites renouvelées).

## III. — DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

L'enquête s'est déroulée dans de bonnes conditions générales, le mineur stéphanois étant assez ouvert. Seules quelques réticences se sont manifestées dans les immeubles neufs, assaillis de représentants. On notera que les nombreuses campagnes contre l'alcoolisme commencent vraisemblablement à porter quelques fruits, inattendus parfois ; c'est ainsi que les enquêteurs se sont souvent entendu répondre : « oh ! moi, je ne bois pas plus de 2 litres ».

La notion d'un seuil de consommation d'alcool à ne pas franchir sans danger pour la santé semble être devenue familière et a pu inciter certains mineurs à minimiser leur consommation effective. Une telle réaction, notée par chacun des enquêteurs en 1960, ne s'était pas manifestée en 1956, lors de l'enquête sur l'ensemble de la population stéphanoise. Il y a là une évolution dans les comportements dont il conviendra sans doute de tenir compte dans l'interprétation des résultats.

Ajoutons que cette réponse « pas plus de 2 litres » n'a certainement pas été forgée pour les besoins de la cause, elle semble plutôt correspondre

à une notion de seuil, de limite à ne pas dépasser, en train de prendre corps (1).

Autre attitude à mentionner : une centaine de mineurs a été interrogée dans la ville de Roche-la-Molière, commune de 11 035 habitants à population essentiellement composée de mineurs. Entre le début et la fin de l'enquête, certaines familles s'étaient mutuellement prévenues, avaient parlé de la visite reçue, reconnaissaient l'enquêteur avant qu'il entre, etc.

Il n'est pas impossible que la spontanéité des réponses n'ait souffert de cette collectivisation des réactions dans ce district.

Sur l'ensemble de l'échantillon, 53 noms de remplacement ont dû être pris sur la liste B, soit environ 9 %, pour les motifs suivants :

Refus .....	9
Adresses erronées, personnes ayant déménagé .....	29
Décédés .....	2
Pensionnés pour silicose, invalides .....	2
Retraités .....	8
Partis de la mine pendant l'enquête .....	2
Ivre .....	1

Le nombre relativement important de remplaçants qu'il a fallu prendre est imputable à des erreurs de fichier et à des adresses inexactes ou incomplètes, qui n'ont pu être élucidées en dépit de visites et de recherches répétées.

En outre, la création par les Houillères de nouveaux immeubles depuis un an, et les répartitions périodiques des logements réservés au personnel, ont contribué à favoriser les changements de résidence. C'est ainsi qu'à Firminy et à La Ricamarie ces changements intéressaient respectivement 13 et 15 % de la population tirée au sort.

## IV. — REMARQUES DES ENQUÊTEURS A PROPOS DU QUESTIONNAIRE

*Question n° 36* : « Distribue-t-on dans votre entreprise des boissons entre les repas ? » La réponse est presque toujours négative. Il y a pourtant officiellement de l'eau distribuée au fond, parfois un peu de Viadox l'hiver (2).

(1) Rappelons ici que le « slogan » de la propagande antialcoolique actuellement diffusé, n'a jamais fixé à 2 litres de vin le seuil à ne pas dépasser, mais à 1 litre seulement.

(2) En fait, les distributions d'eau potable se font en général avec des tonnelets en bois pour les chantiers du fond.

A la sortie des lavabos des puits principaux, ont été installées des fontaines d'eau réfrigérée. De plus, 2 appareils distributeurs de boissons sont en place, chiffre qui doit être porté à 5 dans le cours du premier trimestre 1962.

Pour les ateliers centraux, centrale, cokerie, des distributions de boissons non alcoolisées par chariots sont envisagées.

*Question n° 46* : « Quelles sont les boissons qui vous paraissent, à vous personnellement, les plus stimulantes ou les plus remontantes ? Citez-en trois par ordre d'importance. » C'est une question qui n'est pas toujours comprise et suscite beaucoup d'hésitations. Il semble que l'on vérifie une nouvelle fois que le vin est considéré comme indispensable au travailleur de force, et, par habitude aussi, on le considère comme boisson unique (l'alcool est très rarement offert, les dimanches ou fêtes). Ce jugement serait à nuancer cependant compte tenu de l'âge des enquêtés (1).

D'après les médecins et les assistantes sociales de la Loire, les jeunes mineurs boivent beaucoup moins et surtout autre chose que du vin. Ils cherchent à acquérir plus de confort, et ils ont, disent leurs aînés, moins « d'esprit d'équipe » au travail : « on ne s'arrête plus au bistrot ensemble en sortant du travail » (2).

*Question n° 52* : « Vous arrive-t-il de boire de l'alcool pendant les repas ? » Elle obtient souvent une réponse négative, mais laisse aussi, disent certains enquêteurs, une impression un peu défavorable, car on termine sur une question qui dévoile bien le motif réel de l'enquête!

#### V. — REMARQUES DES ENQUÊTÉS ET DES ENQUÊTEURS AU COURS DE L'ENQUÊTE

De nombreuses doléances sur l'état et l'hygiène des logements ont été exprimées à Roche-la-Molière, et l'insalubrité de l'air, due aux fumées d'une usine à gaz, a été souvent dénoncée. On a remarqué souvent aussi que les logements les plus mal entretenus étaient ceux des enquêtés qui buvaient le plus.

Certaines familles se plaignent également du mode d'attribution des logements fait par la Commission des Houillères, qui tiendrait davantage compte du niveau hiérarchique du personnel que de la composition des familles. On note aussi des prix excessifs de loyer que bien des habitants font payer à leurs locataires ou sous-locataires algériens. Dans l'ensemble, les mineurs ont tendance à considérer que d'être logés par les Houillères est un droit pour eux.

Le niveau de vie des mineurs varie avec leur qualification professionnelle; les différences sont souvent importantes (mineur de fond et

(1) Il serait sans doute très instructif d'étudier la nature des loisirs; on constaterait l'influence trop souvent néfaste des « jeux de boules » et des « jardins collectifs », excellents prétextes pour multiplier les consommations.

(2) Acceptons-en l'augure. Il n'apparaît toutefois pas, au vu des analyses qu'on lira ci-après, que l'amélioration constatée soit de grande amplitude.

jour : niveau de vie à peu près similaire; employés ou gouverneurs : standing de vie beaucoup plus élevé).

Le chômage actuel (1960), vivement ressenti dans la région (deux jours par mois environ en moyenne), a eu pour effet de réduire le nombre d'heures supplémentaires, et, par voie de conséquence, les salaires ont été diminués d'environ 40 à 50 NF par mois. Les dépenses consacrées aux loisirs, à l'habillement, et aussi à la nourriture et à la boisson, en ont subi le contrecoup, créant parfois un réel sentiment d'insécurité chez beaucoup d'enquêtés.

Il va sans dire que les enquêteurs se sont contentés d'enregistrer ces diverses réclamations ou récriminations en se gardant évidemment de prendre parti ou de formuler un avis quel qu'il soit.

#### VI. — CONCLUSIONS

Les réponses des enquêtés ont généralement paru sincères (5 % peut-être des consommations paraissent sous-estimées). Un des enquêteurs a repéré 5 personnes qui se sont arrêtées de boire (1 désintoxiqué et 4 qui ont très sensiblement diminué leur consommation sur le conseil de leur médecin).

L'enquête a, dans son ensemble, suscité un certain intérêt (1), surtout auprès des cadres et agents de maîtrise. Plusieurs d'entre eux ont manifesté le désir d'être informés des résultats de l'enquête, et une diffusion rapide de quelques résultats partiels serait souhaitable. Quelques agents de maîtrise, assez ouverts aux problèmes de l'alcoolisme, ont demandé cette information en même temps qu'ils ont émis le souhait que des mesures plus énergiques soient prises pour lutter contre ce fléau.

(1) On a noté, toutefois, quelques réticences chez les cadres et les employés, qui avaient parfois tendance à confondre la nécessité de constituer un échantillon aléatoire où tous les groupes sociaux devaient être représentés au prorata de leurs effectifs, avec l'assimilation des « cols blancs » à des mineurs, jugée quelque peu désobligeante.

## CHAPITRE II

Ainsi qu'il l'a été précisé ci-dessus, 516 personnes ont été tirées au sort sur l'ensemble de la population minière du bassin de la Loire, soit 507 hommes et 9 femmes. Ces dernières, trop peu nombreuses, ont été écartées de l'échantillon qui ne représente, par conséquent, que l'élément masculin du personnel des mines.

Les tableaux ci-après donnent les résultats bruts de l'analyse du questionnaire (1).

<i>Etat matrimonial.</i>		
	Nombre	%
Célibataires .....	62	12
Mariés .....	442	87
Veufs .....	3	1
	507	100

<i>Age.</i>		
	Nombre	%
21 à 25 ans.....	25	5
26 à 30 ans.....	72	14
31 à 35 ans.....	77	15
36 à 40 ans.....	112	22
41 à 45 ans.....	71	14
46 à 50 ans.....	89	18
51 à 55 ans.....	50	10
56 à 60 ans.....	9	2
61 à 65 ans.....	1	—
66 et plus .....	1	—
	507	100

*Age moyen : 39,8.*

<i>Activité professionnelle (2).</i>		
	Nombre	%
Mineurs de fond non spécialisés .....	299	59
Mineurs de fond spécialisés, gouverneurs, chefs d'équipe .....	48	9
Mineurs de surface .....	86	17
Cadres moyens, agents de maîtrise, agents techniques, chefs d'équipe de jour .....	25	5
Chefs de services administratifs ou sociaux .....	4	1
Employés administratifs, dessinateurs .....	21	4
Personnel de service .....	12	2
Ingénieurs, médecins, pharmaciens .....	9	2
Retraités .....	3 (3)	1
	507	100

(1) Un fac-similé du questionnaire utilisé a été publié dans le *Bulletin de l'Institut National d'Hygiène*, tome 13, n° 2, pp. 351-355, 1958.

(2) 6 sujets seulement ont déclaré une profession secondaire : 2 commerçants, 4 cultivateurs exploitants.

(3) Dont 1 employé et 2 ouvriers qualifiés, ayant pris leur retraite en cours d'enquête.

*Profession exercée par l'épouse.*

	Nombre	%
Sans profession .....	404	86
Profession libérale .....	1	—
Commerçante .....	7	2
Cultivatrice .....	3	1
Employée .....	19	4
Ouvrière .....	32	7
Manœuvre .....	2	—
Ouvrière agricole .....	1	—
	469	100
Sans réponse .....	38	—
	507	—

*Lieu d'origine.*

	Nombre	%
Région de Saint-Etienne .....	374	74
Normandie-Bretagne .....	1	—
Nord-Région parisienne .....	9	—
Nord-Est .....	7	—
Centre .....	6	7
Jura-Alpes du Nord .....	5	—
Midi méditerranéen .....	6	—
Etranger et outre-mer .....	99	19
	507	100

*Nombre de personnes vivant au foyer.*

Dimension du foyer	Nombre	%	Nombre total de personnes
1 personne .....	24	5	24
2 personnes .....	82	16	164
3 personnes .....	108	21	324
4 personnes .....	124	25	496
5 personnes .....	75	15	375
6 personnes .....	41	8	246
7 personnes .....	26	5	182
8 personnes .....	15	3	120
9 personnes .....	10	2	90
Sans réponse .....	2	—	—
	507	100	2 021

*Dimension du logement.*

	Nombre de foyers	%	Nombre de pièces
1 pièce .....	164	40	164
2 pièces .....	118	28	236
3 pièces .....	73	18	219
4 pièces .....	39	9	156
5 pièces .....	15	4	75
6 pièces et plus .....	6	1	36
	415	100	886
Sans réponse .....	6	—	—
Cas particuliers .....	86 (1)	—	—
	507	—	—

*Nombre moyen de pièces (sur les 415 réponses) .....* 2,13

(1) Soit :

Chez leurs parents .....	41
En meublé .....	26
Cantonnement des mines .....	18
Pensionnaire .....	1

## Eléments de confort.

	Réponse « oui »	%
Radio .....	432	85
Salle de bains .....	126	25
Automobile .....	125	25
Télévision .....	95	19
Réfrigérateur .....	88	17
Propriétaire .....	76	15
Téléphone .....	10	2
Aide domestique .....	4	1

## Nombre de signes de niveau de vie (1).

	Nombre	%
Aucun .....	51	10
1 signe .....	176	35
2 signes .....	141	28
3 signes .....	91	18
4 signes .....	29	6
5 signes .....	10	2
6 signes .....	5	1
7 signes .....	3	—
8 signes .....	1	—
	507	100

(1) Soit : propriété, domestique, automobile, téléphone, réfrigérateur, télévision, salle de bains, radio. Sur la question des signes de niveau de vie, voir : *Enquêtes sur les niveaux de consommation et de santé, choix d'une classification socio-économique. Bull. de l'I. N. H., tome 11, n° 2, avril-juin 1956, p. 379.*

La dernière école que vous avez fréquentée  
était-elle un établissement d'enseignement ?

	Nombre	%
Primaire .....	369	79
Primaire supérieur .....	15	3
Technique .....	63	14
Secondaire .....	11	2
Supérieur .....	7	2
	465	100
Sans réponse .....	2	—
Cas particuliers .....	40 (1)	—
	507	—

(1) Soit : Nord-Africains ..... 39  
Etrangers ..... 1

## Age de la fin des études

	Nombre	%
14 ans et moins .....	368	79
15 ans .....	24	5
16 ans .....	24	5
17 ans .....	20	4
18 ans .....	17	4
19 ans .....	6	1
20 ans .....	—	—
21 ans .....	—	—
22 ans .....	2	—
23 ans et plus .....	7	2
	468	100
Sans réponse .....	39 (1)	—
	507	—

(1) Ce sont les 39 Nord-Africains qui n'ont jamais fréquenté l'école.

## Buvez-vous au réveil ?

	Nombre	%
Oui .....	55	11
Non .....	452	89
	507	100

## Pour ceux qui boivent au réveil, que buvez-vous ?

	Nombre	%
Eau naturelle ou minérale, jus de fruits, sodas, limonade .....	34	62
Café noir .....	2	4
Café au lait ou lait .....	1	2
Thé .....	1	2
Autres infusions .....	11	20
Vin pur .....	1	2
Vin coupé d'eau .....	3	6
Bière, cidre, autres boissons alcoolisées ..	1	2
Fruits .....	—	—
	54	100

Prenez-vous habituellement du lait  
à votre petit déjeuner du matin en mangeant ?

	Nombre	%
Oui .....	301	59
Non .....	202	40
Sans réponse .....	4	1
	507	100

## Pour ceux qui répondent « oui », est-ce du :

	Nombre	%
Lait naturel .....	299	99
Lait condensé .....	—	—
Lait en poudre .....	2	1
	301	100

## Comment le prenez-vous ?

	Nombre	%
Lait chaud pur .....	11	4
Lait froid pur .....	—	—
Café au lait sans chicorée .....	232	77
Café au lait avec chicorée .....	36	12
Chicorée au lait .....	4	1
Chocolat, cacao ou autres produits simi- laires .....	13	4
Thé au lait .....	1	0,5
Autres boissons au lait .....	1	0,5
Soupe au lait .....	2	1
	300	100
Sans réponse .....	1	—
	301	—

## Quantités de lait consommé au petit déjeuner du matin.

	Nombre	%
De 25 à 75 cm <sup>3</sup> .....	43	14
De 76 à 125 cm <sup>3</sup> .....	42	14
De 126 à 175 cm <sup>3</sup> .....	17	6
De 176 à 225 cm <sup>3</sup> .....	24	8
De 226 à 275 cm <sup>3</sup> .....	115	38
De 276 à 325 cm <sup>3</sup> .....	25	8
De 326 à 375 cm <sup>3</sup> .....	3	1
De 376 à 425 cm <sup>3</sup> .....	11	4
Plus de 425 cm <sup>3</sup> .....	20	7
	<u>300</u>	<u>100</u>

## Soit une moyenne de consommation :

A. Chez les buveurs de lait.....	0,215 l
B. Sur l'ensemble de l'échantillon.....	0,127 l

Pour ceux qui ne prennent pas de lait,  
que buvez-vous au petit déjeuner ?

	Nombre
Ne boit pas au petit déjeuner.....	24
Café noir.....	121
Café noir avec chicorée ou chicorée seule.....	20
Eau naturelle ou minérale.....	2
Chocolat, cacao, autres produits similaires.....	3
Thé.....	7
Autres infusions.....	2
Vin ou alcool.....	5
Soupe sans lait.....	18
Jus de fruits.....	1
	<u>203</u>

Mettez-vous habituellement un peu d'alcool dans votre café  
(ou boisson chaude) au petit déjeuner du matin ?

	Nombre
Oui.....	3
Non.....	502
Sans réponse.....	2
	<u>507</u>

## Prenez-vous un casse-croûte dans la matinée ?

	Nombre	%
Habituellement.....	359	71
Assez souvent.....	14	3
Rarement.....	14	3
Jamais.....	119	23
	<u>506</u>	<u>100</u>
Sans réponse.....	1	
	<u>507</u>	

Pour ceux qui répondent « habituellement » ou « assez souvent »,  
que buvez-vous de préférence pour accompagner ce casse-croûte ?

	Nombre
Eau naturelle ou minérale, jus de fruits, sodas, limonade.....	27
Café noir.....	11
Café au lait ou lait.....	1
Thé.....	2
Autres infusions.....	1
Vin pur.....	137
Vin coupé d'eau.....	160
Bière, cidre, autres boissons alcoolisées.....	4
Fruits.....	—
Ne boivent pas.....	30
	<u>373</u>

Sur 373 amateurs de casse-croûte, 301, soit 81 % prennent une boisson alcoolisée.

Prenez-vous une boisson avant le repas de midi  
(apéritif, vin, bière) ?

	Nombre	%
Habituellement.....	46	21
Assez souvent.....	61	
Rarement.....	122	
Jamais.....	277	79
	<u>506</u>	<u>100</u>
Sans réponse.....	1	
	<u>507</u>	

Pour ceux qui répondent « habituellement » ou « assez souvent »,  
laquelle de préférence ?

	Nombre	%
Vin (rouge, rosé, blanc).....	56	53
Vin cuit.....	—	—
Pernod, Ricard.....	29	27
Liqueurs.....	—	—
Eau-de-vie.....	—	—
Autres boissons alcoolisées (bière, cidre).....	11	10
Eau minérale, jus de fruits, sodas.....	6	6
Bitter, amer (Martini, Cinzano).....	4	4
Cocktail.....	—	—
	<u>106</u>	<u>100</u>
Sans réponse.....	1	
	<u>107</u>	

Sur les 107 amateurs d'apéritifs à midi, 100, soit 93 %, choisissent une boisson alcoolisée.

Quelle boisson consommez-vous habituellement au repas de midi ?

	Nombre	%
Eau naturelle .....	20	4
Vin pur .....	163	32
Vin pur et eau séparément .....	3	0,5
Vin coupé d'eau .....	262	52
Bière .....	11	2
Cidre .....	—	—
Eau minérale .....	15	3
Autre boisson froide .....	18	4
Boisson chaude en mangeant .....	2	0,5
Ne boit pas en mangeant .....	12	2
	506	100
Sans réponse .....	1	—
	507	—

La boisson préférée à midi est le vin dans 86 % des cas.

Quelle boisson chaude prenez-vous de préférence après le repas de midi ?

	Nombre	%
Café noir .....	301	59,5
Café noir arrosé .....	2	0,5
Café crème ou café au lait .....	15	3
Infusion .....	16	3
Autre boisson chaude .....	5	1
Rien .....	168	33
	507	100

Est-ce ?

	Nombre	%
Habituellement .....	273	54
Assez souvent .....	42	8
Rarement .....	24	5
Jamais .....	167	33
	506	100
Sans réponse .....	1	—
	507	—

Quelle liqueur ou alcool prenez-vous de préférence après le repas de midi ?

	Nombre	%
Rien .....	435	86
Liqueur sucrée .....	1	—
Eau-de-vie (rhum, kirsch, cognac) .....	70	14
Autre liqueur .....	1	—
	507	100

Est-ce ?

	Nombre	%
Habituellement .....	8	1,5
Assez souvent .....	9	1,5
Rarement .....	71	14
Jamais .....	419	83
	507	100

Prenez-vous un goûter ou un casse-croûte dans l'après-midi ?

	Nombre	%
Habituellement .....	200	39
Assez souvent .....	15	3
Rarement .....	20	4
Jamais .....	271	54
	506	100
Sans réponse .....	1	—
	507	—

Que buvez-vous de préférence pour accompagner ce goûter ou ce casse-croûte ?

	Nombre	%
Eau naturelle ou minérale, jus de fruits, sodas, limonade .....	22	10
Café noir .....	12	6
Café au lait ou lait, cacao .....	13	6
Thé .....	3	1
Autres infusions .....	1	—
Vin pur .....	78	37
Vin coupé d'eau .....	78	37
Bière, cidre, autres boissons alcoolisées .....	3	1
Fruits .....	—	—
Rien .....	5	2
	215	100
Ne goûtent pas .....	292	—
	507	—

Prenez-vous une boisson avant le repas du soir ?

	Nombre	%
Habituellement .....	39	8
Assez souvent .....	17	3
Rarement .....	20	4
Jamais .....	430	85
	506	100
Sans réponse .....	1	—
	507	—

Pour ceux qui répondent « habituellement » ou « assez souvent », laquelle de préférence ?

	Nombre	%
Eau minérale, jus de fruits, sodas, limonade .....	3	5
Vin (rouge, rosé, blanc) .....	44	79
Vin cuit .....	—	—
Bitter, amer (Martini, Cinzano) .....	—	—
Cocktail .....	—	—
Pernod, Ricard .....	1	2
Liqueurs sucrées .....	—	—
Eau de vie .....	—	—
Autres boissons alcoolisées, bière .....	8	14
	56 (1)	100

(1) 56 personnes prenant habituellement ou assez souvent un apéritif le soir.

Quelles boissons consommez-vous habituellement  
au repas du soir ?

	Nombre	%
Vin coupé d'eau .....	225	45
Vin pur .....	144	29
Vin pur et eau séparément .....	3	0,5
Eau naturelle .....	23	6
Bière .....	13	2,5
Cidre .....	—	—
Eau minérale .....	15	3
Autre boisson froide .....	20	4
Boisson chaude en mangeant .....	12	2
Aucune .....	41	8
	496	100
Sans réponse .....	11	—
	507	—

Quelle boisson chaude prenez-vous de préférence  
après le repas du soir ?

	Nombre	%
Café noir .....	22	4
Café noir arrosé .....	6	1
Café crème ou café au lait .....	75	15
Infusion .....	10	2
Autre boisson chaude .....	393	78
Rien .....	—	—
	506	100
Sans réponse .....	1	—
	507	—

Est-ce ?

	Nombre	%
Habituellement .....	87	17
Assez souvent .....	23	5
Rarement .....	5	1
Jamais .....	391	77
	506	100
Sans réponse .....	1	—
	507	—

Prenez-vous une liqueur ou de l'alcool après le repas du soir ?

	Nombre
Habituellement .....	—
Assez souvent .....	1 (1)
Rarement .....	1
Jamais .....	504
	506
Sans réponse .....	1
	507

(1) Eau-de-vie.

Indépendamment des principaux repas et des casse-croûte,  
buvez-vous entre les repas ?

	En été		En hiver	
	Nombre	%	Nombre	%
Habituellement .....	406	80	392	78
Assez souvent .....	30	6	21	4
Rarement .....	24	5	25	5
Jamais .....	45	9	68	13
	505	100	506	100
Sans réponse .....	2	—	1	—
	507	—	507	—

Que buvez-vous de préférence entre les repas ou le soir ?

	En été		En hiver	
	Nombre	%	Nombre	%
Vin coupé d'eau .....	215	49	208	50
Vin pur .....	131	30	126	30
Eau minérale ou naturelle, jus de fruits, sodas, limonade .....	47	11	41	10
Café noir .....	26	6	25	6
Bière, cidre ou autres boissons alcoolisées ..	11	3	7	2
Café au lait ou lait pur .....	3	—	3	—
Thé .....	1	1	1	2
Autres infusions .....	3	—	3	—
Fruits .....	—	—	—	—
Rien .....	—	—	—	—
	437	100	414	100
Ne boivent pas ou rarement entre les repas ..	70	—	93	—
	507	—	507	—

Quand ?

	En été		En hiver	
	Nombre	%	Nombre	%
1 fois .....	118	27	120	30
2 fois .....	64	15	49	12
3 fois .....	37	8	48	12
4 fois .....	119	28	128	32
5 fois .....	55	13	32	8
6 fois .....	22	5	16	4
7 fois .....	5	1	5	1
8 fois .....	7	2	3	0,5
9 fois .....	1	—	1	—
10 fois .....	3	1	3	0,5
	431	100	405	100
Ne boivent pas ou rarement entre les repas ..	70	—	93	—
Sans réponse .....	6	—	9	—
	507	—	507	—



## Où, le plus souvent ?

	En été		En hiver	
	Nombre	%	Nombre	%
Sur le lieu de travail .....	261	61	263	66
Chez vous et sur le lieu de travail .....	52	12	46	11
Chez vous .....	38	9	26	6
Au café .....	25	6	23	6
Au café et chez vous .....	1	—	—	—
Au café et sur le lieu de travail .....	38	9	33	8
Au café et autre réponse .....	1	—	1	—
Chez vous et autre réponse .....	4	1	4	1
Sur le lieu de travail et autre réponse .....	4	1	5	1
3 ou 4 réponses .....	6	1	4	1
Autres réponses .....	5	1	4	1
	431	100	405	100
Ne boivent pas entre les repas .....	70	—	93	—
Sans réponse .....	6	—	9	—
	507		507	

## Si vous pouviez dépenser un peu plus pour les boissons, sur quoi forceriez-vous de préférence la dépense ?

	Nombre	%
Vins de consommation courante .....	142	28
Vins fins, champagne .....	65	13
Bières, cidres .....	37	7
Liqueurs .....	5	1
Apéritifs .....	6	1
Jus de fruits, sodas .....	59	12
Café .....	16	3
Autres boissons non alcoolisées .....	3	1
Rien .....	173	34
	506	100
Sans réponse .....	1	—
	507	

## Êtes-vous satisfait de la qualité du vin que vous buvez habituellement ?

	Nombre	%
Satisfait .....	290	64
Moyennement satisfait .....	106	24
Peu satisfait .....	53	12
Autres réponses .....	1	—
	450	100
Sans réponse .....	57	—
	507	

## Où vous procurez-vous le vin que vous buvez habituellement ?

	Nombre	%
Chez l'épicier, le marchand de vin, la coopérative .....	432	97
Récolte personnelle .....	1	—
Chez le producteur .....	13	3
Chez l'épicier et récolte personnelle .....	—	—
	446	100
Sans réponse .....	61	—
	507	

## Quelles sont les boissons qui vous paraissent, à vous personnellement, les plus stimulantes ou les plus remontantes ?

Citez-en trois par ordre d'importance. Première réponse.

	Nombre	%
Café noir .....	49	11
Thé .....	20	4
Autres infusions ou boissons chaudes non alcoolisées .....	19	4
Eau naturelle, eau minérale, limonades, sodas .....	5	1
Jus de fruits .....	8	2
Vin ordinaire ou fin .....	177	39
Vin chaud ou grog, vin sucré .....	50	11
Champagne, mousseux .....	96	21
Autres boissons alcoolisées .....	30	7
Apéritif, liqueur, eau de vie, bière, cidre .....	—	—
	454	100
Sans réponse .....	53	—
	507	

## Fumez-vous ?

	Nombre	%
Habituellement .....	332	66
Assez souvent .....	12	2
Rarement .....	11	2
Jamais .....	150	30
	505	100
Sans réponse .....	2	—
	507	

## Changez-vous vos habitudes et votre consommation en boisson le dimanche et les jours fériés ?

	Nombre	%
En plus .....	176	35
En moins .....	14	3
Non .....	314	62
	504	100
Sans réponse .....	3	—
	507	

## RÉPARTITION DES AGES

## DANS LES DIVERS GROUPES PROFESSIONNELS

L'âge pouvant avoir une incidence sur les comportements, les graphiques suivants donnent la distribution des divers groupes d'âge suivant la nature de l'activité à la mine (ensemble de l'échantillon).

Le groupe des mineurs de fond est, dans l'ensemble, « plus jeune » que celui des mineurs de surface.

Les mineurs de fond spécialisés, chefs d'équipe, « gouverneurs » et

« sous-gouverneurs », qui se recrutent surtout parmi les mineurs de fond prenant du grade, présentent une distribution des âges assez semblable, mais décalée vers la droite, c'est-à-dire un peu plus âgée.

Il en est de même pour les cadres moyens et chefs d'équipe de jour, par rapport aux mineurs de jour.

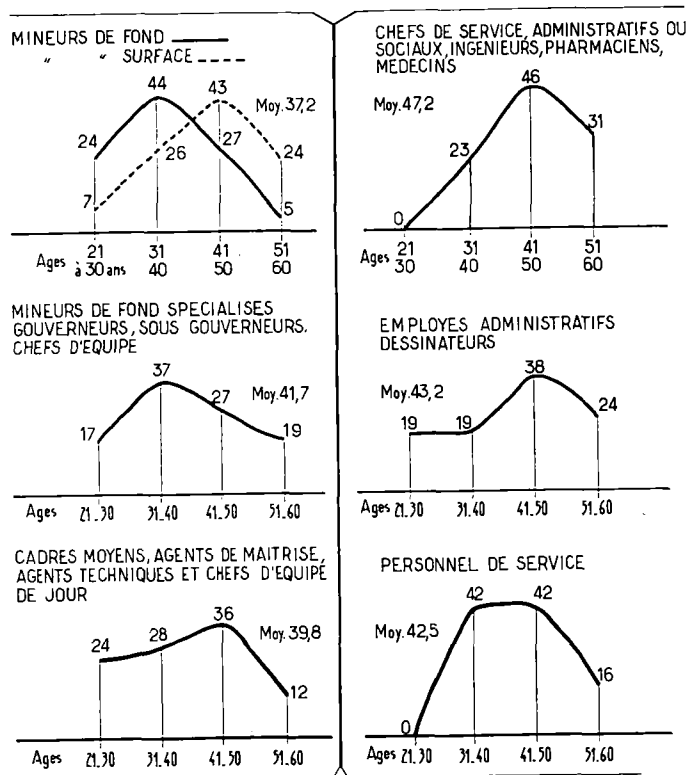


Fig. A. — Répartition des âges suivant l'activité personnelle.

Les employés administratifs prennent de l'âge à l'intérieur même de leur groupe.

Quant aux cadres supérieurs, chefs de service, ingénieurs, médecins, l'âge moyen, comme dans tout groupe professionnel supposant compétence, expérience et responsabilité, est plus élevé qu'ailleurs.

Le « personnel de service » comprend dix chauffeurs, dont 3 anciens mineurs et deux gardes, tous deux anciens gendarmes. Aucun n'a moins de 30 ans.

CHAPITRE III

LES CONSOMMATIONS

A. — LES QUANTITÉS

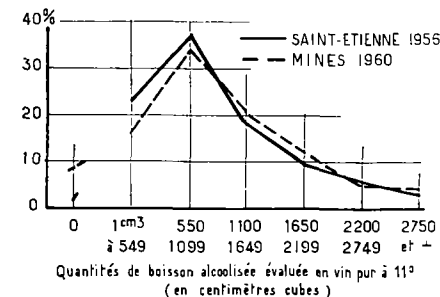
Dans le tableau ci-après, on a comparé les consommations relevées au cours de la présente enquête avec les résultats obtenus en 1956, sur l'élément masculin d'un échantillon représentatif, tiré au sort sur l'ensemble de la population stéphanoise majeure.

Les quantités d'alcool consommées ont été transposées dans leur équivalence en vin pur à 11°.

Quantités (évaluées en vin pur)	Enquête 1956	Enquête 1960
	Saint-Etienne	Mines
Rien .....	2	9
De 1 à 549 cm <sup>3</sup> .....	23	16
De 550 à 1 099 cm <sup>3</sup> .....	37	34
De 1 100 à 1 649 cm <sup>3</sup> .....	19	20
De 1 650 à 2 199 cm <sup>3</sup> .....	10	12
De 2 200 à 2 749 cm <sup>3</sup> .....	6	5
De 2 750 et plus .....	3	4
	100	100
Nombre de cas .....	220	507
dont : abstinentes .....	4	47
Consommation moyenne :		
Ensemble .....	1 078 cm <sup>3</sup>	1 100 cm <sup>3</sup>
Abstinentes exclus .....	1 097 cm <sup>3</sup>	1 191 cm <sup>3</sup>

Fig. 1. — Distribution comparée des quantités de boisson alcoolisée consommées à Saint-Etienne en 1956 (toutes professions), et dans le personnel des mines (1960).

— Saint-Etienne (1956).  
 - - - Mines (1960).



On compte dans l'échantillon minier 9 % d'abstinentes, 4 fois plus que dans l'échantillon stéphanois, mais ce sont pour la plupart des Nord-Africains.

Dans l'ensemble, on compte moins de petites consommations chez les mineurs que dans le reste de la population, toutefois, au-delà d'un litre et demi, le parallélisme entre les deux distributions est évident (fig. 1).

### B. — LES BOISSONS CONSOMMÉES

L'enquête de 1960 confirme les résultats de 1956 : c'est encore le vin qui représente de beaucoup l'apport d'alcool le plus important dans l'ensemble des boissons alcoolisées (95 %).

Nature de la boisson alcoolisée	Enquête 1956 Saint-Etienne %	Enquête 1960 Mines %	
Vin pur .....	92	46,5	95,1
Vin et eau .....		48,6	
Bière .....	8	3,1	4,9
Pernod, Berger .....		0,8	
Alcool à 45° .....		0,9	
Apéritif à 18° .....		0,1	
	100	100	
Nombre de cas .....	220	507	

### C. — PRESTIGE DU VIN

Plus de la moitié des amateurs d'apéritif à midi (102 cas) préfèrent le vin :

	Nombre	%
Vin .....	56	55
Pernod .....	29	28
Bière .....	11	11
Jus de fruit .....	6	6
	102	100

La boisson préférée par les amateurs de casse-croûte le matin (373 cas) est le vin dans 80 % des cas.

#### Boisson accompagnant le casse-croûte matinal.

	Nombre	%
Vin coupé d'eau .....	160	80
Vin pur .....	137	
Ne boit pas .....	30	20
Eau, limonade, sodas .....	27	
Café noir .....	11	
Divers .....	8	
	373	100

Au repas de midi, 85 % du personnel des mines boivent du vin, soit avec de l'eau, soit pur.

	Nombre	%
Vin coupé d'eau .....	262	85
Vin pur .....	163	
Vin et eau séparément .....	3	
Divers .....	78	15
	506	100

Au casse-croûte de l'après-midi, la proportion des amateurs de vin est de 72 %.

	Nombre	%
Vin pur .....	78	72
Vin coupé d'eau .....	78	
Divers .....	59	28
	215	100

Quant à l'apéritif du soir, qui entre dans les habitudes de 56 hommes, c'est encore sous la forme du vin qu'il semble le plus apprécié.

	Nombre	%
Vin .....	44	79
Divers .....	12	21
	56	100

Indépendamment des casse-croûte, goûters et apéritifs, la majorité des hommes, 437 sur 507, boivent également entre les repas; ici encore, c'est le vin qui est de beaucoup le plus populaire.

	Nombre	%
Vin coupé d'eau .....	215	79
Vin pur .....	131	
Divers .....	91	21
	437	100

Ces comportements et ces choix sont confirmés par la question suivante : « Quelles sont les boissons qui vous paraissent, à vous personnellement, les plus stimulantes ou les plus remontantes ? »

C'est toujours le vin qui vient largement en tête.

	Nombre	%
Vin .....	177	78 %
Champagne .....	96	
Grog .....	50	
Alcools divers .....	30	
Café noir .....	49	22 %
Thé .....	20	
Infusion (sans alcool) .....	19	
Jus de fruit .....	8	
Eau, sodas .....	5	
	454	
Sans réponse .....	53	
	507	

78 % des hommes ont opté pour une boisson alcoolisée.

D. — CONSOMMATION  
SUIVANT L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE A LA MINE

Le tableau ci-après indique les consommations moyennes par groupe professionnel suivant l'origine.

(*)	Français		Etrangers		Nord-Africains (1)		Ensemble		
	Nombre	cm <sup>3</sup>	Nombre	cm <sup>3</sup>	Nombre	cm <sup>3</sup>	Nombre	cm <sup>3</sup>	%
1 .....	216	1 430	40	1 096	43	309	299	1 223	59
3 .....	75	1 181	7	1 040	3	320	85	1 139	17
2 .....	47	1 020	1	687	—	—	48	1 013	10
7 .....	12	813	—	—	—	—	12	813	2
4 .....	24	756	1	687	—	—	25	753	5
6 .....	19	448	2	206	1	137	22	412	4
5 et 8 .....	13	444	—	—	—	—	13	444	3
<b>Ensemble .....</b>	<b>406</b>	<b>1 198</b>	<b>51</b>	<b>1 037</b>	<b>47</b>	<b>306</b>	<b>504</b>	<b>1 100</b>	<b>100</b>

(\*) 1. Mineurs de fond.  
 (\*) 3. Mineurs de surface.  
 (\*) 2. Mineurs de fond spécialisés, gouverneurs et sous-gouverneurs, chefs d'équipe.  
 (\*) 7. Personnel de service (chauffeurs, gardes).  
 (\*) 4. Cadres moyens, agents de maîtrise, agents techniques et chefs d'équipe de jour.  
 (\*) 6. Employés administratifs, dessinateurs.  
 (\*) 5 et 8. Chefs de service administratifs et sociaux, ingénieurs, médecins, pharmaciens.

(1) Le nombre des Nord-Africains est actuellement en voie de diminution.

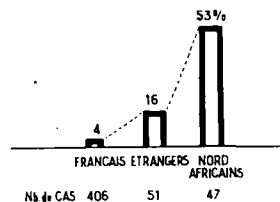


FIG. 2.  
Pourcentage des abstinent,  
suivant l'origine ethnique.

Les plus fortes consommations se notent chez les 216 Français, mineurs de fond, avec une consommation moyenne de 1 430 cm<sup>3</sup>.

Les plus faibles, chez les employés (412 cm<sup>3</sup>) et les cadres supérieurs (444 cm<sup>3</sup>).

Les proportions respectives des abstinent sont les suivantes (1) :

	Effectifs	Abstinent	%
Français .....	406	18	4
Etrangers .....	51	8	16
Nord-Africains .....	47	25	53
	504	51	10

Le graphique ci-après concrétise ces données en ce qui concerne les Français.

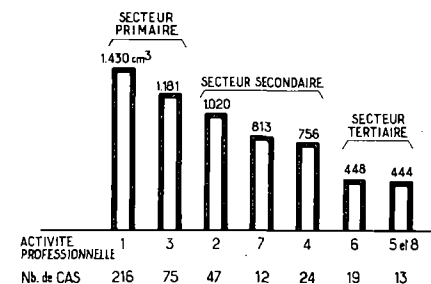


FIG. 3. — Consommation d'alcool évaluée en vin pur,  
suivant l'activité professionnelle à la mine.

Ce classement par consommation décroissante suggère l'application à cet échantillon de la théorie des trois secteurs économiques, dont l'économiste anglais COLIN CLARK a été l'initiateur (2), et qui s'est révélée particulièrement féconde dans l'analyse de l'évolution économique des différents pays depuis l'ère industrielle.

Partant de cette théorie, certains économètres se sont livrés à des

(1) Le groupe des mineurs de fond compte sur 299 ouvriers, 33 abstinent, à savoir :

24 Nord-Africains.

3 étrangers :

2 Espagnols, dont 1 asthmatique;  
1 Polonais.

6 Français :

1 ancien alcoolique désintoxiqué;  
1 atteint d'entérite et d'ulcère de l'estomac;  
1 atteint d'insuffisance rénale et de silicose;  
3 valides dont :  
1 marié, 25 ans, 6 enfants (auto, télévision);  
1 marié, 27 ans, sans enfant (télévision, salle de bains);  
1 marié, 1 enfant;

(2) COLIN CLARK : *Les conditions du progrès économique*. Traduit de l'anglais sur la troisième édition, par ANNIE MORIN-RAMBERT. Paris, P. U. F., 1960, 508 pages.

extrapolations sur le plan sociologique. Voici, par exemple, l'interprétation que de multiples commentateurs ont cru pouvoir en donner :

— *le secteur primaire* groupe les travailleurs qui sont en contact avec la nature et exercent une profession pénible : agriculteurs, bûcherons, pêcheurs, mineurs; tous, nous dit-on, cherchent à quitter leur profession (?);

— *le secteur secondaire* groupe les travailleurs manuels transformant la matière première avec des machines dans des usines : certains d'entre eux cherchent également à quitter leur profession;

— *le secteur tertiaire* groupe ceux qui ne sont plus guère en contact avec la matière. Ce sont les « cols blancs » des Anglo-Saxons. Ils travaillent sur des signes, sinon sur des signes de signes. C'est dans ce secteur que se trouvent les fonctions les plus recherchées.

Ces schématisations, que l'on s'est efforcé d'étoffer par des à-peu-près psychologiques sur le caractère pénible du contact avec la matière, ne cadrent pas toujours avec ce que nous enseigne l'observation objective des phénomènes sociaux, surtout lorsqu'il s'agit de cultivateurs exploitants ou d'artisans qui sont des indépendants, non salariés. Le monde rural notamment, celui où l'homme est censé être en tête à tête avec les rudesses de la nature, semble ne plus se superposer exactement au secteur primaire, du fait même de l'application des techniques modernes dans certains secteurs de l'agriculture.

Au surplus, les économètres ne sont pas tous d'accord sur la composition des 3 secteurs, certains auteurs faisant entrer, par exemple, les industries extractives dans le secteur primaire, alors que d'autres les maintiennent dans le secteur des industries de transformation. La théorie trouve donc ses limites lorsque l'on quitte le domaine économique pour aborder celui de la stratification sociale à plusieurs dimensions, dont les complexités humaines ne se prêtent guère aux schémas simplificateurs.

Un essai d'application de la théorie des trois secteurs peut néanmoins trouver sa justification dans le milieu minier qui constitue en quelque sorte un univers à part, un microcosme avec son organisation verticale, aux articulations fortement structurées, marquée par une finalité commune, sous l'impulsion d'une même Direction. Ici, tout se tient, tout est hiérarchisé.

Dans le secteur primaire, ont été groupés (1) ceux qui sont essentiellement des manuels.

Dans le secteur secondaire, ceux qui, ayant eu précédemment, pour la plupart, des activités manuelles, ont acquis une spécialisation ou exercent une parcelle d'autorité.

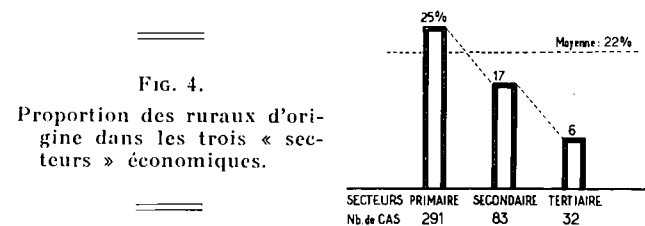
(1) Ces analyses portent sur les Français, à l'exclusion des étrangers et des Nord-Africains qui posent d'autres problèmes socio-économiques.

Dans le secteur tertiaire, figurent à la fois les cadres et les employés.

		Nombre	Consommation (litres)	Pourcentage des ruraux d'origine (%)
1 <sup>er</sup> Secteur.	Mineurs de fond.	291	1,365	25
	Mineurs de surface.....			
2 <sup>e</sup> Secteur.	Mineurs de fond spécialisés, gouverneurs, sous-gouverneurs, chefs d'équipe.	83	0,913	17
	Cadres moyens, agents de maîtrise, agents techniques, chefs d'équipe de jour.			
	Personnel de service (chauffeurs, gardes) .....			
3 <sup>e</sup> Secteur.	Chefs de services administratifs et sociaux, ingénieurs, médecins, pharmaciens.	32	0,446	6
	Employés administratifs, Dessinateurs .....			
Ensemble .....		406	1,198	

C'est dans le « secteur primaire » où la moyenne des consommations est de beaucoup la plus forte (1 365 cm<sup>3</sup>).

On note, par ailleurs, que la plupart de ceux qui sont regroupés dans le « secteur secondaire » viennent du secteur primaire. Ce sont ceux qui ont pris du grade. Y a-t-il une relation entre cette promotion et le fait que leur moyenne de consommation (0,913 l) est inférieure à celle du groupe qu'ils ont quitté ? Cela n'est pas impossible; rappelons à ce sujet les analyses de mobilité sociale qui avaient déjà été faites à Saint-Etienne, en liaison avec le comportement vis-à-vis des boissons alcoolisées (1). On avait noté alors que, quel que fût le milieu d'origine, il existait une moindre ascension sociale chez ceux qui s'adonnaient à la consommation du vin pur entre les repas que chez ceux qui s'en abstenaient.



On notera également la forte proportion des ruraux (25 %) dans le secteur I. Elle est de 17 % dans le secteur II, et se réduit à 6 % dans le secteur III.

(1) Présentation d'une enquête sur la consommation des boissons en France. *Bulletin de l'I. N. H.*, tome 13, n° 2, avril-juin 1958, pp. 267-356.

MARCEL BRESARD. L'abus du vin et les chances de promotion sociale. *Le Concours médical*, 11 janvier 1958, pp. 201-208.

Il semble bien que l'on ait ici la confirmation d'un aspect sociologique particulier aux migrations rurales contemporaines : le jeune paysan, obligé de quitter la terre où il est en surnombre, aborde le plus souvent cette période cruciale de son existence à la recherche d'une nouvelle orientation professionnelle, sans préparation suffisante et sans qualification particulière; aussi a-t-il bien des chances de déboucher en fin de compte dans le secteur primaire, généralement prêt à accueillir les bras qui s'offrent sur le marché du travail.

Dans le cas particulier du Bassin minier de la Loire, la composition du groupe des mineurs de fond, qui constitue la principale fraction du *secteur primaire*, montre bien qu'il a fallu faire appel à la main-d'œuvre tant rurale qu'étrangère et africaine, pour combler les vides, et ce dans la proportion de 46 % :

*Origine des mineurs de fond.*

	Nombre	%
a) origine urbaine et française .....	158	54
b) origine rurale et française .....	54	46
c) origine étrangère .....	40	
d) origine nord-africaine .....	43	
	295 (1)	100

Le graphique qui suit donne les moyennes de consommation des 3 secteurs économiques (Français seulement).

C'est de beaucoup le secteur « primaire » qui atteint les plus fortes consommations, avec une moyenne de 1,365 l (2).

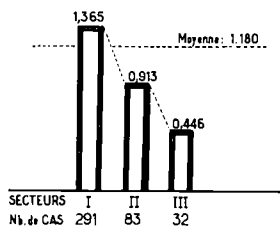


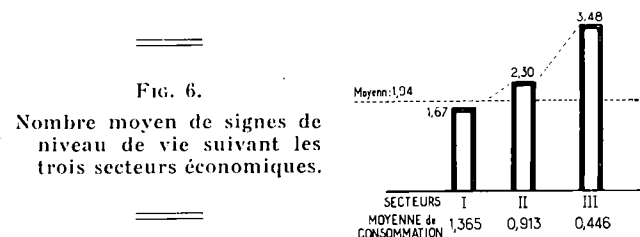
FIG. 5. Consommation en boisson alcoolisée évaluée en vin pur, suivant les trois secteurs économiques (Français exclusivement).

On notera également chez les mineurs français que la consommation des 54 mineurs de fond, *d'origine paysanne*, est plus élevée (1,580 l) que celle des mineurs qui ne viennent pas du milieu rural (1,380 l).

(1) 4 mineurs n'ont pu fournir de précision sur la profession de leur père.

(2) Un test statistique montre qu'il existe une corrélation hautement significative entre le classement des mineurs selon les 3 secteurs économiques et leur consommation d'alcool.

Il convient, enfin, de signaler une relation inverse entre le nombre moyen de signes de niveau de vie dans chaque secteur économique et la consommation d'alcool (1).



Le tableau qui suit donne quelques analyses complémentaires relatives au groupe des 216 mineurs de fond français, en liaison avec leur âge.

C'est de 21 à 25 ans que l'on trouve la consommation la moins élevée d'alcool, avec une moyenne de 1,067 l, mais de 26 à 30 ans, la consommation s'élève fortement avec une moyenne de 1,601 l. De 31 à 40 ans, elle se maintient autour de 1 300 cm<sup>3</sup>, pour faire un nouveau bond chez ceux qui dépassent la quarantaine.

On entend souvent dire que les grosses consommations sont surtout le fait des hommes qui prennent de l'âge.

La question est toutefois complexe, et les indices encourageants notés dans ce domaine ne doivent pas faire l'objet de vues trop optimistes, tant que des études serrées n'auront pas confirmé cette évolution.

Dans le cas particulier de notre enquête, nous constatons que, chez les

(1) Le graphique suivant donne, par ailleurs, le nombre de signes de niveau de vie suivant les divers groupes.

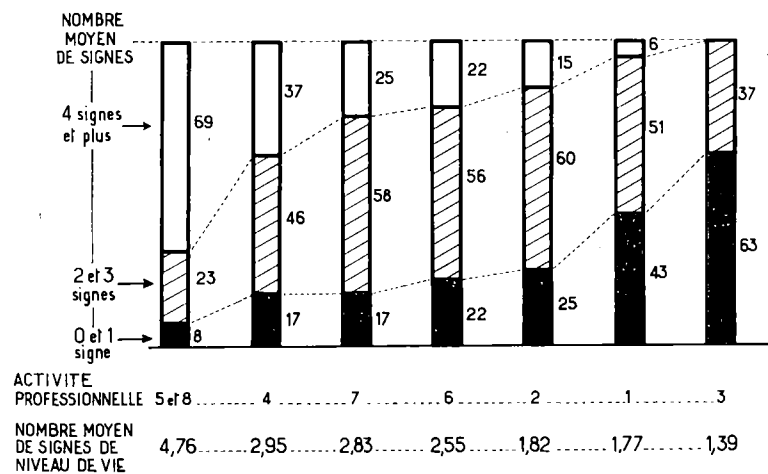


FIG. 7. — Nombre moyen de signes de niveau de vie suivant l'activité professionnelle de la mine.

Mineurs de fond (Français).

	21 à 25	26 à 30	31 à 35	36 à 40	41 à 45	46 à 50	51 et +	Ensemble
Nombre .....	17	42	36	57	24	30	10	216
Pourcentage .....	8 %	19 %	17 %	26 %	11 %	14 %	5 %	100 %
Vivent en famille .....	5	33	32	51	23	28	18	180
Ne vivent pas en famille .....	12	9	4	6	1	2	2	36
% de ceux ne vivant pas en famille ..	71 %	21 %	11 %	11 %	4 %	7 %	20 %	17 %
<i>Consommation :</i>								
a) consommation de moins								
de 1 100 cm <sup>3</sup> .....	9	14	15	27	5	12	4	86
b) consommation de 1 100 cm <sup>3</sup> et + ..	8	28	21	30	19	18	6	130
Moyenne de consommation .....	1 067	1 601	1 324	1 335	1 716	1 482	1 388	1 430
<i>Niveau de vie (1) :</i>								
a) consommations inférieures à 1 100.	1,1	1,9	2,5	1,9	1,8	2,3	1,5	2
b) consommations supérieures à 1 100.	0,5	1,8	1,8	1,6	1,9	1,6	1,7	1,7
Dimension du logement pour ceux								
vivant en famille (2) .....	2,2	2	2,3	1,9	2,3	1,8	1,5	2
Possèdent une automobile .....	6 %	24 %	17 %	18 %	13 %	19 %	10 %	18 %

(1) Nombre moyen de signes de niveau de vie.

(2) Nombre moyen de pièces (cuisine exclue).

N. B. — Une analyse de la consommation des mineurs de fond, suivant le nombre de personnes vivant au foyer, montre que les *isolés*, au nombre de 8, consomment une moyenne de 2,365 l. En dépit de cet effectif réduit, un test statistique montre qu'il existe une différence *significative* entre cette moyenne et les moyennes des autres catégories de familles : 2 et 3 personnes (73 cas) : 1,327 cm<sup>3</sup>; 4 et 5 personnes (91 cas) : 1,477 cm<sup>3</sup>; 6 personnes et plus (44 cas) : 1,283 cm<sup>3</sup>. Mais il n'existe pas de différences significatives entre les trois dernières catégories. Les risques d'intoxication de l'isolé sont plus grands que pour ceux qui vivent en famille.

42 mineurs de fond âgés de 26 à 30 ans, la moyenne de consommation s'élève à 1,601 l.

Ces jeunes ouvriers sont à l'âge des meilleurs rendements à la mine et ils bénéficient de gains supérieurs aux autres mineurs.

Certains, une dizaine — semblent s'être servis de cet accroissement de salaire pour acheter une voiture automobile; leur consommation de vin est limitée à 1,170 l; 1 sur 10 seulement serait disposé à acheter du vin *ordinaire*, s'il pouvait dépenser un peu plus pour la boisson.

Par contre, les 32 autres, qui ne sont pas « motorisés », présentent de fortes consommations, en moyenne 1,735 l.

Cette propension à boire est confirmée par cette autre notation : 9 d'entre eux augmenteraient encore cette ration avec du vin *ordinaire*, s'ils pouvaient dépenser plus pour boire.

Ainsi se trouve soulevé le problème complexe de l'orientation de la dépense et le frein à l'égard de l'alcool que pourrait constituer un changement d'optique du travailleur, à la recherche d'un niveau de vie amélioré.

Il va sans dire que la « motorisation » n'est prise ici que comme un signe parmi beaucoup d'autres.

L'achat d'un bien immobilier, mobilier ou d'équipement d'une certaine importance suppose un apprentissage progressif et une certaine discipline dans la gestion d'un budget, individuel ou familial. Sans doute, existe-t-il de multiples conceptions de la hiérarchie des dépenses, et, bien souvent, les choix du public ne concordent pas avec les prétendues urgences et les impératifs sociaux formulés par certains théoriciens de la redistribution des revenus et de l'orientation planifiée des dépenses, mais il s'agit là d'un point de vue *normativiste* que nous n'avons pas à aborder dans cette étude.

Dans le tableau suivant, a été analysé le groupe des mineurs de fond divisés en 3 grands groupes d'âge, en fonction de leur motorisation.

Dans chacune des tranches d'âge, ce sont les petits buveurs, consommant moins de 825 cm<sup>3</sup> de vin, qui sont les plus nombreux à posséder une voiture (1).

(1) Parmi les autres signes de niveau de vie, on note, chez les mineurs de fond :

	Nombre	%	Consommations moyennes
Possesseurs de télévision.....	42	19	1 311 cm <sup>3</sup>
Non-possesseurs .....	174	81	1 445 cm <sup>3</sup>
	216	100	
Possesseurs de salle de bain....	57	26	1 327 cm <sup>3</sup>
Non-possesseurs .....	159	74	1 452 cm <sup>3</sup>
	216	100	

Les différences de consommations moyennes sont faibles et peu significatives.



	Voiture automobile	De 21 à 35 ans		De 36 à 45 ans		46 ans et plus		Ensemble	
		Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Petits buveurs (moins de 825 cm <sup>3</sup> ) .....	Oui.	5	28	5	28	4	36	14	30
	Non.	13	72	13	72	7	64	33	70
		18	100	18	100	11	100	47	100
Moyens et gros buveurs (825 cm <sup>3</sup> et plus) .....	Oui.	12	16	8	13	5	17	25	15
	Non.	65	84	55	87	24	83	144	85
		77	100	63	100	29	100	169	100

(Voir graphique ci-dessous.)

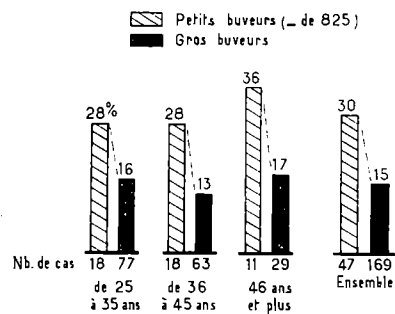


Fig. 8. — Mineurs de fond.

Pourcentage des propriétaires de voitures automobiles, chez les petits buveurs et les gros buveurs, suivant l'âge.

Un test  $\chi^2$  portant sur l'ensemble des mineurs de fond montre que les différences constatées entre les petits buveurs et ceux qui boivent davantage sont significatives.

E. — RELATION ENTRE LA CONSOMMATION DU TABAC ET CELLE DE L'ALCOOL

Dans le tableau ci-après, l'échantillon a été divisé en trois groupes :

A : ceux qui ne boivent pas, ou boivent moins de 550 cm<sup>3</sup>.

B : ceux qui boivent de 550 cm<sup>3</sup> à 1 924 cm<sup>3</sup>.

C : les gros buveurs, qui boivent plus de 1 925 cm<sup>3</sup>.

Chacun de ces groupes est analysé suivant son attitude positive ou négative, à l'égard du tabac.

Plus la quantité d'alcool consommée est élevée plus la proportion des non fumeurs est faible.

	Ensemble		Ne fument pas		Fument	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
A .....	129	100	49	38	80	62
B .....	308	100	96	31	212	69
C .....	67	100	16	24	51	76
	504	100	161 (1)	32	343	68

Un test  $\chi^2$  montre qu'il y a une différence significative entre les trois groupes A, B et C.

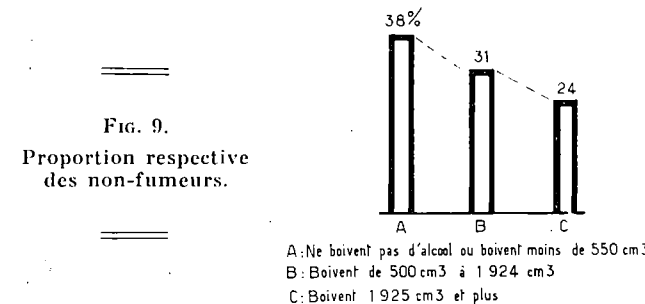


Fig. 9.  
Proportion respective des non-fumeurs.

A: Ne boivent pas d'alcool ou boivent moins de 550 cm<sup>3</sup>  
B: Boivent de 500 cm<sup>3</sup> à 1 924 cm<sup>3</sup>  
C: Boivent 1 925 cm<sup>3</sup> et plus

Cette relation tabac-alcool apparaît également à l'intérieur de chaque groupe professionnel (2), comme le montre le tableau suivant (p. 250).

(1) Sur les 161 cas, on compte 11 hommes qui déclarent fumer exceptionnellement.

(2) Une seule exception : le groupe du personnel de service qui est toutefois trop peu nombreux pour se prêter à des conclusions valables sous l'angle statistique.

(*)	Nombre de cas	Quantités d'alcool consommées, évaluées en vin pur à 11°	
		Ne fument pas	Fument
1 .....	214	1 389 cm <sup>3</sup>	1 432 cm <sup>3</sup>
3 .....	73	1 093 cm <sup>3</sup>	1 207 cm <sup>3</sup>
2 .....	47	877 cm <sup>3</sup>	1 029 cm <sup>3</sup>
7 .....	12	825 cm <sup>3</sup>	802 cm <sup>3</sup>
4 .....	24	702 cm <sup>3</sup>	788 cm <sup>3</sup>
6 .....	17	343 cm <sup>3</sup>	486 cm <sup>3</sup>
5 et 8 .....	13	137 cm <sup>3</sup>	580 cm <sup>3</sup>

(\*) 1. Mineurs de fond.  
 (\*) 3. Mineurs de surface.  
 (\*) 2. Mineurs spécialisés, chefs d'équipe.  
 (\*) 7. Personnel de service.  
 (\*) 4. Cadres moyens, agents de maîtrise.  
 (\*) 6. Employés, dessinateurs.  
 (\*) 5 et 8. Chefs de service, ingénieurs, médecins.

Ces observations confirment ce qui a toujours été constaté dans les enquêtes de l'Institut National d'Hygiène sur la consommation des boissons (1).

#### F. — LA BOISSON DONT ON VOUDRAIT AUGMENTER LA CONSOMMATION

La question posée était la suivante : « Si vous pouviez dépenser un peu plus pour les boissons, sur quoi forceriez-vous de préférence la dépense ? »

On obtient les réponses suivantes dans le groupe des mineurs de fond :

	Nombre	%	Moyenne de consommation
Vin ordinaire .....	79	36	1 726 cm <sup>3</sup>
Autres boissons alcoolisées (Vins fins, champagne, bière).....	51	24	1 373 cm <sup>3</sup>
Rien .....	57	27	1 299 cm <sup>3</sup>
Boissons non alcoolisées (Café, jus de fruits, sodas).....	28	13	887 cm <sup>3</sup>
	215	100	

Il est significatif que ce soit ceux qui augmenteraient volontiers leur ration de vin ordinaire, qui soient aussi les plus gros buveurs avec une moyenne de 1 726 cm<sup>3</sup>.

(1) Cf. Bulletin de l'I. N. H., tome 14, 1959, pp. 372-376, et tome 15, 1960, p. 252.

Un autre groupe de mineurs, un quart environ, manifestent également leur désir d'augmenter leurs achats d'alcool, mais cette fois sous la forme de vins fins, de champagne, de bière. Ici, la moyenne de consommation (1 373 cm<sup>3</sup>) est un peu moins élevée : on préfère la qualité à la quantité.

Il y a les satisfaits, qui se contentent des 1 299 cm<sup>3</sup> qu'ils boivent.

Enfin, un petit groupe de 28 mineurs de fond marquent leur préférence pour des boissons non alcoolisées : café, jus de fruits, sodas, etc. Ce sont, par ailleurs, les consommateurs les plus modérés avec une moyenne de 887 cm<sup>3</sup>.

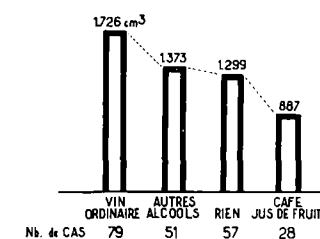


FIG. 10. — Boissons dont on voudrait augmenter l'achat et consommations respectives d'alcool.

La même question posée aux étrangers et Nord-Africains a donné les résultats suivants :

	Etrangers		Nord-Africains	
	Nombre	%	Nombre	%
Vin ordinaire .....	12	23	3	6
Autres boissons alcoolisées..	17	33	5	11
Rien .....	18	35	21	45
Boissons non alcoolisées....	5	9	18	38
	52	100	47	100

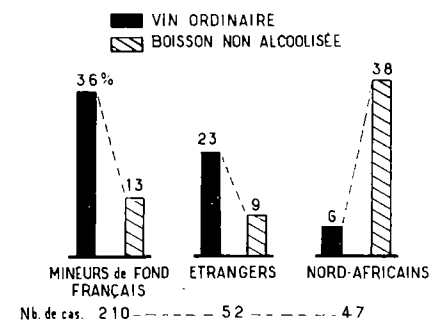


FIG. 11. — Les achats de boisson que l'on augmenterait de préférence.

## G. — LA BOISSON RÉPUTÉE STIMULANTE

Comme nous l'écrivions à l'occasion de notre première enquête de 1956 à Saint-Etienne : « La recherche d'un stimulant nerveux semble bien être le fait de l'homme sous toutes les latitudes.

« Dans nos pays de civilisation occidentale, c'est surtout l'alcool sous toutes ses formes, le café et le thé qui sont à l'honneur, ce qui n'est pas exclusif d'autres drogues.

« Trop souvent, la connaissance rationnelle du danger couru, et des échéances qu'il faudra payer un jour, reste impuissante devant l'euphorie au comptant, la suppression des inhibitions, la sensation d'aisance dans l'effort, et l'expérience montre que, dans ce domaine, l'action curative par substitution a plus de chances d'aboutir que les tentatives d'abstinence stoïques suivies de rechutes. Mais, ici encore, une connaissance nuancée des réactions des divers milieux est indispensable.

## Boissons réputées stimulantes (Français).

(*)	Non alcoolisées		Alcoolisées	
	%	Consommation moyenne	%	Consommation moyenne
1 .....	13	1 030	87	1 467
3 .....	17	1 164	83	1 196
2 .....	21	946	79	1 033
4 .....	24	384	76	962
7 .....	25	458	75	931
5 et 8 .....	42	202	58	628
6 .....	46	457	54	471
Ensemble .....	18	849	82 (1)	1 286

- (\*) 1. Mineurs de fond.  
 3. Mineurs de surface.  
 2. Mineurs de fond spécialisés, gouverneurs et sous-gouverneurs, chefs d'équipe.  
 4. Cadres moyens, agents de maîtrise, agents techniques et chefs d'équipe de jour.  
 7. Personnel de service (chauffeurs, gardes).  
 5 et 8. Chefs de services administratifs et sociaux, ingénieurs, médecins, pharmaciens.  
 6. Employés administratifs, dessinateurs.

(1) Proportion à peu près équivalente à celle relevée dans l'enquête de 1956 à Saint-Etienne chez les hommes (85 %), alors que chez les femmes cette proportion tombait à 46 %.

« C'est à cette préoccupation que répond, dans la présente enquête, l'interrogation suivante :

« Quelles sont les boissons qui vous paraissent, à vous personnellement, les plus stimulantes ou les plus remontantes ? »

Une marge de trois réponses avait été prévue à la question posée. C'est la première, la plus significative, qui a été analysée. Elle répond en effet à l'image qui se présente d'abord à l'esprit. Les deux autres sont en quelque sorte complémentaires et d'importance décroissante.

Comme on peut le voir dans le tableau ci-contre, où les réponses sont analysées suivant l'activité professionnelle, ce sont les boissons alcoolisées qui viennent très largement en tête (82 %).

Dans tous les groupes, ceux qui optent pour une boisson alcoolisée consomment davantage d'alcool.

Cette relation est particulièrement nette dans le groupe le plus nombreux, celui des mineurs de fond.

Le tableau ci-dessous indique par ailleurs à quelles boissons vont les préférences des hommes interrogés lorsqu'ils cherchent un stimulant. En regard de la boisson choisie figure la consommation effective en alcool.

## Boissons réputées stimulantes.

	Nombre de cas	Consommation moyenne
<i>Boissons non alcoolisées :</i>		
Café noir .....	38	826 cm <sup>3</sup>
Thé .....	3	274 cm <sup>3</sup>
Autres infusions .....	15	842 cm <sup>3</sup>
Eau minérale, soda, eau naturelle .....	4	1 580 cm <sup>3</sup>
Jus de fruits .....	5	797 cm <sup>3</sup>
<i>Ensemble</i> .....	65	849 cm <sup>3</sup>
<i>Boissons alcoolisées :</i>		
Vin .....	151	1 215 cm <sup>3</sup>
Vin chaud, grog, vin sucré .....	42	1 624 cm <sup>3</sup>
Champagne .....	86	1 322 cm <sup>3</sup>
Alcools divers .....	25	1 022 cm <sup>3</sup>
<i>Ensemble</i> .....	304	1 286 cm <sup>3</sup>

On remarquera la proportion infime de Français qui optent pour le thé ou les jus de fruits. Seul le café noir jouit d'un certain prestige, mais ce n'est que dans la faible proportion de 10 % (38 cas).

Ce sont ceux qui se prononcent pour le grog (42 cas) qui présentent la plus forte moyenne de consommation (1,624 l).

Ainsi, c'est dans les milieux où les risques d'alcoolisation sont les plus graves que le préjugé de l'alcool « boisson stimulante et remontante » est le plus exclusif.

La boisson tonique non alcoolisée qui possède le plus de prestige après l'alcool, est le café, mais tout effort de propagande pour en augmenter la consommation dans les milieux particulièrement touchés par l'alcoolisation, exigerait au préalable une amélioration de sa qualité; or beaucoup de milieux français le consomment assez dilué, réchauffé, voire mélangé de chicorée.

Il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, on hésite souvent dans

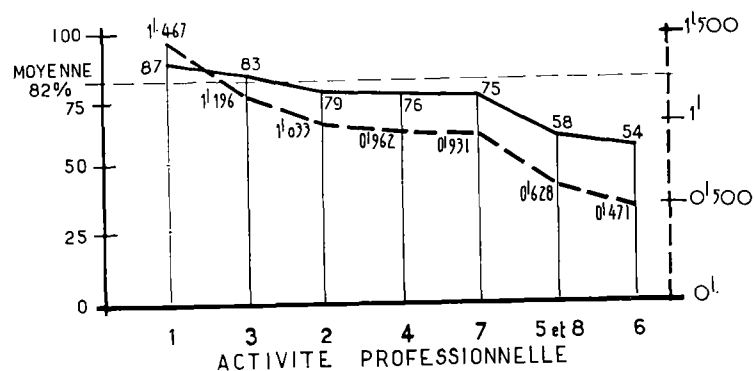


FIG. 12. — La boisson réputée stimulante. Proportion, dans chaque groupe professionnel, de ceux qui optent pour une boisson alcoolisée, et consommations respectives d'alcool (évaluée en vin pur à 11°).

certain milieux populaires à lui attribuer des vertus stimulantes, et même des qualités gustatives.

S'il était possible de consommer facilement du bon café dans les établissements les plus modestes, ce produit serait valorisé aux yeux de beaucoup de travailleurs et aurait plus de chances de venir en compétition avec le vin et l'alcool.

#### CHAPITRE IV

### ALIMENTATION DES GROS BUVEURS ET D'UN GROUPE « TÉMOIN »

Sur les 507 hommes interrogés, 10 %, c'est-à-dire une cinquantaine, présentant les plus fortes consommations de boissons alcoolisées, ont fait l'objet d'un complément d'enquête portant sur leur alimentation pendant les 24 heures précédant l'entretien.

On a d'autre part constitué un second groupe de même importance numérique, tiré au sort sur le reste de l'échantillon, destiné à constituer un groupe « témoin ».

Les analyses alimentaires de ces deux groupes ont été limitées à la détection des consommations en calories sans boissons, en protéines et en lipides animaux et végétaux, et en glucides.

Dans les analyses qui suivent, on n'a toutefois retenu que les dossiers des mineurs français, travaillant au fond ou en surface, en tout 71 dossiers, à l'exclusion des étrangers, des Nord-Africains et de ceux exerçant diverses autres activités à la mine, contremaitres, personnel de service, employés, cadres; en effet, pour procéder à des comparaisons valables entre les gros buveurs et les témoins, il était nécessaire d'éliminer, dans la mesure du possible, certains facteurs perturbateurs, tels que l'origine ethnique et les différences d'activité physique conditionnant les comportements alimentaires.

Le groupe des « témoins » est comparable au groupe des gros buveurs, du point de vue de la taille.

Des différences apparaissent sous l'angle de la corpulence et, chez les mineurs de surface, de l'âge.

L'analyse du rapport poids réel/poids théorique, compte tenu des barèmes en usage faisant intervenir les facteurs d'âge et de taille, suggère des notations intéressantes sur la relation qui peut exister entre une constitution pléthorique et la propension à boire et à manger.

A cet effet, gros buveurs et témoins ont été divisés en trois sous-groupes :

a) ceux dont le poids réel est *inférieur* au poids théorique, c'est-à-dire les maigres;

b) ceux dont le poids réel ne s'écarte *guère* du poids théorique; il a été admis ici une tolérance de 5 %, en plus ou en moins;

c) ceux dont le poids réel *dépasse* le poids théorique de plus de 5 % (les pléthoriques).

Le tableau ci-après donne les résultats de ces différentes analyses.

A. — Analyse des nutriments des mineurs de fond et des mineurs de surface gros buveurs et témoins (étrangers et Nord-Africains exclus).

	Mineurs de fond		Mineurs de surface		Ensemble	
	Gros buveurs	Témoins	Gros buveurs	Témoins	Gros buveurs	Témoins
Nombre .....	35	18	7	11	42	29
Taille .....	1,68	1,67	1,66	1,65	1,68	1,67
Age .....	39	38	46,6	38,3	40,3	38,1
Poids .....	75	70,8	68	72	73,9	71,3
Protéines totales .....	147	153	139	132	146	145
Lipides totaux .....	144	165,5	142	150	143	159,6
Glucides .....	440	469	370	422	428	451
Calories sans alcool .....	3 623	3 961	3 293	3 554	3 568	3 807
Calories alcool .....	1 624	805	1 463	630	1 596	742
Calories totales .....	5 247	4 766	4 756	4 184	5 164	4 549
Alcool en gr. ....	232	115	209	90	228	106
Alcool en vin pur 11° .....	2 637	1 306	2 371	1 025	2 593	1 200
Rapport calories alcool calories totales .....	31 %	17 %	31 %	15 %	31 %	16 %

B. — Consommation suivant le poids théorique.

	Mineurs de fond				Mineurs de surface			
	Maigres	Moyens	Pléthor.	Ensemble	Maigres	Moyens	Pléthor.	Ensemble
<i>Gros buveurs :</i>								
Nombre .....	2	8	25	35	2	2	3	7
Age .....	47,5	40,5	38	39,1	54	46,5	41,6	46,6
Taille .....	1,59	1,69	1,68	1,68	1,61	1,67	1,69	1,66
Poids réel .....	49,5	68,1	79,2	75	54	69,5	76,3	68
Consommation en vin à 11° (cm <sup>3</sup> ) .....	2 594	2 386	2 722	2 637	2 413	2 313	2 383	2 371
<i>Témoins :</i>								
Nombre .....	6	4	8	18	2	4	5	11
Age .....	38,3	32,5	40,6	38	38,2	39,5	36,2	39,4
Taille .....	1,65	1,65	1,70	1,67	1,65	1,65	1,66	1,65
Poids réel .....	60,6	65,7	81	70,8	56,5	65,7	83,2	72
Consommation en vin à 11° (cm <sup>3</sup> ) .....	761	1 558	1 589	1 306	406	979	1 308	1 024

C. — Alimentation comparée des gros buveurs et des « témoins ».  
(Mineurs de fond et de surface, français.)

	Gros buveurs	Témoins
Nombre de cas .....	42	29
Lait .....	130 g	164 g
Fromage .....	181 g	166 g
Viande .....	175 g	175 g
Charcuterie .....	73 g	61 g
Œufs .....	35 g	25 g
Beurre .....	26 g	53 g
Pain .....	558 g	613 g
Pommes de terre, riz, pâtes .....	287 g	243 g
Légumes verts .....	212 g	208 g
Fruits .....	205	159
Huile .....	9	10
Autres graisses .....	9	9
Sucre .....	21	23
Confiture .....	10	8
Chocolat .....	8	11
Pâtisserie .....	5	1

On note une forte consommation de fromage, une faible consommation de pommes de terre, riz et pâtes, et, chez les mineurs de fond une faible consommation de beurre.

La proportion des pléthoriques est sensiblement plus forte chez les gros buveurs (66 %) que chez les témoins (45 %).

Chez les *gros buveurs*, on ne constate pas de différence marquée de consommation d'alcool suivant la corpulence, tout au plus une légère augmentation chez les pléthoriques (2 685 cm<sup>3</sup>, au lieu de 2 503 et 2 371).

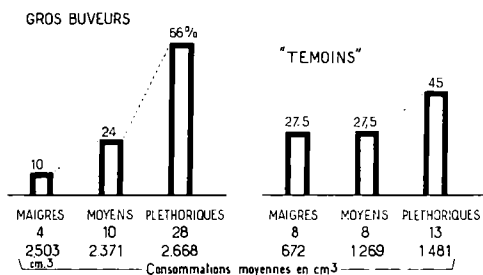


FIG. 13. — Corpulence et consommation d'alcool.  
Mineurs de fond et de surface (Nord-Africains et étrangers exclus).

Il s'agit, en effet, d'un groupe sélectionné précisément pour sa forte consommation.

Par contre, chez les *témoins*, on note chez les maigres une consommation de 672 cm<sup>3</sup>, qui s'élève à 1 269 chez les moyens et 1 481 chez les pléthoriques.

Ces observations tendent à confirmer les résultats de certaines études physiologiques sur l'effet engraisant des rations excessives d'alcool.

L'analyse alimentaire montre chez les 35 mineurs de fond, gros buveurs, qu'en dépit de leur poids moyen légèrement supérieur (75 kg), leur alimentation (3 623 calories sans alcool) est un peu inférieure en quantité à celle des 18 témoins (3 961 calories).

Même observation chez les mineurs de surface (gros buveurs : 2 293 calories; témoins : 3 554).

Les énormes quantités de boissons alcoolisées absorbées par les « gros buveurs » (2 637 cm<sup>3</sup> de vin à 11° chez les mineurs de fond et 2 371 cm<sup>3</sup> chez les mineurs de surface) ne doivent pas donner le change sur ce qu'il y a d'également exagéré, quoique moins spectaculaire, dans les moyennes de consommation des témoins (1 306 et 1 024 cm<sup>3</sup>).

#### ÉLÉMENTS DE L'APPORT CALORIQUE

Chez les gros buveurs et chez les témoins, les calories (sans alcool) se répartissent comme suit, suivant leur origine.

	Gros buveurs %	Témoins %
<i>Mineurs de fond :</i>		
Origine protéique .....	16	15
Origine lipidique .....	36	38
Origine glucidique .....	48	47
<i>Mineurs de surface :</i>		
Origine protéique .....	17	15
Origine lipidique .....	39	38
Origine glucidique .....	44	47

Ces deux distributions, qui concernent des travailleurs de force, sont à peu près identiques.

Comparé aux standards préconisés, l'apport en calories des lipides est plutôt élevé (36 à 39 % au lieu de 20 à 30 %) et l'apport glucidique plutôt faible (44 à 48 %).

#### RAPPORT CALORIES-BOISSONS/CALORIES TOTALES

Les nutritionnistes admettent que la proportion des calories apportées par les boissons, par rapport à l'ensemble des calories consommées, ne doit pas dépasser une marge de 8 à 10 %.

Cette proportion est très largement dépassée dans le groupe des gros buveurs (mineurs de fond et de surface, français), puisqu'elle atteint 31 %.

Chez les témoins, la proportion est moitié moindre — 16 % — ce qui,

par contraste, peut sembler raisonnable, mais il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit, en l'espèce, d'un groupe « témoin » excluant les plus gros buveurs; les plus fortes consommations ne viennent donc pas peser sur les moyennes.

#### Rapport calories-boissons/calories totales.

	Gros buveurs		Témoins	
	Nombre	%	Nombre	%
Maigres .....	4	35	8	10
Moyens .....	10	28	8	17
Pléthoriques .....	28	31	13	19
	42	31	29	16

L'habitude du casse-croûte, tant chez les mineurs de fond que de surface (1), nécessitée par l'intensité de l'effort physique qu'ils fournissent, a une répercussion sur leur alimentation; on note en effet de très fortes consommations de charcuterie chez ces travailleurs de force :

	Charcuterie
Gros buveurs, mineurs de fond .....	74 g
Gros buveurs, mineurs de surface .....	66 g
Témoins, mineurs de fond .....	64 g
Témoins, mineurs de surface .....	55 g

Ces chiffres sont élevés, comparés aux standards préconisés pour les travailleurs très actifs, soit 45 g (2).

Or, la charcuterie, plus ou moins salée et poivrée, grasse par définition, mangée sur de larges tranches de pain, appelle inévitablement des rasades de boisson pour « la faire passer » (surtout du vin, consommé plus souvent pur que coupé d'eau).

Il semble bien qu'il y ait là un aspect du régime alimentaire des mineurs qui demanderait à être surveillé de près.

Sans méconnaître les sérieuses difficultés que représente un changement progressif apporté de l'extérieur dans les habitudes alimentaires d'un groupe humain, il semble néanmoins, aux yeux du nutritionniste, que des initiatives pourraient être tentées dans cette direction.

	Mineurs de fond		Mineurs de surface		Ensemble	
	%	%	%	%	%	%
Prendent casse-croûte et goûter..	78	36	15	20	93	32
Prendent casse-croûte seulement..	96	44	42	56	138	47
Prendent goûter seulement .....	30	14	13	17	43	15
Ne prennent ni l'un ni l'autre....	12	6	5	7	17	6
	216	100	75	100	291	100

(2) J. TRÉMOLIÈRES, Y. SERVILLE et R. JACQUOT : *Manuel élémentaire de l'alimentation*, tome III, pp. 88-89. (Les Editions Sociales Françaises, 1956.)

Le graphique qui suit montre la relation (1) qui existe entre le nombre de collations prises entre les repas et les quantités globales d'alcool consommées, évaluées en vin pur à 11°.

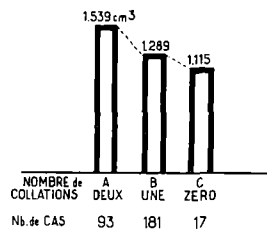


Fig. 14.

Nombre de collations et consommation globale d'alcool, mineurs de fonds et mineurs de surface (étrangers et Nord-Africains exclus).

### LE PETIT DÉJEUNER DU MATIN

Le petit déjeuner du matin est un repas quelque peu sacrifié chez la plupart des mineurs de fond et de surface.

Sur les 42 mineurs *gros buveurs* appartenant à ces deux catégories, 6 seulement, soit 1 sur 7, prennent quelque chose de substantiel le matin (pain et beurre), tous les autres se contentent d'avalier du liquide.

Sur les 29 mineurs *témoins*, la proportion de ceux qui mangent est un peu plus forte, 1 sur 3.

Le tableau qui suit donne les consommations d'alcool évaluées en vin pur, en regard de la nature des consommations au petit déjeuner du matin.

Chez les gros buveurs, tous sélectionnés pour leur forte consommation d'alcool, on ne note pas de variation sensible de consommation d'alcool. Par contre, chez les témoins, ceux qui mangent quelque chose de substantiel le matin sont les plus faibles consommateurs d'alcool.

Nature du petit déjeuner du matin	Gros buveurs		Témoins	
	Nombre	Consommation moyenne de vin	Nombre	Consommation moyenne de vin
Vin seulement .....	1	3 373	—	—
Rien .....	—	—	2	2 562
Boisson chaude seulement, café noir, café au lait, soupe, tisane.....	35	2 624	17	1 244
Boisson chaude avec pain et beurre (café noir ou au lait) .....	6	2 757	10	852
<b>Ensemble</b> .....	<b>42</b>		<b>29</b>	

(1) Un test statistique montre qu'il existe une différence significative entre les moyennes du groupe A (2 collations) et du groupe B (1 collation); le groupe C compte trop peu de cas (17) pour se prêter à cette analyse.

Si on limite l'analyse uniquement au groupe des mineurs de fond, on note également que la différence entre la moyenne de consommation du groupe A (1 569 cm³) et celle du groupe B (1 339 cm³) est statistiquement significative.

### RELATION ENTRE LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET CELLE DU SUCRE

Dans le tableau qui suit, l'ensemble des mineurs de fond et de surface qui ont fait l'objet d'une enquête alimentaire (gros buveurs et témoins), soit 71 hommes (étrangers et Nord-Africains exclus), ont été divisés en 3 groupes, A, B, C, suivant leur consommation croissante d'alcool et dans chaque groupe, la quantité de sucre et de confiture a été calculée.

	Nombre de cas	Consommation en alcool (évaluée en vin pur)	Consommation en sucre et en confiture (en grammes)
A .....	24	961 cm³	34 g
B .....	24	2 100 cm³	29,6 g
C .....	23	3 049 cm³	25,2 g

Les plus faibles consommateurs de vin sont les plus forts consommateurs de sucre, et inversement.

Une épreuve de signification n'a toutefois pas donné de résultats positifs, en raison du nombre trop faible de cas.

La figure ci-après concrétise ces données.

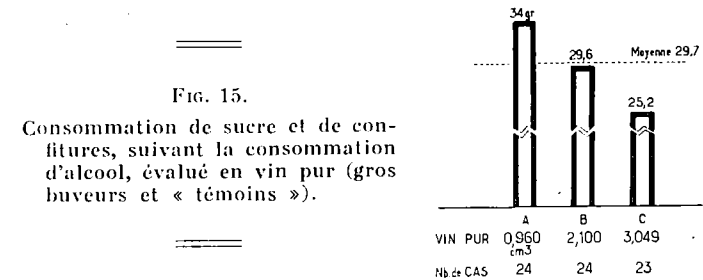


Fig. 15.

Consommation de sucre et de confitures, suivant la consommation d'alcool, évalué en vin pur (gros buveurs et « témoins »).

La quantité moyenne de sucre et de confiture consommée par les 23 plus gros buveurs, qui dépassent la moyenne de 3 litres de vin par jour, est particulièrement faible (25 g) si on la compare aux standards préconisés, soit 60 g, pour les travailleurs de force.

Ces analyses reposent sur des bases trop étroites pour se prêter à des conclusions définitives; elles suggèrent néanmoins l'hypothèse qu'il peut y avoir une relation inverse entre la consommation du sucre et celle de l'alcool.

La fatigue musculaire et la soif, consécutives à l'effort intense fourni par le mineur, se traduisent par une réaction psycho-physiologique impérieuse: le besoin d'un stimulant énergétique, d'autant plus intense



qu'une telle chute de potentiel physique et nerveux se produit chez un homme qui a commencé sa journée de labeur, l'estomac à peu près vide, comme nous venons de le voir (1).

Faute d'une alimentation adéquate, normalement répartie au cours de la journée, c'est trop souvent à l'alcool, sous sa forme traditionnelle de vin, que le mineur va faire appel pour y puiser l'illusion des forces retrouvées.

Des boissons chaudes ou froides sucrées, consommées pendant les heures de travail, contribueraient, semble-t-il, à diminuer l'appétence pour le vin, tout au moins entre les repas. Or, la part du vin prise en dehors des repas représente à elle seule, pour les mineurs de fond et de surface, gros buveurs, que nous avons analysés, les deux tiers de la quantité globale d'alcool qu'ils absorbent par jour (2).

C'est donc ici que se situe la zone d'intoxication majeure. C'est, par conséquent, surtout sur cette marge que devraient porter les efforts de la lutte antialcoolique.

## VUE D'ENSEMBLE ET CONCLUSIONS

Dans le cadre de la vaste enquête qu'il poursuit depuis plusieurs années sur la consommation de l'alcool en France, l'Institut National d'Hygiène a effectué en 1960, avec l'appui financier de la Caisse Autonome de Sécurité Sociale dans les Mines, une étude sur les habitudes de consommation des mineurs dans le Bassin de la Loire.

La prospection, réalisée par les soins du C. R. E. S. A. L., a porté sur un échantillon représentatif de 507 hommes. Une précédente enquête, réalisée en 1956 par l'Institut National d'Hygiène sur l'ensemble de la population stéphanoise, avait déjà mis en évidence de véritables foyers de virulence alcoolique dans certaines catégories professionnelles et sociales.

(1) Dans ce domaine psycho-physiologique, une étude statistique des heures de la plus grande fréquence des accidents du travail, en liaison avec les heures de travail, et celles des repas et des collations, apporteraient sans doute de précieuses indications.

(2) *Quantités d'alcool consommé évaluées en vin pur à 11°.*

	Nombre	Déjeuner	Dîner	En dehors des repas	Ensemble
<i>Gros buveurs.</i>					
Mineurs de fond .....	35	471	371	1 821	2,663 l
Mineurs de surface .....	7	414	371	1 586	2,371 l
<i>Ensemble</i> .....	24	462	371	1 782	2,615 l
% .....		18%	14%	68%	100%

La présente étude vient recouper ces premiers résultats en fournissant de nouvelles précisions chiffrées sur certains aspects de l'alcoolisme, dans un milieu particulièrement exposé.

1. La boisson alcoolisée qui vient en tête est le vin, jusqu'à concurrence de 95 % de l'alcool consommé. Il y a là une nouvelle confirmation de la part prépondérante du vin dans les risques d'alcoolisation en France.

2. Il est vraisemblable que les quantités réellement consommées ont dû être dans bien des cas minimisées, précisément dans les milieux particulièrement exposés aux dangers de l'alcoolisme. Il n'en demeure pas moins que les résultats, tels qu'ils ressortent des déclarations des intéressés eux-mêmes, mettent en évidence des taux de consommation plus que suffisants pour alerter et inquiéter le physiologiste, notamment dans le groupe des mineurs de fond, dont la consommation quotidienne de vin atteint presque un litre et demi.

3. Il existe de très grands écarts de consommation entre les divers groupes professionnels.

Si l'on divise le personnel français des mines en 3 grands secteurs, suivant l'intensité de l'effort physique qu'ils fournissent, on note les moyennes suivantes de consommation :

— secteur primaire (mineurs de fond et de surface).....	1,365 l
— secteur secondaire (mineurs spécialisés, agents de maîtrise, contremaîtres, personnel de service).....	0,913 l
— secteur tertiaire (employés administratifs, chefs de service, ingénieurs, médecins) .....	0,446 l

4. Les ruraux d'origine figurent dans la proportion de

25 % dans le secteur primaire;
17 % dans le secondaire;
6 % dans le tertiaire.

L'absence de qualifications professionnelles de beaucoup de ruraux d'origine, transplantés dans le milieu industriel, les fait surtout déboucher dans le secteur primaire encore largement ouvert aux travailleurs de force.

5. Les niveaux de consommation, en relation avec la nature de l'activité de la mine, sont également en liaison avec le niveau de vie.

A revenu égal et à activité égale, l'orientation de la dépense semble jouer un rôle prépondérant dans les habitudes de consommation. Ainsi, chez les mineurs de fond, 30 % des petits buveurs sont possesseurs de voitures automobiles, proportion qui tombe à 15 % chez ceux qui consomment davantage.

6. On relève, comme dans les autres enquêtes de l'Institut National d'Hygiène, une relation positive entre la consommation d'alcool et l'habitude de fumer du tabac.

7. Parmi les mineurs de fond, 60 % seraient disposés à augmenter leur consommation d'alcool s'ils pouvaient dépenser un peu plus pour la boisson.

Parmi eux, 79 mineurs dont la consommation s'élève déjà à une moyenne de 1,726 l, opéreraient pour une augmentation de leur ration de vin *ordinaire*.

8. 82 % du personnel français considèrent que ce sont les boissons alcoolisées qui sont les plus stimulantes.

L'analyse des différents groupes fait apparaître une corrélation positive entre cette attitude et les consommations respectives de vin.

Le prestige du vin est particulièrement haut chez ceux qui sont le plus exposés à dépasser le seuil de sécurité, qui est de 1 litre pour un travailleur de force.

9. L'alimentation des plus gros buveurs, dont 42 appartiennent au groupe des mineurs de fond et de surface français, a été comparée à l'alimentation de 29 « témoins » prélevés dans les mêmes milieux.

L'alimentation en calories (sans boissons) est un peu moins riche chez les gros buveurs (3 568 calories) que chez les témoins (3 897), aussi bien chez les mineurs de fond que de surface, mais cette différence est très largement compensée et même inversée par l'apport massif des calories fournies (1) par les boissons chez les gros buveurs; calories totales :

— gros buveurs .....	5 164
— témoins .....	4 549

Tant chez les gros buveurs que chez les témoins, on note une consommation plutôt forte en lipides et plutôt faible en glucides (pommes de terre, riz et pâtes, sucre). L'aliment énergétique par excellence, le sucre, est peu consommé.

10. Si, d'une manière générale, on ne détecte pas chez les mineurs de carence alimentaire, chez les gros buveurs, par contre, on note un grave déséquilibre dans le rapport calories-boissons sur calories totales, qui s'élève à 31 %, proportion très supérieure à ce qui est considéré comme normal; les doses ingérées dépassant le maximum physiologique et les calories lipidiques dépassant les taux recommandés, il serait intéressant d'observer la morbidité et la mortalité de ces groupes.

(1) Mais on ne doit pas perdre de vue que, d'après certaines études physiologiques, les calories de l'alcool ne sont normalement utilisées que jusqu'à concurrence de la moitié du métabolisme de base.

11. Chez les témoins, la consommation d'alcool apparaît en relation avec la corpulence.

12. La quantité globale d'alcool consommée est en relation avec l'habitude du casse-croûte et du goûter.

C'est, semble-t-il, en s'efforçant de substituer des boissons de remplacement non alcoolisées au vin habituellement bu à l'occasion des casse-croûte, que les quantités d'alcool consommées en excès pourraient être partiellement résorbées.

Il semble par ailleurs que le petit déjeuner du matin, généralement pris hâtivement et de grand matin chez les travailleurs manuels, ne soit pas toujours suffisamment substantiel.

Un effort physique intense provoque incontestablement un besoin de stimulant compensateur.

Faute d'une répartition bien équilibrée des repas au cours de la journée, permettant d'éviter des chutes de potentiel à certaines heures, le risque est grand de voir le travailleur manuel rechercher le stimulant et l'euphorie dans les boissons alcoolisées.

*Travail de la Section de Nutrition de l'Institut National d'Hygiène  
présenté par*

**Marcel BRESARD et Colette GOMBERVAUX.**

*(Enquête réalisée à Saint-Etienne, par le Centre de Recherches et  
d'Etudes Sociologiques Appliquées à la Loire [C. R. E. S. A. L.] )*

Calculs statistiques effectués par Mlle MAUJOL.

# PÉDIATRIE

## LA MORTALITÉ DES ENFANTS AGÉS DE 1 A 14 ANS ET LA MORTALITÉ DES ADOLESCENTS DE 15 A 19 ANS (1958-1959-1960)

L'évolution de la mortalité des sujets âgés de plus d'un an et de moins de 20 ans au cours des 3 dernières années (1958 à 1960) est étudiée dans le tableau I ci-dessous :

TABLEAU I  
*Mortalité par tranche d'âge. France entière.*  
(Taux pour 100 000 sujets de la tranche d'âge étudiée.)

Années	1 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 19 ans
1930 .....	667	360	127	314
1935 .....	519	186	143	200
1940 .....	761	213	167	292
1945 .....	805	198	148	241
1950 .....	244	64	59	101
1955 .....	180	42	39	74
1956 .....	156	46	35	72
1957 .....	166	43	43	81
1958 .....	144	37	37	71,5
1959 .....	140	42	40	75
1960 .....	120	36	36	68

L'année 1959 n'a pas été favorable. Une augmentation de la mortalité a été observée, sauf pour les enfants âgés de 1 à 4 ans. Mais en 1960 les taux s'abaissent tous au-dessous des taux de 1958, eux-mêmes inférieurs à ceux qui avaient été enregistrés auparavant. La diminution la plus forte se manifeste dans la tranche 1-4 ans.

A titre de comparaison, on trouvera dans le tableau I bis les taux de décès pour les différentes tranches d'âge dans quelques pays d'Europe et aux Etats-Unis d'Amérique. La situation de la France n'a pas beaucoup varié : son taux est le plus faible de tous pour les enfants de 5 à 9 ans. Il est très favorable pour les sujets de 10 à 19 ans. En revanche, pour les enfants de 1 à 4 ans, le taux français de mortalité est supérieur à celui de l'Angleterre, des Etats-Unis, de la Norvège, des Pays-Bas, de l'Allemagne. La surmortalité en France par rapport à l'Angleterre (et Pays de Galles) est de l'ordre de 64 % pour les enfants de 1 à 4 ans.

TABLEAU I bis

Taux de décès pour 100 000 enfants de la tranche d'âge étudiée.

	1 à 4 ans		5 à 9 ans		10 à 14 ans		1 à 14 ans		15 à 19 ans	
	1955	1958	1955	1958	1955	1958	1955	1958	1955	1958
France .....	180	144	44	37	38	37	87	68,5	75	71,5
Allemagne (1) .....	160	138	62	58	45	41	84	75	95	89
Angleterre (2) .....	100	88	43	40	43	37	57	50	65	60
Italie .....	270	246	86	70	55	52	127	114	92	82
Etats-Unis .....	113	111	49	47	47	44	69	67	95	91
Norvège .....	132	114	49	47	45	35	72	62	70	63
Pays-Bas .....	124	121	56	46	41	36	67	95	55	60

(1) République Fédérale seulement.  
(2) Angleterre et Pays de Galles.

#### TAUX PAR CAUSE INCRIMINÉE

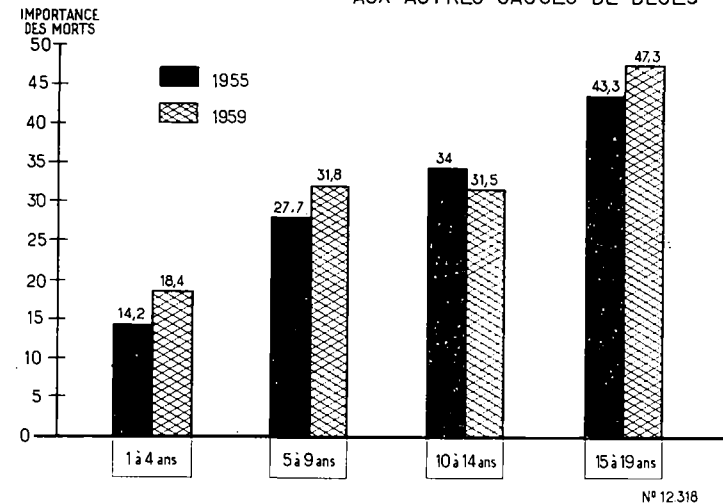
Les tableaux II, III, IV, V, VI indiquent les taux par cause incriminée pour les différentes tranches d'âge et pour chacune des années 1958, 1959 et 1960.

La plupart des taux sont en baisse, notamment pour les rubriques suivantes : maladies infectieuses, tuberculose, syphilis, broncho-pneumonies. En revanche, les taux de mortalité attribuée à la grippe sont assez variables selon l'année, mais, dans l'ensemble, ils ne diminuent guère. Les taux de la rubrique cancer sont en légère augmentation, ceux des leucémies sont à peu près stationnaires. Enfin, deux importants groupes de causes sont en légère augmentation : ce sont les malformations congénitales et les accidents. Ces derniers demeurent, bien entendu, au premier rang des causes de mortalité : ils représentent approximativement le 1/5 des décès de 1 à 4 ans, près du 1/3 des décès de 5 à 14 ans, près de la moitié des décès de 15 à 19 ans. Il convient donc d'insister à nouveau sur la mortalité par accidents.

#### MORTALITÉ PAR ACCIDENT

Le graphique 1 montre l'importance des morts par accidents relativement aux autres causes de décès. Cette importance s'accroît pour toutes les tranches d'âge, sauf pour les enfants de 10 à 14 ans. Si l'on considère l'ensemble des sujets de 1 à 14 ans (graphique 2), on voit que

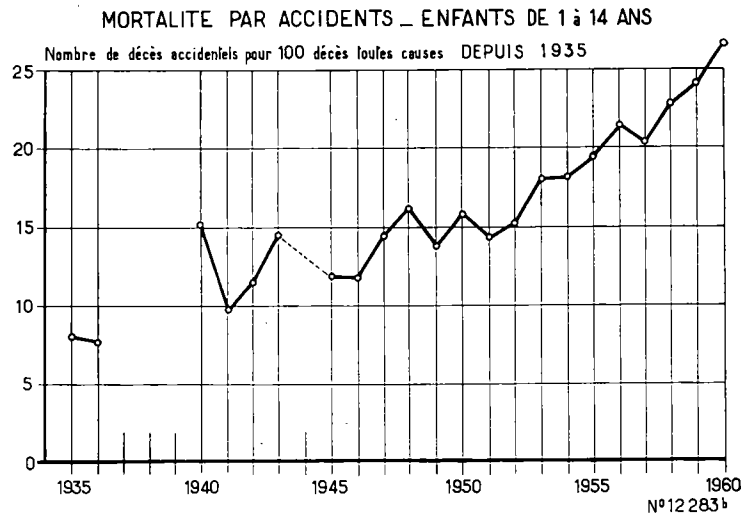
IMPORTANCE DES MORTS PAR ACCIDENTS PAR RAPPORT AUX AUTRES CAUSES DE DECES



GRAPHIQUE 1.

le pourcentage des décès accidentels, par rapport à l'ensemble de la mortalité, s'accroît assez régulièrement depuis 1952. En 1960, il est supérieur à 25 %. Parmi les accidents mortels, les accidents de transport et de la voie publique viennent au premier rang, suivis par les décès par submersion. Ces différentes modalités sont étudiées dans les tableaux VII et VIII, et sur les graphiques 3 et 4. On voit que la mortalité par accidents de transport et de la voie publique est la seule (avec celle qui est consécutive à une chute) à voir son importance relative s'accroître régulièrement depuis 1949. Les enfants de 5 à 9 ans et les adolescents de 15 à 19 ans sont spécialement victimes de cette catégorie d'accidents (transport et voie publique). Pour les enfants les plus jeunes (1 à 4 ans), le nombre de décès par submersion reste légèrement supérieur à celui des décès par accidents de transport et de la voie publique.

Le tableau IX fait état de la répartition des décès accidentels selon les lésions responsables de la mort. Le chapitre le plus important est intitulé : lésions autres et non spécifiées. Outre les lésions non précisées sur le bulletin de décès, il comporte le groupe important des décès par submersion. Parmi les lésions spécifiées autres que les lésions consécutives à une submersion, la plus fréquemment rencontrée est la fracture du crâne, de laquelle il faut rapprocher les traumatismes du crâne sans mention de



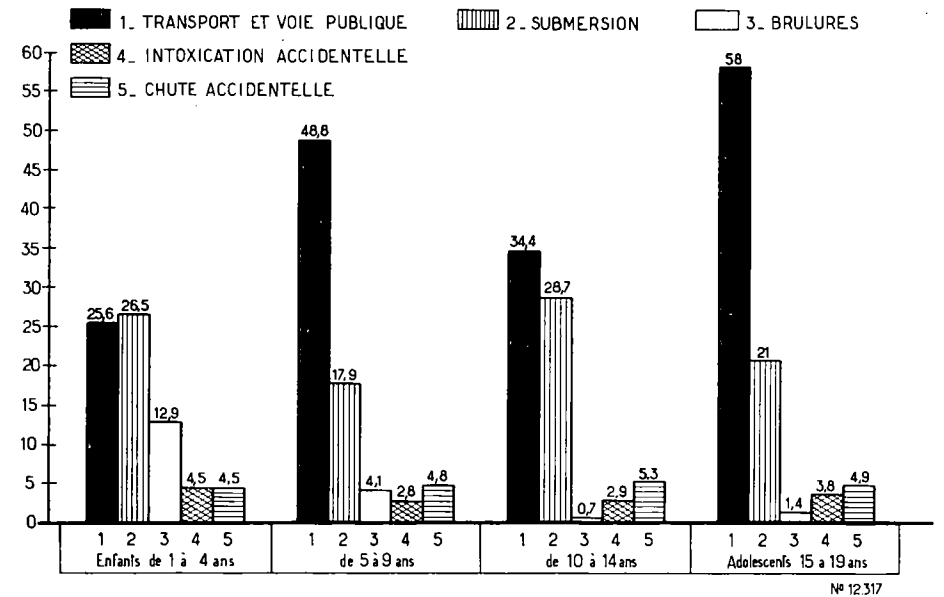
GRAPHIQUE 2.

fracture. Ces deux chapitres sont incriminés pour plus du 1/3 des décès accidentels entre 1 et 14 ans, et pour près de la moitié de ceux survenus entre 15 et 19 ans.

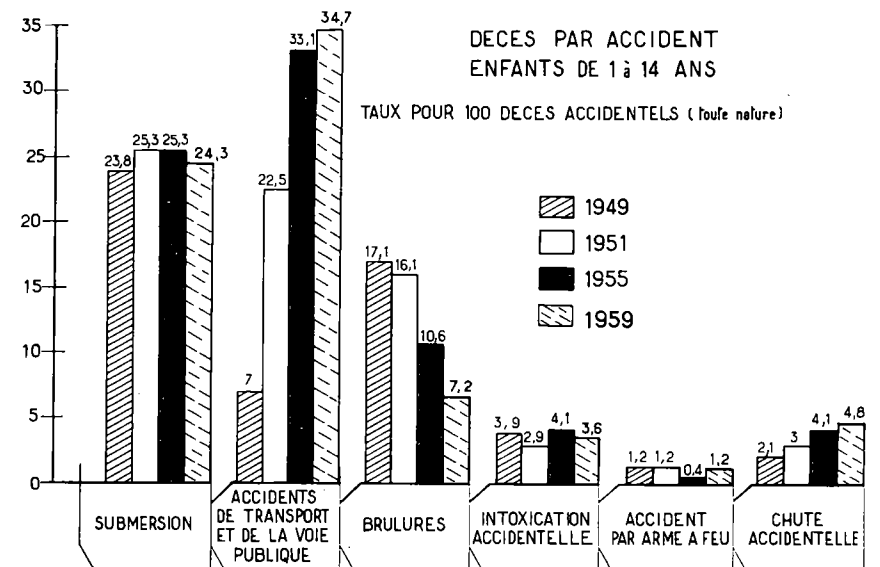
MORTALITÉ SELON LE SEXE

Le tableau X étudie la mortalité entre 1 et 14 ans selon le sexe, pour les principales causes en 1959. Comme il est habituel, on relève une surmortalité masculine, particulièrement importante pour les décès accidentels. Mais il faut noter que certains taux sont égaux pour les 2 sexes (leucémie, rougeole, appendicite). Il existe même une légère surmortalité féminine pour la coqueluche (fait classique), pour les malformations congénitales et pour la rubrique « grippe ».

MORTALITE PAR ACCIDENTS EN 1959 Taux pour 100 accidents (toute nature)



GRAPHIQUE 3.



GRAPHIQUE 4.

En résumé, on constate que la mortalité des sujets de 1 à 19 ans a continué à décroître pendant la période qui va de 1958 à 1960. Cette diminution touche la plupart des rubriques de décès, à l'exception cependant de celle des malformations congénitales. Quant aux décès accidentels, leurs taux augmentent peu en valeur absolue, mais ils confirment leur première place parmi les causes de décès des enfants et des adolescents. Leur importance relative s'accroît en raison des diminutions importantes enregistrées dans d'autres rubriques.

Travail de la Section de Pédiatrie présenté par  
F. ALISON et M<sup>me</sup> CORONE.

TABLEAU II

Mortalité par cause et par tranche d'âge.  
Taux pour 100 000 enfants de la tranche d'âge étudiée.  
Décès de 1 à 4 ans.

Causes de décès	1958		1959		1960	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.
Fièvres typhoïde et paratyphoïde.	4	0,1	1	0,03	4	0,13
Tétanos	17	0,5	13	0,4	11	0,3
Méningococcie	29	0,9	20	0,6	16	0,5
Scarlatine	2	0,1	4	0,1	3	0,09
Coqueluche	64	2	89	2,8	39	1,2
Rougeole	88	2,8	82	2,6	61	1,9
Diphthérie	18	0,6	17	0,5	12	0,4
Tuberculose méningée	94	3	75	2,4	42	1,3
Tuberculose autres formes	31	1	21	0,7	18	0,6
Syphilis	—	—	1	0,03	—	—
Grippe	90	2,9	167	5,4	145	4,6
Poliomyélite aiguë	48	1,5	46	1,5	37	1,2
Cancer, tumeurs malignes	120	3,9	129	4,1	135	4,3
Leucémie	182	5,9	165	5,3	186	5,9
Diabète sucré	9	0,3	7	0,2	8	0,25
Otite, mastoïdite	34	0,1	26	0,8	17	0,5
Rhumatisme articulaire aigu	5	1,2	3	0,09	2	0,06
Gastrite, entérite	71	2,3	68	2,2	56	1,7
Appendicite	31	1	20	0,6	12	0,4
Pneumonie et broncho-pneumonie.	372	12	363	11,6	248	7,8
Ostéomyélite	1	0,03	3	0,09	1	0,03
Néphrite (toutes formes)	21	0,7	25	0,8	22	0,7
Malformations congénitales	302	9,7	288	9,1	320	10,1
Accidents	784	25	815	26	807	25,5
Toutes causes	4 471	144	4 408	140	3 792	120
Population (estimation)	3 104 600		3 142 800		3 168 900	

TABLEAU III

*Mortalité par cause et par tranche d'âge.*  
Taux pour 100 000 enfants de la tranche d'âge étudiée.  
Décès de 5 à 9 ans.

Causes de décès	1958		1959		1960	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.
Fièvres typhoïde et paratyphoïde.	1	0,02	—	—	—	—
Tétanos	9	0,2	9	0,2	3	0,08
Méningococcie	9	0,2	5	0,1	4	0,1
Scarlatine	2	0,05	—	—	2	0,05
Coqueluche	6	0,1	4	0,1	2	0,05
Rougeole	11	0,3	29	0,7	11	0,3
Diphthérie	14	0,3	12	0,3	11	0,3
Tuberculose méningée	20	0,5	10	0,25	10	0,25
Tuberculose autres formes	9	0,2	4	0,1	5	0,1
Syphilis	—	—	1	0,02	1	0,02
Grippe	20	0,5	23	0,6	21	0,5
Poliomyélite aiguë	15	0,4	23	0,6	17	0,4
Cancer, tumeurs malignes	107	2,7	99	2,5	122	3,1
Leucémie	137	3,4	159	4	141	3,6
Diabète sucré	5	0,1	9	0,2	6	0,15
Otite, mastoïdite	3	0,1	1	0,02	—	—
Rhumatisme articulaire aigu	6	0,1	12	0,3	9	0,2
Gastrite, entérite	2	0,05	3	0,07	2	0,05
Appendicite	27	0,7	26	0,6	21	0,5
Pneumonie et broncho-pneumonie.	40	1	50	1,2	32	0,8
Ostéomyélite	1	0,02	2	0,05	—	—
Néphrite (toutes formes)	24	0,6	22	0,55	20	0,5
Malformations congénitales	78	1,9	99	2,5	85	2,2
Accidents	442	11	537	13,4	448	11,3
Toutes causes	1 482	36,7	1 691	42,4	1 441	36,2
Population (estimation)	4 031 000		3 996 000		3 969 600	

TABLEAU IV

*Mortalité par cause et par tranche d'âge.*  
Taux pour 100 000 enfants de la tranche d'âge étudiée.  
Décès de 10 à 14 ans.

Causes de décès	1958		1959		1960	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.
Fièvres typhoïde et paratyphoïde.	1	0,03	—	—	—	—
Tétanos	3	0,1	10	0,3	5	0,1
Méningococcie	1	0,03	2	0,06	2	0,06
Scarlatine	—	—	1	0,03	1	0,03
Coqueluche	—	—	2	0,06	1	0,03
Rougeole	2	0,06	17	0,5	3	0,08
Diphthérie	2	0,06	5	0,1	3	0,08
Tuberculose méningée	9	0,3	9	0,25	7	0,2
Tuberculose autres formes	13	0,4	9	0,25	12	0,3
Syphilis	2	0,06	2	0,06	1	0,03
Grippe	9	0,3	16	0,4	25	0,6
Poliomyélite aiguë	6	0,2	11	0,3	9	0,2
Cancer, tumeurs malignes	94	2,8	113	3,1	108	2,7
Leucémie	120	3,6	131	3,6	111	2,8
Diabète sucré	13	0,4	6	0,2	6	0,15
Otite, mastoïdite	1	0,03	4	0,1	1	0,03
Rhumatisme articulaire aigu	8	0,2	11	0,3	10	0,25
Gastrite, entérite	—	—	1	0,03	—	—
Appendicite	24	0,7	19	0,5	22	0,6
Pneumonie et broncho-pneumonie.	21	0,6	27	0,7	29	0,7
Ostéomyélite	—	—	—	—	—	—
Néphrite (toutes formes)	22	0,7	30	0,8	35	0,9
Malformations congénitales	43	1,3	58	1,6	63	1,6
Accidents	420	12,5	454	12,5	444	11,4
Toutes causes	1 242	37	1 435	39,7	1 385	35,7
Population (estimation)	3 364 300		3 624 400		3 895 100	

TABLEAU V

Mortalité par cause et par tranche d'âge.  
Taux pour 100 000 sujets de la tranche d'âge étudiée.  
Décès de 15 à 19 ans.

Causes de décès	1958		1959		1960	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.
Fièvres typhoïde et paratyphoïde.	—	—	1	0,04	1	0,04
Tétanos	3	0,1	3	0,1	3	0,1
Méningococcie	3	0,1	1	0,04	2	0,1
Scarlatine	—	—	2	0,07	—	—
Coqueluche	—	—	—	—	—	—
Rougeole	—	—	2	0,07	1	0,04
Diphthérie	—	—	—	—	—	—
Tuberculose méningée	9	0,3	6	0,2	5	0,2
Tuberculose autres formes	36	13,4	22	0,8	18	0,7
Syphilis	—	—	1	0,04	1	0,04
Grippe	7	0,3	15	0,6	26	0,9
Poliomyélite aiguë	14	0,5	13	0,5	6	0,2
Cancer, tumeurs malignes	119	4,4	117	4,3	139	5,1
Leucémie	82	3	85	3,2	62	2,3
Diabète sucré	7	3	5	0,2	6	0,2
Otite, mastoïdite	4	0,1	3	0,1	—	—
Rhumatisme articulaire aigu	12	0,4	15	0,6	7	0,25
Gastrite, entérite	1	0,04	1	0,04	—	—
Appendicite	27	1	15	0,6	6	0,2
Pneumonie et broncho-pneumonie.	25	0,9	29	1,1	11	0,4
Ostéomyélite	—	—	—	—	—	—
Néphrite (toutes formes)	47	1,7	36	1,3	38	1,4
Malformations congénitales	27	1	30	1,1	50	1,8
Accidents	908	33,7	968	35,8	882	32,3
Toutes causes	1 930	71,5	2 036	75,1	1 860	68
Population (estimation)	2 686 800		2 706 900		2 735 900	

TABLEAU VI

Mortalité de 1 à 14 ans.

Causes de décès	1958		1959		1960	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.
Fièvres typhoïde et paratyphoïde.	6	0,05	1	0,01	4	0,04
Tétanos	29	0,28	32	0,3	19	0,2
Méningococcie	39	0,4	27	0,3	22	0,2
Scarlatine	4	0,04	5	0,05	6	0,06
Coqueluche	70	0,7	95	0,9	42	0,4
Rougeole	101	0,9	128	1,2	75	0,7
Diphthérie	34	0,3	34	0,3	26	0,2
Tuberculose méningée	123	1,2	94	0,9	59	0,5
Tuberculose autres formes	53	5,1	34	0,3	35	0,3
Syphilis	2	0,02	4	0,04	2	0,02
Grippe	119	1,1	206	1,9	191	1,7
Poliomyélite aiguë	69	0,7	80	0,8	63	0,6
Cancer, tumeurs malignes	321	3,1	341	3,2	365	3,3
Leucémie	439	4,2	455	4,3	438	4,0
Diabète sucré	27	0,3	22	0,2	20	0,2
Otite, mastoïdite	38	0,4	31	0,3	18	0,2
Rhumatisme articulaire aigu	19	0,2	26	0,2	21	0,2
Gastrite, entérite	73	0,7	72	0,7	58	0,5
Appendicite	82	0,8	65	0,6	55	0,5
Pneumonie et broncho-pneumonie.	433	4,1	440	4,1	309	2,8
Ostéomyélite	2	0,02	5	0,05	1	0,01
Néphrite (toutes formes)	67	0,6	77	0,7	77	0,7
Malformations congénitales	423	4	445	4,2	468	4,3
Accidents	1 646	15,7	1 806	16,8	1 799	16,3
Toutes causes	7 195	68,5	7 534	70	6 608	59,9
Population (estimation)	10 500 000		10 763 200		11 033 600	

N. = Nombre.  
T. = Taux pour 100 000 enfants de 1 à 14 ans.



TABLEAU VII

*Mortalité par accidents pour les différentes tranches d'âge.*

France entière 1959.

Causes de décès	1 à 4 ans		5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.
Submersion .....	216	26,5	96	17,9	130	28,7	199	2,1
Brûlures .....	105	12,9	22	4,1	3	0,7	14	1,4
Accidents de transport et de la voie publique .....	209	25,6	262	48,8	156	34,4	561	58
Empoisonnement accidentel...	37	4,5	15	2,8	13	2,9	37	3,8
Homicide .....	18	2,2	16	3	4	0,9	20	2,1
Accident par arme à feu.....	—	—	6	1,1	15	3,3	18	1,9
Chute accidentelle .....	37	4,5	25	4,8	24	5,3	47	4,9
Toute autre cause accidentelle.	193	23,6	95	17,7	109	24	72	7,4
<i>Total des accidents.....</i>	<i>815</i>		<i>537</i>		<i>454</i>		<i>968</i>	
Pourcentage des accidents pour 100 décès toutes causes .....	18,4		31,8		31,5		47,3	
Décès par accident pour 100 000 enfants de la tranche d'âge considérée .....	26		13,4		12,5		35,8	

T. = Taux pour 100 décès accidentels (toutes causes d'accidents).

TABLEAU VIII

*Mortalité par accident.*

France entière.

(1 à 14 ans.)

Causes de décès	1951		1955		1959	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.
Submersion .....	407	25,3	409	25,3	442	24,4
Brûlures .....	259	16,1	172	10,6	130	7,2
Accidents de transport et de la voie publique .....	361	22,5	535	33,1	627	34,7
Empoisonnement accidentel...	46	2,9	67	4,1	65	3,6
Homicide .....	8	0,5	17	1	38	2,1
Accident par arme à feu.....	20	1,2	7	0,4	21	1,2
Chute accidentelle .....	49	3	67	4,1	86	4,8
Toute autre cause accidentelle.	457	28,5	340	21	397	22
<i>Total des accidents.....</i>	<i>1 607</i>		<i>1 614</i>		<i>1 806</i>	
Pourcentage des accidents pour 100 décès toutes causes .....	14,3		19,3		23,9	
Décès par accident pour 100 000 enfants de la tranche d'âge considérée .....	18,8		16,6		18,8	

T. = Taux pour 100 décès accidentels (toutes causes d'accidents).

TABLEAU IX

Décès accidentels selon les lésions.  
France 1959.

Lésions	1 à 4 ans		5 à 9 ans		10 à 14 ans		1 à 14 ans		15 à 19 ans	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.
Fractures du crâne.....	160	19,6	157	29,2	127	27,9	444	24,5	334	34,5
Fractures colonne vertébrale et tronc .....	14	1,7	16	3,0	10	2,2	40	2,2	35	3,7
Fractures des membres.....	15	1,8	16	3,0	8	1,8	39	2,2	18	1,9
Traumatismes du crâne (sans mention de fracture).....	60	7,4	64	11,9	48	10,6	172	9,6	106	10,9
Traumatismes internes (thorax, abdomen, bassin) .....	29	3,6	26	4,8	27	5,9	82	4,5	60	6,2
Plaies .....	5	0,6	4	0,7	5	1,1	14	0,8	30	3,1
Corps étranger pénétrant par orifice naturel .....	15	1,8	4	0,7	0	0	19	1,0	2	0,2
Brûlures .....	105	12,9	22	4,1	3	0,7	130	7,2	14	1,4
Intoxications .....	37	4,5	15	2,8	13	2,9	65	3,6	37	3,8
Autres ou non spécifiés.....	375	46	213	39,7	213	46,9	801	44,3	332	34,3
<b>Total .....</b>	<b>815</b>		<b>537</b>		<b>454</b>		<b>1806</b>		<b>968</b>	

N. = Nombre.  
T. = Taux pour 100 décès accidentels.

TABLEAU X

Causes de décès en 1959, de 1 à 14 ans, selon le sexe.

Causes de décès	Les deux sexes		Masculin		Féminin	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.
Accidents .....	1 806	17,0	1 155	21,4	651	12,4
Leucémie .....	455	4,3	230	4,3	225	4,3
Malformations congénitales .....	445	4,2	221	4,1	224	4,3
Pneumonie et broncho-pneumonie .....	440	4,1	241	4,5	199	3,8
Cancer .....	341	3,2	217	4	124	2,4
Grippe .....	206	1,9	103	1,9	103	2
Tuberculose (toutes formes).....	128	1,2	68	1,3	60	1,1
Rougeole .....	128	1,2	65	1,2	63	1,2
Coqueluche .....	95	0,9	36	0,7	59	1,1
Poliomyélite .....	80	0,8	44	0,8	36	0,7
Gastrite, entérite .....	72	0,7	40	0,7	32	0,6
Appendicite .....	65	0,6	35	0,6	30	0,6
Toutes causes .....	7 534	71	4 229	78,4	3 305	63,3
Population (estimation) .....	10 614 000		5 402 000		5 212 000	

T. = Taux pour 100 000 enfants de 1 à 14 ans.

## ÉPIDÉMIOLOGIE

## STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

(INFECTIONS TYPHOÏDIQUES, DIPHTÉRIE, ROUGEOLE, SCARLATINE, POLIOMYÉLITE, MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE, BRUCELLOSE, COQUELUCHE, TÉTANOS)

SEPTEMBRE-OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1961

	Nombre de cas		Indice de morbidité	
	1960	1961	1960	1961

## Infections typhoïdiques.

Septembre .....	209	199	5,6	5,3
Octobre .....	154	157	4	4
Novembre .....	123	257	3,3	6,8
Décembre .....	187	158	4,8	4

## Diphthérie.

Septembre .....	55	48	1,4	1,2
Octobre .....	56	79	1,4	2
Novembre .....	82	69	2,2	1,8
Décembre .....	87	98	2,2	2,5

## Rougeole.

Septembre .....	109	107	2,9	2,8
Octobre .....	307	298	8,2	7,6
Novembre .....	710	381	19,1	10,1
Décembre .....	1 132	659	29,5	16,9

## Scarlatine.

Septembre .....	198	146	5,3	3,8
Octobre .....	486	415	12,6	10,6
Novembre .....	794	618	21,4	16,4
Décembre .....	743	591	19,4	15,2

## Poliomyélite.

Septembre .....	201	133	5,4	3,5
Octobre .....	164	216	4,4	5,5
Novembre .....	143	144	3,8	3,8
Décembre .....	107	94	2,7	2,4

	Nombre de cas		Indice de morbidité	
	1960	1961	1960	1961
<i>Méningite cérébro-spinale.</i>				
Septembre	28	24	0,7	0,6
Octobre	42	29	1	0,7
Novembre	41	33	1,1	0,8
Décembre	38	31	0,9	0,7

<i>Brucellose.</i>				
Septembre	31	33	0,8	0,8
Octobre	29	23	0,7	0,5
Novembre	26	39	0,7	1
Décembre	27	38	0,7	0,9

<i>Coqueluche.</i>				
Septembre	337	325	9,1	8,6
Octobre	304	207	7,9	5,3
Novembre	578	194	15,6	5,1
Décembre	515	175	13,4	4,5

<i>Tétanos.</i>				
Septembre	58	35	1,5	0,9
Octobre	41	26	1	0,6
Novembre	38	34	1	0,9
Décembre	26	20	0,6	0,5

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Septembre-Octobre-Novembre-Décembre 1961.

	1960	1961
Typhoïde	673	771
Diphthérie	280	294
Rougeole	2 258	1 445
Scarlatine	2 221	1 770
Poliomyélite	615	587
Méningite cérébro-spinale	149	117
Brucellose	113	133
Coqueluche	1 734	901
Tétanos	163	115
Trachome	7	3
Toxicose du nourrisson	68	57
Leptospirose	18	17

## Typhoïde.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES

Troisième quadrimestre.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	0	0	3	11	0	0	0	0
Aisne	1	2,3	0	0	0	0	0	0
Allier	2	6,4	2	6,2	2	6,4	1	3,1
Alpes (Basses-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	0	0	2	26,1
Alpes-Maritimes	7	14,8	2	4,1	5	10,6	2	4,1
Ardèche	1	4,8	0	0	3	14,6	2	9,4
Ardennes	1	3,9	0	0	0	0	0	0
Ariège	0	0	0	0	0	0	0	0
Aube	0	0	0	0	0	0	0	0
Aude	2	8,9	0	0	0	0	1	4,3
Aveyron	0	0	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	13	13,6	0	0	3	3,1	6	6
Calvados	5	12,6	6	14,6	2	5	0	0
Cantal	0	0	0	0	0	0	0	0
Charente	0	0	0	0	0	0	0	0
Charente-Maritime	3	7,6	2	4,9	4	10,1	0	0
Cher	4	17	0	0	0	0	0	0
Corrèze	0	0	1	4,9	0	0	0	0
Corse	4	29,4	4	28,5	2	14,7	1	7,1
Côte-d'Or	3	9,5	1	3	2	6,3	0	0
Côtes-du-Nord	1	2,4	2	4,7	4	9,7	3	7,1
Creuse	0	0	0	0	0	0	0	0
Dordogne	1	3,2	0	0	0	0	1	3,1
Doubs	0	0	2	6,4	5	16,7	3	9,7
Drôme	4	16,5	6	24	0	0	3	12
Eure	3	10,3	0	0	0	0	1	3,3
Eure-et-Loir	2	9	0	0	2	9	0	0
Finistère	7	11,4	0	0	0	0	8	12,7
Gard	4	11,6	1	2,8	0	0	2	5,6
Garonne (Haute-)	3	6,4	1	2	0	0	0	0
Gers	0	0	0	0	0	0	0	0
Gironde	0	0	0	0	5	6,4	3	3,7
Hérault	2	4,9	1	2,3	0	0	0	0
Ille-et-Vilaine	3	6,1	4	7,8	3	6,1	2	3,9
Indre	2	9,8	0	0	0	0	1	4,7
Indre-et-Loire	1	3,1	4	12,1	1	3,1	0	0
Isère	8	14,2	8	13,7	2	3,5	5	8,5
Jura	1	5,3	0	0	81	434	33	171
Landes	0	0	0	0	0	0	0	0
Loir-et-Cher	0	0	0	0	0	0	0	0
Loire	7	12,4	3	5,1	2	3,5	5	8,5
Loire-Atlantique	5	7,5	6	8,8	2	3	1	1,4
Loire (Haute-)	5	28,9	0	0	1	5,7	1	5,6
Loiret	0	0	0	0	0	0	0	0
Lot	0	0	0	0	0	0	0	0
Lot-et-Garonne	0	0	0	0	0	0	0	0
Lozère	0	0	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire	1	2,2	4	8,5	1	2,2	3	6,4
Manche	1	2,5	2	4,9	0	0	0	0



## STATISTIQUES CONCERNANT LA DIPHTÉRIE (suite).

Départements	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Marne	0	0	0	0	0	0	0	0
Marne (Haute-)	0	0	1	5,6	0	0	0	0
Mayenne	0	0	0	0	0	0	0	0
Meurthe-et-Moselle	0	0	0	0	0	0	0	0
Meuse	0	0	0	0	0	0	0	0
Morbihan	0	0	0	0	0	0	0	0
Moselle	2	2,7	1	1,3	1	1,3	0	0
Nièvre	0	0	0	0	0	0	0	0
Nord	6	3,2	3	1,5	2	1	1	0,5
Oise	0	0	0	0	1	2,4	0	0
Orne	0	0	0	0	0	0	0	0
Pas-de-Calais	1	0,8	1	0,8	1	0,8	5	4,2
Puy-de-Dôme	0	0	0	0	0	0	1	2,3
Pyrénées (Basses-)	1	2,7	0	0	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	1	5	0	0	0	0	0	0
Rhin (Bas-)	0	0	0	0	1	1,6	2	3,1
Rhin (Haut-)	2	4,4	1	2,1	0	0	3	6,4
Rhône	1	1,1	7	7,8	1	1,1	1	1,1
Saône (Haute-)	0	0	1	5,4	0	0	0	0
Saône-et-Loire	0	0	0	0	0	0	0	0
Sarthe	0	0	0	0	0	0	0	0
Savoie	0	0	0	0	0	0	0	0
Savoie (Haute-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Seine	12	2,5	9	1,8	10	2,1	14	2,8
Seine-Maritime	0	0	0	0	0	0	0	0
Seine-et-Marne	1	2,3	0	0	0	0	0	0
Seine-et-Oise	0	0	0	0	0	0	1	0,5
Sèvres (Deux-)	0	0	2	7,3	0	0	0	0
Somme	0	0	0	0	0	0	1	2,4
Tarn	0	0	0	0	0	0	1	3,7
Tarn-et-Garonne	0	0	0	0	0	0	11	72,7
Var	0	0	2	5,1	1	2,6	0	0
Vaucluse	0	0	0	0	0	0	0	0
Vendée	1	3	0	0	0	0	1	2,9
Vienne	0	0	0	0	0	0	0	0
Vienne (Haute-)	0	0	1	3,7	0	0	0	0
Vosges	0	0	0	0	0	0	0	0
Yonne	0	0	0	0	1	4,5	0	0
Territoire de Belfort	0	0	1	10,7	1	11	0	0

## Rougeole.

## STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES

## Troisième quadrimestre.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	0	0	0	0	0	0	0	0
Aisne	4	9,4	9	20,5	6	14,1	4	9,1
Allier	0	0	2	6,2	1	3,2	3	9,3
Alpes (Basses-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	0	0	1	13	0	0	0	0
Alpes-Maritimes	1	2,1	0	0	0	0	0	0
Ardèche	0	0	0	0	0	0	0	0
Ardennes	0	0	0	0	2	7,9	0	0
Ariège	0	0	25	209	1	8,6	5	41,7
Aube	0	0	0	0	0	0	2	9,4
Aude	1	4,4	2	8,6	19	85,2	14	60,8
Aveyron	0	0	0	0	0	0	2	8
Bouches-du-Rhône	0	0	5	5	6	6,2	1	1
Calvados	0	0	1	2,4	2	5	2	4,8
Cantal	0	0	0	0	0	0	0	0
Charente	0	0	0	0	0	0	1	3,5
Charente-Maritime	0	0	1	2,4	0	0	0	0
Cher	0	0	0	0	0	0	0	0
Corrèze	0	0	2	9,8	7	35,7	11	54,3
Corse	0	0	0	0	0	0	0	0
Côte-d'Or	1	3,1	0	0	0	0	0	0
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	0	0	2	4,7
Creuse	0	0	0	0	0	0	9	66,2
Dordogne	0	0	2	6,2	9	28,8	124	385
Doubs	0	0	0	0	1	3,3	0	0
Drôme	0	0	0	0	1	4,1	0	0
Eure	0	0	0	0	0	0	0	0
Eure-et-Loir	0	0	0	0	1	4,5	3	13,1
Finistère	0	0	0	0	0	0	0	0
Gard	8	23,3	13	36,6	19	55,4	17	47,9
Garonne (Haute-)	0	0	0	0	1	2,1	0	0
Gers	0	0	0	0	0	0	0	0
Gironde	0	0	0	0	1	1,2	3	3,7
Hérault	4	9,8	0	0	1	2,4	4	9,5
Ille-et-Vilaine	0	0	0	0	0	0	0	0
Indre	0	0	0	0	3	14,7	0	0
Indre-et-Loire	0	0	0	0	0	0	0	0
Isère	0	0	2	3,4	3	5,3	1	1,7
Jura	0	0	0	0	0	0	3	15,5
Landes	1	4,7	27	124	3	14,1	10	45,7
Loir-et-Cher	1	5	0	0	0	0	8	39,2
Loire	1	1,7	0	0	1	1,7	2	3,4
Loire-Atlantique	2	3	5	7,3	9	13,6	2	2,9
Loire (Haute-)	0	0	1	5,6	0	0	0	0
Loiret	1	3,1	37	113	10	31,5	11	33,6
Lot	0	0	0	0	0	0	0	0
Lot-et-Garonne	1	4,4	0	0	3	13,3	10	43,1
Lozère	0	0	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire	2	4,4	0	0	0	0	0	0
Manche	1	2,5	2	4,9	6	15,4	2	4,9

## STATISTIQUES CONCERNANT LA ROUGEOLE (suite).

Départements	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Marne .....	3	8,3	2	5,3	1	2,7	10	26,8
Marne (Haute-) .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Mayenne .....	0	0	4	18,7	0	0	0	0
Meurthe-et-Moselle .....	6	10,8	8	13,9	4	7,2	15	26,1
Meuse .....	0	0	0	0	0	0	9	47,9
Morbihan .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Moselle .....	1	1,3	3	3,9	0	0	26	34
Nièvre .....	1	5	3	14,5	3	15	10	48,6
Nord .....	8	4,3	17	8,9	77	41,7	23	12
Oise .....	0	0	1	2,4	0	0	1	2,4
Orne .....	0	0	0	0	0	0	13	5,3
Pas-de-Calais .....	0	0	0	0	0	0	2	1,7
Puy-de-Dôme .....	0	0	3	7,1	1	2,4	3	7,1
Pyrénées (Basses-) .....	3	8,1	0	0	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-) .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Rhin (Bas-) .....	0	0	1	1,5	7	11,4	6	9,4
Rhin (Haut-) .....	0	0	1	2,1	15	33,5	21	45,4
Rhône .....	0	0	0	0	0	0	3	3,3
Saône (Haute-) .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Saône-et-Loire .....	4	9,1	9	19,9	4	9,1	10	22,2
Sarthe .....	0	0	0	0	0	0	1	2,6
Savoie .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Savoie (Haute-) .....	1	3,8	0	0	0	0	1	3,7
Seine .....	30	6,4	54	11,1	89	18,9	172	35,5
Seine-Maritime .....	1	1,1	39	43,9	29	33,7	6	6,7
Seine-et-Marne .....	1	2,3	0	0	0	0	0	0
Seine-et-Oise .....	7	4,1	9	5,1	0	0	18	10,2
Sèvres (Deux-) .....	2	7,5	0	0	1	3,7	0	0
Somme .....	0	0	4	9,6	9	22,5	5	12,1
Tarn .....	4	15,3	0	0	6	23	0	0
Tarn-et-Garonne .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Var .....	4	10,6	0	0	5	13,3	6	15,4
Vaucluse .....	2	8,2	2	7,9	7	28,7	25	99,4
Vendée .....	0	0	0	0	3	9	0	0
Vienne .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Vienne (Haute-) .....	0	0	0	0	3	11,5	8	29,7
Vosges .....	0	0	0	0	1	3	3	8,9
Yonne .....	0	0	1	4,3	0	0	6	26,1
Territoire de Belfort .....	0	0	0	0	0	0	0	0

## Scarlatine.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES  
Troisième quadrimestre.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain .....	2	7,6	10	36,7	19	72,1	11	40,4
Aisne .....	4	9,4	1	2,2	9	21,2	2	4,5
Allier .....	2	6,4	3	9,3	1	3,2	3	9,3
Alpes (Basses-) .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Alpes (Hautes-) .....	0	0	3	39,2	1	13,5	1	13
Alpes-Maritimes .....	2	4,2	5	10,2	5	10,6	12	24,6
Ardèche .....	0	0	1	4,7	2	9,7	0	0
Ardennes .....	0	0	2	7,6	2	7,9	2	7,6
Ariège .....	0	0	0	0	2	17,2	0	0
Aube .....	3	14,5	4	18,8	2	9,7	2	9,4
Aude .....	0	0	2	8,6	2	8,9	1	4,3
Aveyron .....	0	0	7	28,3	0	0	1	4
Bouches-du-Rhône .....	4	4,1	11	11,1	11	11,5	14	14,2
Calvados .....	6	15,1	15	36,6	14	35,3	11	26,8
Cantal .....	1	6,8	0	0	0	0	3	19,9
Charente .....	0	0	1	3,5	1	3,7	0	0
Charente-Maritime .....	0	0	0	0	1	2,5	0	0
Cher .....	0	0	9	37	2	8,5	4	16,4
Corrèze .....	0	0	1	4,9	1	5,1	1	4,9
Corse .....	1	7,3	0	0	0	0	0	0
Côte-d'Or .....	0	0	0	0	1	3,1	0	0
Côtes-du-Nord .....	0	0	2	4,7	0	0	1	2,3
Creuse .....	0	0	7	51,4	1	7,6	0	0
Dordogne .....	1	3,2	3	9,3	3	9,6	1	3,1
Doubs .....	0	0	5	16,2	2	6,6	1	3,2
Drôme .....	0	0	1	4	3	12,4	2	8
Eure .....	2	6,8	5	16,6	5	17,1	0	0
Eure-et-Loir .....	1	4,5	1	4,3	8	36,1	3	13,1
Finistère .....	0	0	5	7,9	3	4,9	6	9,5
Gard .....	0	0	1	2,8	1	2,9	4	11,2
Garonne (Haute-) .....	0	0	3	6,2	10	21,4	7	14,5
Gers .....	0	0	1	6,2	0	0	0	0
Gironde .....	4	5,1	2	2,4	4	5,1	3	3,7
Hérault .....	1	2,4	3	7,1	1	2,4	2	4,7
Ille-et-Vilaine .....	3	6,1	6	11,8	5	10,1	3	5,9
Indre .....	1	4,9	0	0	2	9,8	0	0
Indre-et-Loire .....	0	0	0	0	1	3,1	1	3
Isère .....	8	14,2	7	12	21	37,2	27	46,3
Jura .....	0	0	1	5,1	6	32,1	0	0
Landes .....	0	0	1	4,5	0	0	0	0
Loir-et-Cher .....	1	5	2	9,8	4	20,2	0	0
Loire .....	1	1,7	15	25,7	12	21,2	16	27,4
Loire-Atlantique .....	0	0	6	8,8	11	16,6	9	13,2
Loire (Haute-) .....	0	0	1	5,6	0	0	1	5,6
Loiret .....	0	0	8	24,4	11	34,7	5	15,2
Lot .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Lot-et-Garonne .....	0	0	1	4,3	1	4,4	0	0
Lozère .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire .....	3	6,6	1	2,1	3	6,6	17	36,5
Manche .....	0	0	1	2,4	2	5,1	4	9,9

## STATISTIQUES CONCERNANT LA SCARLATINE (suite).

Départements	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Marne .....	4	11,1	7	18,8	10	27,7	12	32,2
Marne (Haute-) .....	0	0	0	0	0	0	3	16,8
Mayenne .....	0	0	4	18,7	0	0	1	4,6
Meurthe-et-Moselle .....	1	1,8	6	10,4	10	18	14	24,4
Meuse .....	2	11	1	5,3	1	5,5	1	5,3
Morbihan .....	1	2,2	0	0	1	2,2	2	4,4
Moselle .....	0	0	5	6,5	7	9,4	7	9,1
Nièvre .....	0	0	1	4,8	0	0	0	0
Nord .....	5	2,7	19	9,9	18	9,7	20	10,5
Oise .....	1	2,4	3	7,2	1	2,4	3	7,2
Orne .....	1	4,2	0	0	1	4,2	2	8,2
Pas-de-Calais .....	0	0	4	3,4	2	1,7	4	3,4
Puy-de-Dôme .....	0	0	0	0	0	0	2	4,7
Pyrénées (Basses-) .....	0	0	2	5,2	0	0	2	5,2
Pyrénées (Hautes-) .....	0	0	1	5,5	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales .....	0	0	0	0	0	0	1	4,8
Rhin (Bas-) .....	3	4,8	4	6,3	7	11,4	8	12,6
Rhin (Haut-) .....	3	6,7	8	17,3	10	22,3	12	25,9
Rhône .....	9	10,4	40	45	88	102	52	58,5
Saône (Haute-) .....	0	0	2	10,8	0	0	0	0
Saône-et-Loire .....	2	4,5	1	2,2	8	18,3	1	2,2
Sarthe .....	6	16,3	1	2,6	12	32,7	16	42,3
Savoie .....	0	0	0	0	4	17,8	6	25,8
Savoie (Haute-) .....	11	42,4	7	26,1	4	15,4	6	22,4
Seine .....	32	6,8	78	16,1	148	31,5	148	30,5
Seine-Maritime .....	3	3,4	4	4,5	3	3,4	7	7,8
Seine-et-Marne .....	0	0	3	6,7	8	18,6	4	9
Seine-et-Oise .....	5	2,9	24	13,6	52	30,4	56	31,7
Sèvres (Deux-) .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Somme .....	0	0	0	0	2	5	0	0
Tarn .....	0	0	3	11,1	3	11,5	1	3,7
Tarn-et-Garonne .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Var .....	2	5,3	3	7,7	3	8	4	10,3
Vaucluse .....	1	4,1	2	7,9	4	16,4	1	3,9
Vendée .....	0	0	5	14,6	1	3	1	2,9
Vienne .....	2	7,3	1	3,5	11	40,1	0	0
Vienne (Haute-) .....	0	0	0	0	0	0	3	11,1
Vosges .....	1	3	5	14,9	1	3	1	2,9
Yonne .....	0	0	5	21,7	2	9	9	39,2
Territoire de Belfort .....	0	0	2	21,4	0	0	0	0

## Poliomyélite.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES  
Troisième quadrimestre.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain .....	1	3,8	0	0	0	0	0	0
Aisne .....	1	2,3	1	2,2	7	16,5	3	6,8
Allier .....	5	16,1	3	9,3	4	12,9	1	3,1
Alpes (Basses-) .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Alpes (Hautes-) .....	0	0	0	0	2	27	0	0
Alpes-Maritimes .....	1	2,1	1	2	0	0	1	2
Ardèche .....	0	0	1	4,7	0	0	0	0
Ardennes .....	0	0	3	11,5	0	0	3	11,5
Ariège .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Aube .....	1	4,8	3	14,1	0	0	2	9,4
Aude .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Aveyron .....	1	4,1	1	4	1	4,1	0	0
Bouches-du-Rhône .....	2	2	6	6	7	7,3	2	2
Calvados .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Cantal .....	3	20,5	2	13,2	2	13,7	1	6,6
Charente .....	0	0	1	3,5	0	0	0	0
Charente-Maritime .....	0	0	0	0	0	0	2	4,9
Cher .....	0	0	2	8,2	1	4,2	0	0
Corrèze .....	3	15,3	0	0	1	5,1	0	0
Corse .....	0	0	2	14,2	0	0	0	0
Côte-d'Or .....	1	3,1	0	0	0	0	1	3
Côtes-du-Nord .....	0	0	1	2,3	2	4,8	3	7,1
Creuse .....	1	7,6	2	14,7	1	7,6	1	7,3
Dordogne .....	2	6,4	0	0	2	6,4	0	0
Doubs .....	0	0	0	0	0	0	1	3,2
Drôme .....	3	12,4	1	4	0	0	0	0
Eure .....	0	0	1	3,3	0	0	2	6,6
Eure-et-Loir .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Finistère .....	0	0	2	3,1	0	0	0	0
Gard .....	0	0	0	0	1	2,9	0	0
Garonne (Haute-) .....	1	2,1	3	6,2	1	2,1	0	0
Gers .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Gironde .....	1	1,2	2	2,4	0	0	2	2,4
Hérault .....	1	2,4	4	9,5	3	7,4	3	7,1
Ille-et-Vilaine .....	0	0	3	5,9	5	10,1	1	1,9
Indre .....	1	4,9	3	14,2	2	9,8	0	0
Indre-et-Loire .....	6	18,8	3	9,1	2	6,2	0	0
Isère .....	1	1,7	5	8,5	2	3,5	1	1,7
Jura .....	1	5,3	0	0	0	0	1	5,1
Landes .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Loir-et-Cher .....	0	0	1	4,9	0	0	1	4,9
Loire .....	0	0	1	1,7	1	1,7	0	0
Loire-Atlantique .....	2	3	5	7,3	7	10,6	1	1,4
Loire (Haute-) .....	1	5,7	1	5,6	0	0	0	0
Loiret .....	0	0	0	0	1	3,1	0	0
Lot .....	0	0	1	8,1	1	8,3	0	0
Lot-et-Garonne .....	2	8,8	0	0	0	0	0	0
Lozère .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire .....	2	4,4	4	8,5	6	13,3	0	0
Manche .....	0	0	1	2,4	0	0	0	0

## STATISTIQUES CONCERNANT LA POLIOMYÉLITE (suite).

Départements	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Marne .....	2	5,5	1	2,6	2	5,5	2	5,3
Marne (Haute-) .....	1	5,7	2	11,2	0	0	0	0
Mayenne .....	1	4,8	0	0	0	0	0	0
Meurthe-et-Moselle .....	11	19,8	16	27,8	3	5,4	1	1,7
Meuse .....	0	0	3	15,9	1	5,5	0	0
Morbihan .....	0	0	1	2,2	4	9	2	4,4
Moselle .....	10	13,5	9	11,7	12	16,2	4	5,2
Nièvre .....	1	5	1	4,8	0	0	1	4,8
Nord .....	2	1	7	3,6	7	3,7	1	0,5
Oise .....	2	4,9	2	4,8	0	0	0	0
Orne .....	0	0	1	4,1	0	0	0	0
Pas-de-Calais .....	5	4,4	2	1,7	5	4,4	3	2,5
Puy-de-Dôme .....	3	7,3	7	16,6	3	7,3	5	11,8
Pyrénées (Basses-) .....	0	0	1	2,6	1	2,7	0	0
Pyrénées (Hautes-) .....	1	5,7	0	0	1	5,7	1	5,5
Pyrénées-Orientales .....	3	15,1	0	0	0	0	0	0
Rhin (Bas-) .....	2	3,2	4	6,3	4	6,5	0	0
Rhin (Haut-) .....	0	0	2	4,3	1	2,2	0	0
Rhône .....	2	2,3	9	10,1	1	1,1	4	4,5
Saône (Haute-) .....	0	0	0	0	1	5,6	1	5,4
Saône-et-Loire .....	3	6,8	1	2,2	2	4,5	7	15,5
Sarthe .....	1	2,7	2	5,2	0	0	2	5,2
Savoie .....	1	4,4	0	0	2	8,9	1	4,3
Savoie (Haute-) .....	0	0	4	14,9	0	0	0	0
Seine .....	13	2,7	12	2,4	10	2,1	9	1,8
Seine-Maritime .....	0	0	5	5,6	2	2,3	0	0
Seine-et-Marne .....	2	4,6	3	6,7	0	0	1	2,2
Seine-et-Oise .....	6	3,5	5	2,8	11	6,4	7	3,9
Sèvres (Deux-) .....	1	3,7	3	10,9	1	3,7	1	3,6
Somme .....	0	0	0	0	0	0	1	2,4
Tarn .....	0	0	1	3,7	0	0	0	0
Tarn-et-Garonne .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Var .....	1	2,6	4	10,3	0	0	0	0
Vaucluse .....	1	4,1	1	3,9	0	0	1	3,9
Vendée .....	4	12,1	8	23,4	2	6	4	11,7
Vienne .....	1	3,6	3	10,6	1	3,6	2	7
Vienne (Haute-) .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Vosges .....	6	18,5	16	47,7	5	15,4	0	0
Yonne .....	3	13,5	10	43,5	0	0	0	0
Territoire de Belfort .....	0	0	0	0	0	0	0	0

## Méningite cérébro-spinale.

## STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES

## Troisième quadrimestre.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Aisne .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Allier .....	1	3,2	0	0	0	0	0	0
Alpes (Basses-) .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Alpes (Hautes-) .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Alpes-Maritimes .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Ardèche .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Ardennes .....	0	0	0	0	0	0	1	3,8
Ariège .....	1	8,6	0	0	0	0	0	0
Aube .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Aude .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Aveyron .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône .....	0	0	0	0	0	0	1	1
Calvados .....	1	2,5	0	0	0	0	0	0
Cantal .....	0	0	0	0	0	0	2	13,2
Charente .....	0	0	0	0	1	3,7	0	0
Charente-Maritime .....	0	0	0	0	1	2,5	1	2,4
Cher .....	0	0	0	0	1	4,2	0	0
Corrèze .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Corse .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Côte-d'Or .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Côtes-du-Nord .....	0	0	2	4,7	1	2,4	0	0
Creuse .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Dordogne .....	1	3,2	0	0	2	6,4	0	0
Doubs .....	1	3,3	0	0	0	0	0	0
Drôme .....	0	0	0	0	0	0	1	4
Eure .....	3	10,3	0	0	0	0	0	0
Eure-et-Loir .....	0	0	0	0	0	0	2	8,7
Finistère .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Gard .....	0	0	1	2,8	0	0	0	0
Garonne (Haute-) .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Gers .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Gironde .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Hérault .....	0	0	1	2,3	1	2,4	1	2,3
Ille-et-Vilaine .....	0	0	0	0	0	0	1	1,9
Indre .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Indre-et-Loire .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Isère .....	0	0	2	3,4	3	5,3	1	1,7
Jura .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Landes .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Loir-et-Cher .....	0	0	0	0	0	0	1	4,9
Loire .....	1	1,7	0	0	1	1,7	1	1,7
Loire-Atlantique .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Loire (Haute-) .....	1	5,7	0	0	0	0	0	0
Loiret .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Lot .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Lot-et-Garonne .....	1	4,4	0	0	0	0	0	0
Lozère .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire .....	0	0	1	2,1	0	0	1	2,1
Manche .....	0	0	0	0	1	2,5	0	0



## STATISTIQUES CONCERNANT LA MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE (suite).

Départements	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Marne	1	2,7	0	0	1	2,7	0	0
Marne (Haute-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Mayenne	0	0	0	0	0	0	1	4,6
Meurthe-et-Moselle	2	3,6	0	0	0	0	0	0
Meuse	0	0	0	0	1	5,5	0	0
Morbihan	1	2,2	0	0	0	0	0	0
Moselle	0	0	0	0	2	2,7	2	2,6
Nièvre	0	0	0	0	1	5	0	0
Nord	1	0,5	4	2,1	3	1,6	1	0,5
Oise	0	0	2	4,8	0	0	0	0
Orne	0	0	0	0	0	0	0	0
Pas-de-Calais	1	0,8	1	0,8	0	0	2	1,7
Puy-de-Dôme	0	0	0	0	0	0	0	0
Pyrénées (Basses-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	0	0	1	4,8	0	0	0	0
Rhin (Bas-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Rhin (Haut-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Rhône	1	1,1	1	1,1	0	0	1	1,1
Saône (Haute-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Saône-et-Loire	0	0	2	4,4	0	0	0	0
Sarthe	0	0	0	0	1	2,7	0	0
Savoie	0	0	1	4,3	0	0	0	0
Savoie (Haute-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Seine	5	1	7	1,4	9	1,9	4	0,8
Seine-Maritime	0	0	0	0	0	0	1	1,1
Seine-et-Marne	0	0	0	0	0	0	1	2,2
Seine-et-Oise	1	0,5	2	1,1	1	0,5	3	1,7
Sèvres (Deux-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Somme	0	0	0	0	0	0	0	0
Tarn	0	0	1	3,7	0	0	0	0
Tarn-et-Garonne	0	0	0	0	0	0	0	0
Var	0	0	0	0	1	2,6	0	0
Vaucluse	0	0	0	0	0	0	1	3,9
Vendée	0	0	0	0	1	3	0	0
Vienne	0	0	0	0	0	0	0	0
Vienne (Haute-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Vosges	0	0	0	0	0	0	0	0
Yonne	0	0	0	0	0	0	0	0
Territoire de Belfort...	0	0	0	0	0	0	0	0

## Brucellose.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES  
Troisième quadrimestre.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

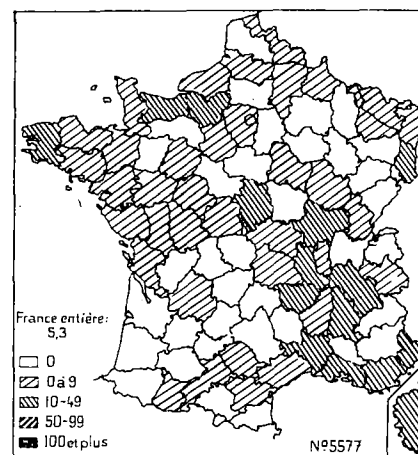
Départements	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	1	3,8	2	7,3	3	11,3	0	0
Aisne	0	0	0	0	1	2,3	0	0
Allier	1	3,2	0	0	1	3,2	0	0
Alpes (Basses-)	0	0	0	0	0	0	2	27,6
Alpes (Hautes-)	4	54	0	0	0	0	4	52,3
Alpes-Maritimes	0	0	0	0	0	0	0	0
Ardèche	1	4,8	0	0	0	0	0	0
Ardennes	0	0	0	0	0	0	0	0
Ariège	0	0	0	0	0	0	0	0
Aube	0	0	0	0	0	0	0	0
Aude	1	4,4	0	0	1	4,4	0	0
Aveyron	0	0	1	4	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	0	0	1	1	0	0	0	0
Calvados	0	0	0	0	1	2,5	0	0
Cantal	1	6,8	0	0	0	0	0	0
Charente	1	3,7	0	0	0	0	0	0
Charente-Maritime	0	0	0	0	0	0	0	0
Cher	0	0	0	0	0	0	0	0
Corrèze	0	0	0	0	0	0	1	4,9
Corse	7	51,5	5	35,6	6	44,2	2	14,2
Côte-d'Or	0	0	0	0	0	0	1	3
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	0	0	0	0
Creuse	0	0	0	0	0	0	0	0
Dordogne	0	0	0	0	0	0	0	0
Doubs	0	0	0	0	1	3,3	1	3,2
Drôme	0	0	1	4	1	4,1	0	0
Eure	0	0	0	0	0	0	0	0
Eure-et-Loir	0	0	0	0	0	0	0	0
Finistère	0	0	0	0	0	0	0	0
Gard	0	0	2	5,6	3	8,7	2	5,6
Garonne (Haute-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Gers	0	0	0	0	0	0	0	0
Gironde	0	0	0	0	0	0	0	0
Hérault	0	0	0	0	0	0	0	0
Ille-et-Vilaine	0	0	0	0	0	0	0	0
Indre	0	0	0	0	0	0	0	0
Indre-et-Loire	0	0	0	0	0	0	0	0
Isère	0	0	0	0	0	0	2	3,4
Jura	2	10,7	0	0	3	16	2	10,3
Landes	0	0	0	0	0	0	0	0
Loir-et-Cher	0	0	0	0	1	5	0	0
Loire	1	1,7	0	0	3	5,3	1	1,7
Loire-Atlantique	0	0	0	0	0	0	0	0
Loire (Haute-)	0	0	0	0	0	0	1	5,6
Loiret	0	0	0	0	0	0	0	0
Lot	0	0	0	0	1	8,3	0	0
Lot-et-Garonne	0	0	0	0	0	0	0	0
Lozère	0	0	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire	0	0	0	0	0	0	2	4,2
Manche	1	2,5	0	0	0	0	0	0

## STATISTIQUES CONCERNANT LA BRUCELLOSE (suite).

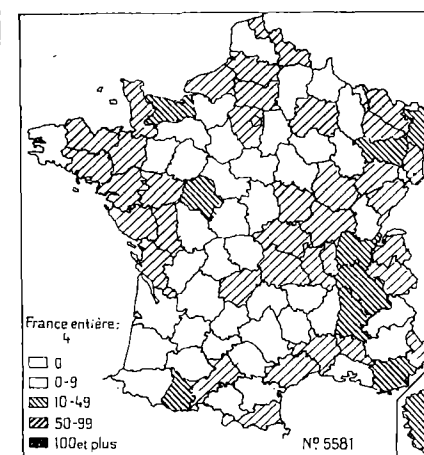
Départements	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Marne .....	1	2,7	0	0	1	2,7	0	0
Marne (Haute-) .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Mayenne .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Meurthe-et-Moselle .....	1	1,8	0	0	1	1,8	0	0
Meuse .....	0	0	0	0	0	0	1	5,3
Morbihan .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Moselle .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Nièvre .....	1	5	0	0	0	0	0	0
Nord .....	0	0	1	0,5	0	0	0	0
Oise .....	0	0	2	4,8	0	0	0	0
Orne .....	1	4,2	0	0	0	0	0	0
Pas-de-Calais .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Puy-de-Dôme .....	0	0	1	2,3	0	0	0	0
Pyrénées (Basses-) .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-) .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales .....	0	0	0	0	2	10	0	0
Rhin (Bas-) .....	1	1,6	0	0	0	0	0	0
Rhin (Haut-) .....	1	2,2	0	0	2	4,4	1	2,1
Rhône .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Saône (Haute-) .....	0	0	0	0	0	0	1	5,4
Saône-et-Loire .....	0	0	1	2,2	1	2,2	0	0
Sarthe .....	0	0	0	0	0	0	1	2,6
Savoie .....	0	0	1	4,3	3	13,3	1	4,3
Savoie (Haute-) .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Seine .....	1	0,2	1	0,2	1	0,2	2	0,4
Seine-Maritime .....	0	0	0	0	0	0	1	1,1
Seine-et-Marne .....	0	0	0	0	0	0	1	2,2
Seine-et-Oise .....	0	0	2	1,1	0	0	0	0
Sèvres (Deux-) .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Somme .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Tarn .....	1	3,8	0	0	0	0	1	3,7
Tarn-et-Garonne .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Var .....	0	0	1	2,5	1	2,6	1	2,5
Vaucluse .....	0	0	0	0	0	0	1	3,9
Vendée .....	0	0	1	2,9	0	0	1	2,9
Vienne .....	0	0	0	0	1	3,6	3	10,6
Vienne (Haute-) .....	4	15,3	0	0	0	0	0	0
Vosges .....	0	0	0	0	0	0	0	0
Yonne .....	0	0	0	0	0	0	1	4,3
Territoire de Belfort....	0	0	0	0	0	0	0	0

## Typhoïde.

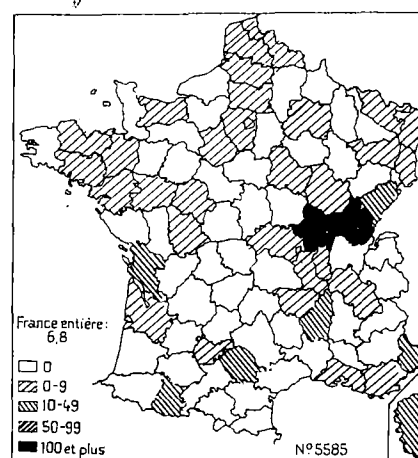
INDICE DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS  
ET RAPPORTÉ À LA BASE ANNUELLE



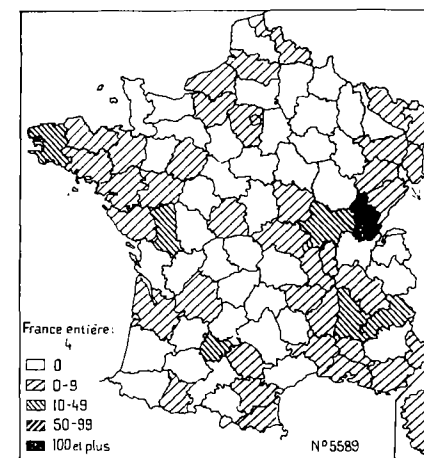
Septembre 1961.



Octobre 1961.



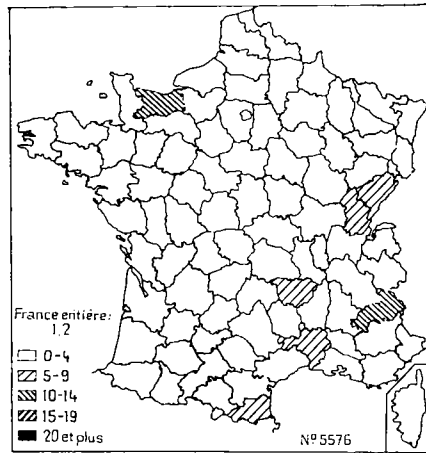
Novembre 1961.



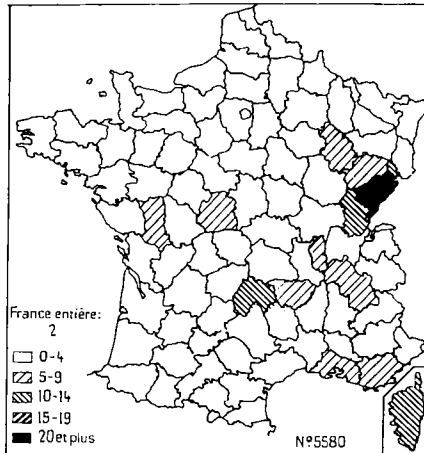
Décembre 1961.

**Diptérie.**

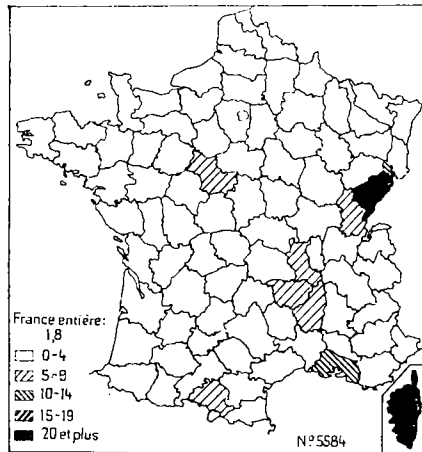
INDICE DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS  
ET RAPPORTÉ À LA BASE ANNUELLE



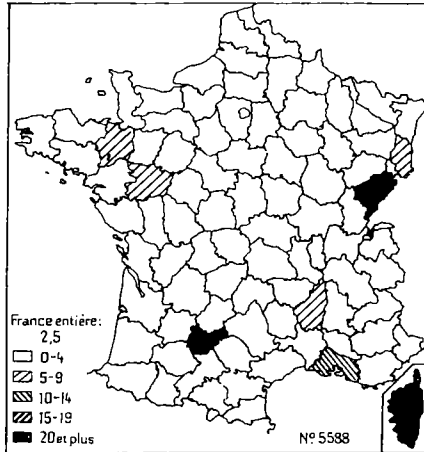
Septembre 1961.



Octobre 1961.



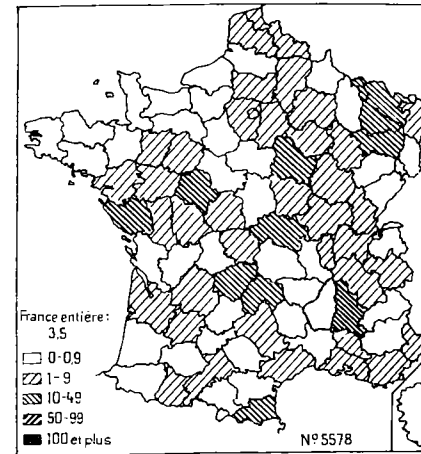
Novembre 1961.



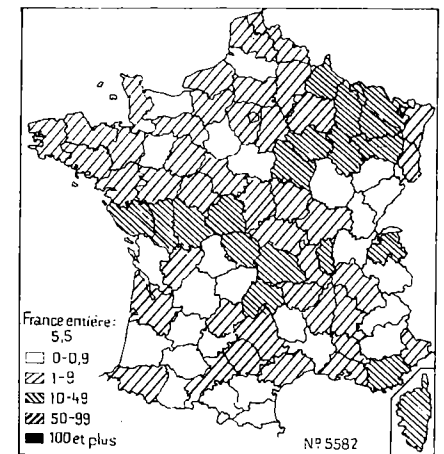
Décembre 1961.

**Poliomyélite.**

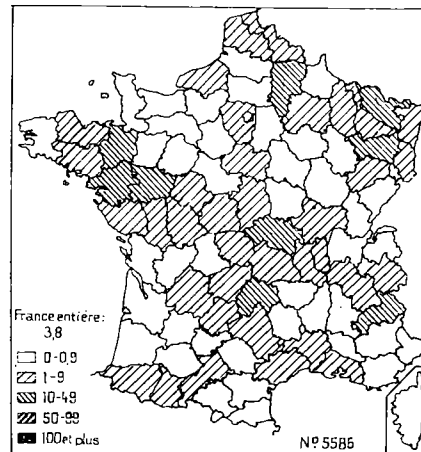
INDICE DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS  
ET RAPPORTÉ À LA BASE ANNUELLE



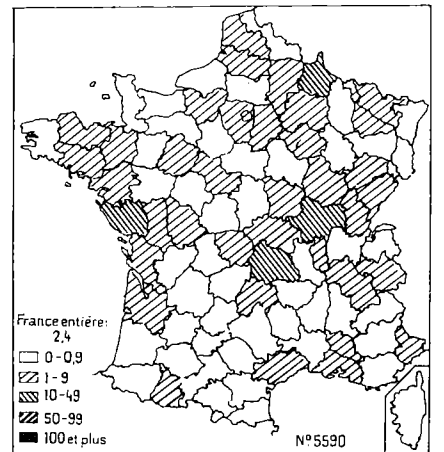
Septembre 1961.



Octobre 1961.



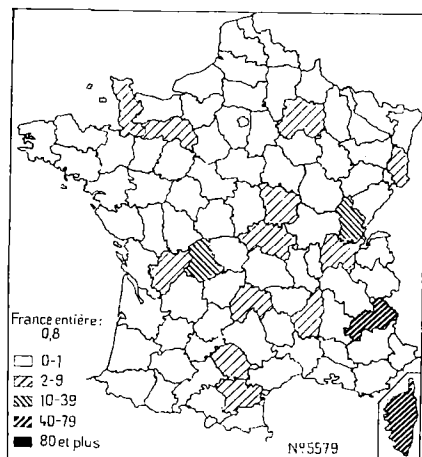
Novembre 1961.



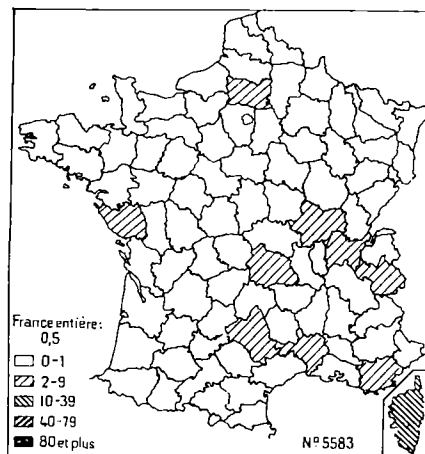
Décembre 1961.

## Brucellose.

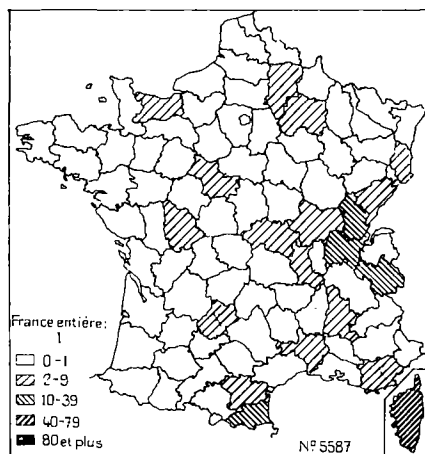
INDICE DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS  
ET RAPPORTÉ À LA BASE ANNUELLE



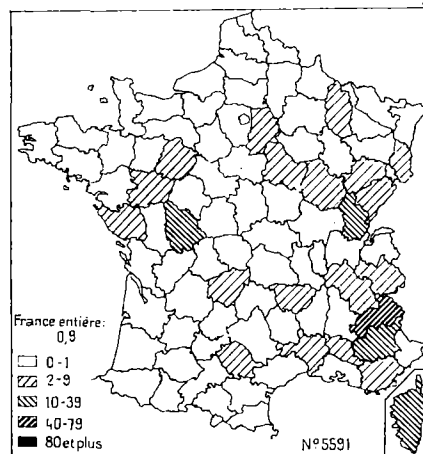
Septembre 1961.



Octobre 1961.



Novembre 1961.



Décembre 1961.

### ÉVOLUTION GÉNÉRALE DES MALADIES ÉPIDÉMIQUES EN FRANCE EN 1961

I. POLIOMYÉLITE. — Les premiers mois de l'année ont été marqués par une évolution favorable de la morbidité. Le nombre mensuel des cas est resté toujours inférieur à celui de l'année précédente. L'indice d'avril était de 1,5 contre 2,4 en 1960. A partir du mois de juin s'annonça une recrudescence saisonnière, modérée, voisine de celle de 1960 et nettement inférieure à celle de 1959. Au mois d'août évoluèrent quelques formes épidémiques, principalement à Troyes et dans la région avoisinante. D'autres départements furent atteints à un moindre degré : la Moselle (43 cas dus à la proximité d'une épidémie sarroise), la Meurthe-et-Moselle, le Maine-et-Loire, les Deux-Sèvres, l'Allier (10 cas à Cusset en juillet). A partir de septembre, la poussée saisonnière semble s'atténuer, mais en octobre une légère recrudescence survient du fait d'une petite poussée survenue dans les départements de Meurthe-et-Moselle, Moselle (canton de Boulay et de Sierck) et Vosges. A la fin du mois d'octobre, la morbidité a brusquement diminué dans cette région. Deux autres départements ont été moins sévèrement atteints : la Vendée et l'Yonne. La fin de l'année a été marquée par une diminution importante du nombre des cas dans l'ensemble du pays, avec un nombre hebdomadaire variant de 15 à 30. Trois départements sont restés indemnes depuis le début de l'année : les Basses-Alpes, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Vienne.

II. TYPHOÏDE. — Les premiers mois de l'année ont été marqués par une légère recrudescence de l'endémie typhoïdique, l'indice dépassant 5 en février et en mars. Quelques cas groupés sous forme d'épidémies limitées ont été signalés dans les Côtes-du-Nord, la Vendée et la Haute-Garonne. L'étiologie hydrique, très vraisemblable, a été établie de façon certaine en Haute-Garonne par l'examen bactériologique de l'eau de consommation polluée à l'occasion de travaux. Pendant les mois d'été, la morbidité est restée constamment inférieure à celle de 1960. En octobre, deux poussées épidémiques ont été signalées au début de novembre, l'une en Saône-et-Loire, l'autre dans le Jura (région de Lons-le-Saunier). Il

s'agit d'une épidémie développée dans les cantons voisins des deux départements et qui s'est terminée aux environs du 15 décembre. Elle s'est soldée par 115 cas environ dans le Jura et 65 dans la Saône-et-Loire.

III. DIPHTÉRIE. — L'évolution de la morbidité diphtérique est toujours favorable, l'indice de morbidité étant resté constamment inférieur à celui de 1960. A noter seulement une vingtaine de cas signalés dans le Doubs au cours du dernier trimestre.

IV. BRUCELLOSE. — L'augmentation saisonnière de la morbidité a été moins marquée qu'en 1960. L'indice maximal noté en mai, comme en 1960, a atteint seulement 2,8, alors qu'il était de 4,9 en 1960.

V. TOXI-INFECTIONS ALIMENTAIRES. — Leur nombre continue à être important. Elles ont été signalées dans un grand nombre de départements: Ardèche (73 cas dans un établissement scolaire, entéro-toxine staphylococcique), Aveyron (20 cas, entéro-toxine staphylococcique), Bouches-du-Rhône (50 cas dans deux hospices, entéro-toxine staphylococcique), Calvados (120 cas), Finistère (220 cas dans un lycée), Meuse (109 cas dus au B. de Gärtner), Nord (50 cas liés à une infection par *S. typhi-murium*), Saône-et-Loire (45 cas), Seine-et-Oise (8 cas), Somme (77 cas, entéro-toxine staphylococcique), Var (31 cas), Vendée (44 cas liés au B. de Gärtner), Vosges (14 cas).

VI. AUTRES INFECTIONS. — La tularémie, qui avait réapparu en 1960, s'est signalée en Dordogne au mois de mars, sous forme de 5 cas dus à la manipulation de gibier contaminé.

— Une épidémie d'hépatite virale a été observée dans la Sarthe, 47 cas ont été déclarés.

— Deux cas de lèpre ont été signalés en Gironde, concernant des malades originaires du Congo et des Antilles, et dont les symptômes se sont révélés peu de temps après leur arrivée en France. Un autre cas, dépisté dans la Manche, concerne un malade ayant longtemps séjourné en Indochine. Un quatrième, signalé dans le Var, concernait également un malade originaire des Antilles et arrivé depuis peu en Métropole.

— A signaler, enfin, la déclaration d'un cas de leptospirose grippotiphosique dans le département du Rhône.

## STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES ANNUELLES

## POUR LA FRANCE ENTIÈRE

NOMBRE DE CAS ET INDICE DE MORBIDITÉ 1960-1961

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

TYPHOÏDE				SCARLATINE			
1960		1961		1960		1961	
N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
2 263	5	2 102	4,6	9 470	20,9	5 674	12,4
ROUGEOLE				DIPHTÉRIE			
1960		1961		1960		1961	
N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
13 255	29,3	16 449	36	913	2	726	1,5
MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE				POLIOMYÉLITE			
1960		1961		1960		1961	
N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
610	1,3	556	1,2	1 662	3,6	1 513	3,3
BRUCELLOSE				COQUELUCHE			
1960		1961		1960		1961	
N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
860	1,9	720	1,5	4 309	9,5	5 516	12
TÉTANOS				TULARÉMIE			
1960		1961		1960		1961	
N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
463	1	422	0,9	21	0,04	11	0,02
LEPTOSPIROSE ICTÉRO-HÉMORRAGIQUE				DYSENTERIE AMIBIENNE			
1960		1961		1960		1961	
N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
32	0,07	28	0,06	98	0,2	47	0,1
TOXICOSE DU NOURRISSON				TOXI-INFECTIONS ALIM. COLLECTIVES			
1960		1961		1960		1961	
N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
216	0,4	197	0,4	889	1,9	651	1,4

STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES (Années 1960-1961).

Mois	TYPHOÏDE				DIPHTÉRIE				MÉNINGITE C-SPINALE			
	Nb. de cas		I. M.		Nb. de cas		I. M.		Nb. de cas		I. M.	
	1960	1961	1960	1961	1960	1961	1960	1961	1960	1961	1960	1961
Janvier	176	173	4,5	4,4	118	84	3	2,1	68	73	1,7	1,8
Février	177	189	4,9	5,3	113	81	3,1	2,3	100	76	2,7	2,1
Mars	266	201	6,9	5,1	118	64	3	1,6	85	64	2,2	1,6
Avril	249	174	6,7	4,6	53	49	1,4	1,3	58	51	1,5	1,3
Mai	177	146	4,6	3,7	57	55	1,4	1,4	59	51	1,5	1,3
Juin	210	135	5,6	3,5	76	26	2	0,6	41	51	1,1	1,3
Juillet	166	154	4,3	3,9	48	35	1,2	0,9	29	39	0,7	1
Août	169	159	4,4	4	49	38	1,2	0,9	21	34	0,5	0,8
Septembre	209	199	5,6	5,3	55	48	1,4	1,2	28	24	0,7	0,6
Octobre	154	157	4	4	56	79	1,4	2	42	29	1	0,7
Novembre	123	257	3,3	6,8	82	69	2,2	1,8	41	33	1,1	0,8
Décembre	187	158	4,8	4	87	98	2,2	2,5	38	31	0,9	0,7

Mois	BRUCELLOSE				ROUGEOLE				SCARLATINE			
	Nb. de cas		I. M.		Nb. de cas		I. M.		Nb. de cas		I. M.	
	1960	1961	1960	1961	1960	1961	1960	1961	1960	1961	1960	1961
Janvier	38	37	0,9	0,9	980	1 864	25,6	48	1 503	697	39,2	17,9
Février	63	64	1,7	1,8	1 349	2 186	37,6	62,3	1 419	743	39,6	21,2
Mars	130	76	3,3	1,9	1 893	2 616	49,4	67,4	1 023	682	37,1	17,5
Avril	120	80	3,2	2,1	1 401	2 001	37,8	53,2	719	434	19,4	11,5
Mai	190	109	4,9	2,8	2 002	2 529	52,3	65,2	1 001	567	26,1	14,6
Juin	86	93	2,3	2,4	1 938	2 331	52,3	62	650	482	17,5	12,8
Juillet	68	81	1,7	2	984	1 079	25,6	27,8	347	192	9	4,9
Août	52	47	1,3	1,2	450	398	11,7	10,2	187	107	4,8	2,7
Septembre	31	33	0,8	0,8	109	107	2,9	2,8	198	146	5,3	3,8
Octobre	29	23	0,7	0,5	307	298	8,2	7,6	486	415	12,6	10,6
Novembre	26	39	0,7	1	710	381	19,1	10,1	794	618	21,4	16,4
Décembre	27	38	0,7	0,9	1 132	659	29,5	16,9	723	591	19,4	15,2

STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES (Années 1960-1961) (suite).

Mois	POLIOMYÉLITE				COQUELUCHE				TÉTANOS			
	Nb. de cas		I. M.		Nb. de cas		I. M.		Nb. de cas		I. M.	
	1960	1961	1960	1961	1960	1961	1960	1961	1960	1961	1960	1961
Janvier	166	92	4,3	2,3	314	672	8,2	17,3	25	18	0,6	0,4
Février	108	61	3	1,7	294	716	8,2	20,4	26	25	0,7	0,7
Mars	92	76	2,4	1,9	262	797	6,8	20,5	29	34	0,7	0,8
Avril	89	58	2,4	1,5	274	629	7,4	16,7	36	49	0,9	1,3
Mai	92	84	2,4	2,1	430	559	11,2	14,4	33	43	0,8	1,1
Juin	170	181	4,5	4,8	346	504	9,3	13,4	38	36	1	0,9
Juillet	174	177	4,5	4,5	312	370	8,1	9,5	54	56	1,4	1,4
Août	158	197	4,1	5	343	368	8,9	9,4	58	46	1,5	1,1
Septembre	201	133	5,4	3,5	357	325	9,1	8,6	58	35	1,5	0,9
Octobre	163	216	4,2	5,5	304	207	7,9	5,3	41	26	1,1	0,6
Novembre	143	144	3,8	3,8	578	194	15,6	5,1	38	34	1	0,9
Décembre	107	94	2,7	2,4	515	175	13,4	4,5	26	20	0,6	0,5

# STATISTIQUES ANNUELLES DÉPARTEMENTALES

NOMBRE DE CAS ET INDICE DE MORBIDITÉ 1960-1961

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

ÉPIDÉMIOLOGIE

STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

307

Départements	TYPHOÏDE					DIPHTÉRIE				
	1960		1961		Médian (1)	1960		1961		Médian (1)
	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	
Ain	15	4,7	13	4	22	7	2,1	3	0,9	7
Aisne	8	1,5	3	0,5	8	7	1,3	5	0,9	7
Allier	10	2,6	14	3,7	21	5	1,3	7	1,8	10
Alpes (Basses-)	16	18,8	8	9,4	4	4	4,7	0	0	2
Alpes (Hautes-)	6	6,7	7	7,7	6	1	1,1	1	1,1	2
Alpes-Maritimes	19	3,4	29	5	19	9	1,6	6	1	9
Ardèche	11	4,4	22	8,8	21	4	1,6	7	2,8	12
Ardennes	3	0,9	1	0,3	4	1	0,3	4	1,3	1
Ariège	4	2,8	1	0,7	7	4	2,8	4	2,8	2
Aube	7	2,8	4	1,6	14	4	1,6	6	2,4	6
Aude	11	4	22	8,1	15	3	1,1	3	1,1	6
Aveyron	9	3	5	1,7	6	2	0,6	2	0,6	6
Bouches-du-Rhône	59	5,2	75	6,4	59	81	7,1	80	6,8	89
Calvados	62	12,9	35	7,2	28	3	0,6	7	1,4	2
Cantal	3	1,6	1	0,5	5	0	0	2	1,1	2
Charente	5	1,5	9	2,7	5	1	0,3	0	0	2
Charente-Maritime	26	5,4	16	3,3	34	10	2,1	2	0,4	9
Cher	10	3,4	8	2,7	10	10	3,4	1	0,3	10
Corrèze	6	2,5	1	0,4	9	0	0	0	0	2
Corse	20	12	24	14,5	34	7	4,2	31	18,7	5
Côte-d'Or	4	1	14	3,6	13	4	1	1	0,2	7
Côtes-du-Nord	31	6,2	48	9,6	32	0	0	0	0	5
Creuse	1	0,6	1	0,6	5	0	0	1	0,6	1
Dordogne	6	1,5	3	0,7	9	2	0,5	1	0,2	13
Doubs	20	5,6	23	6,3	59	17	4,7	60	16,5	7
Drôme	15	5,1	33	11,2	15	5	1,7	6	2	11
Eure	15	4,2	22	6,2	14	2	0,5	2	0,5	7
Eure-et-Loir	12	4,4	10	3,7	17	2	0,7	1	0,3	4
Finistère	27	3,6	32	4,3	35	7	0,9	3	0,4	15
Gard	34	8,1	18	4,3	38	7	1,6	8	1,8	7
Garonne (Haute-)	24	4,2	37	6,5	13	3	0,5	3	0,5	8
Gers	2	1	2	1	2	1	0,5	0	0	3
Gironde	6	0,6	13	1,3	16	6	0,6	1	0,1	13
Hérault	45	9,2	33	6,7	29	5	1	2	0,4	10
Ile-et-Vilaine	87	14,5	51	8,5	72	21	3,5	13	2,1	42
Indre	4	1,6	5	2	8	9	3,6	6	2,4	9
Indre-et-Loire	13	3,3	13	3,3	9	0	0	0	0	1
Isère	37	5,4	41	5,9	66	8	1,1	13	1,8	8
Jura	9	3,9	153	67,4	37	7	3	16	7	7
Landes	2	0,7	0	0	2	4	1,5	6	2,3	4
Loir-et-Cher	6	2,4	1	0,4	13	7	2,9	3	1,2	7
Loire	37	5,4	53	7,7	53	17	2,4	20	2,9	17
Loire (Haute-)	2	0,9	13	6,1	10	2	0,9	6	2,8	2
Loire-Atlantique	27	3,4	30	3,7	28	6	0,7	5	0,6	12
Loiret	8	2,1	9	2,3	10	3	0,7	0	0	3
Lot	8	5,4	0	0	2	1	0,6	1	0,6	2
Lot-et-Garonne	7	2,5	4	1,4	7	0	0	0	0	4
Lozère	6	7,5	2	2,5	6	1	1,2	0	0	1
Maine-et-Loire	14	2,5	32	5,8	25	3	0,5	6	1	7
Manche	73	15,5	25	5,3	18	0	0	0	0	4
Marne	8	1,8	7	1,5	13	10	2,2	3	0,6	6
Marne (Haute-)	4	1,9	7	3,3	16	7	3,3	1	0,4	6
Mayenne	8	3,1	32	12,7	8	0	0	11	4,3	3
Meurthe-et-Moselle	24	3,6	22	3,2	51	9	1,3	9	1,3	24
Meuse	13	5,9	6	2,7	27	20	9,1	1	0,4	5
Morbihan	78	14,6	37	6,9	42	6	1,1	4	0,7	6
Moselle	68	7,7	42	4,6	152	21	2,3	7	0,7	21
Nièvre	16	6,6	10	4,1	16	1	0,4	0	0	4
Nord	48	2,1	52	2,3	48	35	1,5	39	1,7	30
Oise	16	3,3	7	1,4	16	6	1,2	4	0,8	3
Orne	7	2,4	9	3,1	8	3	1	0	0	4
Pas-de-Calais	13	0,9	7	0,5	18	9	0,6	14	1	19
Puy-de-Dôme	12	2,4	6	1,2	12	17	3,4	6	1,2	15
Pyrénées (Basses-)	7	1,5	4	0,8	7	4	0,9	1	0,2	7
Pyrénées (Hautes-)	5	2,3	10	4,7	5	1	0,4	0	0	4
Pyrénées-Orientales	10	4,3	7	2,8	14	1	0,4	4	1,6	2
Rhin (Bas-)	37	5	32	4,2	69	1	0,1	4	0,5	7
Rhin (Haut-)	15	2,7	32	5,8	72	29	5,3	22	4	71
Rhône	60	5,8	69	6,6	62	19	1,8	21	2	26
Saône (Haute-)	16	7,4	6	2,7	10	1	0,4	1	0,4	1
Saône-et-Loire	8	1,5	82	15,4	16	3	0,5	1	0,1	4
Sarthe	8	1,8	26	5,8	8	1	0,2	0	0	6

## STATISTIQUES ANNUELLES DÉPARTEMENTALES (suite).

Départements	TYPHOÏDE					DIPHTÉRIE				
	1960		1961		Médian (1)	1960		1961		Médian (1)
	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	
Savoie .....	14	5,1	12	4,3	18	6	2,2	7	2,5	14
Savoie (Haute-) .....	18	5,7	8	2,5	33	8	2,5	1	0,3	25
Seine .....	469	8,3	254	4,4	339	229	4	135	2,3	154
Seine-Maritime .....	32	3,1	51	4,8	30	6	0,5	15	1,4	16
Seine-et-Marne .....	21	4,1	6	1,1	18	9	1,7	2	0,3	5
Seine-et-Oise .....	136	6,7	91	4,3	107	36	1,7	13	0,6	42
Sèvres (Deux-) .....	9	2,8	18	5,5	9	1	0,3	2	0,6	6
Somme .....	14	2,8	18	3,7	29	9	1,8	6	1,2	16
Tarn .....	6	1,9	10	3,1	12	1	0,3	1	0,3	2
Tarn-et-Garonne .....	4	2,2	6	3,3	3	1	0,5	13	7,3	2
Var .....	98	21,8	34	7,4	36	15	3,3	5	1	15
Vaucluse .....	6	2	11	3,7	7	5	1,7	0	0	6
Vendée .....	32	7,9	22	5,4	36	8	1,9	4	0,9	7
Vienne .....	5	1,5	6	1,8	13	32	9,6	2	0,6	5
Vienne (Haute-) .....	3	0,9	2	0,6	19	18	5,6	3	0,9	2
Vosges .....	13	3,3	15	3,8	26	3	0,7	2	0,5	5
Yonne .....	8	2,9	7	2,5	9	0	0	3	1,1	4
Terr. de Belfort .....	2	1,8	0	0	6	9	8,3	4	3,6	2

(1) N. B. — La moyenne arithmétique du nombre des cas déclarés au cours des cinq dernières années risquant de donner un chiffre trop influencé par les chiffres élevés des années épidémiques, nous publions, comme élément comparatif, un chiffre dit « médian », qui correspond à celui situé à égale distance du plus élevé et du plus bas dans la série statistique considérée.

## STATISTIQUES ANNUELLES DÉPARTEMENTALES

## NOMBRE DE CAS ET INDICE DE MORBIDITÉ 1960-1961

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	ROUGEOLE					SCARLATINE				
	1960		1961		Médian (1)	1960		1961		Médian (1)
	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	
Ain .....	389	122	25	7,8	235	121	37,9	114	35,6	121
Aisne .....	207	40,4	236	45,8	463	79	15,4	54	10,4	63
Allier .....	34	9	61	16,1	134	58	15,4	33	8,7	47
Alpes (Basses-) .....	183	215	108	127	182	41	48,2	18	21,1	20
Alpes (Hautes-) .....	84	94,3	22	24,4	78	25	28	18	20	10
Alpes-Maritimes .....	231	41,9	124	21,6	171	139	25,2	91	15,9	75
Ardèche .....	40	16	21	8,4	29	29	11,6	16	6,4	18
Ardennes .....	137	45,2	66	21,4	126	46	15,1	34	11	24
Ariège .....	1	0,7	32	22,6	55	9	6,3	2	1,4	4
Aube .....	79	31,7	265	106	79	88	35,3	35	14	122
Aude .....	49	18,1	47	17,3	49	47	17,4	14	5,1	14
Aveyron .....	106	36,4	33	11,3	74	9	3	9	3	5
Bouches-du-Rhône .....	155	13,7	275	23,7	235	165	14,6	110	9,4	165
Calvados .....	36	7,5	51	10,5	36	116	24,3	104	21,5	89



Départements	ROUGEOLE					SCARLATINE				
	1960		1961		Médian (1)	1960		1961		Médian (1)
	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	
Cantal	6	3,3	16	9	48	8	4,4	13	7,3	8
Charente	57	17,5	59	18	89	9	2,7	9	2,7	21
Charente-Maritime	115	24,2	146	30,6	149	26	5,4	11	2,3	26
Cher	20	6,9	24	8,3	72	69	24,1	33	11,5	53
Corrèze	18	7,5	88	36,9	18	8	3,3	11	4,6	8
Corse	17	10,2	6	3,6	17	4	2,4	2	1,2	4
Côte-d'Or	31	8,2	83	21,6	211	76	20,1	15	3,9	40
Côtes-du-Nord	5	1	28	5,6	57	44	8,8	10	2	41
Creuse	25	15,3	184	115	81	38	23,3	18	11,2	38
Dordogne	117	30,7	195	51,4	84	17	4,4	17	4,4	18
Doubs	289	81,4	104	28,6	108	56	15,7	32	8,8	38
Drôme	13	4,4	24	8,1	30	29	10	20	6,8	28
Eure	21	6	54	15,2	72	18	5,1	21	5,9	24
Eure-et-Loir	79	29,4	293	109	159	163	60,8	77	28,6	79
Finistère	25	3,3	14	1,8	25	91	12,2	41	5,5	19
Gard	497	119	141	33,8	465	74	17,7	20	4,7	39
Garonne (Haute-)	37	6,6	118	20,8	226	72	12,8	58	10,2	49
Gers	10	5,3	3	1,6	95	17	9	4	2,1	16
Gironde	40	4,2	44	4,6	150	38	4	22	2,3	31
Hérault	151	31	29	5,8	151	47	9,6	26	5,2	20
Ille-et-Vilaine	32	5,3	65	10,8	98	58	9,7	47	7,8	59
Indre	30	12	136	54,8	54	43	17,2	7	2,8	16
Indre-et-Loire	26	6,7	46	11,8	25	25	6,5	9	2,3	18
Isère	205	30,4	113	16,4	205	156	23,1	139	20,2	156
Jura	50	22,1	19	8,3	31	48	21,2	21	9,2	32
Landes	129	50,1	91	35,4	129	7	2,7	6	2,3	9
Loir-et-Cher	122	50,6	126	52,5	110	42	17,4	21	8,7	28
Loire	216	31,6	15	2,1	120	206	30,2	164	23,9	126
Loire (Haute-)	49	23,2	32	15,2	5	53	25,1	16	7,6	25
Loire-Atlantique	33	4,1	71	8,8	122	110	13,9	59	7,3	78
Loiret	145	38,3	213	55,3	289	179	47,3	104	27	111
Lot	34	23,2	239	165	142	4	2,7	6	4,1	4
Lot-et-Garonne	1	0,3	18	6,5	58	27	9,9	4	1,4	6
Lozère	17	21,2	9	11,2	14	10	12,5	0	0	8
Maine-et-Loire	108	19,8	226	41,2	143	84	15,4	70	12,7	84
Manche	35	7,4	169	35,8	123	59	12,5	24	5	36
Marne	209	48	136	31	158	139	31,9	119	27,1	121
Marne (Haute-)	45	21,6	96	45,7	108	17	8,1	13	6,1	29
Mayenne	106	42	96	38,2	73	46	18,2	27	10,7	18
Meurthe-et-Moselle	254	38,1	237	35,1	243	129	19,3	106	15,7	115
Meuse	51	23,2	90	40,7	54	94	42,9	29	13,1	27
Morbihan	4	0,7	29	5,4	32	51	9,5	10	1,8	14
Moselle	360	41	502	55,8	322	107	12,2	61	6,7	99
Nièvre	51	21	237	97,9	189	31	12,8	16	6,6	31
Nord	769	34,6	1 187	52,9	799	328	14,7	168	7,4	304
Oise	59	12,2	202	41,2	98	149	31	78	15,9	47
Orne	39	13,6	33	11,5	39	24	8,4	27	9,4	24
Pas-de-Calais	71	5,2	166	12,1	240	71	5,2	34	2,4	71
Puy-de-Dôme	177	35,7	83	16,7	92	42	8,4	34	6,8	42
Pyrénées (Basses-)	14	3,1	34	7,6	90	46	10,4	13	2,9	31
Pyrénées (Hautes-)	5	2,3	37	17,4	55	4	1,9	4	1,8	7
Pyrénées-Orientales	55	23,1	90	37,3	8	9	3,7	2	0,8	8
Rhin (Bas-)	123	16,6	374	50,1	379	146	19,7	90	12	126
Rhin (Haut-)	215	39,7	137	25,1	296	180	33,2	107	19,6	116
Rhône	428	41,5	112	10,7	292	689	66,9	565	54	543
Saône (Haute-)	52	24	47	21,6	22	16	7,4	13	5,9	6
Saône-et-Loire	156	29,5	60	11,3	86	39	7,3	69	13	39
Sarthe	114	25,7	91	20,4	114	117	26,4	85	19,1	91
Savoie	37	13,7	28	10,2	65	46	17	28	10,2	33
Savoie (Haute-)	216	69,2	101	32	194	104	33,3	81	25,7	97
Seine	3 848	68,5	5 384	94,5	4 138	2 370	42,2	1 339	23,5	1 886
Seine-Maritime	100	9,7	114	10,9	192	110	10,7	63	6	95
Seine-et-Marne	39	7,6	165	31,6	79	62	12,2	34	6,5	33
Seine-et-Oise	220	10,9	702	33,8	580	940	46,9	429	20,6	661
Sèvres (Deux-)	91	28,3	189	58,6	68	11	3,4	2	0,6	10
Somme	34	7	52	10,6	34	23	4,7	8	1,6	23
Tarn	85	26,9	117	37	119	37	11,7	16	5	13
Tarn-et-Garonne	2	1,1	7	3,8	63	18	10,1	2	1,1	9
Var	159	35,4	119	26	311	56	12,4	47	10,3	73
Vaucluse	54	18,7	130	43,9	54	67	23,2	26	8,7	21
Vendée	304	75,8	89	22,1	160	22	5,4	21	5,2	15
Vienne	16	4,8	9	2,7	23	19	5,7	14	4,2	9
Vienne (Haute-)	48	15	93	29,3	48	29	9	15	4,7	12
Vosges	45	11,5	78	19,7	99	39	9,9	34	8,6	39
Yonne	17	6,2	72	26,6	81	36	13,3	26	9,6	34
Belfort (Terr. de)	47	43,5	317	288	52	20	18,5	10	9	14

(1) N. B. — La moyenne arithmétique du nombre des cas déclarés au cours des cinq dernières années risquant de donner un chiffre trop influencé par les chiffres élevés des années épidémiques, nous publions, comme élément comparatif, un chiffre dit « médian », qui correspond à celui situé à égale distance du plus élevé et du plus bas dans la série statistique considérée.

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	POLIOMYÉLITE					MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE					BRUCELLOSE				
	1960		1961		Médian (1)	1960		1961		Médian (1)	1960		1961		Médian (1)
	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	
Ain	14	4,3	3	0,9	14	5	1,5	3	0,9	5	3	0,9	9	2,8	2
Aisne	9	1,7	19	3,6	46	1	0,1	2	0,3	2	2	0,3	4	0,7	3
Allier	2	0,5	31	8,2	25	5	1,3	4	1	5	11	2,9	14	3,7	5
Alpes (Basses-)	6	7	0	0	4	0	0	1	1,1	1	15	17,6	11	12,9	16
Alpes (Hautes-)	4	4,4	3	3,3	5	0	0	0	0	2	31	34,8	18	20	14
Alpes-Maritimes	36	6,5	13	2,2	12	3	0,5	2	0,3	7	14	2,5	8	1,3	8
Ardèche	3	1,2	3	1,2	10	3	1,2	8	3,2	3	7	2,8	4	1,6	13
Ardennes	13	4,2	6	1,9	13	3	0,9	4	1,3	4	2	0,6	3	0,9	3
Ariège	9	6,3	2	1,4	10	1	0,7	1	0,7	1	1	0,7	2	1,4	3
Aube	19	7,6	123	49,2	19	3	1,2	0	0	4	2	0,8	1	0,4	1
Aude	10	3,7	3	1,1	14	5	1,8	2	0,7	3	3	1,1	6	2,2	9
Aveyron	12	4,1	3	1	12	0	0	2	0,6	1	1	0,3	3	1	1
Bouches-du-Rhône	62	5,4	32	2,7	62	29	2,5	13	1,1	22	33	2,9	11	0,9	20
Calvados	24	5	4	0,8	24	8	1,6	6	1,2	12	6	1,2	5	1	5
Cantal	3	1,6	10	5,6	5	3	1,6	5	2,8	4	0	0	1	0,5	1
Charente	11	3,3	3	0,9	15	5	1,5	6	1,8	8	0	0	1	0,3	1
Charente-Maritime	27	5,6	15	3,1	22	3	0,6	6	1,2	5	0	0	4	0,8	2
Cher	26	9	7	2,4	25	5	1,7	4	1,3	3	1	0,3	5	1,7	1
Corrèze	33	13,8	6	2,5	12	5	2	1	0,4	5	1	0,4	2	0,8	1
Corse	4	2,4	8	4,8	4	8	4,8	1	0,6	2	360	217	263	159	208
Côte-d'Or	1	0,2	5	1,3	16	1	0,2	5	1,3	1	1	0,2	4	1	3
Côtes-du-Nord	9	1,8	14	2,8	15	10	2	11	2,2	12	0	0	1	0,2	0
Creuse	4	2,4	7	4,3	13	1	0,6	0	0	1	2	1,2	1	0,6	0
Dordogne	10	2,6	7	1,8	10	6	1,5	4	1	7	2	0,5	2	0,5	2
Doubs	20	5,6	6	1,6	20	6	1,6	3	0,8	6	6	1,6	5	1,3	2
Drôme	6	2	6	2	11	3	1	3	1	3	15	5,1	10	3,4	15
Eure	34	9,7	7	1,9	23	7	2	8	2,2	5	4	1,1	2	0,5	1
Eure-et-Loir	14	5,2	1	0,3	14	2	0,7	2	0,7	6	3	1,1	4	1,4	1
Finistère	9	1,2	7	0,9	13	1	0,1	3	0,4	3	0	0	0	0	0
Gard	11	2,6	6	1,4	15	4	0,9	6	1,4	7	49	11,7	33	7,9	49
Garonne (Haute-)	9	1,6	15	2,6	18	3	0,5	3	0,5	3	1	0,1	4	0,7	2
Gers	12	6,4	6	3,2	12	2	1	1	0,5	2	8	4,2	2	1	5
Gironde	32	3,4	17	1,7	32	9	0,9	2	0,2	15	2	0,2	3	0,3	5
Hérault	16	3,2	22	4,4	25	11	2,2	16	3,2	11	21	4,3	8	1,6	25
Ille-et-Vilaine	32	5,3	18	3	32	1	0,1	1	0,1	10	0	0	0	0	0
Indre	42	16,8	6	2,4	20	1	0,4	0	0	2	3	1,2	0	0	3
Indre-et-Loire	7	1,8	23	5,9	8	1	0,2	3	0,7	3	0	0	1	0,2	0
Isère	28	4,1	28	4	28	25	3,7	21	3,5	25	4	0,5	9	1,3	5
Jura	3	1,3	5	2,2	21	0	0	1	0,4	1	9	3,9	9	3,9	4
Landes	18	7	12	4,6	18	3	1,1	1	0,3	2	1	0,3	0	0	1
Loir-et-Cher	16	6,6	2	0,8	13	1	0,4	3	1,2	3	3	1,2	1	0,4	1
Loire	19	2,7	29	4,2	26	3	0,4	17	2,4	10	8	1,1	7	1	4
Loire (Haute-)	7	3,3	17	8	7	2	0,9	2	0,9	4	3	1,4	3	1,4	2
Loire-Atlantique	27	3,4	25	3,1	25	2	0,2	0	0	3	3	0,3	5	0,6	2
Loiret	8	2,1	10	2,5	8	5	1,3	2	0,5	5	5	1,3	5	1,2	2
Lot	0	0	2	1,3	5	3	2	1	0,6	2	0	0	2	1,3	2
Lot-et-Garonne	17	6,2	16	5,8	17	3	1,1	5	1,8	6	1	0,3	1	0,3	5
Lozère	2	2,5	1	1,2	2	1	1,2	0	0	1	0	0	7	8,7	1
Maine-et-Loire	25	4,5	37	6,7	25	6	1,1	7	1,2	15	4	0,7	5	0,9	4
Manche	15	3,1	5	1	15	7	1,4	6	1,2	7	3	0,6	4	0,8	3
Marne	8	1,8	11	2,5	16	5	1,1	7	1,5	10	5	1,1	5	1,1	6
Marne (Haute-)	2	0,9	13	6,1	6	2	0,9	2	0,9	2	1	0,4	2	0,9	5
Mayenne	9	3,5	3	1,1	25	2	0,7	2	0,7	2	1	0,3	1	0,3	2
Meurthe-et-Moselle	25	3,7	65	9,6	25	7	1	19	2,8	7	14	2,1	15	2,2	14
Meuse	8	3,6	9	4	7	8	3,6	6	2,7	5	11	5	14	6,3	20
Morbihan	21	3,9	14	2,6	21	3	0,5	3	0,5	11	1	0,1	0	0	1
Moselle	29	3,3	106	11,7	36	14	1,5	13	1,4	10	9	1	6	0,6	12
Nièvre	9	3,7	7	2,8	9	0	0	1	0,4	2	1	0,4	2	0,8	1
Nord	81	3,6	64	2,8	81	39	1,7	29	1,2	57	1	0,04	4	0,1	3
Oise	19	3,9	8	1,6	16	8	1,6	6	1,2	5	3	0,6	4	0,8	2
Orne	4	1,4	3	1	18	4	1,4	2	0,6	1	1	0,3	5	1,7	2
Pas-de-Calais	49	3,6	36	2,6	49	12	0,8	14	1	29	6	0,4	1	0,07	3
Puy-de-Dôme	18	3,6	34	6,8	22	3	0,6	5	1	2	2	0,4	1	0,2	2
Pyrénées (Basses-)	5	1,1	8	1,7	13	5	1,1	4	0,8	2	3	0,6	1	0,2	3
Pyrénées (Hautes-)	4	1,9	4	1,8	7	8	3,8	1	0,4	2	2	0,9	2	0,9	3
Pyrénées-Orientales	10	4,1	5	2	7	1	0,4	1	0,4	3	1	0,4	11	4,5	2
Rhin (Bas-)	10	1,3	13	1,7	10	2	0,2	1	0,1	1	14	1,8	10	1,3	9
Rhin (Haut-)	1	0,1	5	0,9	10	1	0,1	0	0	1	5	0,9	9	1,6	4
Rhône	35	3,4	33	3,1	50	6	0,5	6	0,5	11	8	0,7	7	0,6	5
Saône (Haute-)	3	1,3	5	2,3	4	1	0,4	1	0,4	1	8	3,7	6	2,7	1
Saône-et-Loire	8	1,5	18	3,3	22	8	1,5	3	0,5	3	4	0,7	7	1,3	4
Sarthe	19	4,2	11	2,4	28	6	1,3	8	1,7	9	1	0,2	2	0,4	1

## STATISTIQUES ANNUELLES DÉPARTEMENTALES (suite).

Départements	POLIOMYÉLITE					MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE					BRUCELLOSE				
	1960		1961		Médian (1)	1960		1961		Médian (1)	1960		1961		Médian (1)
	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	
Savoie .....	3	1,1	14	5,1	11	5	1,8	5	1,8	2	12	4,4	11	4	14
Savoie (Haute-) .....	6	1,9	7	2,2	15	5	1,6	8	2,5	6	7	2,2	2	0,6	7
Seine .....	199	3,5	114	2	222	145	2,5	103	1,8	192	8	0,1	10	0,1	4
Seine-Maritime .....	52	5	16	1,5	46	3	0,2	9	0,8	17	1	0,09	2	0,1	3
Seine-et-Marne .....	14	2,7	18	3,4	14	10	1,9	12	2,3	11	2	0,3	4	0,7	1
Seine-et-Oise .....	103	5,1	69	3,3	75	23	1,1	29	1,3	44	8	0,3	3	0,1	3
Sèvres (Deux-) .....	3	0,9	24	7,4	8	3	0,9	3	0,9	2	6	1,8	3	0,9	4
Somme .....	16	3,3	3	0,6	16	3	0,6	1	0,2	3	3	0,6	1	0,2	3
Tarn .....	24	7,6	10	3,1	12	5	1,5	7	2,2	2	4	1,2	2	0,6	4
Tarn-et-Garonne .....	13	7,3	0	0	13	2	1,1	2	1,1	3	1	0,5	3	1,6	3
Var .....	18	4	9	1,9	17	14	3,1	16	3,5	13	24	5,3	19	4,1	21
Vaucluse .....	15	5,2	8	2,7	9	5	1,7	4	1,3	5	11	3,8	11	3,7	16
Vendée .....	5	1,2	27	6,7	19	8	1,9	7	1,7	6	7	1,7	8	1,9	6
Vienne .....	6	1,8	16	4,8	6	3	0,8	1	0,3	3	4	1,2	7	2,1	4
Vienne (Haute-) .....	11	3,4	0	0	11	4	1,2	0	0	3	0	0	4	1,2	2
Vosges .....	6	1,5	29	7,3	10	0	0	3	0,7	5	5	1,2	1	0,2	4
Yonne .....	8	2,9	17	6,2	10	2	0,7	1	0,3	2	1	0,3	1	0,3	2
Belfort (Terr. de) .....	3	2,7	1	0,9	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0

(1) N. B. — La moyenne arithmétique du nombre des cas déclarés au cours des cinq dernières années risquant de donner un chiffre trop influencé par les chiffres élevés des années épidémiques, nous publions, comme élément comparatif, un chiffre dit « médian », qui correspond à celui situé à égale distance du plus élevé et du plus bas dans la série statistique considérée.

Année 1961.

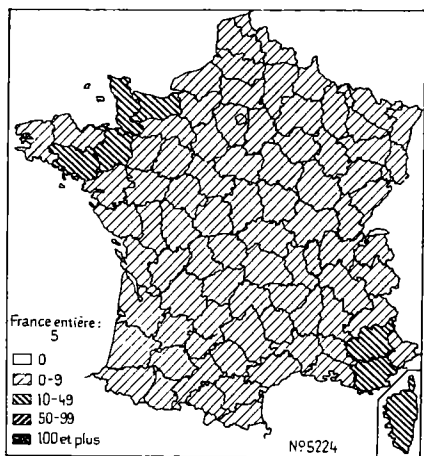
TABLEAU RÉCAPITULATIF

Maladies	1960	1961	Médian
Typhoïde .....	2 263	2 102	2 391
Diphthérie .....	913	726	1 074
Rougeole .....	13 255	16 449	20 162
Scarlatine .....	9 470	5 674	9 470
Méningite cérébro-spinale .....	610	556	771
Poliomyélite .....	1 662	1 513	1 662
Brucellose .....	860	720	715
Coqueluche .....	4 309	5 516	5 135
Tétanos .....	463	422	443
Tularémie .....	21	11	6
Leptospirose .....	32	28	30
Toxicose du nourrisson .....	216	197	335
Toxi-infection alimentaire .....	889	651	136
Dysenterie amibienne .....	98	47	81

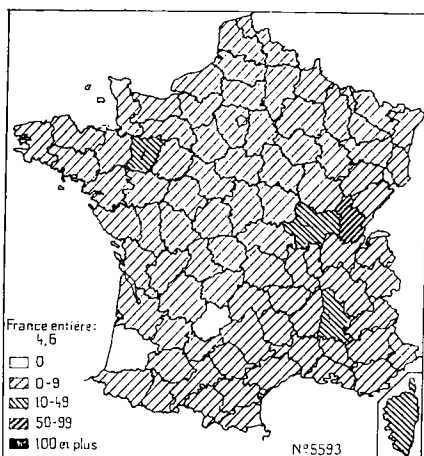
ANNÉES 1960-1961

INDICE ANNUEL DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS

Typhoïde.

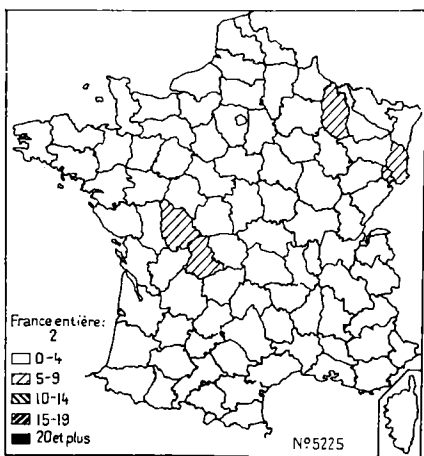


1960.

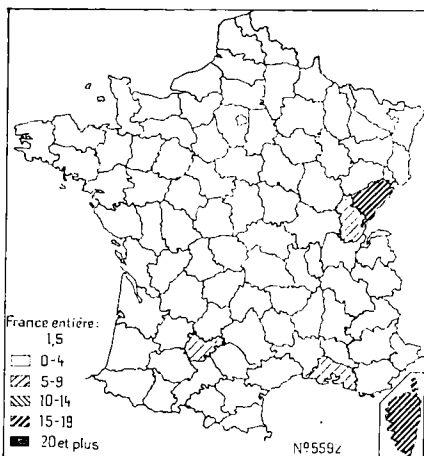


1961.

Diphthérie



1960.

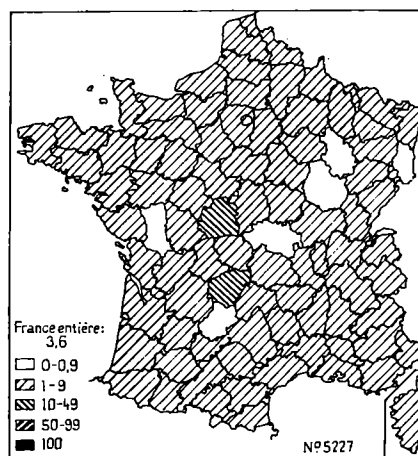


1961.

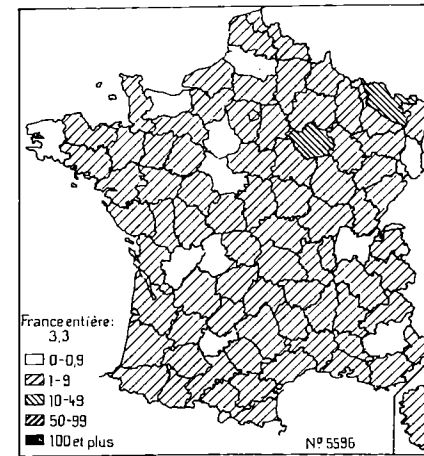
ANNÉES 1960-1961

INDICE ANNUEL DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS

Poliomyélite.

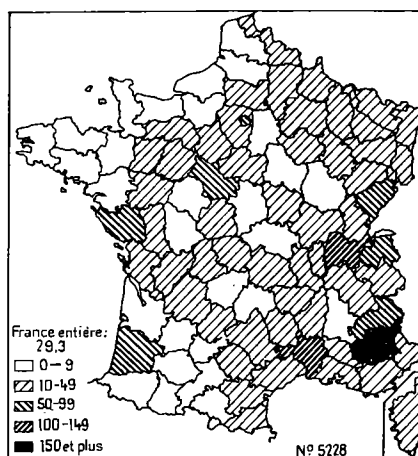


1960.

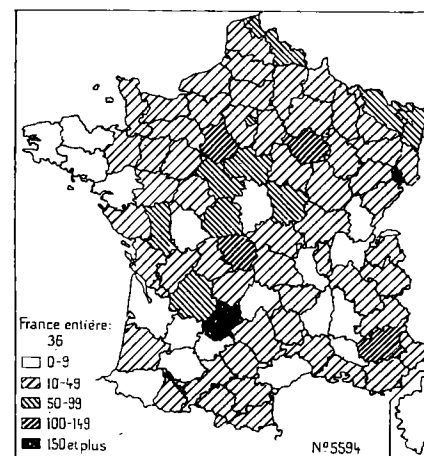


1961.

Rougeole.



1960.

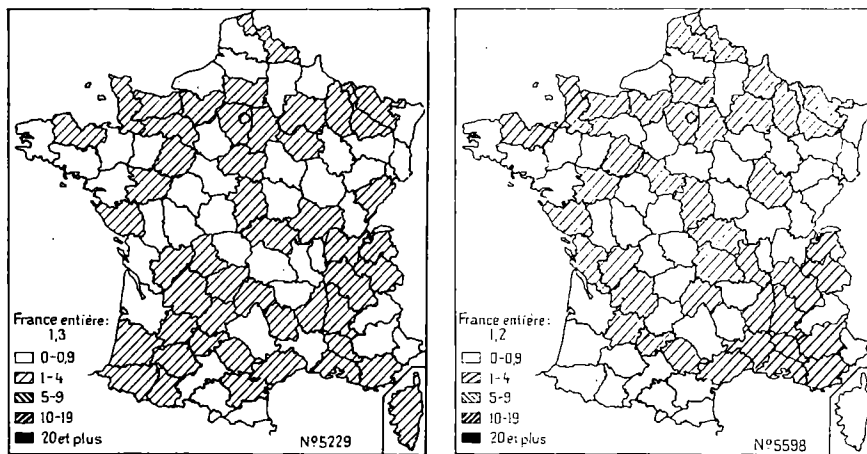


1961.

## ANNÉES 1960-1961

INDICE ANNUEL DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS

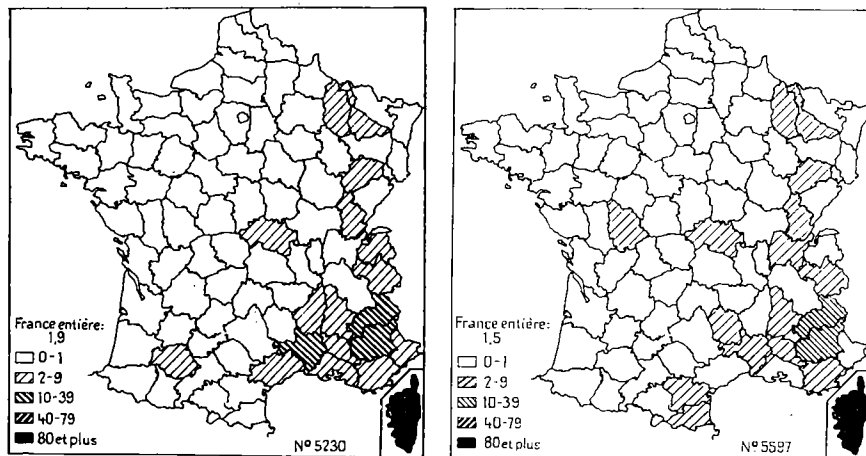
## Méningite cérébro-spinale.



1960.

1961.

## Brucellose.



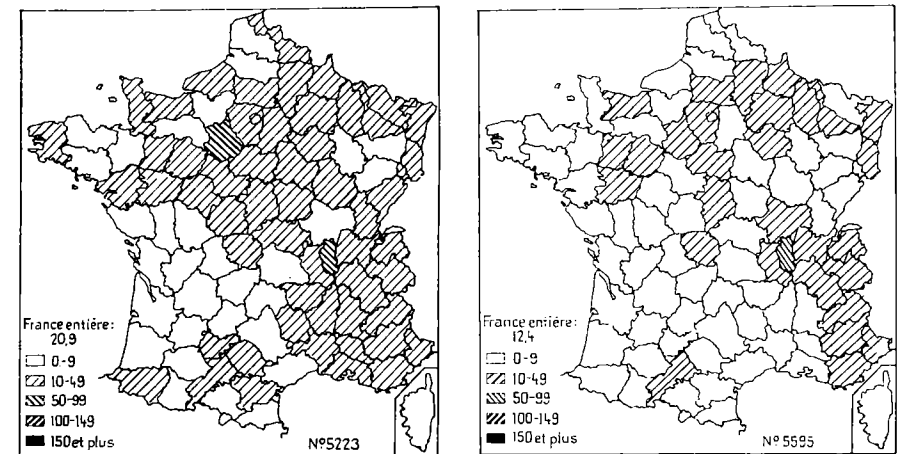
1960.

1961.

## ANNÉES 1960-1961

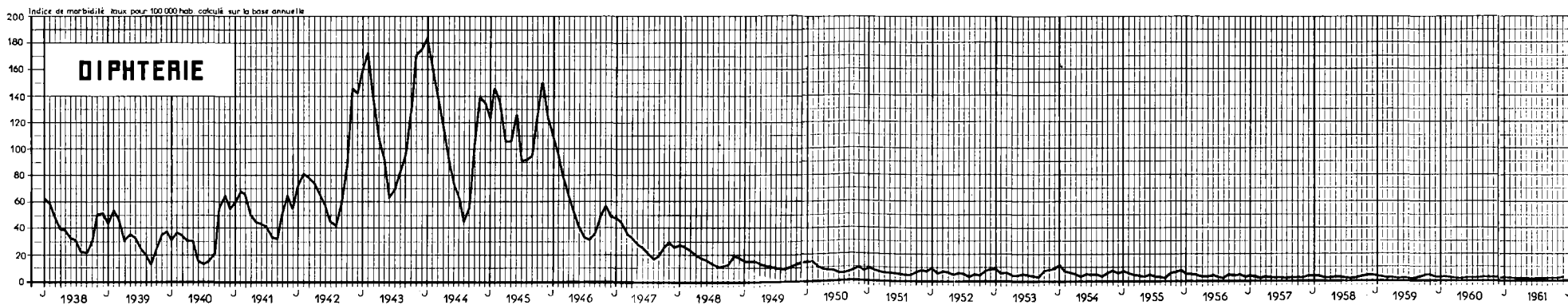
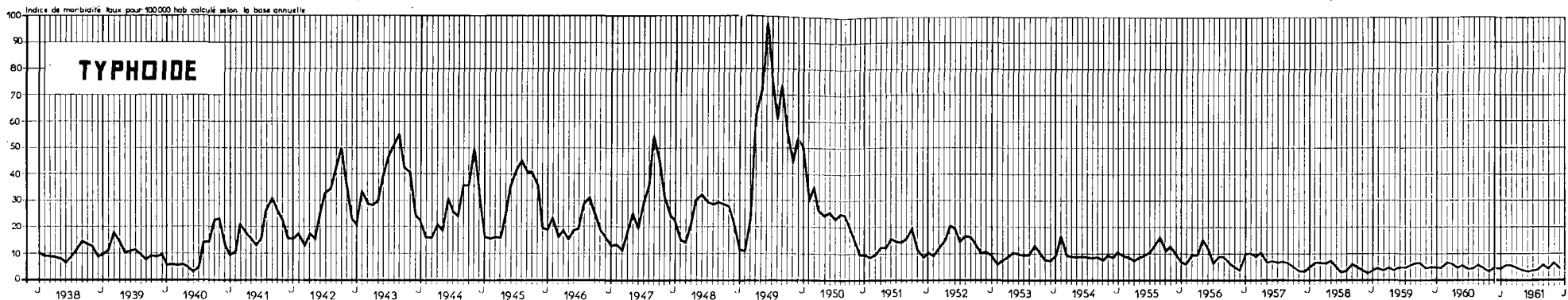
INDICE ANNUEL DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS

## Scarlatine.

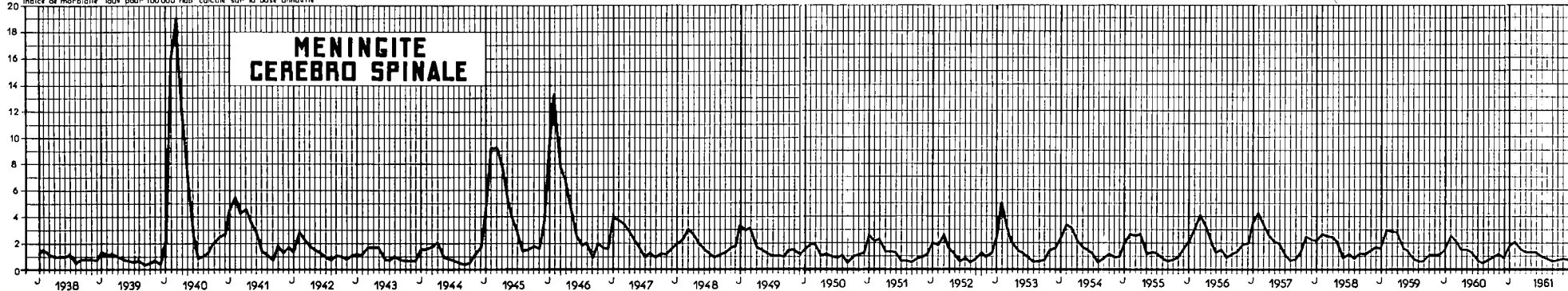


1960.

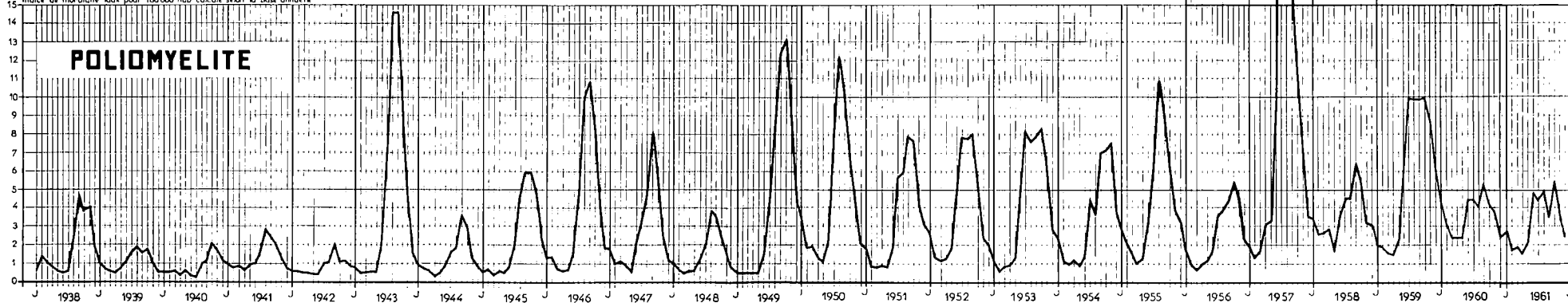
1961.



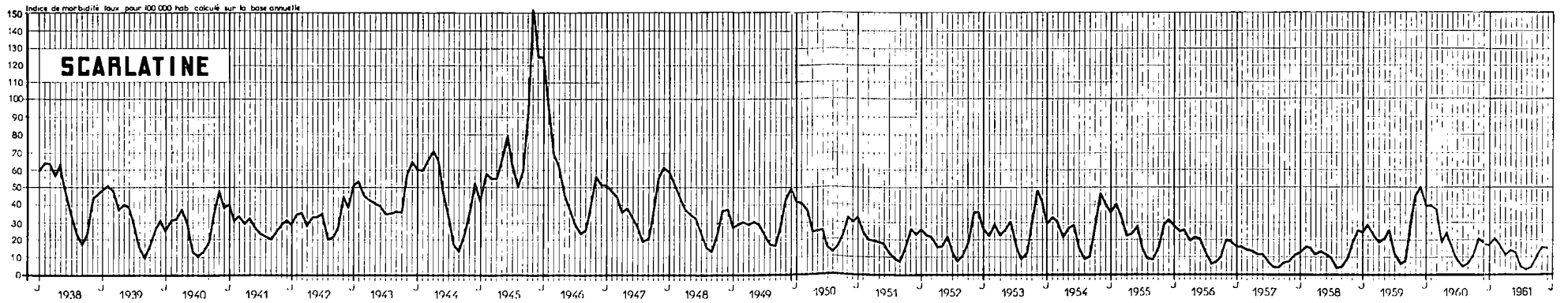
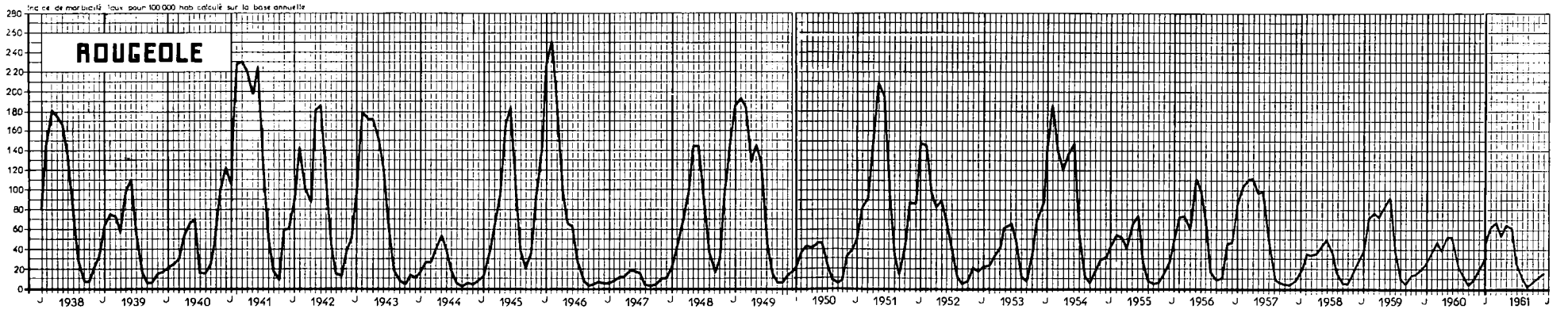
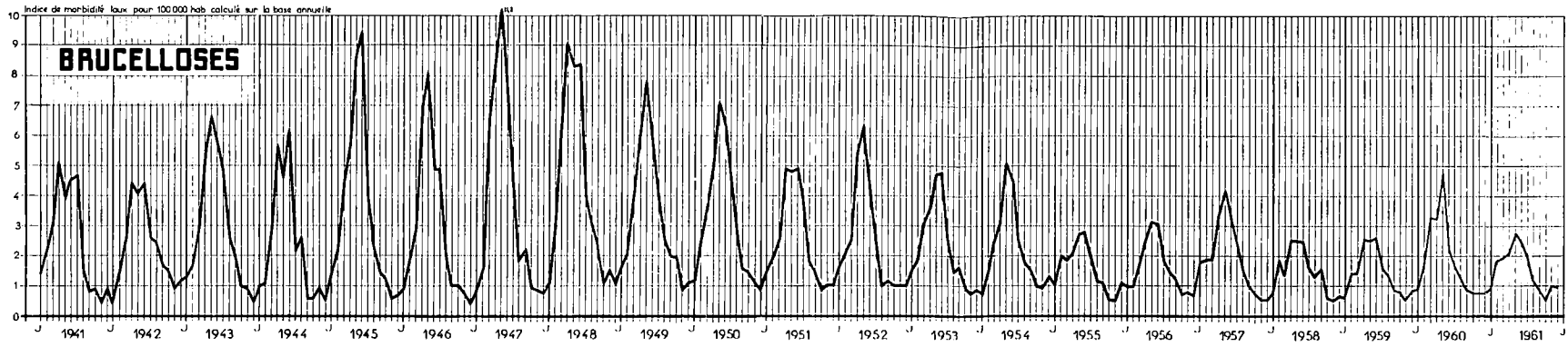
Indice de morbidité aux pour 100 000 hab. calculé sur la base annuelle



Indice de morbidité aux pour 100 000 hab. calculé selon la base annuelle







# HYGIÈNE GÉNÉRALE

## ENQUÊTE SANITAIRE RURALE

---

Département de l'Hérault.

---

Cette enquête, relative à l'hygiène rurale de chaque département métropolitain, porte aujourd'hui sur l'Hérault. A l'image des précédentes, elle reste basée sur l'étude des caractéristiques géographiques et des ressources en eau potable, sur la répartition et l'évolution de la population; un aperçu des possibilités économiques du département termine l'exposé. L'enquête sanitaire rurale proprement dite est ensuite développée suivant la statistique habituelle et se termine par quelques remarques sur les différents résultats.

---

**CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES  
DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT**

Le département de l'Hérault situé entre les derniers contreforts sud du Massif central et le rivage de la Méditerranée comprend trois zones formant des bandes parallèles d'orientation nord-est - sud-ouest.

**1° LA ZONE MONTAGNEUSE**

La zone montagneuse est constituée à ses deux extrémités par des massifs anciens : au nord-est, celui de l'Aigoual (département du Gard), et au sud-ouest celui du Garoux-Espinouze, lui-même précédé, au sud, de la zone des avant-monts rattachés géologiquement à la Montagne Noire. Entre ces deux massifs se trouve le causse du Larzac qui s'abaisse brusquement sur les bassins permien et triassique de Lodève et Bédarieux.

a) Le massif granitique du Garoux-Espinouze, haut plateau qui surplombe le profond sillon des vallées de l'Orb et du Jaur (cours d'eau méditerranéens), soit la quasi-totalité de ses eaux drainée vers le Tarn par l'Agout et ses affluents. Cette région d'altitude élevée (1 600-1 100 m) et abondamment arrosée est à vocation herbagère et forestière. Les sources y sont très nombreuses mais à débit limité : les cours d'eau abondants et à pentes rapides permettent la création de barrages (barrage de La Raviège, près de La Salvetat).

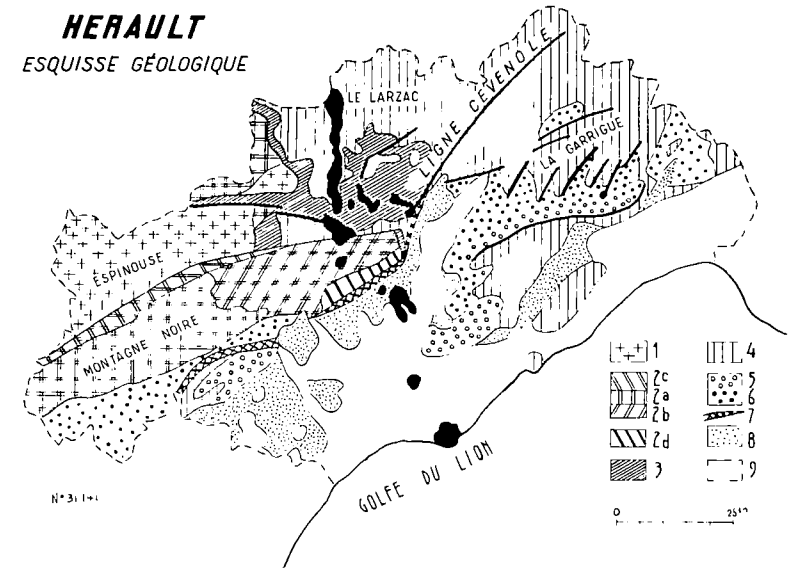
b) Au sud de ce massif, limitée par le sillon Orb-Jaur, s'étend la zone connexe des avant-monts que les géologues rattachent à la Montagne Noire.

Cet ensemble ne dépassant guère 700 m est moins bien arrosé; le climat et la végétation présentent un caractère typiquement méditerranéen de plus en plus accusé en allant vers l'est. Pays de vignes et d'élevage ovin, la région de Saint-Pons présente cependant une petite industrie textile.

c) Le nord du département est constitué par la partie méridionale du causse du Larzac qui s'étend jusqu'à la vallée du Tarn. Malgré les pluies abondantes qu'il reçoit, ce plateau est généralement sec et pierreux. Toutes les eaux qui s'y collectent disparaissent en profondeur pour alimenter, au fond des cañons creusés par les rivières, de profondes résurgences. Ce pays est voué à l'élevage ovin que valorise opportunément le voisinage de Roquefort.

d) Entre ces causses et les massifs anciens existe une large zone déprimée intermédiaire qui atteint son maximum d'extension autour de Lodève : c'est le pays de Lodève et Bédarieux. Dans cette zone d'allure

hétérogène, le climat se diversifie en fonction du relief. La pluviométrie, forte sur le pourtour des causses et dans la haute vallée de l'Orb, décroît vite vers le sud-ouest, de sorte qu'il y a production herbagère et polyculture dans la zone la mieux arrosée, et dans l'autre, viticulture dans les dépressions, élevage ovin sur les plateaux. Une petite industrie textile dans les villes de Bédarieux et Lodève est à signaler au même titre que quelques industries extractives, dont celle de la bauxite.



e) L'ensemble de cette zone montagneuse est limitée à l'est et au sud-est par la ligne d'effondrement bien tranchée des Cévennes qui donne naissance à des sources importantes.

**2° LA ZONE MOYENNE**

La zone moyenne constituée du complexe des garrigues, prolongées au sud-ouest par les collines du Biterrois et du Minervois qu'entrecoupent les vallées de l'Hérault et de l'Orb, ne présente pas vraiment d'unité géographique; on peut toutefois distinguer :

a) Le pays des Garrigues, bordé au nord-ouest par l'Hérault, constitué de terrains généralement calcaires, plissés avec formation d'anticlinaux et de failles, présente un paysage de collines à sol maigre dont l'altitude dépasse rarement 400 m et où les cours d'eau permanents sont assez rares.

b) Au sud-ouest, au-delà de la vallée de l'Hérault, les collines du Biterrois, essentiellement viticoles, disparaissent sous un manteau de terrains plus récents dont la nature même explique la pauvreté de ses ressources en eau.

c) Au nord-ouest de la zone précédente, le pays de Saint-Chinian et du Vernazobre fait transition avec la Montagne Noire occidentale, avec réapparition des formations à prédominance calcaire; les ressources aquifères s'y concentrent le long des vallées de l'Orb et du Vernazobre.

d) Dans la région du Minervois, l'éocène moyen est représenté par des formations marines dont le caractère absorbant explique la sécheresse dont souffre cette région.

e) Enfin, les vallées où les deux fleuves côtiers principaux, l'Hérault et l'Orb, ont déposé leurs alluvions en terrasses ont une agriculture prospère.

### 3° LA ZONE LITTORALE

Assez imprécise quant à sa limite nord, bordée par les pieds des garrigues à l'est et à l'ouest, la zone littorale est composée principalement de terrains d'âge récent, dont l'altitude ne dépasse pas une soixantaine de mètres à quelques accidents près : chaîne de la Gardiole, montagne de Sète, montagne d'Agde. Très active du point de vue de l'industrie, de la pêche et du tourisme, cette région en plein essor n'en présente pas moins une nette carence en ressources aquifères.

#### CARACTÉRISTIQUES DES RESSOURCES EN EAU POTABLE

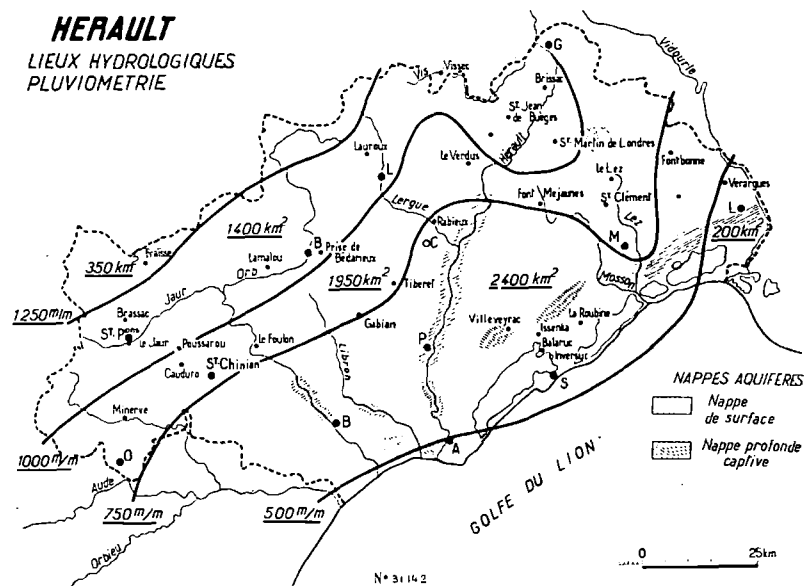
Le département de l'Hérault se distingue par la grande variété des « pays » qui le composent, et par la diversité de ses ressources aquifères. Peu de régions sont aptes à trouver localement les ressources en eau qui lui sont nécessaires, tant pour la quantité — bien souvent le rationnement doit être appliqué en été — que pour la qualité : impropres aux usages alimentaires, les eaux sont polluées ou ont une minéralisation excessive.

D'après le travail du plan départemental d'alimentation en eau potable des communes rurales, on peut résumer ainsi les caractéristiques générales des points d'eau :

- localisation souvent capricieuse;
- relative abondance;
- variabilité importante du débit;

- tendance générale à l'abaissement du niveau de base;
- minéralisation;
- valeur hygiénique suspecte (absence de filtration, pollution par déchets d'origine humaine ou animale en provenance des plateaux);
- existence de droits acquis pour leur utilisation à des fins agricoles (irrigations) ou industrielles.

Un effort important est à envisager pour la recherche de ressources suffisantes et sûres ainsi que pour la révision des canalisations entar-



trées, des réservoirs insuffisants, des distributions réduites à des bornes-fontaines. Il importe de constituer des réseaux neufs permettant d'assurer la défense contre l'incendie et la distribution à domicile.

Actuellement, quinze syndicats intercommunaux se partagent l'alimentation en eau du département et notamment des grandes villes. Leur rôle fondamental est particulièrement important dans les zones moyennes et basses du département.

A l'instar de ce qui s'est fait en matière de réseaux d'énergie électrique, l'on en vient à tendre vers une interconnexion des réseaux d'eau potable pour mieux utiliser les ressources, améliorer la sécurité du service, organiser plus rationnellement l'exploitation.

RÉPARTITION DE LA POPULATION.  
ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Le département de l'Hérault compte 343 communes dont 8 urbaines soustraites de l'enquête, à savoir :

Bédarieux, Frontignan, Lodève, Lunel, Montpellier, Pézenas, Sète.

Cinq communes ayant donné des renseignements trop insuffisants ou trop tardifs n'ont pu figurer dans cette étude (Fabrègues, Liausson, Magalas, Minerve, Montbazin), ce qui ramène à 330 le nombre de communes sur lequel les calculs sont établis.

Au recensement de 1954, la population rurale était de 268 138 habitants, la population totale du département s'élevait à 471 429 habitants, ce qui donne une densité moyenne de 75 habitants au km<sup>2</sup> et le 26<sup>e</sup> rang parmi les départements français.

Caractérisée par un gradient démographique important, la densité de la population de l'Hérault croît de la montagne vers la mer; l'évolution démographique tend à accentuer ce même mouvement vers les plaines et les villes.

Les densités les plus faibles accompagnées de la dépopulation la plus rapide se trouvent sur les plateaux de l'Espinouze dans la Montagne Noire, compensées toutefois par l'existence de cultures de primeurs et d'arbres fruitiers et la présence d'une petite industrie textile dans les vallées de l'Orb et du Jaur. De même l'Escandorgue, le causse du Larzac, les garrigues du nord-ouest, pays de polyculture et d'élevage, accusent une densité moyenne inférieure à 30 habitants au km<sup>2</sup> que l'on retrouve dans le Minervoï où un climat exceptionnellement sec, malgré un habitat concentré, rend très sensible l'exode rural.

Quelques cantons de montagne, par contre, ont une densité démographique plus stable et plus élevée grâce à l'existence de vallées abritées favorables à la culture ou d'une activité industrielle notable (bassin houiller de Graissesac, bauxites de Bédarieux, tuileries et briquetteries) qui entretient une main-d'œuvre importante.

La zone moyenne d'activité essentiellement viticole voit sa densité s'élever entre 45 et 60 habitants au km<sup>2</sup>, les plus fortes densités étant atteintes dans les collines du Biterrois, la vallée de l'Hérault et la plaine littorale, où la population augmente de façon très sensible avec l'afflux saisonnier des touristes, aggravant le problème des ressources en eau à une période où précisément elles sont les plus faibles.

L'habitat rural, constitué de maisons à bâtiment unique sur plusieurs étages, est du type méditerranéen. Solidement construites, mais à petites

ouvertures, ces maisons créent des problèmes d'aération au fur et à mesure de leur agglomération dans les zones moyennes et littorales. Dans ces régions, elles constituent des logements à caractère nettement insalubre qu'un air marin souillé au passage d'eaux stagnantes ne régénère que fort médiocrement. C'est un travail considérable que celui visant l'amélioration de l'habitat : l'œuvre déjà entreprise dans ce département permet toutefois d'en espérer le succès.

Sur le plan économique, l'activité du département de l'Hérault est surtout viticole avec un peu d'agriculture dans la montagne. Sur la côte, la pêche, l'ostréiculture, les exploitations salinières sont importantes.

Les ressources minières variées sont d'une exploitation difficilement rentable, à part la bauxite.

L'industrie se localise autour des grands centres et du port de Sète. En général, l'industrie textile autrefois florissante est en nette régression, malgré l'activité du canton de Ganges avec ses soieries et textiles à base de nylon.

Enfin le tourisme, tant dans la montagne (station de La Salvetat) que sur les plages du littoral, offre une possibilité qui pourrait être mieux mise en valeur.

Lieu de passage vers l'Italie et l'Espagne, l'Hérault participe au grand courant de circulation par ses dix routes nationales.

Il y a lieu de souligner l'importance des modifications qui résulteront, dans un avenir proche, des travaux d'aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc. Trois barrages-réservoirs d'une retenue totale de 277 millions de mètres cubes et situés sur l'Orb, le Libron et l'Hérault, viendront compléter les travaux d'aménagement du Bas-Rhône (station de pompage de Pichegru), aboutissant à un vaste système d'irrigation qui, allant du Vidourle à l'Aude, changera complètement l'aspect économique de ce département.

## DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Nombre d'habitants : 471 429.

Chefs-lieux de cantons	Communes	Nombre d'habitants
<i>Arrondissement de Béziers :</i>		
17 cantons, 152 communes, 209 473 habitants.		
Agde .....	4	16 198
Bédarieux .....	9	12 920
Béziers :		
1 <sup>er</sup> canton .....	9	43 458
2 <sup>e</sup> canton .....	9	41 451
Capestang .....	9	12 364
Florensac .....	4	5 662
Montagnac .....	12	8 421
Murviel-lès-Béziers .....	11	8 947
Olargues .....	13	4 612
Olonzac .....	13	6 852
Pézenas .....	5	11 189
Roujan .....	11	6 353
Saint-Chinian .....	13	8 609
Saint-Gervais-sur-Mare .....	11	6 719
Saint-Pons .....	9	5 555
Salvetat-sur-Agout .....	3	2 084
Servian .....	8	8 079
	152	209 473
<i>Arrondissement de Lodève :</i>		
5 cantons, 73 communes, 42 233 habitants.		
Le Caylar .....	8	1 149
Clermont-l'Hérault .....	15	12 528
Gignac .....	21	13 221
Lodève .....	16	9 422
Lunas .....	13	5 913
	73	42 233
<i>Arrondissement de Montpellier :</i>		
14 cantons, 118 communes, 219 723 habitants.		
Aniane .....	7	3 466
Castries .....	19	8 053
Claret .....	9	1 670
Frontignan .....	6	11 680
Ganges .....	9	7 608
Lunel .....	12	14 597
Les Matelles .....	14	3 258
Mauguio .....	5	6 383
Méze .....	7	11 925
Montpellier :		
1 <sup>er</sup> canton .....	1	14 854
2 <sup>e</sup> canton .....	8	63 604
3 <sup>e</sup> canton .....	12	37 195
Saint-Martin-de-Londres .....	10	1 976
Sète .....	1	33 454
	118	219 723

## Superficie de la commune (ha).

41 communes ont moins de 500 ha de superficie.  
 83 » ont de 500 à 1 000 ha de superficie.  
 59 » ont de 1 001 à 1 500 ha de superficie.  
 44 » ont de 1 501 à 2 000 ha de superficie.  
 29 » ont de 2 001 à 2 500 ha de superficie.  
 30 » ont de 2 501 à 3 000 ha de superficie.  
 13 » ont de 3 001 à 3 500 ha de superficie.  
 9 » ont de 3 501 à 4 000 ha de superficie.  
 21 » ont 4 001 ha de superficie et plus.  
 1 commune n'a pas donné de renseignement.

## Superficie bâtie (ha).

7 communes ont moins de 1 ha de superficie bâtie.  
 145 » ont de 1 à 5 ha de superficie bâtie.  
 77 » ont de 6 à 10 ha de superficie bâtie.  
 29 » ont de 11 à 15 ha de superficie bâtie.  
 16 » ont de 16 à 20 ha de superficie bâtie.  
 11 » ont de 21 à 25 ha de superficie bâtie.  
 6 » ont de 26 à 30 ha de superficie bâtie.  
 7 » ont de 31 à 35 ha de superficie bâtie.  
 25 » ont 36 ha et plus de superficie bâtie.  
 7 » n'ont pas donné de renseignement.

## Altitude des communes.

43 communes ont une altitude comprise entre 0 et 25 m.  
 33 » ont une altitude comprise entre 26 et 50 m.  
 42 » ont une altitude comprise entre 51 et 75 m.  
 33 » ont une altitude comprise entre 76 et 100 m.  
 108 » ont une altitude comprise entre 101 et 250 m.  
 50 » ont une altitude comprise entre 251 et 500 m.  
 11 » ont une altitude comprise entre 501 et 750 m.  
 6 » ont une altitude comprise entre 751 et 1 000 m.  
 1 » a une altitude supérieure à 1 000 m.  
 3 » n'ont pas donné de renseignement.

## Cours d'eau.

96 communes ont un rû ou un cours d'eau.  
 20 » ont une rivière.  
 2 » ont un fleuve.  
 21 » ont un rû et une rivière.  
 4 » ont un rû et un fleuve.  
 151 » ont plusieurs cours d'eau.  
 294 » ont des cours d'eau.

*Puits.*

87 communes	ont de 1 à 5 puits.
34 »	ont de 6 à 10 puits.
39 »	ont de 11 à 15 puits.
24 »	ont de 16 à 20 puits.
7 »	ont de 21 à 25 puits.
11 »	ont de 26 à 30 puits.
8 »	ont de 31 à 35 puits.
2 »	ont de 36 à 40 puits.
72 »	ont 41 puits et plus.
284 »	ont des puits.

*Sources.*

183 communes	ont de 1 à 5 sources.
19 »	ont de 6 à 10 sources.
2 »	ont de 11 à 15 sources.
3 »	ont de 16 à 20 sources.
2 »	ont de 21 à 25 sources.
1 »	a 41 sources et plus.
210 »	ont des sources.

*Citernes.*

56 communes	ont de 1 à 5 citernes.
30 »	ont de 6 à 10 citernes.
21 »	ont de 11 à 15 citernes.
5 »	ont de 16 à 20 citernes.
4 »	ont de 21 à 25 citernes.
4 »	ont de 26 à 30 citernes.
1 »	a de 31 à 35 citernes.
2 »	ont de 36 à 40 citernes.
12 »	ont 41 citernes et plus.
135 »	ont des citernes.

*Lavoirs.*

132 communes	ont 1 lavoir.
27 »	ont 2 lavoirs.
11 »	ont 3 lavoirs.
9 »	ont 4 lavoirs.
4 »	ont 5 lavoirs.
4 »	ont 6 lavoirs.
2 »	ont 7 lavoirs.
2 »	ont 9 lavoirs.
191 »	ont des lavoirs.

*Mares.*

62 communes	ont de 1 à 5 mares.
11 »	ont de 6 à 10 mares.
4 »	ont de 11 à 15 mares.
2 »	ont de 16 à 20 mares.
79 »	ont des mares.

*Etangs.*

27 communes	ont 1 étang.
8 »	ont de 2 à 5 étangs.
1 »	a de 6 à 10 étangs.
36 »	ont des étangs.

*Marécages.*

23 communes	ont moins de 1 ha de marécages.
15 »	ont de 1 à 50 ha de marécages.
3 »	ont de 51 à 100 ha de marécages.
4 »	ont de 101 à 250 ha de marécages.
5 »	ont de 251 à 500 ha de marécages.
2 »	ont de 501 à 750 ha de marécages.
2 »	ont 2 001 ha et plus de marécages.

## EAU POTABLE

*Qualité des eaux.*

119 communes	ont une eau bonne.
37 »	ont une eau assez bonne.
26 »	ont une eau médiocre.
147 »	ont une eau polluée.
1 »	n'a pas donné de renseignement.

*Adduction.*

64 communes	ont une adduction d'eau avec branchements particuliers.
82 »	ont une adduction d'eau par bornes-fontaines.
50 »	sont sans adduction.
129 »	ont une adduction d'eau potable mixte.
5 »	n'ont pas donné de renseignement.

*Pourcentage des habitants desservis.*

20 % de la population	dans 4 communes.
30 % de la population	dans 2 communes.
40 % de la population	dans 2 communes.
50 % de la population	dans 5 communes.
60 % de la population	dans 6 communes.
70 % de la population	dans 10 communes.
80 % de la population	dans 22 communes.
90 % de la population	dans 223 communes.
1 commune	n'a pas donné de renseignement.

*Exploitation des adductions d'eau potable.*

230 communes	ont une régie municipale.
44 »	ont une régie syndicale.
5 »	ont une concession.
1 »	n'a pas donné de renseignement.

*Origine des eaux.*

128 communes	ont une eau qui provient de source.
56 »	ont une eau qui provient de puits.
59 »	ont une eau qui provient de forage.
16 »	ont une eau qui provient de rivière.
1 »	a une eau qui provient de barrage.
6 »	ont une eau qui provient de source et puits.
5 »	ont une eau qui provient de source et forage.
2 »	ont une eau qui provient de source et rivière.
1 »	a une eau qui provient de galerie et puits.
1 »	a une eau qui provient de puits et forage.
2 »	ont une eau qui provient de puits et rivière.
1 »	a une eau qui provient de puits et barrage.
1 »	a une eau qui provient de forage et rivière.

*Traitement des eaux.*

14 communes	possèdent une installation de filtration.
3 »	possèdent une installation de dégazage.
9 »	possèdent une installation de stérilisation par hypochlorite.
42 »	possèdent une installation de stérilisation par chlore gazeux.
3 »	possèdent une installation de filtration + stérilisation par hypochlorite.
71 »	seulement traitent leurs eaux.

*Amenée des eaux.*

L'aménée des eaux s'effectue dans 81 communes par gravité.  
L'aménée des eaux s'effectue dans 170 communes par élévation.  
L'aménée des eaux s'effectue dans 24 communes par gravité et élévation.

*Nombre de réservoirs d'eau potable.*

210 communes	ont 1 réservoir d'eau potable.
24 »	ont 2 réservoirs d'eau potable.
10 »	ont 3 réservoirs d'eau potable.
31 »	n'ont pas donné de renseignement.

*Capacité des réservoirs d'eau potable.*

203 communes	ont des réservoirs de moins de 500 m <sup>3</sup> .
23 »	ont des réservoirs de 501 à 1 000 m <sup>3</sup> .
6 »	ont des réservoirs de 1 001 à 2 000 m <sup>3</sup> .
4 »	ont des réservoirs de 2 001 à 3 000 m <sup>3</sup> .
1 »	a des réservoirs de 3 001 à 4 000 m <sup>3</sup> .
38 »	n'ont pas donné de renseignement.

*Nature des canalisations de distribution.*

235 communes	ont des canalisations en fonte.
11 »	ont des canalisations en acier.
9 »	ont des canalisations en autres matières.
9 »	ont des canalisations en fonte et acier.
11 »	ont des canalisations en fonte et autres matières.

*Etat d'entretien du réseau d'alimentation en eau potable.*

161 communes	ont un réseau en bon état.
58 »	ont un réseau médiocre.
50 »	ont un réseau en mauvais état.
6 »	n'ont pas donné de renseignement.

*Branchements particuliers.*

13 communes	ont de 1 à 9 branchements particuliers.
12 »	ont de 10 à 19 branchements particuliers.
16 »	ont de 20 à 29 branchements particuliers.
13 »	ont de 30 à 39 branchements particuliers.
15 »	ont de 40 à 49 branchements particuliers.
9 »	ont de 50 à 59 branchements particuliers.
4 »	ont de 60 à 69 branchements particuliers.
7 »	ont de 70 à 79 branchements particuliers.
6 »	ont de 80 à 89 branchements particuliers.
3 »	ont de 90 à 99 branchements particuliers.
6 »	ont de 100 à 109 branchements particuliers.
1 »	a de 110 à 119 branchements particuliers.
6 »	ont de 120 à 129 branchements particuliers.
4 »	ont de 130 à 139 branchements particuliers.
7 »	ont de 140 à 149 branchements particuliers.
2 »	ont de 150 à 159 branchements particuliers.
3 »	ont de 160 à 169 branchements particuliers.
4 »	ont de 170 à 179 branchements particuliers.
5 »	ont de 180 à 189 branchements particuliers.
3 »	ont de 190 à 199 branchements particuliers.
1 »	a de 200 à 209 branchements particuliers.
4 »	ont de 210 à 219 branchements particuliers.
2 »	ont de 220 à 229 branchements particuliers.
5 »	ont de 230 à 239 branchements particuliers.



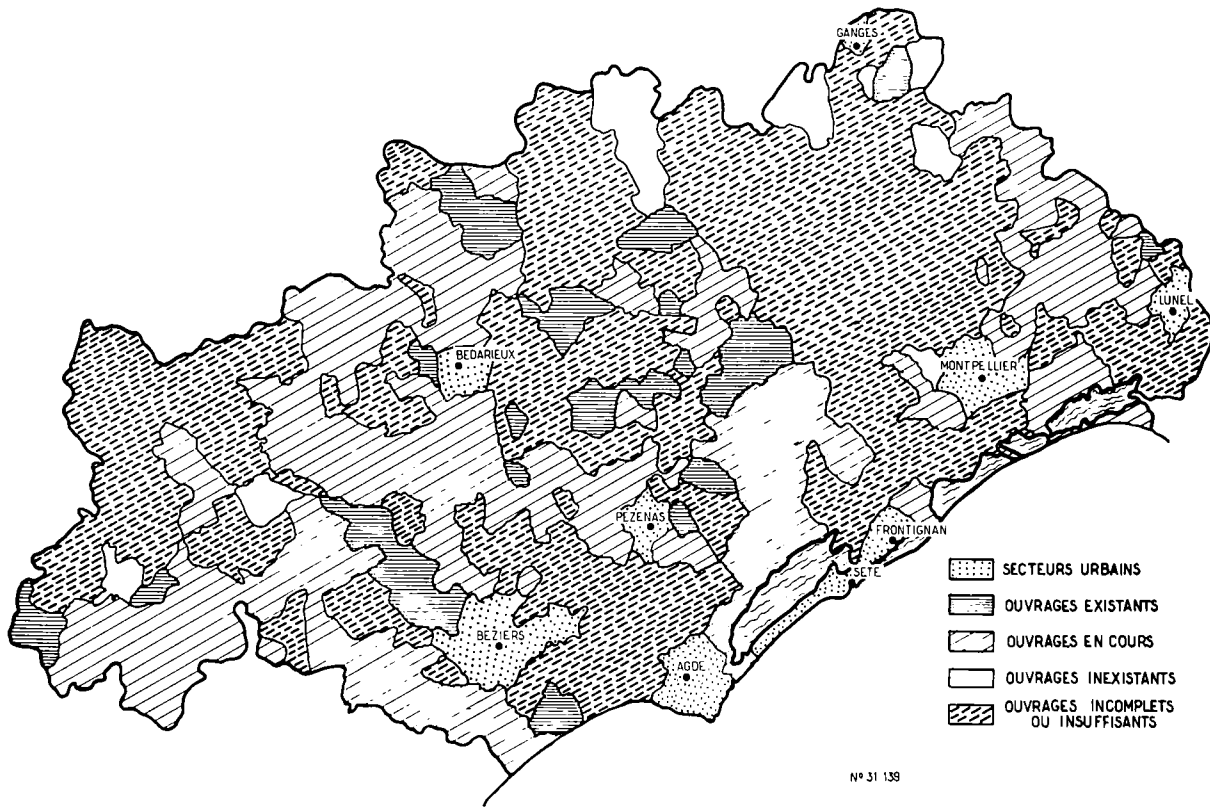
2 communes	ont de 250 à 259	branchements particuliers.
4 »	ont de 260 à 269	branchements particuliers.
1 »	a de 270 à 279	branchements particuliers.
3 »	ont de 280 à 289	branchements particuliers.
1 »	a de 300 à 309	branchements particuliers.
1 »	a de 310 à 319	branchements particuliers.
4 »	ont de 320 à 329	branchements particuliers.
1 »	a de 330 à 339	branchements particuliers.
1 »	a de 350 à 359	branchements particuliers.
1 »	a de 360 à 369	branchements particuliers.
2 »	ont de 370 à 379	branchements particuliers.
1 »	a de 380 à 389	branchements particuliers.
1 »	a de 400 à 409	branchements particuliers.
1 »	a de 420 à 429	branchements particuliers.
1 »	a de 440 à 449	branchements particuliers.
1 »	a de 450 à 459	branchements particuliers.
1 »	a de 460 à 469	branchements particuliers.
1 »	a de 480 à 489	branchements particuliers.
2 »	ont de 490 à 499	branchements particuliers.
1 »	a de 500 à 509	branchements particuliers.
1 »	a de 510 à 519	branchements particuliers.
1 »	a de 600 à 609	branchements particuliers.
1 »	a de 630 à 639	branchements particuliers.
1 »	a de 640 à 649	branchements particuliers.
1 »	a de 670 à 679	branchements particuliers.
1 »	a de 700 à 709	branchements particuliers.
1 »	a de 770 à 779	branchements particuliers.
1 »	a de 840 à 849	branchements particuliers.
2 »	ont de 870 à 879	branchements particuliers.
3 »	ont de 980 à 999	branchements particuliers.

*Nombre de bornes-fontaines.*

138 communes	ont de 0 à 9	bornes-fontaines.
67 »	ont de 10 à 19	bornes-fontaines.
32 »	ont de 20 à 29	bornes-fontaines.
10 »	ont de 30 à 39	bornes-fontaines.
11 »	ont de 40 à 49	bornes-fontaines.
1 »	a de 50 à 59	bornes-fontaines.
1 »	a de 60 à 69	bornes-fontaines.
1 »	a de 70 à 79	bornes-fontaines.
1 »	a de 90 à 99	bornes-fontaines.
68 »	n'ont pas donné	de renseignement.

*Nombre de bouches d'incendie.*

115 communes	ont de 0 à 9	bouches d'incendie
47 »	ont de 10 à 19	bouches d'incendie.
13 »	ont de 20 à 29	bouches d'incendie.
11 »	ont de 30 à 39	bouches d'incendie.
11 »	ont de 40 à 49	bouches d'incendie.
3 »	ont de 50 à 59	bouches d'incendie.
4 »	ont de 60 à 69	bouches d'incendie.
2 »	ont de 70 à 79	bouches d'incendie.
1 »	a de 80 à 89	bouches d'incendie.
1 »	a de 90 à 99	bouches d'incendie.



N° 31 139

Carte des réseaux d'eau potable.

## PLAN DÉPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

(Arrêté au 1<sup>er</sup> juillet 1959.)

Nombre de communes rurales (centimes inférieur à 10 NF) ..	335	Population des communes rurales .....	268 138
Nombre de communes urbaines ..	8	Population des communes urbaines .....	203 291
<i>Total</i> .....	343	<i>Total</i> .....	471 429

*Population rurale.*

*Desservie de façon satisfaisante par un réseau collectif,*  
par des ouvrages déjà exécutés, ou subventionnés à la  
date du 1<sup>er</sup> juillet 1959..... 104 260 habitants.

*Desservie de façon satisfaisante individuellement,* par des  
ouvrages déjà exécutés, ou subventionnés à la date du  
1<sup>er</sup> juillet 1959..... 5 437 habitants.

*A desservir par un réseau collectif,* tant par des ouvrages  
inclus dans les tranches ultérieures de projets dont une  
fraction est déjà subventionnée que par des ouvrages  
prévus dans des projets ou programmes de travaux  
n'ayant pas donné lieu à aucun commencement d'exé-  
cution ou octroi de subvention..... 151 304 habitants.

*A desservir par un réseau individuel*..... 7 137 habitants.

*Total* .....

---

268 138 habitants.

## ACTIVITÉS COMMUNALES

*Nombre de commerçants.*

49 communes ont	1 ou 2 commerçants.
31 »	ont 3 ou 4 commerçants.
36 »	ont 5 ou 6 commerçants.
26 »	ont 7 ou 8 commerçants.
26 »	ont 9 ou 10 commerçants.
23 »	ont 11 ou 12 commerçants.
11 »	ont 13 ou 14 commerçants.
10 »	ont 15 ou 16 commerçants.
66 »	ont 17 commerçants et plus.
278 »	ont des commerçants.

*Nombre d'artisans.*

79 communes ont de	1 à 2 artisans.
45 »	ont de 3 à 4 artisans.
28 »	ont de 5 à 6 artisans.
17 »	ont de 7 à 8 artisans.
9 »	ont de 9 à 10 artisans.
13 »	ont de 11 à 12 artisans.
12 »	ont de 13 à 14 artisans.
10 »	ont de 15 à 16 artisans.
31 »	ont 17 artisans et plus.
244 »	ont des artisans.

*Débîts de boissons.*

249 communes ont de	0 à 9 débits de boissons.
4 »	ont de 10 à 19 débits de boissons.
1 »	a de 20 à 29 débits de boissons.
254 »	ont des débits de boissons.

## ÉQUIPEMENT

*Équipement communal.*

243 communes ont	une distribution d'électricité.
75 »	ont une défense contre l'incendie et électricité.
2 »	ont une distribution d'électricité et gaz.
9 »	ont une défense contre incendie et distribution d'électricité et gaz.

*Terrains de jeux, foires et marchés.*

66 communes ont	un terrain de jeux pour écoliers.
13 »	ont des foires et marchés.
9 »	ont des halles ou emplacement couvert.
26 »	ont des terrains de jeux, foires et marchés.
17 »	ont des terrains de jeux, halles et emplacement couvert.
6 »	ont des foires et marchés, halles et emplacement couvert.
34 »	ont des terrains de jeux, foires et marchés, halles et emplacement couvert.

*Équipement sanitaire.*

40 communes ont	des bains-douches.
90 »	ont des tueries particulières.
20 »	ont des abattoirs.

*Abattoirs.* — Le département possède 22 abattoirs dont un moderne à Montpellier (le déversement se fait à l'égout).

L'activité de ces abattoirs dépend du cheptel qui comportait pour l'année 1961 :

A. — Cheptel bovin : a) lait : 4 000 vaches; b) viande : 2 000 bœufs.

B. — Cheptel ovin : a) lait : 25 000 brebis; b) viande : 120 000 moutons.

(On remarque l'importance du cheptel laitier ovin dont l'industrie fromagère de Roquefort tient sa renommée.)

## INSALUBRITÉ

*Eléments d'insalubrité.*

37 communes	ont des eaux stagnantes.
68 »	ont des dépôts permanents d'ordures.
24 »	ont des dépôts permanents de fumier.
54 »	ont des eaux stagnantes et des dépôts d'ordures.
14 »	ont des eaux stagnantes et des dépôts de fumier.
23 »	ont des dépôts d'ordures et des dépôts de fumier.
19 »	ont des eaux stagnantes, des dépôts d'ordures et des dépôts de fumier.

*Evacuation des nuisances.*

15 communes	ont une évacuation par égout.
161 »	ont une évacuation par ruisseaux et directe sur la voie publique.
30 »	ont une évacuation des eaux usées par égout et évacuation des ordures.
124 »	ont une évacuation par ruisseaux pour les eaux usées et par transport pour les ordures.

*Habitations malsaines.*

3 communes	ont 4 habitations malsaines.
1 »	a 5 habitations malsaines.
1 »	a 8 habitations malsaines.
37 »	ont 9 habitations malsaines.

*Cimetières.*

270 communes	ont 1 cimetière.
39 »	ont 2 cimetières.
9 »	ont 3 cimetières.
2 »	ont 4 cimetières.
2 »	ont 7 cimetières.
1 »	a 8 cimetières.
323 »	ont des cimetières.

*Emplacement des cimetières.*

38 communes	ont leur cimetière dans l'agglomération.
209 »	ont leur cimetière à moins de 400 m de l'agglomération.
52 »	ont leur cimetière à plus de 400 m de l'agglomération.
10 »	ont leur cimetière dans l'agglomération et à moins de 400 m de l'agglomération.
8 »	ont leur cimetière dans l'agglomération et à plus de 400 m de l'agglomération.
6 »	ont leur cimetière à moins de 400 m et à plus de 400 m de l'agglomération.

## ÉVACUATION DES EXCRETA

*Fosses fixes.*

53 communes	ont 10 % de fosses fixes.
3 »	ont 30 % de fosses fixes.
2 »	ont 40 % de fosses fixes.
2 »	ont 50 % de fosses fixes.
1 »	a 80 % de fosses fixes.
61 »	ont des fosses fixes.

*Fosses septiques.*

40 communes	ont 10 % de fosses septiques.
10 »	ont 20 % de fosses septiques.
1 »	a 30 % de fosses septiques.
51 »	ont des fosses septiques.

*W.-C. à chasse d'eau.*

38 communes	ont 10 % de W.-C. à chasse d'eau.
7 »	ont 20 % de W.-C. à chasse d'eau.
3 »	ont 30 % de W.-C. à chasse d'eau.
2 »	ont 40 % de W.-C. à chasse d'eau.
3 »	ont 50 % de W.-C. à chasse d'eau.
2 »	ont 60 % de W.-C. à chasse d'eau.
2 »	ont 70 % de W.-C. à chasse d'eau.
3 »	ont 80 % de W.-C. à chasse d'eau.
6 »	ont 90 % de W.-C. à chasse d'eau.
66 »	ont des W.-C. à chasse d'eau.

*Tinettes mobiles.*

3 communes	ont 10 %	de tinettes mobiles.
2 »	ont 20 %	de tinettes mobiles.
3 »	ont 30 %	de tinettes mobiles.
2 »	ont 40 %	de tinettes mobiles.
3 »	ont 50 %	de tinettes mobiles.
7 »	ont 60 %	de tinettes mobiles.
8 »	ont 70 %	de tinettes mobiles.
13 »	ont 80 %	de tinettes mobiles.
56 »	ont 90 %	de tinettes mobiles.
97 »	ont des	tinettes mobiles.

*Puits perdus.*

18 communes	ont 10 %	de puits perdus.
4 »	ont 20 %	de puits perdus.
1 »	a 30 %	de puits perdus.
1 »	a 40 %	de puits perdus.
2 »	ont 50 %	de puits perdus.
5 »	ont 60 %	de puits perdus.
3 »	ont 70 %	de puits perdus.
14 »	ont 80 %	de puits perdus.
201 »	ont 90 %	de puits perdus.
249 »	ont des	puits perdus.

## ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS

(Incommodes, dangereux ou insalubres.)

*Première catégorie.*

27 communes	ont 1 établissement	dangereux ou insalubre.
2 »	ont 2 établissements	dangereux ou insalubres.
3 »	ont 3 établissements	dangereux ou insalubres.
2 »	ont 4 établissements	dangereux ou insalubres.
34 »	ont des établissements	dangereux ou insalubres.

*Deuxième catégorie.*

45 communes	ont 1 établissement	dangereux et insalubre.
35 »	ont 2 établissements	dangereux et insalubres.
5 »	ont 3 établissements	dangereux et insalubres.
1 »	a 4 établissements	dangereux et insalubres.
1 »	a 7 établissements	dangereux et insalubres.
87 »	ont des établissements	dangereux et insalubres.

*Troisième catégorie.*

6 communes	ont 1 établissement	dangereux et insalubre.
4 »	ont 2 établissements	dangereux et insalubres.
1 »	a 3 établissements	dangereux et insalubres.
1 »	a 7 établissements	dangereux et insalubres.
12 »	ont des établissements	dangereux et insalubres.

## RÉSULTATS EN POURCENTAGE

Qualité de l'eau	{ 36,2 : bonne. 11,3 : assez bonne. 7,9 : médiocre. 44,6 : polluée.	{ 47,5. 52,5.
Distribution d'eau	{ 49,5 : adduction d'eau potable satisfaisante. 15,4 : sans adduction d'eau potable. 35,1 : A. E. P. à reprendre. 59,5 : avec branchements particuliers.	
Provenance des eaux	{ 86,1 : puits. 63,8 : sources. 40,9 : citernes.	
Hygiène et sport	{ 9,1 : bains-douches. 58 : lavoirs. 43,4 : terrains de jeux.	
Débits de boissons	77 : débits de boissons.	
Équipement ménager	{ 100 : distribution d'électricité. 3,3 : gaz de ville.	
Équipement communal	{ 25,4 : défense contre l'incendie. 13,6 : tout-à-l'égout. 46,6 : évacuation des ordures ménagères. 86,4 : évacuation des eaux usées sur la voie publique. 20 : halles et emplacements couverts. 23,9 : foires et marchés. 6,7 : abattoirs. 27,2 : tueries particulières.	
Insalubrité du milieu	{ 23,9 : mares. 16,4 : marécages. 10,9 : étangs. 37,6 : eaux stagnantes. 49,7 : dépôts d'ordures. 24,2 : dépôts de fumier. 12,7 : habitations malsaines.	
Établissements classés dangereux, incommodes ou insalubres	{ 10,3 : 1 <sup>re</sup> catégorie. 26,3 : 2 <sup>e</sup> catégorie. 3,6 : 3 <sup>e</sup> catégorie.	
Évacuation des excréta	{ 20 : W.-C. à chasse d'eau. 15,4 : fosses septiques. 18,5 : fosses fixes. 29,4 : tinettes mobiles. 75,4 : puits perdus.	
Emplacement des cimetières	{ 17 : dans l'agglomération. 68,2 : à moins de 400 m de l'agglomération. 20 : à plus de 400 m de l'agglomération.	

LISTE COMMUNALE  
DES MÉDECINS, PHARMACIENS, DENTISTES ET SAGES-FEMMES

	Médecins	Phar- maciens	Dentistes	Sages- Femmes
Montpellier	246	39	38	22
Agde	8	3	3	0
Alignan-du-Vent	1	1	0	0
Aniane	2	1	0	0
Aspiran	1	0	0	0
Autignac	0	1	0	0
Baillaynes	1	1	0	0
Balaruc-les-Bains	2	1	0	0
Bédarioux	8	5	4	0
Bessan	3	2	0	0
Béziers	119	27	27	10
Capestang	3	2	0	1
Castelnau-le-Lez	4	1	2	2
Castries	2	1	0	0
Causses-et-Veyran	1	0	0	0
Caux	1	1	1	0
Cazouls-lès-Béziers	3	2	0	2
Ceilhes-et-Rocozels	0	1	0	0
Cessenon	2	1	0	0
Claret	1	0	0	0
Clermont-PHéroult	5	4	3	2
Corneilhan	0	0	0	1
Colombiers	1	0	0	0
Cournonterral	2	1	0	0
Cruzy	1	1	0	0
Fabrégues	1	1	0	0
Florensac	2	1	2	0
Fontes	1	0	0	0
Frontignan	5	3	3	2
Gabian	1	1	0	0
Ganges	6	3	4	0
Gigean	2	1	0	0
Gignac	3	2	1	0
Grabels	1	0	0	0
Graissessac	2	0	0	0
Hérépian	1	1	0	0
La Livinière	1	1	0	0
Lamalou-les-Bains	10	2	1	0
Lansargues	1	1	0	0
La Salvetat-sur-Agout	2	1	1	0
Laurens	1	1	0	0
Le Bousquet-d'Orb	3	0	0	0
Le Caylar	1	0	0	0
Le Pouget	1	1	0	0
Lespignan	1	1	0	0
Lieuran-lès-Béziers	1	0	0	0
Lodève	8	4	2	1
Lunas	1	0	0	0
Lunel	5	4	5	6
Lunel-Viel	1	1	0	0
Magalas	2	1	0	0
Maraussan	2	1	0	1
Marseillan	2	2	0	1
Marsillargues	2	2	1	1
Mauguio	3	3	2	2
Maureilhan-et-Ramejan	1	1	0	0
Mèze	3	2	2	2
Mireval	1	1	0	0
Montagnac	3	2	0	2
Montarnaud	1	0	0	0

## LISTE COMMUNALE (suite).

	Médecins	Phar- maciens	Dentistes	Sages- Femmes
Montblanc	1	1	0	1
Murviel-lès-Béziers	2	1	0	0
Nissan-lez-Enserune	2	1	0	0
Olargues	2	1	0	1
Olonzac	3	2	0	1
Palavas-les-Flots	2	1	0	0
Paulhan	3	2	2	1
Pérols	1	1	0	0
Pézenas	8	4	4	2
Pignan	2	2	1	2
Pomerols	1	1	0	0
Poussan	2	0	0	0
Pouzolles	1	0	0	0
Prades-le-Lez	1	1	0	0
Puimisson	1	0	0	0
Puisserguier	2	2	1	1
Quarante	2	1	0	1
Roujan	2	1	0	1
Saint-André-de-Sangonis	2	2	1	1
Saint-Bauzille-de-Putois	1	1	0	0
Saint-Chintan	2	2	0	0
Saint-Christol	1	0	0	0
Saint-Drézéry	1	0	0	0
Saint-Génies-le-Bas	1	0	0	0
Saint-Georges-d'Orques	1	0	0	0
Saint-Gervais-sur-Mare	1	1	0	0
Saint-Jean-de-Fos	1	1	0	0
Saint-Jean-de-Vedas	1	0	0	0
Saint-Martin-de-Londres	1	1	0	0
Saint-Mathieu-de-Trévières	1	0	0	0
Saint-Pargoire	2	2	1	0
Saint-Pons	3	2	1	0
Saint-Thibéry	1	1	0	0
Sérignan	2	1	0	1
Servian	3	2	0	0
Sète	36	16	13	6
Thézan-lès-Béziers	1	1	0	1
Valras-Plage	2	1	0	0
Vendargues	1	0	0	0
Vias	2	1	0	0
Villeneuve-lès-Béziers	2	1	0	0
Villeneuve-lès-Maguelonne	1	1	0	0
Villeveyrac	1	1	0	0
	608	201	126	78

## SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

*Médecins.*

46 communes	ont	1 médecin.
29 »	ont	2 médecins.
12 »	ont	3 médecins.
1 »	a	4 médecins.
3 »	ont	5 médecins.
1 »	a	6 médecins.
4 »	ont	8 médecins.
1 »	a	10 médecins.
1 »	a	36 médecins.
1 »	a	119 médecins.
1 »	a	246 médecins.
100 »	ont	des médecins dont le nombre s'élève à 608.

*Pharmaciens.*

50 communes	ont	1 pharmacien.
18 »	ont	2 pharmaciens.
4 »	ont	3 pharmaciens.
1 »	a	4 pharmaciens.
1 »	a	5 pharmaciens.
1 »	a	16 pharmaciens.
1 »	a	27 pharmaciens.
1 »	a	39 pharmaciens.
80 »	ont	des pharmaciens dont le nombre s'élève à 201.

*Dentistes.*

10 communes	ont	1 dentiste.
6 »	ont	2 dentistes.
3 »	ont	3 dentistes.
3 »	ont	4 dentistes.
1 »	a	5 dentistes.
1 »	a	13 dentistes.
1 »	a	27 dentistes.
1 »	a	38 dentistes.
26 »	ont	des dentistes dont le nombre s'élève à 126.

*Sages-femmes.*

16 communes	ont	1 sage-femme.
9 »	ont	2 sages-femmes.
2 »	ont	6 sages-femmes.
1 »	a	10 sages-femmes.
1 »	a	22 sages-femmes.
29 »	ont	des sages-femmes dont le nombre s'élève à 78.

*Assistants sociales.*

1° Direction départementale de la Santé :	
Assistants-chefs .....	2
Assistants sociales .....	68
2° Mutualité Agricole :	
Assistante-chef .....	1
Assistants sociales .....	21
<i>Total</i> .....	92

*Vétérinaires.*

a) fonctionnaires .....	3
b) de clientèle .....	19
<i>Total</i> .....	22

POURCENTAGES DES SERVICES MÉDICO-SOCIAUX  
POUR LE DÉPARTEMENT

Nombre et taux pour 100 000 habitants des médecins, pharmaciens, dentistes, sages-femmes et assistantes sociales (population urbaine et rurale, soit 471 429 en 1954).

	Nombre	Taux pour 100 000 habitants
Médecins .....	608	129
Pharmaciens .....	201	43
Dentistes .....	126	27
Sages-femmes .....	78	17
Assistants sociales .....	92	19,5

*Services vétérinaires.*

Vétérinaires .....	22
Taux pour 100 000 habitants .....	4,7

## ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS PUBLICS

Liste établie suivant le classement  
paru au *Journal officiel* du 18 juin 1961.

a) Centre hospitalier régional :	
Montpellier, Hôpital général .....	537 lits.
Montpellier, Clinique .....	737 lits.
Montpellier, Clinique .....	1 081 lits.

## b) Centre hospitalier :

Hôpital-hospice de Béziers .....	1 042 lits.
----------------------------------	-------------

## c) Hôpitaux :

Hôpitaux-hospices de Lodève .....	238 lits.
Hôpitaux-hospices de Pézenas .....	216 lits.
Hôpitaux-hospices de Sète .....	570 lits.

## d) Hôpitaux ruraux :

Agde .....	155 lits.
Bédarieux .....	160 lits.
Clermont-l'Hérault .....	180 lits.
Ganges .....	60 lits.
Lunel .....	110 lits.
Saint-Pons .....	100 lits.

## e) Hospices et maisons de retraite :

Mèze .....	30 lits.
Salvétat-sur-Agout .....	18 lits.
Saint-Chinian .....	35 lits.
Marseillan .....	40 lits.

*Hôpital psychiatrique.*

Montpellier .....	1 320 lits.
-------------------	-------------

*Lutte anticancéreuse.*

Montpellier.

*Lutte antituberculeuse.**Aérium :*

Saint-Pons .....	92 lits.
------------------	----------

*Préventorioms :*

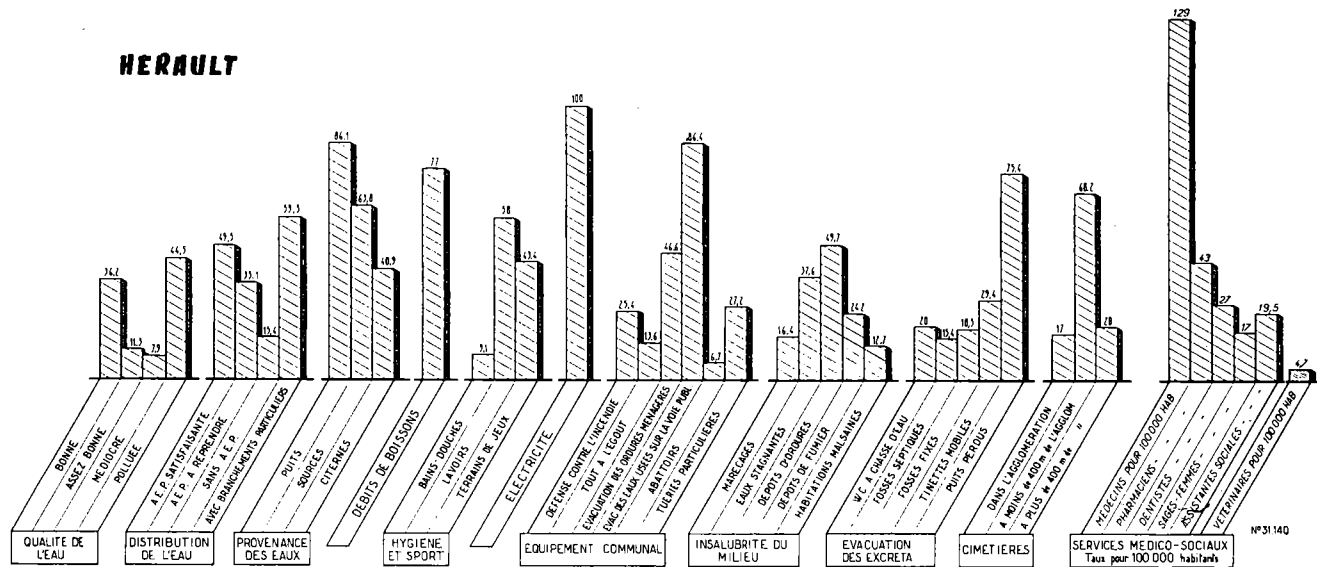
Lodève .....	48 lits.
Montpellier .....	76 lits.

*Préventorium maritime :*

Palavas-les-Flots .....	100 lits.
-------------------------	-----------



# HERAULT



GRAPHIQUE.

Ce graphique comporte un tableau analytique comprenant les principales rubriques de l'enquête.

*Sanatoriums :*

Montpellier .....	118 lits.
Montpellier .....	84 lits.
Lodève .....	66 lits.
Combes .....	45 lits.
Palavas-les-Flots .....	400 lits.
Palavas-les-Flots .....	60 lits.
Œuvre Granger à Montpellier.	

*Dispensaires.*

Montpellier.	Clermont-l'Hérault.	Olonzac.
Agde.	Ganges.	Pézenas.
Bédarieux.	Lodève.	Saint-Pons.
Béziers.	Lunel.	Sète.

*Protection maternelle et infantile.*

## Consultations fixes :

a) consultations prénatales hebdomadaires .....	8
b) consultations de nourrissons :	
— rurales mensuelles .....	167
— urbaines hebdomadaires .....	11

## Montpellier (Centre hospitalier régional) :

Maternité .....	80 lits.
Foyer d'assistance à l'enfance .....	80 lits.
Maison maternelle départementale .....	31 lits.

## REMARQUES SUR QUELQUES RÉSULTATS

## I. — GÉOGRAPHIE COMMUNALE

a) *Superficie communale.* — Les communes du département de l'Hérault sont très peu étendues; pour la plupart, leur superficie est comprise entre 500 et 1 500 ha. Quelques-unes toutefois dépassent 4 000 ha.

b) *Superficie bâtie.* — Les chiffres recueillis font apparaître que la superficie bâtie moyenne est comprise entre 1 et 10 ha par commune.

c) *Altitude des communes.* — L'Hérault est un département moyennement élevé, le point culminant se situant à 1 202 m dans les monts de l'Espinouze.

## II. — HYDROLOGIE DOMESTIQUE

a) *Puits.* — Les puits sont nombreux; on en trouve dans 86 % des communes. Leur utilisation disparaît à mesure que les adductions d'eau potable se développent.

b) *Sources.* — Moins nombreuses que les puits, elles n'en sont pas moins importantes pour cela puisque 64 % des communes en possèdent.

c) *Citernes.* — D'après les chiffres de l'enquête, 40 % des communes se serviraient de citernes, le plus souvent pour l'abreuvement des animaux ou pour l'arrosage, ou comme réserve d'eau contre l'incendie.

d) *Lavoirs.* — Les lavoirs sont relativement nombreux : 58 % des communes en possèdent. Dans les communes où existe l'adduction d'eau potable, les ménagères préfèrent laver chez elles et le lavoir communal se trouve par là même délaissé.

e) *Cours d'eau.* — Les cours d'eau sont nombreux et traversent 89 % des communes.

f) *Eaux stagnantes.* — Le quart des communes environ a des eaux stagnantes, le plus souvent sous forme de mares.

g) *Etangs.* — Ils se révèlent assez rares puisque seulement 10 % des communes en comptent sur leur territoire.

h) *Marécages.* — De même, à peine 16 % des communes présentent des marécages.

## III. — EAU POTABLE

a) *Adduction d'eau potable.* — La plupart des communes du département sont desservies en eau par un ouvrage public; toutefois, 16,6 % sont totalement dépourvues d'adduction. Sur les 330 communes, 84,5 % sont desservies par un réseau autonome ou syndical.

b) *Ressources en eau.* — Les pourcentages de ces ressources sont de l'ordre suivant : 63,8 % de sources, 86,1 % de puits, 40,9 % de citernes.

c) *Qualité des eaux consommées.* — Plus de la moitié des eaux (52,5 %) sont de qualité médiocre et le plus souvent polluées, en raison de l'insuffisance d'installation de traitement des eaux (25 % seulement des communes traitent leurs eaux).

d) *Mode d'amenée.* — Le mode d'amenée des eaux se fait pour la moitié des communes par élévation, pour le quart par gravité.

e) *Nature des canalisations.* — Comme pour l'ensemble des réseaux d'eau potable français, la canalisation en fonte est la plus employée.

#### IV. — EQUIPEMENT COMMUNAL

a) *Electricité.* — Comme dans les départements déjà étudiés, toutes les communes rurales ont une distribution d'électricité.

b) *Bains-douches.* — 40 communes seulement ont des bains-douches, ce qui est un pourcentage beaucoup trop faible.

c) *Abattoirs.* — 27 % des communes ont des tueries particulières, alors que seules 6,7 % sont dotées d'abattoirs publics, pourcentage encore trop faible lui aussi.

#### V. — INSALUBRITÉ

a) *Eléments d'insalubrité.* — Ils sont relativement importants : 37,6 % des communes ont des eaux stagnantes; 49,7 % des dépôts d'ordures et 24 % des dépôts de fumier.

b) L'évacuation des eaux usées par ruisseaux sur la voie publique existe dans 86 % des communes, alors que seules 13,6 % des communes possèdent un réseau d'égouts.

c) En ce qui concerne les excréta, 20 % des communes seulement possèdent des W.-C. à chasse d'eau; 15,4 % des communes ont des fosses septiques.

d) *Habitations malsaines.* — On compte qu'environ 87 % des communes n'ont pas d'habitations malsaines; 13 % en présenteraient de 1 à 9.

\*\*

Ces résultats montrent que le département de l'Hérault, démographiquement riche, reste sur le plan sanitaire rural médiocrement équipé et que les conditions d'hygiène y sont parfois insuffisantes.

L'ensemble des constatations de cette enquête est corroboré par l'examen des statistiques annuelles (de 1950 à 1960) relatives à la morbidité de l'Hérault et du territoire métropolitain, pour la typhoïde et la polio-

myélite antérieure aiguë par exemple. Cet examen révèle en effet que ce département n'occupe pas une place privilégiée.

Pendant les trois années 1954, 1956, 1960, les cas de typhoïde sont proportionnellement deux fois plus nombreux dans l'Hérault que dans le reste de la France. Les cas de poliomyélite, deux fois plus nombreux en 1958, le sont quatre fois plus en 1951 et 1956. Pour les autres années, ces chiffres restent toujours un peu plus élevés que ceux de la moyenne nationale.

Ces résultats, qu'il importe de manier avec prudence, prouvent qu'une amélioration portée à l'équipement rural du département de l'Hérault aurait rapidement des répercussions favorables sur son état sanitaire.

*Travail de la section d'Hygiène Générale présenté par*

S. ROULE et L. MAUJOL.

# DOCUMENTATION GÉNÉRALE

## MORTALITÉ GÉNÉRALE DANS UN CERTAIN NOMBRE DE VILLES DE FRANCE (QUATRIÈME TRIMESTRE ET ANNÉE 1961)

Nous publions les renseignements sur la Mortalité générale dans un certain nombre de villes de France. Ces renseignements nous sont adressés directement par les bureaux d'hygiène de ces différentes villes à l'exception de Paris. Ces tableaux ne contiennent que les villes qui font la discrimination nécessaire entre les domiciliés et les non-domiciliés; seule une statistique ne comprenant que les domiciliés a une valeur.

TABLEAU I

QUATRIÈME TRIMESTRE 1961

N. = Nombre de décès de personnes domiciliées dans la ville.

T. = Taux pour 10 000 habitants calculés sur la base annuelle.

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Paris .....	2 850 189	6 904	96,8
Marseille .....	699 421	2 012	115
Lyon .....	471 270	1 359	115
Toulouse .....	268 863	789	117
Bordeaux .....	257 946	738	114
Nice .....	244 360	851	140
Nantes .....	222 790	556	100
Strasbourg .....	215 909	577	107
Lille .....	201 289	698	139
Saint-Etienne .....	194 315	509	105
Le Havre .....	158 970	467	117
Toulon .....	151 341	391	104
Nancy .....	124 797	292	93,5
Rennes .....	124 122	296	95,5
Brest .....	123 858	307	100
Reims .....	121 145	353	117
Rouen .....	116 540	325	111
Grenoble .....	116 440	319	110
Clermont-Ferrand .....	113 390	268	95
Dijon .....	112 844	289	103
Le Mans .....	111 891	314	123
Angers .....	110 722	308	112
Roubaix .....	110 067	417	152
Limoges .....	105 990	312	117
Mulhouse .....	104 998	281	107

TABLEAU I (suite).

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Amiens	101 046	273	108
Montpellier	97 501	269	110
Metz	96 786	187	77,5
Versailles	91 414	253	113
Nîmes	89 130	253	113
Besançon	81 503	180	88,1
Orléans	76 439	186	97
Argenteuil	73 295	165	90
Perpignan	70 051	233	133
Aix-en-Provence	59 800	152	102
Troyes	58 819	134	91
La Rochelle	58 799	153	104
Pau	54 322	158	116
Bourges	53 879	190	141
Saint-Quentin	53 866	150	111
Lorient	53 660	169	126
Poitiers	52 633	119	90,4
Colmar	51 352	171	133
Belfort	47 437	107	90,5
Rueil-Malmaison	47 228	66	56
Valence	46 408	110	94,8
Chalon-sur-Saône	41 630	89	85,7
Saint-Brieuc	41 522	87	83,8
Lens	40 753	91	89,4
Châlons-sur-Marne	40 659	68	66,9
Tarbes	40 242	124	123
Annecey	39 545	71	72
Chambéry	38 756	90	93
Montauban	38 321	118	123
Cherbourg	38 262	112	117
Niort	37 395	84	89,9
Brive-la-Gaillarde	36 088	105	116
Albi	34 693	107	124
Saint-Germain	34 065	61	71,8
Bayonne	32 575	121	149
Narbonne	32 060	100	124
Bourg-en-Bresse	30 832	66	85,5
Vannes	30 789	88	114
Auxerre	29 383	74	102
Chartres	28 750	90	126
Dieppe	26 427	94	142
Moullins	24 437	69	113
Alençon	23 671	48	81
Chaumont	22 153	42	75,9
Laon	21 931	35	63,8
La Roche-sur-Yon	19 576	44	89,8
Gap	18 895	53	112
Evreux	17 684	56	127
Bar-le-Duc	16 609	36	86,8
Auch	16 382	54	132
Lons-le-Saunier	15 030	33	87,8
Vesoul	13 051	23	68
Privas	8 058	17	84,6
Foix	7 621	21	110

TABLEAU II

ANNÉE 1961

N. = Nombre de décès de personnes domiciliées dans la ville.  
T. = Taux pour 10 000 habitants.

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Paris	2 850 189	24 739	86,6
Marseille	699 421	7 446	106
Lyon	471 270	4 982	106
Toulouse	268 863	2 796	104
Bordeaux	257 946	2 531	98,3
Nice	244 360	3 021	124
Nantes	222 790	2 098	94
Strasbourg	215 909	2 124	98,7
Lille	201 289	2 337	116
Saint-Etienne	194 315	1 832	94,5
Le Havre	158 970	1 769	112
Toulon	151 341	1 384	91,5
Nancy	124 797	1 096	88
Rennes	124 122	1 160	93,7
Brest	123 858	1 088	87,2
Reims	121 145	1 245	103
Rouen	116 540	1 189	103
Grenoble	116 440	1 230	106
Clermont-Ferrand	113 390	1 027	90,7
Dijon	112 844	1 026	91,1
Le Mans	111 891	1 085	97,1
Angers	110 722	1 104	100
Roubaix	110 067	1 500	136
Limoges	105 990	1 065	101
Mulhouse	104 998	1 092	104
Amiens	101 046	1 055	105
Montpellier	97 501	1 036	106
Metz	96 786	753	77,8
Versailles	91 414	763	83,4
Nîmes	89 130	1 006	112
Besançon	81 503	724	88,9
Orléans	76 439	695	91
Argenteuil	73 295	618	84,3
Perpignan	70 051	800	114
Aix-en-Provence	59 800	589	98,4
Troyes	58 819	600	102
La Rochelle	58 799	532	90,6
Pau	54 322	548	101
Bourges	53 879	652	121
Saint-Quentin	53 866	628	117
Lorient	53 660	520	97
Poitiers	52 633	468	89
Colmar	51 352	583	113
Belfort	47 437	353	74,5
Rueil-Malmaison	47 228	214	45,4
Valence	46 408	384	82,8
Chalon-sur-Saône	41 630	336	80,8
Saint-Brieuc	41 522	338	81,8
Lens	40 753	362	89
Châlons-sur-Marne	40 659	247	60,9
Tarbes	40 242	453	113
Annecey	39 545	291	73,7
Chambéry	38 756	315	81,3
Montauban	38 321	404	106
Cherbourg	38 262	378	98,8
Niort	37 395	335	89,8

TABLEAU II (suite).

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Brive-la-Gaillarde .....	36 088	393	109
Albi .....	34 693	385	111
Saint-Germain .....	34 065	216	63,6
Bayonne .....	32 575	391	120
Narbonne .....	32 060	371	116
Bourg-en-Bresse .....	30 832	238	77,4
Vannes .....	30 789	342	112
Auxerre .....	29 383	264	90
Chartres .....	28 750	359	125
Dieppe .....	26 427	292	111
Moulins .....	24 437	262	107
Alençon .....	23 671	218	92
Chaumont .....	22 153	159	72
Laon .....	21 931	155	70,8
La Roche-sur-Yon .....	19 576	157	80,3
Gap .....	18 895	169	89,7
Evreux .....	17 684	195	111
Bar-le-Duc .....	16 609	121	72,9
Auch .....	16 382	204	125
Lons-le-Saunier .....	15 030	130	86,7
Vesoul .....	13 051	97	72
Privas .....	8 058	68	84,4

## LES MONOGRAPHIES

DE

## L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

*Le Directeur de l'Institut National d'Hygiène avise les lecteurs du Bulletin qu'il a décidé, à partir de 1952, la suppression du RECUEIL DES TRAVAUX et son remplacement par une nouvelle publication intitulée MONOGRAPHIE DE L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE.*

## MONOGRAPHIES DÉJÀ PARUES

*Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 1.*

**Documents statistiques sur la morbidité par cancer dans le monde**, par P. F. Denoix, 1953..... *Epuisée.*

*Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 2.*

**L'économie de l'alcoolisme**, par L. Dérobert, 1953. *Epuisée.*

*Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 3.*

**Mortalité urbaine et rurale en France en 1928, 1933 et 1947**, par Ch. Candiotti et M. Moine, 1953 ..... **9 NF**

*Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 4.*

**Contribution à l'étude de l'amphélisme en Corse**, par C. Toumanoff, 1954 ..... **12 NF**

*Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 5.*

**De la diversité de certains cancers**, par P. F. Denoix, 1954 ..... *Epuisée.*

(Suite au verso.)

Le Gérant : G. MASSON.

Imprimé par Soullisse et Cassegrain, à Niort (France), 1962.

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trim. 1962. N° d'ordre : 548.

Masson et C<sup>te</sup>, Edit., Paris. Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trim. 1962. N° d'ordre : 3911.

(Printed in France.)

**LES MONOGRAPHIES**  
DE  
**L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE**

---

- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 6.*  
**La lutte préventive contre les maladies infectieuses de l'homme et des animaux domestiques au moyen des vaccins**, par G. Ramon, 1955..... 12 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 7.*  
**Etudes de Sociopsychiatrie**, par H. Duchène, 1955. 9 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 8.*  
**Rapport sur la fréquence et la sensibilité aux insecticides de « Pediculus Humanus Humanus, K. Linnæus », 1758 (« Anoplura ») dans le Sud-Est de la France**, par R. M. Nicoli, 1955..... 5 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 9.*  
**Etude sur la maladie de Bouillaud et son traitement**, par J. Chevallier, 1956 ..... 11 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 10.*  
**Rapport d'enquête sur la réadaptation fonctionnelle des adultes en France**, par H. G. Poulizac, 1956 ..... 10 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 11.*  
**Etude du comportement alimentaire du tuberculeux en sanatorium**, par F. Vinit et J. Trémolières, 1957 ..... 12,50 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 12.*  
**Le Cancer chez le Noir en Afrique française**, par P. F. Denoix et coll., 1957 ..... 15 NF

**LES MONOGRAPHIES**  
DE  
**L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE**

---

- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 13.*  
**Broncho-pneumopathies à virus et à Rickettsies chez l'enfant**, par R. Sohier et coll., 1957 ..... 13 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 14.*  
**L'assistance psychiatrique aux malades mentaux d'origine nord-africaine musulmane, en métropole**, par G. Daumezon, Y. Champion et coll., 1957 ..... 12 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 15.*  
**Documents statistiques sur l'épidémiologie des infections typho-paratyphoïdiques de la poliomyélite et des brucelloses en France en 1954 et 1955**, par P. Chassagne et Y. Gaignoux, 1958... 11 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 16.*  
**I. Pathologie régionale de la France**, par R. Marot, 1958 ..... 35 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 17.*  
**II. Pathologie régionale de la France**, par R. Marot, 1958 ..... 34 NF
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 18.*  
**De la destruction des bactéries par la chaleur. Etude de l'efficacité de la pasteurisation du lait**, par A. Nevot et coll., 1958 ..... 14 NF

(Suite au verso.)

**LES MONOGRAPHIES**  
DE  
**L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE**

- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 19.*  
**Le Cancer au Moyen-Orient - Israël et Iran - Données épidémiologiques.** par C. Laurent et J. Leguérinais, 1960 ..... **13 NF**
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 20.*  
**Problèmes posés par la définition des aliments (Hôpital Bichat, 13-14 mai 1960),** par l'Unité de Recherche de Nutrition Humaine, 1960 ..... **15 NF**
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 21.*  
**Accidents du travail et facteur humain,** par H. G. Poulizac, 1960 ..... **18 NF**
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 22.*  
**Enquête sur les enfants et les adolescents atteints d'infirmité motrice,** par F. Alison, J. Fabia et J. Raynaud, 1961 ..... **11 NF**
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 23.*  
**L'hospitalisation des enfants. Une étude de pédiatrie sociale dans l'agglomération parisienne,** par P. Straus, 1961 ..... **16 NF**
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 24.*  
**Méthodes psychologiques, pédagogiques et sociales en psychiatrie infantile,** sous la direction de G. Amado, 1961 ..... **19 NF**

*Vente des Monographies*  
à **L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE**  
3, RUE LÉON-BONNAT, PARIS (16<sup>e</sup>) — AUTEUIL 32-84  
N° de chèque postal : Institut National d'Hygiène, **9082-38 Paris**

**BULLETIN**  
DE  
**L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE**

**CONDITIONS DE PUBLICATION**  
(6 numéros par an)

**Prix de l'abonnement (1962) :**

**France et zone franc** (Pays acceptant le tarif d'affranchissement intérieur français pour les périodiques)..... **33 NF**  
Règlement à Masson, par Mandat, Chèques postaux (Compte 599, Paris) ou Chèque bancaire.

**ÉTRANGER :**

**Belgique et Luxembourg** ..... Fr. B. **437,50**  
**Autres pays** ..... \$ U. S. A. **8,75**

Prix également payables dans les autres monnaies, au cours des règlements commerciaux, le jour du paiement. Règlement par Banque Nationale.

Le Numéro : **5,50 NF**  
Changement d'adresse : **0,50 NF**

**MASSON & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS**  
120, Boulevard Saint-Germain, PARIS (VI<sup>e</sup>)  
— Téléphone : DANTON 56-11 (lignes groupées) —

Ce *Bulletin* assure la publication des informations sanitaires recueillies par l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE dans le semestre ou le trimestre précédent.

Les lecteurs qui voudraient obtenir des documents peuvent s'adresser à

**L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE**  
3, RUE LÉON-BONNAT, PARIS (XVI<sup>e</sup>)

\*

\*\*

Le *Recueil des Travaux* de l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE a été remplacé, depuis 1953, par la collection *Monographie de l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE* (voir pages 357, 358, 359 et 360).





PRINTED IN FRANCE